

# DOCUMENT DE REFERENCE

## « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2021 »



TUNISIE  
LEASING & FACTORING

S.A. au capital de 54 000 000 dinars divisé en 10 800 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées

Siège Social : Centre Urbain Nord - Avenue Hédi Karray - 1082 Tunis Mahrajène

RC n° B 134091997 - Identifiant Unique 0031440S

Tunisie Leasing et Factoring est notée BBB (tun) à long terme avec perspective stable et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 20/07/2021

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le 11 AOUT 2021 sous le № 21/002/ donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

---

### Responsable de l'information

---

**M. Hassen MAALOUL**

Responsable Contrôle de Gestion et Contrôle Budgétaire - TUNISIE LEASING ET FACTORING

Tel : 70 189 600 Fax : 71 949 350

---

### Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du Document de Référence

---

**Tunisie Valeurs**  
LA MAISON DE L'EPARGNANT

Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

Tel : 71 189 600 Fax : 71 949 350

Le présent document de référence est mis à la disposition du public auprès de Tunisie Leasing et Factoring : Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et de Tunisie Valeurs : Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène et sur le site du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)



PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE .....	1
<b>CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES .....</b>	<b>3</b>
1.1. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE .....	3
1.2. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	3
1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES .....	4
1.4. ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	8
1.5. RESPONSABLE DE L'INFORMATION.....	8
<b>CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL.....</b>	<b>9</b>
2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR .....	9
2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL.....	11
2.3. TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL.....	12
2.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30/04/2021.....	13
2.5. PRESENTATION SOMMAIRE DU GROUPE AMEN BANK AU 31/12/2020 .....	15
2.6. DESCRIPTION DU GROUPE TUNISIE LEASING ET FACTORING AU 31/12/2020 .....	16
2.7. RELATIONS DE TUNISIE LEASING ET FACTORING AVEC LES SOCIETES DU GROUPE AU 31/12/2020 .....	24
2.8. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AU 31/12/2020.....	26
2.9. DIVIDENDES .....	29
2.10. MARCHE DES TITRES DE L'EMETTEUR.....	30
2.11. NOTATION DE LA SOCIETE.....	31
<b>CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING.....</b>	<b>35</b>
3.1 PRESENTATION SOMMAIRE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING .....	35
3.2 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE LEASING AU 31/12/2020.....	35
3.3 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE LEASING AU 30/06/2021 .....	40
3.4 ÉVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING AU 31/12/2020.....	43
3.5 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING AU 30/06/2021.....	46
3.6 INDICATEURS D'ACTIVITE DU LEASING AU 30/06/2021.....	47
3.7 INDICATEURS D'ACTIVITE DU FACTORING AU 30/06/2021 .....	49
3.8 ORGANISATION DE TUNISIE LEASING ET FACTORING .....	50
3.9 LES FACTEURS DE RISQUE ET LA NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE .....	56
3.10 DEPENDANCE DE LA SOCIETE.....	59
3.11 ANALYSE SWOT .....	61
3.12 LITIGE OU ARBITRAGE .....	61
3.13 POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF .....	62
3.14 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE TUNISIE LEASING ET FACTORING.....	63
<b>CHAPITRE 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS.....</b>	<b>64</b>
4.1 PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31/12/2020.....	64
4.2 LES PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATION CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES AU 31/12/2020 :.....	69
4.3 ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2020.....	70
4.4 NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2020.....	75
4.5 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31/12/2020.....	133
4.6 RAPPORT GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS A L'EXERCICE 2020.....	142
4.7 ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING AU 31/12/2020.....	151
4.8 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2020.....	163
4.9 NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2020.....	168
4.10 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2020.....	206
4.11 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020.....	213
4.12 COMPORTEMENT BOURSIER DE L'ACTION TUNISIE LEASING ET FACTORING DEPUIS 2020.....	218

**CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES.....220**

5.1	MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION .....	220
5.2	INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE AU 31/12/2020 .....	222
5.3	CONTROLE.....	223
5.4	NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL.....	223

**CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR .....225**

6.1.	ÉVOLUTION RECENTE ET ORIENTATION .....	225
6.2	ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ENTRE LES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2020 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS .....	226
6.3	ANALYSE DES MODIFICATIONS EFFECTUEES AU NIVEAU DES PREVISIONS 2021-2025 PAR RAPPORT AUX INFORMATIONS PREVISIONNELLES 2020-2024.....	226
6.4	ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30/06/2021 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2021.....	228
6.5	PERSPECTIVES D'AVENIR .....	230
6.6	ÉVOLUTION DES CREANCES CLASSEES LEASING .....	241
6.7	ÉVOLUTION DES CREANCES CLASSEES FACTORING.....	241
6.8	ÉTAT DES CASH-FLOW PREVISIONNELS .....	241
6.9	MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL.....	241
6.10	INDICATEURS ET RATIOS PREVISIONNELS DU LEASING .....	242
6.11	INDICATEURS PREVISIONNELS DU FACTORING .....	243
6.12	AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2021 A 2025 .....	244
6.13	TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET SUBORDONNES EN COURS EMIS PAR TUNISIE LEASING ET FACTORING.....	245

## Présentation résumée de la société

La société « Tunisie Leasing » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. À compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

La dénomination de la société est passée de « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring » à la suite de l'opération de fusion absorption réalisée en 2017 de Tunisie Leasing de sa filiale, Tunisie Factoring.

Le capital social de Tunisie Leasing et Factoring s'élève actuellement à 54.000.000 DT divisé en 10.800.000 actions de 5 DT chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

Au moment de la rédaction du présent document de référence, Tunisie Leasing et Factoring est détenue à hauteur de 57,96% par le Groupe Amen à travers Amen Bank (35,99%), la société d'assurances COMAR (19,92%), PGI (1,04%) et SICOF (0,99%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Tunisie Leasing et Factoring est aussi à la tête d'un groupe composé au 31/12/2020 de :

- Trois établissements de crédit dont un en Tunisie (Tunisie Leasing), un en Algérie (Maghreb Leasing Algérie) et un en Afrique subsaharienne (ALIOS Finance)
- Quatre sociétés à capital-risque (Tuninvest SICAR, Tunisie Participations, Tuninvest International S.A et Tuninvest Innovations SICAR)
- Deux autres sociétés exerçant dans un secteur différent : Tunisie LLD (Location Longue Durée) et TLG Finance.
- La société tunisienne d'ingénierie financière STIF.

Depuis l'exercice 1999, Tunisie Leasing et Factoring établit des états financiers consolidés.

### Activité du Leasing au 31/12/2020 :

- Le montant des approbations au 31/12/2020 s'est élevé à 374 142 mDT contre 437 882 mDT au 31/12/2019, soit une baisse de 14,56%.
- Les mises en force se sont élevées à 308 672 mDT au 31/12/2020 contre 360 503 mDT au 31/12/2019, soit une baisse de 14,38%.
- Les encours financiers se sont élevés à 815 254 mDT au 31/12/2020 contre 857 843 mDT au 31/12/2019, soit une baisse de 4,96%.
- Le total des engagements nets de provisions et produits réservés se sont élevés à 825 327 mDT au 31/12/2020 contre 873 658 mDT au 31/12/2019, soit une régression de 5,53%.
- Détérioration du ratio de créances classées à 11,50% au 31/12/2020 contre 8,77% au 31/12/2019.
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 59,65% au 31/12/2019 à 64,21% au 31/12/2020.
- Le total des engagements (Bilan et Hors Bilan) a atteint 902 717 mDT au 31/12/2020.
- Le produit net de leasing a affiché une augmentation de 25 203 mDT (+52,24%) passant de 48 245 mDT au 31/12/2019 à 73 449 mDT au 31/12/2020.
- Au 31/12/2020, Tunisie Leasing et Factoring a dégagé un bénéfice net de 6 444 mDT contre 4 878 mDT en 2019, soit une augmentation de 32,10%.

### Activité du Factoring au 31/12/2020 :

- Le total des engagements (Bilan et Hors Bilan) s'est élevé à 104 113 mDT au 31/12/2020 contre 122 919 mDT au 31/12/2019, soit une baisse de 15,30%.
- Le ratio de créances classées est passé de 3,68% au 31/12/2019 à 4,91% au 31/12/2020.
- Le ratio de couverture de créances classées a été maintenu à 100% au 31/12/2020.
- Le total des engagements nets est passé de 118 396 mDT au 31/12/2019 à 99 003 mDT au 31/12/2020, soit une baisse de 16,38%.

- Le produit net d'affacturage a diminué de 2 853 mDT (-14,73%) passant de 19 368 mDT au 31/12/2019 à 16 515 mDT au 31/12/2020.

#### **Activité du Leasing au 30/06/2021 :**

- Le montant des approbations au 30/06/2021 s'est élevé à 223 107 mDT contre 129 186 mDT au 30/06/2020, soit une hausse de 72,70%.
- Les mises en force se sont élevées à 163 008 mDT au 30/06/2021 contre 103 394 mDT au 30/06/2020, soit une hausse de 57,66%.
- Les encours financiers se sont élevés à 793 739 mDT au 30/06/2021 contre 806 846 mDT au 30/06/2020, soit une baisse de 1,62%.
- Amélioration du ratio de créances classées à 13,08% au 30/06/2021 contre 16,41% au 30/06/2020.
- Le total des engagements (Bilan et Hors Bilan) a atteint 893 608 mDT au 30/06/2021 contre 899 418 mDT au 30/06/2020, soit une baisse de 0,65%.
- Le produit net de leasing a affiché une diminution de 13 150 mDT (-30,98%) passant de 42 439 mDT au 30/06/2020 à 29 289 mDT au 30/06/2021.

#### **Activité du Factoring au 30/06/2021 :**

- Les encours financiers du factoring se sont élevés à 96 583 mDT au 30/06/2021 contre 93 938 mDT au 30/06/2020, soit une progression de 2,82%.
- Le total des engagements (Bilan et Hors Bilan) s'est élevé à 113 454 mDT au 30/06/2021 contre 108 340 mDT au 30/06/2020, soit une augmentation de 4,72%.
- Le ratio de créances classées est passé de 9,11% au 30/06/2020 à 4,92% au 30/06/2021.

#### **Notation de la société :**

En date du 20 juillet 2021, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé les notes suivantes à Tunisie Leasing et Factoring :

- Note nationale à long terme : **BBB (tun)** ; avec perspective stable.
- Note nationale à court terme : **F3 (tun)**.

#### **Mise en conformité par rapport aux articles 193, 194 et 195 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers :**

Les articles 193 -194 sont respectés à ce jour.

Concernant l'article 195 : la société Tunisie Leasing et Factoring détient une participation, dans le capital de la société Tunisie LLD (une entité spécialisée dans la location longue durée et dans la gestion des véhicules d'entreprise), supérieure à 20%. Il s'agit d'une entité spécialisée dans la location longue durée et dans la gestion des véhicules d'entreprise, activité considérée comme annexe au Leasing (Leasing Opérationnel).

## Chapitre 1 : RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

### 1.1. Responsables du document de référence

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION      LE DIRECTEUR GENERAL

Ahmed EL KARM



**TUNISIE LEASING ET FACTORING**  
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène  
Tél: 70 132 000 / 31 332 000 - Fax: 71 232 020  
100

Hichem ZGHAL



**TUNISIE LEASING ET FACTORING**  
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène  
Tél: 70 132 000 / 31 332 000 - Fax: 71 232 020  
100

### 1.2. Attestation des responsables du document de référence

« À notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ahmed EL KARM



**TUNISIE LEASING ET FACTORING**  
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène  
Tél: 70 132 000 / 31 332 000 - Fax: 71 232 020  
100

LE DIRECTEUR GENERAL

Hichem ZGHAL



**TUNISIE LEASING ET FACTORING**  
Centre Urbain Nord Av. Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène  
Tél: 70 132 000 / 31 332 000 - Fax: 71 232 020  
100



### 1.3. Responsables du contrôle des comptes

#### États financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring relatifs aux exercices 2018, 2019 et 2020

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Madame Sonia Ketari Louzir, Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac - Tunis

#### États financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring relatifs aux exercices 2018, 2019 et 2020

- AMC ERNST & YOUNG, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie, représentée par M. Fehmi LAOURINE, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord - 1003 - Tunis.
- Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Madame Sonia Ketari Louzir, Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac – Tunis

#### Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2018

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, ont fait l'objet d'un audit par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur la note 44 « Note sur les contrôles fiscaux » des états financiers, qui décrit :

- L'incertitude relative à l'issue future des deux affaires liées aux contrôles fiscaux de la société absorbée « Tunisie Factoring » pour des montants respectifs de 77 KDT et 476 KDT. Ces montants sont provisionnés dans les états financiers ;
- L'arrangement avec l'administration fiscale, suite aux résultats des vérifications fiscales, aboutissant au paiement d'un montant de 6 235 KDT sur la base d'un échéancier trimestriel de 5 ans. »

#### Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2019

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, ont fait l'objet d'un audit par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La note 2-13 aux Etats Financiers décrivant le changement de méthode de la politique de provisionnement en appliquant des taux de décote moins élevés et qui restent supérieurs et ou égaux à ceux pratiqués par la majorité des autres sociétés de leasing.  
En application du paragraphe 17 de la norme NCT 11, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité. L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019, s'élève à 3709

KDT. Son effet sur l'exercice 2019 s'est traduit par la constatation d'une reprise sur provisions de 3 401 KDT.

- La note 46 aux Etats Financiers suite à la survenance de la crise sanitaire liée au corona virus Covid-19. S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2019, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes clos le 31 décembre 2019. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, le coût de risque et les résultats de la société au titre de l'exercice 2020 et les exercices subséquents.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points. »

### **Extrait de l'opinion sur les États Financiers individuels de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2020**

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, ont fait l'objet d'un audit par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés sans réserves. Toutefois, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers 2.4.3 « Provision collective » aux états financiers se rapportant à la constitution des provisions collectives en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91 -24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012 et récemment par la circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021. Sur la base des modifications apportées par la circulaire 2021-01, la société a constaté au titre de l'exercice 2020 une provision additionnelle à hauteur de 5 275 KDT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. »

### **Extrait de l'opinion sur les États Financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2019**

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, ont fait l'objet d'un audit par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés avec la réserve suivante :

« Le périmètre de consolidation du groupe TLG inclut la participation dans le groupe Alios qui est consolidée selon la méthode d'intégration globale.

Les états financiers consolidés du groupe TLG ont été arrêtés sur la base d'états financiers provisoires du groupe Alios qui sont en cours d'audit. A la date d'émission de notre rapport, le résultat net d'Alios revenant à la société consolidante s'élève à une perte de -3 310 KDT. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés justifiant la fiabilité des états financiers du groupe Alios arrêtés au 31 décembre 2019 et de déterminer si des ajustements à comptabiliser auraient été nécessaires. »

Par ailleurs, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La note 4-10 aux Etats Financiers consolidés « Modification comptable (Règles de décotes sur la valeur du matériel en leasing) » décrivant le changement de méthode de la politique de provisionnement en appliquant des taux de décote moins élevés et qui restent supérieurs et ou égaux à ceux pratiqués par la majorité des autres sociétés de leasing.  
En application du paragraphe 17 de la norme NCT 11, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2018 ont été retraitées en proforma pour les besoins de comparabilité. L'effet de la nouvelle méthode sur les

exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2019, s'élève à 3709 KDT. Son effet sur l'exercice 2019 s'est traduit par la constatation d'une reprise sur provisions de 3 401 KDT.

- La note 34 aux Etats Financiers consolidés suite à la survenance de la crise sanitaire liée au corona virus Covid-19. S'agissant d'un événement non lié aux conditions existant à la date de clôture de l'exercice 2019, l'impact de cette crise n'est pas reflété dans les comptes clos le 31 décembre 2019. Cependant, de tels événements peuvent avoir un effet défavorable sur la situation financière, le coût de risque et les résultats de la société au titre de l'exercice 2020 et les exercices subséquents.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points. »

### **Extrait de l'opinion sur les États Financiers consolidés de Tunisie Leasing et Factoring arrêtés au 31/12/2020**

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2020, ont fait l'objet d'un audit par le cabinet AMC Ernst & Young représenté par M. Fehmi LAOURINE et le cabinet M.S. Louzir Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par Mme Sonia KETARI LOUZIR, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie, et ont été certifiés avec la réserve suivante :

« Le périmètre de consolidation du Groupe TLF inclut la participation dans le groupe Alios qui est consolidée selon la méthode d'intégration globale.

Les états financiers consolidés du Groupe TLF ont été arrêtés par son Conseil d'Administration le 30 mars 2021 sur la base d'états financiers provisoires du Groupe Alios, non encore finalisés ni arrêtés par sa Gouvernance.

La contribution du Groupe Alios dans les capitaux propres consolidés du Groupe TLF s'élève à – 11 466 KDT, représentant -5% du total des capitaux propres du groupe. Nous jugeons en conséquence ne pas avoir été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés justifiant la fiabilité des états financiers définitifs du Groupe Alios clos au 31 décembre 2020, et de déterminer d'éventuels ajustements à reconnaître dans la consolidation du Groupe TLF. »

Par ailleurs, les commissaires aux comptes ont formulé l'observation suivante :

« Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers « Provision à caractère général » aux états financiers se rapportant à la constitution des provisions collectives en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012 et récemment par la circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021. Sur la base des modifications apportées par la circulaire 2021-01, la société Tunisie Leasing et Factoring a constaté au titre de l'exercice 2020 une provision additionnelle à hauteur de 5 275 KDT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point ».

### Attestation des commissaires aux comptes

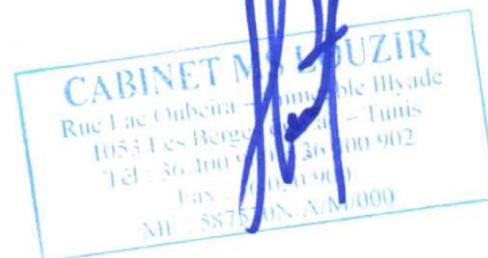
« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ».

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AMC ERNST & YOUNG  
Fehmi LAOURINE



MS Louzir Membre de DTTL  
Sonia KETARI LOUZIR



#### 1.4. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité du document de référence ».

TUNISIE VALEURS  
LE DIRECTEUR GENERAL  
Walid SAIBI



#### 1.5. Responsable de l'information

**Hassen MAALOUL**

Responsable Contrôle de Gestion et Contrôle Budgétaire

Tel : 70 189 600 – Fax : 71 949 350



## Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

### 2.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

#### 2.1.1. Cadre général

<b>Dénomination sociale</b>	Tunisie Leasing et Factoring
<b>Nationalité</b>	Tunisienne
<b>Siège social</b>	Avenue Hédi Karray - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
<b>Téléphone – Fax</b>	70 132 000 - 71 232 020
<b>Forme juridique et législation particulière applicable</b>	Tunisie Leasing et Factoring est une société anonyme régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 relatives au leasing.
<b>Date de constitution</b>	8 octobre 1984
<b>Durée de vie</b>	99 ans
<b>Objet social</b>	La société a pour objet principal de : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel.</li> <li>✓ Effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et à l'exportation.</li> <li>✓ D'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.</li> </ul>
<b>Exercice social</b>	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année
<b>Capital social</b>	54 000 000 DT
<b>Tribunal compétent en cas de litige</b>	Tunis
<b>Régime fiscal</b>	Droit commun et particulièrement la loi n°94-90 du 26/07/1994 portant disposition fiscale relative au leasing.  La loi n° 2000-98 du 25/12/2000 portant la loi de finances pour l'année 2001 notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing.  La loi n°2007-70 du 27/12/2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2008.
<b>Identifiant Unique</b>	0031440S
<b>Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société</b>	Siège social de la société : Avenue Hédi Karray, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène.

## **2.1.2. Clauses statutaires particulières :**

### **Dénomination (article 3 des statuts)**

La société prend la dénomination de « Tunisie Leasing et Factoring ».

Dans tous les actes et document émanant de la société, la dénomination sociale doit toujours être précédée ou suivie des mots « société anonyme » et de l'indication du montant du capital social.

### **Transmission des actions (article 10 des statuts)**

La cession des actions s'effectue librement conformément aux lois et règlements en vigueur en Tunisie.

### **Convocation des Assemblées (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 2) :**

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale Ordinaire par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, aux jours, heures et lieux indiqués par l'avis de convocation.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées, en cas de nécessité, par le ou les commissaires aux comptes, un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social, le liquidateur, soit enfin, par les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offres publiques de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social, ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au journal officiel de la république tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de vingt et un jours au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

### **Droit de siéger à une Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 3) :**

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 des statuts, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

**Droit de vote de l'Assemblée Générale (article 27 des statuts tel que modifié par l'AGE du 04/06/2009 paragraphe 6) :**

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Le vote a lieu à mainlevée ou par tout autre moyen public décidé par l'Assemblée Générale. Si l'un des actionnaires exige le scrutin secret, celle-ci devient obligatoire. Le scrutin secret est également obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.

**Affectation et répartition des bénéfices (article 32 des statuts) :**

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidés par l'Assemblée Générale.

**2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital social**

<b>Capital Social</b>	54.000.000 DT
<b>Nombre d'actions</b>	10.800.000
<b>Nominal</b>	5 DT
<b>Forme des actions</b>	Nominative
<b>Catégorie</b>	Ordinaire
<b>Libération</b>	Intégrale
<b>Jouissance</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2021

### 2.3. Tableau d'évolution du capital social

Date de la décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Date de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Nominal en DT
			Montant en DT	Nombre d'actions	Montant en DT	Nombre d'actions	
<b>AGC du 08/10/1984</b>	Capital initial	08/10/1984	4 000 000	400 000	4 000 000	400 000	10
<b>AGE du 25/08/1992</b>	Augmentation de capital en numéraire	01/10/1992	4 000 000	400 000	8 000 000	800 000	10
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	11/05/1993	500 000	50 000	8 500 000	850 000	10
	- 1ère tranche	11/04/1994	500 000	50 000	9 000 000	900 000	10
	- 2ème tranche	11/05/1995	500 000	50 000	9 500 000	950 000	10
	- 3ème tranche	24/07/1996	500 000	50 000	10 000 000	1 000 000	10
<b>AGE du 01/11/2001</b>	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
	- 1ère tranche	03/12/2001	2 500 000	250 000	12 500 000	1 250 000	10
	- 2ème tranche	02/12/2002	2 500 000	250 000	15 000 000	1 500 000	10
	- 3ème tranche	18/12/2003	2 500 000	250 000	17 500 000	1 750 000	10
	- 4ème tranche	06/12/2004	2 500 000	250 000	20 000 000	2 000 000	10
<b>AGE du 08/06/2006</b>	Réduction de la valeur nominale	04/09/2006			20 000 000	4 000 000	5
	Augmentation de capital en numéraire	09/11/2006	7 500 000	1 500 000	27 500 000	5 500 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves (*)						
	- 1ère tranche	01/03/2007	500 000	100 000	28 000 000	5 600 000	5
	- 2ème tranche	03/03/2008	500 000	100 000	28 500 000	5 700 000	5
	- 3ème tranche	02/03/2009	500 000	100 000	29 000 000	5 800 000	5
<b>AGE du 04/06/2009</b>	Augmentation de capital en numéraire	30/10/2009	5 000 000	1 000 000	34 000 000	6 800 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
	- 1ère tranche	13/12/2009	500 000	100 000	34 500 000	6 900 000	5
	- 2ème tranche	01/02/2010	500 000	100 000	35 000 000	7 000 000	5
<b>AGE du 04/10/2012</b>	Augmentation de capital en numéraire	28/12/2012	5 000 000	1 000 000	40 000 000	8 000 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves en 3 tranches						
	- 1ère tranche	01/02/2013	1 500 000	300 000	41 500 000	8 300 000	5

	- 2ème tranche	10/02/2014	1 500 000	300 000	43 000 000	8 600 000	5
	- 3ème tranche	02/02/2015	2 000 000	400 000	45 000 000	9 000 000	5
<b>AGE du 09/10/2018</b>	Augmentation de capital en numéraire	01/02/2019	6 750 000	1 350 000	51 750 000	10 350 000	5
	Augmentation de capital par incorporation de réserves						
	- 1ère tranche	01/07/2019	2 250 000	450 000	54 000 000	10 800 000	5

(\*) L'AGE du 04/06/2009 a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 DT correspondant aux quatrièmes et cinquièmes tranches de l'augmentation de capital de 2.500.000 DT par incorporation de réserves telle que décidée par l'AGE du 08/06/2006.

## 2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 30/04/2021

### 2.4.1. Structure de capital au 30/04/2021

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant	% du capital et de droits de vote
<b>Actionnaires tunisiens</b>	<b>698</b>	<b>10 771 106</b>	<b>53 851 030</b>	<b>99,72%</b>
<b>Personnes morales (y compris les FCP)</b>	<b>55</b>	<b>10 027 459</b>	<b>50 137 295</b>	<b>92,85%</b>
Ayant 3% et plus	6	8 554 127	42 770 635	79,20%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	9	1 175 191	5 875 955	10,88%
Public : détenant au maximum 0,5%	40	298 141	1 490 705	2,76%
<b>Personnes physiques</b>	<b>643</b>	<b>742 747</b>	<b>3 713 735</b>	<b>6,88%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	643	742 747	3 713 735	6,88%
<b>Actionnaires étrangers</b>	<b>10</b>	<b>27 174</b>	<b>135 870</b>	<b>0,25%</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>2</b>			
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	2	0	0	0,00%
<b>Personnes physiques</b>	<b>8</b>			
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public : détenant au maximum 0,5%	8	0	0	0,00%
<b>Reste à attribuer (Rompus)</b>		<b>2 620</b>	<b>13 100</b>	<b>0,02%</b>
<b>Total</b>	<b>708</b>	<b>10 800 900</b>	<b>54 000 000</b>	<b>100,0%</b>

#### 2.4.2. Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/04/2021

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montants en DT	% du capital et de droit de vote
AMEN BANK	3 886 817	19 434 085	35,99%
ASSURANCES COMAR	2 150 055	10 750 275	19,91%
HORCHANI FINANCE	938 719	4 693 595	8,69%
PARTNER INVESTMENT	725 160	3 625 800	6,71%
MENINX HOLDING	453 338	2 266 690	4,20%
AMLEK TUNISIE	400 038	2 000 190	3,70%
<b>Total</b>	<b>8 554 127</b>	<b>42 770 635</b>	<b>79,20%</b>

#### 2.4.3. Pourcentage du capital et des droits de vote détenus par l'ensemble des membres organes d'administration et de Direction au 30/04/2021

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et droit de vote
AMEN BANK	3 886 817	19 434 085	35,99%
ASSURANCES COMAR	2 150 055	10 750 275	19,91%
PARTNER INVESTMENT	725 160	3 625 800	6,71%
PGI Holding	112 215	561 075	1,04%
AHMED ABDELKEFI	10 935	54 675	0,10%
RACHED HORCHANI	1 454	7 270	0,01%
KARIM BEN YEDDER	0	0	0,00%
HICHEM ZGHAL	0	0	0,00%
PARENIN	0	0	0,00%
EMNA ALLANI	0	0	0,00%
AHMED BEN GHAZI	0	0	0,00%
AHMED BEN JEMAA	0	0	0,00%
MEHDI TAMERZISTE	0	0	0,00%
MOUNIR KLIBI	0	0	0,00%
SALOUA ARAB	0	0	0,00%
<b>Total</b>	<b>6 886 636</b>	<b>34 433 180</b>	<b>63,76%</b>

#### 2.4.4. Nombre d'actionnaires

Au **30/04/2021**, le capital social de la société Tunisie Leasing et Factoring est réparti entre 708 actionnaires, dont :

- 57 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 651 personnes physiques.

## 2.5. Présentation sommaire du groupe Amen Bank au 31/12/2020

Tunisie Leasing et Factoring est détenue à hauteur de 57,94% par le Groupe Amen à travers Amen Bank (35,99%), la société d'assurances COMAR (19,92%), PGI (1,04%) et SICOF (0,99%). Elle figure dans le périmètre de consolidation d'Amen Bank et est consolidée par la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe Amen est composé de 24 sociétés (outre la société mère) exerçant dans différents secteurs d'activité à savoir : agroalimentaire, financier, immobilier, informatique, assurances et santé.

Sociétés	Nature	Capital DT	% de contrôle	% d'intérêt
<b>Pôle Agroalimentaire</b>				
EI KAWARIS	Entreprise associée	3 300 000	20,00%	20,00%
SUNAGRI	Entreprise associée	800 000	27,00%	28,50%
SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS	Entreprise associée	9 060 000	20,00%	20,00%
<b>Pôle Financier</b>				
AMEN BANK	Société mère	132 405 000	100,00%	100,00%
LE RECOUVREMENT	Filiale	300 000	99,88%	99,88%
SICAR AMEN	Filiale	2 500 000	88,20%	88,20%
SOGEREC	Filiale	6 600 000	100,00%	99,99%
AMEN CAPITAL	Filiale	588 230	55,25%	53,69%
AMEN PROJECT	Filiale	200 000	53,01%	53,01%
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	Filiale	1 000	99,90%	53,64%
AMEN INVEST	Filiale	2 000 000	63,30%	63,30%
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	134 000 000	47,10%	56,41%
TUNISIE LEASING ET FACTORING	Entreprise associée	54 000 000	35,99%	35,99%
TUNINVEST INTERNATIONAL S.A	Entreprise associée	5 000	29,80%	38,80%
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	500 000	27,27%	37,09%
SICAV AMEN	Entreprise associée	35 786 485	0,18%	0,18%
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	70 438 000	0,11%	0,11%
TLG FINANCE	Entreprise associée	68 697 499	23,63%	35,83%
AMEN ALLIANCE SICAV	Entreprise associée	84 159 083	1,17%	1,17%
<b>Pôle Immobilier</b>				
EL IMRANE	Entreprise associée	7 000 000	20,00%	20,00%
GEST IMMO	Filiale	N.A.	99,77%	99,77%
<b>Pôle Informatique</b>				
TUNISYS	Entreprise associée	1 500 000	20,00%	20,00%
<b>Pôle Assurances</b>				
HAYETT	Entreprise associée	15 000 000	25,00%	25,00%
ASSURANCE COMAR COTE D'IVOIRE	Entreprise associée	23 816 348	30,00%	32,52%
<b>Pôle Santé</b>				
AMEN SANTE	Entreprise associée	94 821 000	19,00%	19,50%

## 2.6. Description du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2020

Le groupe TLF regroupe outre la société mère, 9 autres sociétés exerçant dans le secteur financier (sauf TUNISIE LLD). Le périmètre de consolidation du groupe Tunisie Leasing et Factoring se présente comme suit :

Société	Capital social au 31/12/2020 (en dinars)	Nombre d'actions	Participation directe de Tunisie Leasing et Factoring (en nombre d'actions)	Participation directe de Tunisie Leasing et Factoring en %	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Tunisie Leasing et Factoring	54 000 000	10 800 000	-	-	-	-	Société mère
Tunisie LLD	3 000 000	30 000	29 832	99,44%	99,44%	99,44%	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	6 500 000 000 (en Dinars Algériens)	6 500 000	1 366 444 (en Portage 590 850)	21,02% (9,09%) (*)	21,02%	21,02% 9,09% (*)	Intégration globale
Tuninvest –Sicar	966 000	966 000	352 645	36,51%	36,51%	36,51%	Mise en équivalence
Tunisie Participations	5 000	500	220	44,00%	44,00%	44,00%	Mise en équivalence
Tuninvest International-S.A	5 000	500	125	25,00%	25,00%	25,00%	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations-Sicar (**)	500 000	50 000	13 636	27,27%	27,27%	27,27%	Mise en équivalence
ALIOS Finance SA	12 264 164 (en Euros) (***)	1 114 924	54 245	4,87%	4,87%	26,46%	Intégration globale
TLG Finance	21 877 000 (en Euros)	2 187 700	741 642	33,90%	33,90%	33,90%	Intégration globale
Société Tunisienne d'Ingénierie Financière	40 000	40 000	40 000	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

(\*) A travers des contrats de portage

(\*\*) Société en liquidation

(\*\*\*) Capital social au 31/12/2019

## 2.6.1. Présentation des sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2020

Dénomination sociale	Tunisie Leasing et Factoring
Date de création	Octobre 1984
Siège social	Immeuble Tunisie Leasing - Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.
Capital social au 31/12/2020	54 000 mDT
Capitaux propres au 31/12/2020	176 767 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2020	<i>Actionnaire de référence :</i> <i>Groupe Amen : 57,96%</i>
Chiffre d'affaires au 31/12/2020	Leasing : 94 058 mDT Factoring : 16 622 mDT
Résultat net au 31/12/2020	6 444 mDT
Capitaux propres consolidés au 31/12/2020	403 653 mDT
Revenus consolidés au 31/12/2020	283 391 mDT
Résultat net part du groupe au 31/12/2020	8 980 mDT

Source : Tunisie Leasing et Factoring

Dénomination sociale	Tunisie Location Longue Durée
Date de création	Mai 1999
Siège social	Immeuble Yasmine Tower, Bloc C, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société à responsabilité limitée
Activité	Le transport touristique
Capital social au 31/12/2020	3 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tunisie Leasing et Factoring : 99,44%</li> <li>• Tuninvest Finance Group : 0,40%</li> <li>• Monsieur Ahmed ABDELKEFI : 0,04%</li> <li>• Monsieur Fethi MESTIRI : 0,04%</li> <li>• Monsieur Hichem ZGHAL : 0,04%</li> <li>• Monsieur Moncef LAAROUSSI : 0,04%</li> </ul>
Capitaux propres au 31/12/2020	14 902 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2020	12 816 mDT
Résultat net au 31/12/2020	3 065 mDT

Source : Tunisie LLD

Dénomination sociale	Maghreb Leasing Algérie
Date de création	Janvier 2006
Siège social	31, Avenue Mohamed Belkacimi El Madania - Alger
Forme juridique	Société par actions de droit Algérien
Activité	Le financement des opérations de leasing
Capital social au 31/12/2020*	6 500 000 mDA (131 690 mDT)
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amen Bank : 45,00%</li> <li>• Tunisie Leasing et Factoring : 30,11%**</li> <li>• SFI : 8,67%</li> <li>• PROPARCO : 8,29%</li> <li>• FMO : 6,51%</li> <li>• CFAO : 1,43%</li> <li>• Monsieur Ahmed EL KARM : 0,00%</li> <li>• Monsieur Ahmed ABDELKEFI : 0,00%</li> </ul>
Capitaux propres au 31/12/2020*	167 309 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2020*	83 575 mDT
Résultat net au 31/12/2020*	15 558 mDT

Source : Maghreb Leasing Algérie

\* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 DZD= 0,02026 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 DZD= 0,02217 DT)

\*\* dont 9,09% en portage

Dénomination sociale	Tuninvest Sicar
Date de création	Mars 1994
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activité	La participation pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.
Capital social au 31/12/2020	966 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2020	<i>Actionnaire de référence :</i> <i>Tunisie Leasing et Factoring : 36,51%</i>
Capitaux propres au 31/12/2020	7 305 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2020	5 922 mDT
Résultat net au 31/12/2020	2 790 mDT

Source : Tuninvest Sicar

Dénomination sociale	Tunisie Participations (ex Tunisie Sicar)
Date de création	Février 1997
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activité	La participation pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers au renforcement des fonds propres des entreprises
Capital social au 31/12/2020	5 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tunisie Leasing et Factoring : 44,00%</li> <li>• Proparco : 20,00%</li> <li>• Magbrebia : 20,00%</li> <li>• GAT : 10%</li> <li>• Netherlands Development Finance : 5,6%</li> <li>• Autres : 0,40%</li> </ul>
Capitaux propres au 31/12/2020	521 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2020	21 mDT
Résultat net au 31/12/2020	3 mDT

Source : Tunisie Participations

Dénomination sociale	Tuninvest International S.A
Date de création	Mai 1998
Siège social	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
Forme juridique	Société anonyme
Activités	La société investit exclusivement au moyen de son capital dans des sociétés tunisiennes non cotées en bourse en fonds propres ou quasi-fonds propres par l'acquisition d'actions, titres participatifs, obligations convertibles en actions. Tuninvest International S.A ne peut investir plus de 20% de son capital dans une seule entreprise.
Capital social au 31/12/2020	5 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amen Bank : 29,80%</li> <li>• Tunisie Leasing et Factoring : 25,00%</li> <li>• IFC : 20,00%</li> <li>• Proparco : 15,00%</li> <li>• GAT : 5%</li> <li>• Tunisie Valeurs : 2,4%</li> <li>• Tuninvest Finance Group : 2,4%</li> <li>• Autres : 0,4%</li> </ul>
Capitaux propres au 31/12/2020	38 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2020	7 mDT
Résultat net au 31/12/2020	2 mDT

Source : Tuninvest International S.A

<b>Dénomination sociale</b>	<b>Tuninvest Innovations Sicar (*)</b>
<b>Date de création</b>	Janvier 2002
<b>Siège social</b>	Immeuble Integra – Centre Urbain Nord – 1082 – Tunis Mahrajène
<b>Forme juridique</b>	Société anonyme
<b>Activités</b>	Tuninvest Innovation Sicar investit en fonds propres dans la souscription d'actions ou l'acquisition d'obligations convertibles dans des entreprises tunisiennes opérant dans les secteurs innovant liés à la technologie de l'information et des communications à savoir l'infrastructure télécoms, équipements hardware, développement et distribution de software, intégration et conseil en systèmes d'information ainsi que le domaine des sciences de vie.
<b>Capital social au 31/12/2020</b>	500 mDT
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BEI : 30,00%</li> <li>• Tunisie Leasing et Factoring : 27,27%</li> <li>• Amen Bank : 27,27%</li> <li>• Fonds Averroes Finance : 15%</li> <li>• Tuninvest Finance Group : 0,45%</li> </ul>
<b>Capitaux propres au 31/12/2020</b>	664 mDT
<b>Chiffre d'affaires au 31/12/2020</b>	5 mDT
<b>Résultat net au 31/12/2020</b>	50 mDT

**Source :** Tuninvest Innovations Sicar

(\*) Société en liquidation

<b>Dénomination sociale</b>	<b>TLG Finance</b>
<b>Date de création</b>	Octobre 2014
<b>Siège social</b>	20 Rue des petits hôtels. 75010. Paris. France
<b>Forme juridique</b>	Société par action simplifiée
<b>Activités</b>	L'acquisition, la détention, la cession et gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de financements spécialisés ou de location opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.
<b>Capital social au 31/12/2020</b>	21 877 000 Euros
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tunisie Leasing et Factoring : 33,90%</li> <li>• Amen Bank : 23,63%</li> <li>• Proparco : 22,84%</li> <li>• Global Microfinance Fund : 12,76%</li> <li>• Microfinance Leaders Fund : 6,87%</li> </ul>
<b>Capitaux propres au 31/12/2020</b>	6 733 872 Euros
<b>Chiffre d'affaires au 31/12/2020</b>	0 Euros
<b>Résultat net au 31/12/2020</b>	-3 968 147 Euros

**Source :** TLG Finance

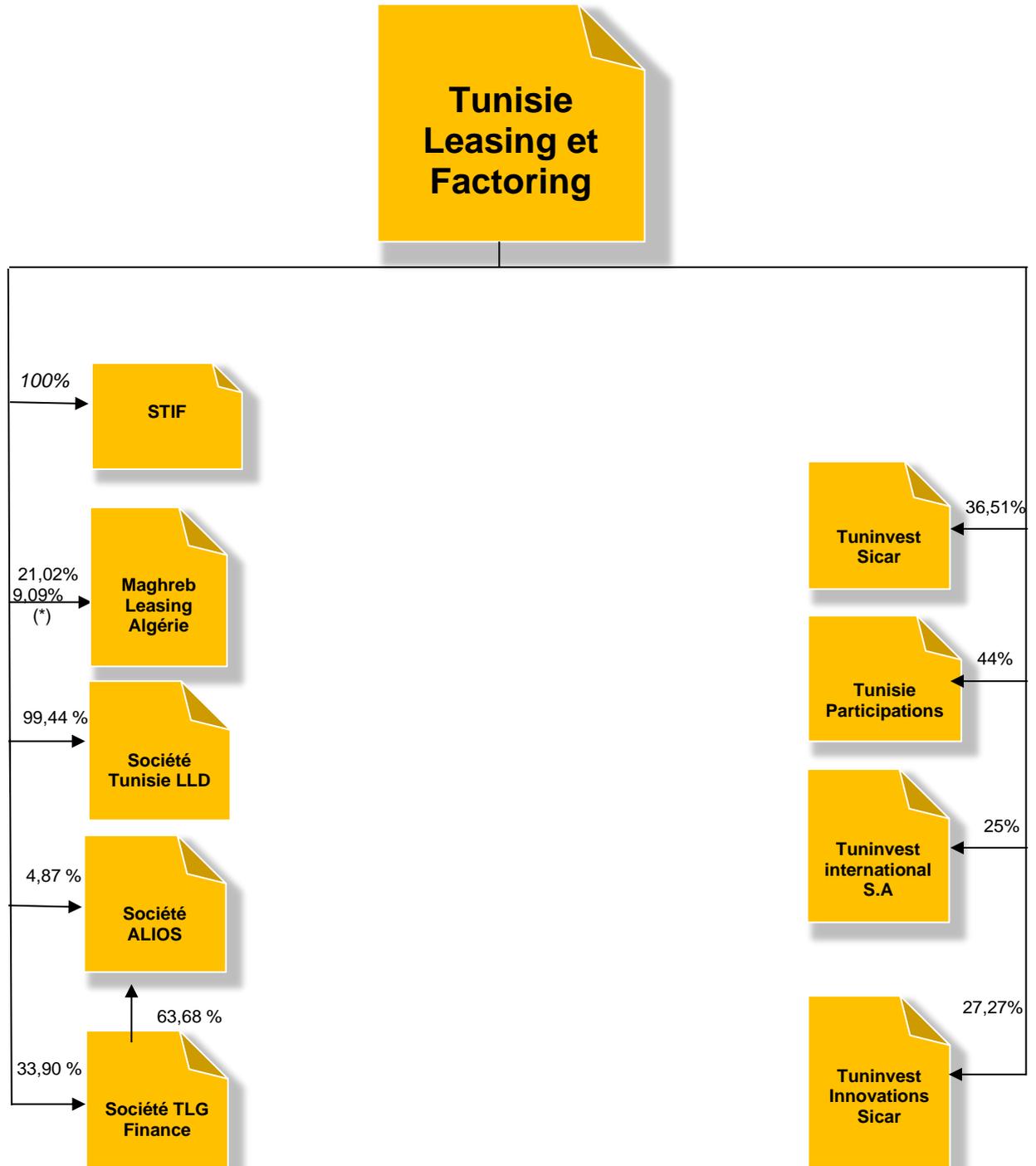
<b>Dénomination sociale</b>	<b>ALIOS Finance</b>
<b>Date de création</b>	1998
<b>Siège social</b>	15, Rue Beaujon. 75008. Paris. France
<b>Forme juridique</b>	Société anonyme
<b>Activités</b>	Le financement d'investissements d'entreprises privées et de crédits à la consommation aux particuliers.
<b>Capital social au 31/12/2020</b>	12 264 164 Euros
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2020</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TLG Finance : 63,7%</li> <li>• CFAO : 21,2%</li> <li>• OPTORG : 10,3%</li> <li>• Tunisie Leasing et Factoring : 4,9%</li> </ul>
<b>Capitaux propres consolidés au 31/12/2020</b>	24 238 867 Euros
<b>Chiffre d'affaires consolidé au 31/12/2020</b>	17 764 365 Euros
<b>Résultat net consolidé au 31/12/2020</b>	-925 353 Euros

**Source :** ALIOS Finance

<b>Dénomination sociale</b>	<b>S.T.I.F.</b>
<b>Date de création</b>	2001
<b>Siège social</b>	17, Rue de Jérusalem. 1002. Tunis
<b>Forme juridique</b>	S.A.R.L.
<b>Activités</b>	Effectuer en Tunisie et à l'étranger des missions d'audit économique, juridique et financier et plus généralement toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet social.
<b>Capital social au 31/12/2020</b>	40 000 DT
<b>Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2020</b>	Tunisie Leasing et Factoring : 100,00%
<b>Capitaux propres au 31/12/2020</b>	45 mDT
<b>Chiffre d'affaires au 31/12/2020</b>	0 mDT
<b>Résultat net au 31/12/2020</b>	0,2 mDT

**Source** : S.T.I.F.

2.6.2. Schéma financier du Groupe Tunisie leasing et Factoring en date du 31/12/2020



(\*) A travers des contrats de portage

### 2.6.3. Tableau des participations entre les sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring arrêté au 31/12/2020

	Tunisie Participations		Tuninvest Sicar		Tuninvest Inter. S.A		Tuninvest Innov. Sicar		STIF		Tunisie LLD (*)		MLA (**)		TLG Finance		ALIOS Finance	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing et Factoring	220	44,00	352 645	36,51	125	25	13 636	27,27	40 000	100	29 832	99,44	1 957 294	30,11	741 642	33,9	54 245	4,87
Tunisie Participations																		
Tuninvest Sicar																		
Tuninvest Inter. S.A																		
Tuninvest Inno. Sicar																		
Tunisie LLD																		
MLA																		
TLG Finance																	709 931	63,68
ALIOS Finance																		
Société d'Ingénierie Financière																		
Autres	280	56	613 355	63,49	375	75	36 364	72,73			168	0,56	4 542 706	69,89	1 446 058	66,1	350 748	31,46
<b>TOTAL</b>	<b>500</b>	<b>100</b>	<b>966 000</b>	<b>100</b>	<b>500</b>	<b>100</b>	<b>50 000</b>	<b>100</b>	<b>40 000</b>	<b>100</b>	<b>30 000</b>	<b>100</b>	<b>6 500 000</b>	<b>100</b>	<b>2 187 700</b>	<b>100</b>	<b>1 114 924</b>	<b>100</b>

(\*) Le CAC a signalé dans son rapport du contrôle interne que TLF détient plus de 20% dans le capital de Tunisie LLD. La société s'engage à se conformer aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48.

(\*\*) Dont 9,09% à travers des contrats de portage

## 2.6.4. Évènements récents modifiant le schéma financier du groupe Tunisie Leasing et Factoring entre le 31/12/2020 et la date d'élaboration du document de référence :

Néant.

## 2.6.5. Chiffres clés des sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2020

En dinars

En dinars	Tunisie Leasing et Factoring	Tuninvest Sicar	Tunisie Participations	Tuninvest Innovations Sicar	Tuninvest Int-S.A	STIF	TLLD	MLA (*)	TLG Finance ALIOS (***)	Finance (***)
Capitaux Propres	176 767 363	7 305 283	521 314	663 755	38 108	45 136	14 902 050	167 309 288	22 394 164	49 572 355
Total bilan	1 074 425 831	11 810 500	1 494 652	1 172 594	867 430	48 750	35 646 829	484 145 055	22 410	644 862 327
Total Produits d'exploitation	113 101 278	5 921 854	21 321	64 998	7 338	0	15 207 149	83 575 158	0	61 072 094
Résultat d'Exploitation	11 962	2 803	4900	50 392	2 707	-1 622	5 935 881	18 470 581	-12 727	-4 625 449
Charges financières nettes	66 964 504	0	0	0	0	0	2 032 610	21 507 139	0	27 621 798
Résultat net	6 443 537	2 790 467	2793	49 592	2 007	151	3 064 907	15 557 709	-12 727	663 043
Dividendes distribués au titre de 2019	0	483 000	0	0	0	0	1 300 000	18 598 235	0	0

(\*\*)

(\*) La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 DZD= 0,02026 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 DZD=0,02217 DT).

(\*\*) La base de conversion pour les dividendes distribués par MLA (1 DZD= 0, 02297 DT), soit à la date de l'AGO de MLA le 07/04/2020.

(\*\*\*) La base de conversion pour les comptes de bilan est (1 Euro= 3,3256 DT) et pour les comptes de l'état de résultat est de (1 Euro= 3,2074 DT).

## 2.6.6. Les engagements financiers du groupe Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2020

En dinars

	Tunisie Leasing et Factoring	Tunisie LLD	Maghreb Leasing Algérie (*)	ALIOS (**)	TLG (**)	TOTAL
Billets de trésorerie	0	0	0	0	0	0
Certificats de dépôt	0	0	0	0	0	0
Découverts	1 954 824	0	0	82 311 799	0	84 266 623
Emprunts obligataires	227 047 780	0	14 182 000	58 965 003	0	300 194 783
Crédits bancaires extérieurs	267 240 000	0	0	0	0	267 240 000
Crédits bancaires locaux	211 751 948	3 338 705	230 102 608	287 218 121	0	732 411 382
Crédits leasing	0	14 354 072	0	0	0	14 354 072
<b>TOTAL</b>	<b>707 994 552</b>	<b>17 692 777</b>	<b>244 284 608</b>	<b>428 494 923</b>	<b>0</b>	<b>1 398 466 860</b>

\* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1DZD = 0,02026 DT)

\*\* La base de conversion pour les comptes de bilan est (1Euro = 3,3256 DT)

## 2.6.7. Politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe

Afin de répondre à leurs besoins de financement, les sociétés du groupe recourent au marché financier. Cependant, un financement inter sociétés a lieu dans certaines situations à travers l'émission et la souscription de certificats de dépôt dont les taux et conditions sont généralement en ligne avec le marché.

## 2.7. Relations de Tunisie Leasing et Factoring avec les sociétés du groupe au 31/12/2020

### 2.7.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring

#### Prêts octroyés :

- Le compte courant de **MLA**, dans laquelle **Tunisie Leasing et Factoring** détient 30,11% (dont 9,09% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 328 038 DT et qui a été provisionné à raison de 325 958 DT.

#### Crédits reçus :

- **Tunisie Leasing et Factoring** n'a pas émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par **Tunisie Location Longue Durée** durant 2020.

- **La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)** a accordé à **Tunisie Leasing et Factoring** en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créateur de 39 066 DT à la fin de l'exercice 2020. La charge supportée par Tunisie Leasing et Factoring au titre de ce compte courant en 2020 s'élève à 2 413 DT.

### 2.7.2. Les créances et dettes commerciales envers les sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring

#### Les créances commerciales envers les sociétés du groupe :

- Au cours de l'exercice 2020, **Tunisie Leasing et Factoring** a mis en force 15 contrats au profit de **Tunisie Location Longue Durée**, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 2 623 KDT.

La marge brute réalisée en 2020 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 605 KDT.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier s'élève à 5 747 KDT.

### 2.7.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe

**Donnés :** Le conseil d'administration réuni le 31 janvier 2020 a autorisé **Tunisie Leasing et Factoring** à céder 600 000 actions représentant 15 % du capital de **Tunisie Valeurs** pour une valeur totale de 10 890 KDT.

**Reçus :** Néant

### 2.7.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par Tunisie Leasing et Factoring et distribués par les sociétés du groupe en 2020 au titre de l'exercice 2019

#### Dividendes :

SOCIETES	MONTANT en Dinars
TUNINVEST SICAR	176 343
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	
MAGHREB LEASING ALGERIE (*)	14 819 050
TUNINVEST INTERNATIONAL S.A	
TUNISIE PARTICIPATIONS	
TUNISIE LOCATION LONGUE DUREE	1 292 720
STIF	
TLG FINANCE	
ALIOS	
<b>TOTAL</b>	<b>16 288 113</b>

(\*) Dividendes au titre des exercices 2018 et 2019. Pour 2018, le montant des dividendes s'élève à 9 278 056 DT. La base de conversion est 1DZD = 0,02379 DT ; date d'AGO : 16-12-2019. . Pour 2019, le montant des dividendes s'élève à 5 540 994 DT. La base de conversion est 1DZD = 0,02297 DT ; date d'AGO : 07-04-2020.

**Jetons de présence :**

SOCIETES	MONTANT en dinars
TUNISIE VALEURS	5 000
TUNINVEST INNOVATIONS SICAR	-
TUNINVEST INTERNATIONAL S.A	-
TUNINVEST SICAR	-
TUNISIE PARTICIPATIONS	-
STIF	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 000</b>

**2.7.5. Les dividendes distribués par Tunisie Leasing et Factoring aux sociétés du groupe en 2020 au titre de l'exercice 2019 : Néant**

**2.7.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe**

**A) Les garanties et sûretés réelles : Néant**

**B) Les cautions**

**Reçues : Néant**

**Données : Néant**

**2.7.7. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe**

**Encaissés :**

- Au cours de l'exercice 2020, **Tunisie Leasing et Factoring** a mis en force 15 contrats au profit de **Tunisie Location Longue Durée**, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 2 623 KDT.

La marge brute réalisée en 2020 sur les contrats Tunisie Location Longue Durée s'élève à 605 KDT.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier s'élève à 5 747 KDT.

**Décaissés : Néant**

**2.7.8. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe**

**Achats : Néant**

**Ventes : Néant**

**2.7.9. Les prestations de services reçues et données**

**Reçues :**

- **Tunisie Valeurs** assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la Tunisie Leasing et Factoring ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2020 s'élèvent à 501 827 DT en HT.

**Données :**

- **Tunisie Leasing et Factoring** a conclu, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 avec **Maghreb Leasing Algérie** et autorisé par le Conseil d'administration du 04 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TLF ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an, et ce à partir du 1<sup>er</sup> avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TLF sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Un sixième avenant a été signé le 22 Mars 2016 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice

2016 sont arrêtés à un montant de 176 400 € en hors taxes et impôts.

Un septième avenant a été signé le 29 Aout 2017 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2017 sont arrêtés à un montant de 199 200 €. Les prestations facturées en 2017 dans ce cadre, s'élèvent à 363 mDT.

Un huitième avenant a été signé le 03 avril 2018 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2018 sont arrêtés à un montant de 168 000 €. Les prestations facturées en 2018 dans ce cadre s'élèvent à 370 KDT.

Une nouvelle convention a été signée le 27 août 2019 et autorisée par le Conseil d'Administration du 29 août 2019 en vertu de laquelle les honoraires annuels pour l'exercice 2019 sont arrêtés à un montant de 151 360 €. Les prestations facturées en 2019 dans ce cadre, s'élèvent à 320 mDT.

Le montant des produits à recevoir par TLF au titre de l'exercice 2020 s'élève à 354 mDT (HT), ainsi le solde des produits à recevoir auprès MLA fin 2020 au titre de l'assistance technique s'élève à 674 mDT.

**Tunisie Leasing et Factoring s'engage à soumettre toutes ses conventions conclues avec les parties liées à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et ce, conformément aux dispositions des articles 43 et 62 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.**

#### 2.7.10. Les contrats de location :

- **Tunisie Location Longue Durée** a conclu avec **Tunisie Leasing et Factoring** un contrat de location de voitures. Les charges supportées au titre de l'année 2020 s'élèvent à 189 763 DT.

#### 2.7.11. Les fonds gérés : Néant

### 2.8. Relations avec les autres parties liées au 31/12/2020

#### 2.8.1. Informations sur les engagements :

Administrateur	Encours des crédits accordés en dinars	Conditions
M. Ahmed ABDELKEFI		
1. Dar El Jeld	1 111 919	De 8,75% à 13,2%

Telles que définies par l'article 43 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

#### 2.8.2. Transferts de ressources :

Néant

#### Dividendes décaissés par Tunisie Leasing et Factoring en 2020 au titre de l'exercice 2019 pour les parties liées autres que les sociétés du groupe

Nom ou Raison sociale	Nombre d'actions et de droit de vote *	Dividendes (En Dinars)
AMEN BANK	3 886 817	0
COMAR	2 153 652	0
PARTNER INVESTMENT	725 160	0
PGI HOLDING	112 215	0
M. Ahmed ABDELKEFI	10 935	0
M. Rached HORCHANI	1 454	0
Mme Emna ALLANI	0	-
M. Hichem ZGHAL	0	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 593 608</b>	<b>0</b>

\*Nombre d'actions déterminé suivant la liste d'actionnaires arrêtée par TUNISIE CLEARING à la date du 17/06/2020.

### 2.8.3. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

#### Prêts octroyés :

- Le solde du compte bancaire de **Tunisie Leasing et Factoring** ouvert auprès d'**Amen Bank** est créancier de 5 624 mDT.

#### Crédits reçus :

- **Tunisie Leasing et Factoring** et **Amen Bank** ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing et Factoring, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing et Factoring de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenu que les produits revenant à Amen Bank au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing et Factoring viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing et Factoring a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

- Remboursement d'un montant global de 4 547 mDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 mDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015 se sont élevés à 5 904 mDT et imputés en totalité sur l'encours du portage.
- Les dividendes encaissés par TLF au cours 2019 en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 1 478 mDT.
- Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2017 se sont élevés à 1 566 mDT.
- Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2018 se sont élevés à 3 489 KDT.
- Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2019 se sont élevés à 1 932 KDT.

Tunisie Leasing & Factoring a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage. Néanmoins, le transfert juridique des titres MLA objet de la convention de portage n'est pas encore effectué.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'**Amen Bank** au profit de **Tunisie Leasing et Factoring** totalise un montant de 34 795 KDT. Les charges financières supportées au titre des emprunts contractés auprès de l'Amen Bank s'élèvent à 1 952 KDT.
- **Tunisie Leasing et Factoring** a réalisé, en 2019, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de **Tunisie Sicav** d'un montant de 1 500 mDT, le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 11 KDT.

Tunisie Leasing et Factoring n'a pas émis des certificats de dépôt souscrits par Tunisie Sicav durant l'exercice 2020.

#### **2.8.4. Les créances et dettes commerciales envers les autres parties liées autres que les sociétés du groupe Tunisie Leasing et Factoring**

- La marge brute réalisée en 2020 sur le contrat de **Tuninvest Finance Group** s'élève à 4 635 DT.
  - La marge brute réalisée en 2020 sur les contrats de la société **Dar El Jeld** s'élève à 91 KDT.
- Au 31 décembre 2020, l'encours financier s'élève 1 112 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 269 KDT.

#### **2.8.5. Les prestations de services reçues et données**

##### **Données :**

- **Tunisie Leasing et Factoring** a conclu une convention de participation aux frais du siège en août 2011 avec la société **PGI Holding**.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister Tunisie Leasing et Factoring dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 mDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 mDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2020 s'élève à 160 mDT (HT).

##### **Reçus :**

- Au cours de l'exercice 2015, la société **Tunisie Leasing et Factoring** a acquis trois places de parking auprès de la société **MAKETEB HORCHANI** pour un montant total de 45 mDT HT.

#### **2.8.6. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe**

##### **Donnés :**

- Le Conseil d'Administration de **Tunisie Leasing et Factoring** tenu le 25 août 2020 a autorisé la société à céder sa participation dans les sociétés du **Groupe Poulina** pour un montant global de 8 381 KDT. Au 31 décembre 2020, la créance totale s'élève à 10 165 mDT compte tenu d'un solde de 1 784 mDT au 31 décembre 2019.

**Reçus :** Néant

#### **2.8.7. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :**

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunération réuni en avril 2014 et en avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.

- Les rémunérations du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Adjoints ont été arrêtées par le comité de rémunération réuni en juin et novembre 2017 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction.

- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de Tunisie Leasing et Factoring envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit (en DT):

	<u>P.C.A</u>		<u>D.G</u>		<u>D.G.A</u> (Pôle Leasing)		<u>D.G.A</u> (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020
<i>Avantages à court terme</i>	296 925	-	605 925	75 292	307 245	27 012	325 473	30 254	131 760	131 760
<i>Avantages postérieurs à l'emploi (*)</i>			3 948		1 202		1 626			
<b>Total</b>	<b>296 925</b>	<b>-</b>	<b>609 873</b>	<b>75 292</b>	<b>308 447</b>	<b>27 012</b>	<b>327 099</b>	<b>30 254</b>	<b>131 760</b>	<b>131 760</b>

(\*) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

## 2.9. Dividendes

	(En dinars)		
	2020	2019	2018
Capital	54 000 000	54 000 000	45 000 000
Nombre d'actions	10 800 000	10 800 000	9 000 000
Nominal	5	5	5
Montant global des dividendes	3 888 000	0	6 288 750
Dividende par action	0,360	0	0,699
Dividende en % du nominal	7,20%	0,00%	13,98%
Date de mise en paiement	18/05/2021	-	17/05/2019

## 2.10. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de TUNISIE LEASING ET FACTORING sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 30 juin 2021, il existe 14 emprunts obligataires (y compris subordonnés) en cours émis par TUNISIE LEASING ET FACTORING sont cotés sur le marché obligataire. Il s'agit de :

- TL 2014/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,55% et/ou TMM+2,25% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,80%.
- TL 2015/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- TL subordonné 2015/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,70% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,90%.
- TL 2015/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,50% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,75%.
- TL 2016/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,50% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,75%.
- TL subordonné 2016/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,60% et/ou TMM+2,40% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- TL 2017/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,55% et/ou TMM+2,35% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,80%.
- TL 2017/2 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,95% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL 2018/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,95% et/ou TMM+2,30% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,20%.
- TL subordonné 2018 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,60% et/ou TMM+2,70% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,00% et/ou TMM+3,00%.
- TLF 2019/1 selon 2 catégories : catégorie A avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,40% et/ou TMM+2,70% et catégorie B pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,00% et/ou TMM+3,00%.
- TLF 2020/1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,60% et/ou TMM+2,75%.
- TLF 2020-Subordonné selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,25%.
- TLF 2021-1 selon 1 catégorie avec une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 9,70%.

## 2.11. Notation de la société

Dans un communiqué de presse en date du **4 juillet 2011**, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

En date du **12 décembre 2018**, Fitch Ratings a rétrogradé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

En date du **20 juillet 2021**, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à BBB (tun) avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

La note nationale F3 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois, cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.



## LETTRE DE NOTATION

Paris, le 20 juillet 2021

Fitch ("**Fitch**") (voir définition ci-dessous) vérifie les notes suivantes :

Société :	Tunisie Leasing et Factoring
Note Nationale à Long-Terme :	BBB(tun)
Perspective :	Stable
Note Nationale Court-Terme :	F3(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

---

Fitch Ratings Ireland Limited, private company limited by shares  
38 Upper Mount Street Dublin 2 - Ireland Companies Registrations Office of Ireland number: 637934  
 Succursale française  
60, rue de Monceau, 75008 Paris, France – 881 638 092 RCS Paris  
T + 33 (0)1 44 29 91 29 | F + 33 (0)1 44 29 91 49  
[www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com) [www.fitchratings.fr](http://www.fitchratings.fr)

## FitchRatings

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

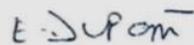
L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,



Eric Dupont - Senior Director

## DEFINITION DES NOTES NATIONALES

<b>NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)</b>	
<b>F1+(xxx)</b> <b>F1(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
<b>F2(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
<b>F3(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
<b>B(xxx)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
<b>C(xxx)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
<b>D(xxx)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
<b>NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)</b>	
<b>AAA(xxx)</b>	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
<b>AA+(xxx)</b> <b>AA(xxx)</b> <b>AA-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>A+(xxx)</b> <b>A(xxx)</b> <b>A-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BBB+(xxx)</b> <b>BBB(xxx)</b> <b>BBB-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>BB+(xxx)</b> <b>BB(xxx)</b> <b>BB-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
<b>B+(xxx)</b> <b>B(xxx)</b> <b>B-(xxx)</b>	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
<b>CCC+(xxx)</b> <b>CCC(xxx)</b> <b>CCC-(xxx)</b> <b>CC(xxx)</b> <b>C(xxx)</b>	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
<b>DDD(xxx)</b> <b>DD(xxx)</b> <b>D(xxx)</b>	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

## Chapitre 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE TUNISIE LEASING ET FACTORING

### 3.1 Présentation sommaire de Tunisie Leasing et Factoring

La société « Tunisie Leasing » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage. À compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

La dénomination de la société est passée de « Tunisie Leasing » à « Tunisie Leasing et Factoring » à la suite de l'opération de fusion absorption réalisée en 2017 de Tunisie Leasing de sa filiale, Tunisie Factoring.

Le capital social de Tunisie Leasing et Factoring s'élève actuellement à 54.000.000 DT divisé en 10.800.000 actions de 5 DT chacune. Les titres de la société sont admis à la cote de la Bourse depuis l'année 1992.

### 3.2 Description de l'activité Leasing au 31/12/2020

#### 3.2.1. Situation de Tunisie Leasing et Factoring par rapport au secteur du leasing au 31/12/2020

La part de marché de Tunisie Leasing et Factoring en termes d'approbations et de mises en forces se sont dépréciées passant respectivement de 22,7% et 23,0% au 31 décembre 2019 à 21,9% et 22,4% au 31 décembre 2020.

La part de marché des encours s'est également dépréciée passant de 22,6% au 31 décembre 2019 à 22,3% au 31 décembre 2020.

	En Millions de Dinars								
	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing et Factoring			Part de marché de TL		
	31/12/18	31/12/19	31/12/20	31/12/18	31/12/19	31/12/20	31/12/18	31/12/19	31/12/20
<b>Approbations</b>	2 294	1 925	1 705	473	438	374	20,6%	22,7%	21,9%
<b>Mises en force</b>	1 994	1 567	1 381	432	361	309	21,7%	23,0%	22,4%
<b>Encours</b>	4 170	3 794	3 649	914	858	815	21,9%	22,6%	22,3%

(\*) Source : CIL

### 3.2.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 31/12/2020 s'est élevé à 374 142 milliers de dinars contre 437 882 milliers de dinars au 31/12/2019, soit une régression de 14,56%. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

	En milliers de Dinars						
	31/12/2018 (*)		31/12/2019 (*)		31/12/2020 (**)		Variation 2019-2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
<b>MOBILIERS</b>							
Matériel de transport lourd	69 723	14,75%	40 850	9,33%	44 579	11,92%	9,13%
Matériel de transport léger	248 751	52,63%	284 199	64,90%	241 483	64,54%	-15,03%
Matériel de BTP	52 599	11,13%	40 710	9,30%	38 647	10,33%	-5,07%
Équipement informatique	2 414	0,51%	1 980	0,45%	1 529	0,41%	-22,80%
Équipement industriel	34 594	7,32%	26 130	5,97%	17 972	4,80%	-31,22%
Autres	35 594	7,53%	39 413	9,00%	23 324	6,23%	-40,82%
<b>S/TOTAL</b>	<b>443 675</b>	<b>93,86%</b>	<b>433 282</b>	<b>98,95%</b>	<b>367 534</b>	<b>98,23%</b>	<b>-15,17%</b>
<b>IMMOBILIERS</b>							
Immeubles industriels ou commerciaux	13 451	2,85%	2 108	0,48%	2 562	0,68%	21,53%
Immeubles de bureaux	15 558	3,29%	2 491	0,57%	4 046	1,08%	62,43%
<b>S/TOTAL</b>	<b>29 009</b>	<b>6,14%</b>	<b>4 599</b>	<b>1,05%</b>	<b>6 608</b>	<b>1,77%</b>	<b>43,68%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>472 684</b>	<b>100%</b>	<b>437 882</b>	<b>100%</b>	<b>374 142</b>	<b>100%</b>	<b>-14,56%</b>

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

	En milliers de Dinars						
	31/12/2018 (*)		31/12/2019 (*)		31/12/2020 (**)		Variation 2019-2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	40 084	8,48%	32 778	7,49%	26 862	7,18%	-18,05%
Industrie	97 084	20,54%	80 943	18,49%	69 590	18,60%	-14,03%
Tourisme	49 153	10,40%	68 732	15,70%	40 357	10,79%	-41,28%
Commerce et Services	223 609	47,31%	210 137	47,99%	202 698	54,18%	-3,54%
Bâtiments et Travaux Publics	62 754	13,28%	45 291	10,34%	34 635	9,26%	-23,53%
<b>TOTAL</b>	<b>472 684</b>	<b>100%</b>	<b>437 882</b>	<b>100%</b>	<b>374 142</b>	<b>100%</b>	<b>-14,56%</b>

(\*) Chiffres définitifs et audités

(\*\*) Chiffres non audités

### 3.2.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une baisse des mises en force qui se sont élevées à 308 672 milliers de dinars au 31/12/2020 contre 360 503 milliers de dinars au 31/12/2019, soit une régression de 14,38% sur la période. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

	En milliers de Dinars						
	31/12/2018 (*)		31/12/2019 (*)		31/12/2020 (**)		Variation 2019-2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
<b>MOBILIERS</b>							
Matériel de transport lourd	54 303	12,58%	33 834	9,39%	33 651	10,90%	-0,54%
Matériel de transport léger	236 391	54,76%	238 203	66,08%	203 881	66,07%	-14,41%
Matériel de BTP	45 630	10,57%	31 923	8,86%	30 888	10,01%	-3,24%
Équipement informatique	2 728	0,63%	1 941	0,54%	0,00%	0,00%	-100,00%
Équipement industriel	37 755	8,75%	16 202	4,49%	13 605	4,41%	-16,03%
Autres	34 286	7,94%	27 837	7,72%	21 015	6,81%	-24,51%
<b>S/TOTAL</b>	<b>411 093</b>	<b>95,23%</b>	<b>349 940</b>	<b>97,07%</b>	<b>303 040</b>	<b>98,20%</b>	<b>-13,40%</b>
<b>IMMOBILIERS</b>							
Immeubles industriels ou commerciaux	8 674	2,01%	6 710	1,86%	1 761	0,57%	-73,75%
Immeubles de bureaux	11 902	2,76%	3 853	1,07%	3 784	1,23%	-1,80%
<b>S/TOTAL</b>	<b>20 576</b>	<b>4,77%</b>	<b>10 563</b>	<b>2,93%</b>	<b>5 545</b>	<b>1,80%</b>	<b>-47,51%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>431 669</b>	<b>100%</b>	<b>360 503</b>	<b>100%</b>	<b>308 585</b>	<b>100%</b>	<b>-14,40%</b>

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

	En milliers de Dinars						
	31/12/2018		31/12/2019		31/12/2020 (**)		Variation 2019-2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	37 401	8,66%	25 807	7,16%	23 249	7,53%	-9,91%
Industrie	92 790	21,50%	67 601	18,75%	54 292	17,59%	-19,69%
Tourisme	48 607	11,26%	59 271	16,44%	34 852	11,29%	-41,20%
Commerce et Services	196 113	45,43%	176 334	48,91%	163 961	53,12%	-7,02%
Bâtiments et Travaux Publics	56 757	13,15%	31 490	8,74%	32 318	10,47%	2,63%
<b>Total</b>	<b>431 669</b>	<b>100%</b>	<b>360 503</b>	<b>100%</b>	<b>308 672</b>	<b>100%</b>	<b>-14,38%</b>

(\*\*) Chiffres non audités

### 3.2.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une baisse annuelle de 4,96% de ses encours financiers, passant de 857 843 milliers de dinars au 31/12/2019 à 815 254 milliers de dinars au 31/12/2020.

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

	En milliers de Dinars						
	31/12/2018		31/12/2019		31/12/2020		Variation 2019-2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
<b>MOBILIERS</b>							
Matériel de transport lourd	109 738	12,01%	94 703	11,04%	92 525	11,35%	-2,30%
Matériel de transport léger	441 296	48,29%	445 675	51,95%	437 775	53,70%	-1,77%
Matériel de BTP	112 832	12,35%	90 477	10,55%	83 957	10,30%	-7,21%
Équipement informatique	5 237	0,57%	4 990	0,58%	3 785	0,46%	-24,15%
Équipement industriel	91 322	9,99%	75 983	8,86%	66 353	8,14%	-12,67%
Autres	73 343	8,03%	73 452	8,56%	68 909	8,45%	-6,19%
<b>S/TOTAL</b>	<b>833 768</b>	<b>91,25%</b>	<b>785 279</b>	<b>91,54%</b>	<b>753 304</b>	<b>92,40%</b>	<b>-4,07%</b>
<b>IMMOBILIERS</b>							
Immeubles industriels ou commerciaux	33 910	3,71%	43 439	5,06%	37 031	4,54%	-14,75%
Immeubles de bureaux	46 083	5,04%	29 125	3,40%	24 919	3,06%	-14,44%
<b>S/TOTAL</b>	<b>79 993</b>	<b>8,75%</b>	<b>72 564</b>	<b>8,46%</b>	<b>61 950</b>	<b>7,60%</b>	<b>-14,63%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>913 762</b>	<b>100%</b>	<b>857 843</b>	<b>100%</b>	<b>815 254</b>	<b>100%</b>	<b>-4,96%</b>

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

	En milliers de Dinars						
	31/12/2018		31/12/2019		31/12/2020		Variation 2019-2020
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	60 265	6,60%	59 440	6,93%	54 987	6,74%	-7,49%
Industrie	217 469	23,80%	199 996	23,31%	186 393	22,86%	-6,80%
Tourisme	79 680	8,72%	86 447	10,08%	77 501	9,51%	-10,35%
Commerce et Services	419 138	45,87%	405 181	47,23%	403 423	49,48%	-0,43%
Bâtiments et Travaux Publics	137 210	15,02%	106 779	12,45%	92 951	11,40%	-12,95%
<b>TOTAL</b>	<b>913 762</b>	<b>100%</b>	<b>857 843</b>	<b>100%</b>	<b>815 254</b>	<b>100%</b>	<b>-4,96%</b>

### 3.2.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

Les engagements nets ont régressé de 5,53% passant de 873 658 milliers de dinars au 31/12/2019 à 825 327 milliers de dinars au 31/12/2020.

	2020	2019	En Dinars 2018
<b>Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>798 936 537</b>	<b>850 589 183</b>	<b>916 342 838</b>
<b>Créances classées (1)</b>	<b>103 780 563</b>	<b>81 773 432</b>	<b>51 203 825</b>
Classe 2	20 774 148	19 386 284	10 065 538
Classe 3	8 434 475	10 118 479	3 892 031
Classe 4	74 571 940	52 268 669	37 246 256
<b>Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)</b>	<b>902 717 100</b>	<b>932 362 615</b>	<b>967 546 663</b>
<b>Total brut des créances (Bilan) (3)</b>	<b>878 328 179</b>	<b>908 737 943</b>	<b>951 373 143</b>
<b>Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)</b>	<b>66 633 694</b>	<b>48 776 066</b>	<b>37 014 821</b>
- Provisions affectées	56 024 034	42 014 430	32 976 259
- Produits réservés	10 609 660	6 761 636	4 038 562
<b>Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Avances et acomptes reçus (6)</b>	<b>10 756 134</b>	<b>9 928 549</b>	<b>9 767 650</b>
<b>Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)</b>	<b>825 327 272</b>	<b>873 658 000</b>	<b>920 764 192</b>
<b>Ratio des créances classées (1) / (2)</b>	<b>11,50%</b>	<b>8,77%</b>	<b>5,38%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4)/(1)</b>	<b>64,21%</b>	<b>59,65%</b>	<b>72,29%</b>

### 3.3 Description de l'activité leasing au 30/06/2021

#### 3.3.1. Situation de Tunisie Leasing et Factoring par rapport au secteur du leasing au 30/06/2021

La part de marché de Tunisie Leasing et Factoring en termes d'approbations est restée stable au 30 juin 2021 par rapport au 30 juin 2020, soit au niveau de 20,20%. En termes de mises en force, la part de marché est passée de 20,4% au 30 juin 2020 à 20,21% au 30 juin 2021. La part de marché en termes d'encours s'est dépréciée, passant de 22,7% au 30 juin 2020 à 22,26% au 30 juin 2021.

	En Millions de Dinars								
	Ensemble du secteur*			Tunisie Leasing et Factoring			Part de marché de TLF		
	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020	30/06/2021**	30/06/2020	31/12/2020	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>Approbations</b>	1 104	640	1 705	223	129	374	20,20%	20,20%	21,93%
<b>Mises en force</b>	807	507	1 381	163	103	309	20,21%	20,40%	22,35%
<b>Encours</b>	3 566	3 556	3 649	794	806	815	22,26%	22,70%	22,34%

\*Source : CIL

\*\* Chiffres non audités

#### 3.3.2. Évolution des approbations

Le montant des approbations au 30/06/2021 s'est élevé à 223 107 milliers de dinars contre 129 186 milliers de dinars au 30/06/2020, soit une progression de 72,70%. La répartition des approbations par type de matériel est la suivante :

	30/06/2021 (*)		30/06/2020		31/12/2020		Variation S1 2020-S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
<b>MOBILIERS</b>							
Matériel de transport lourd	29 047	13,02%	12 158	9,41%	44 579	11,92%	138,91%
Matériel de transport léger	139 904	62,71%	90 526	70,07%	241 483	64,54%	54,55%
Matériel de BTP	17 924	8,03%	11 198	8,67%	38 647	10,33%	60,06%
Équipement informatique	444	0,20%	0	0,00%	1 529	0,41%	-
Équipement industriel	14 015	6,28%	5 318	4,12%	17 972	4,80%	163,51%
Autres	20 634	9,25%	8 279	6,41%	23 324	6,23%	149,23%
<b>S/TOTAL</b>	<b>221 967</b>	<b>99,49%</b>	<b>127 480</b>	<b>98,68%</b>	<b>367 534</b>	<b>98,23%</b>	<b>74,12%</b>
<b>IMMOBILIERS</b>							
Immeubles industriels ou commerciaux	130	0,06%	1 037	0,80%	2 562	0,68%	-87,43%
Immeubles de bureaux	1 010	0,45%	670	0,52%	4 046	1,08%	50,78%
<b>S/TOTAL</b>	<b>1 140</b>	<b>0,51%</b>	<b>1 706</b>	<b>1,32%</b>	<b>6 608</b>	<b>1,77%</b>	<b>-33,20%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>223 107</b>	<b>100,0%</b>	<b>129 186</b>	<b>100,0%</b>	<b>374 142</b>	<b>100,0%</b>	<b>72,70%</b>

(\*) Chiffres non audités

La répartition sectorielle des approbations est la suivante :

	En milliers de Dinars						
	30/06/2021 (*)		30/06/2020		31/12/2020		Variation S1 2020-S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	10 207	4,57%	9 663	7,48%	26 862	7,18%	5,63%
Industrie	47 630	21,35%	23 202	17,96%	69 590	18,60%	105,28%
Tourisme	35 675	15,99%	16 830	13,03%	40 357	10,79%	111,97%
Commerce et Services	111 960	50,18%	68 755	53,22%	202 698	54,18%	62,84%
Bâtiments et Travaux Publics	17 635	7,90%	10 735	8,31%	34 635	9,26%	64,28%
<b>TOTAL</b>	<b>223 107</b>	<b>100,0%</b>	<b>129 186</b>	<b>100,0%</b>	<b>374 142</b>	<b>100,0%</b>	<b>72,70%</b>

(\*) Chiffres non audités

### 3.3.3. Évolution des Mises en Force

La société a enregistré une progression de 57,66% des mises en force qui se sont élevées à 163 008 milliers de dinars au 30/06/2021 contre 103 394 milliers de dinars au 30/06/2020. La structure des mises en force par type de matériel se présente comme suit :

	En milliers de Dinars						
	30/06/2021 (*)		30/06/2020		31/12/2020		Variation S1 2020-S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
<b>MOBILIERS</b>							
Matériel de transport lourd	21 998	13,49%	7 762	7,51%	33 651	10,90%	183,41%
Matériel de transport léger	101 021	61,97%	70 392	68,08%	203 881	66,05%	43,51%
Matériel de BTP	14 780	9,07%	9 779	9,46%	30 888	10,01%	51,13%
Équipement informatique	407	0,25%	0	0,00%	0	0,00%	-
Équipement industriel	10 251	6,29%	6 453	6,24%	13 605	4,41%	58,87%
Autres	12 181	7,47%	8 026	7,76%	21 102	6,84%	51,77%
<b>S/TOTAL</b>	<b>160 637</b>	<b>98,55%</b>	<b>102 412</b>	<b>99,05%</b>	<b>303 127</b>	<b>98,20%</b>	<b>56,85%</b>
<b>IMMOBILIERS</b>							
Immeubles industriels ou commerciaux	1 003	0,62%	892	0,86%	1 761	0,57%	12,50%
Immeubles de bureaux	1 367	0,84%	90	0,09%	3 784	1,23%	1418,71%
<b>S/TOTAL</b>	<b>2 370</b>	<b>1,45%</b>	<b>982</b>	<b>0,95%</b>	<b>5 545</b>	<b>1,80%</b>	<b>141,39%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>163 008</b>	<b>100,0%</b>	<b>103 394</b>	<b>100,0%</b>	<b>308 672</b>	<b>100,0%</b>	<b>57,66%</b>

La répartition des mises en force, par secteur, se présente comme suit :

	En milliers de Dinars						
	30/06/2021 (*)		30/06/2020		31/12/2020		Variation S1 2020-S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	6 198	3,80%	9 399	9,09%	23 249	7,53%	-34,06%
Industrie	36 604	22,46%	19 210	18,58%	54 292	17,59%	90,55%
Tourisme	22 963	14,09%	11 024	10,66%	34 852	11,29%	108,30%
Commerce et Services	84 317	51,73%	52 657	50,93%	163 961	53,12%	60,12%
Bâtiments et Travaux Publics	12 926	7,93%	11 104	10,74%	32 318	10,47%	16,41%
<b>Total</b>	<b>163 008</b>	<b>100,0%</b>	<b>103 394</b>	<b>100,0%</b>	<b>308 672</b>	<b>100,0%</b>	<b>57,66%</b>

(\*) Chiffres non audités

### 3.3.4. Évolution des encours financiers

La société a enregistré une baisse de ses encours financiers qui se sont élevés à 793 739 milliers de dinars au 30/06/2021 contre 806 846 milliers de dinars au 30/06/2020, soit une baisse de 1,62% sur la période.

La répartition par type de matériel de ces encours est la suivante :

	En milliers de Dinars						
	30/06/2021		30/06/2020		31/12/2020		Variation S1 2020-S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
<b>MOBILIERS</b>							
Matériel de transport lourd	94 658	11,93%	86 496	10,72%	92 525	11,35%	9,44%
Matériel de transport léger	433 003	54,55%	424 878	52,66%	437 775	53,70%	1,91%
Matériel de BTP	77 637	9,78%	82 265	10,20%	83 957	10,30%	-5,63%
Équipement informatique	3 246	0,41%	4 347	0,54%	3 785	0,46%	-25,34%
Équipement industriel	63 752	8,03%	70 327	8,72%	66 353	8,14%	-9,35%
Autres	65 314	8,23%	70 726	8,77%	68 909	8,45%	-7,65%
<b>S/TOTAL</b>	<b>737 610</b>	<b>92,93%</b>	<b>739 041</b>	<b>91,60%</b>	<b>753 304</b>	<b>92,40%</b>	<b>-0,19%</b>
<b>IMMOBILIERS</b>							
Immeubles industriels ou commerciaux	31 631	3,99%	40 420	5,01%	37 031	4,54%	-21,74%
Immeubles de bureaux	24 498	3,09%	27 385	3,39%	24 919	3,06%	-10,54%
<b>S/TOTAL</b>	<b>56 130</b>	<b>7,07%</b>	<b>67 805</b>	<b>8,40%</b>	<b>61 950</b>	<b>7,60%</b>	<b>-17,22%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>793 739</b>	<b>100,0%</b>	<b>806 846</b>	<b>100,0%</b>	<b>815 254</b>	<b>100,0%</b>	<b>-1,62%</b>

La répartition sectorielle de ces encours est la suivante :

En milliers de Dinars

	30/06/2021		30/06/2020		31/12/2020		Variation S1 2020-S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Agriculture	51 040	6,43%	55 396	6,87%	54 987	6,74%	-7,86%
Industrie	186 102	23,45%	188 028	23,30%	186 393	22,86%	-1,02%
Tourisme	79 490	10,01%	80 064	9,92%	77 501	9,51%	-0,72%
Commerce et Services	397 834	50,12%	387 997	48,09%	403 423	49,48%	2,54%
Bâtiments et Travaux Publics	79 273	9,99%	95 361	11,82%	92 951	11,40%	-16,87%
<b>TOTAL</b>	<b>793 739</b>	<b>100,0%</b>	<b>806 846</b>	<b>100,0%</b>	<b>815 254</b>	<b>100,0%</b>	<b>-1,62%</b>

### 3.3.5. Évolution des engagements de la société sur la clientèle

Les engagements nets ont régressé de 2,24% passant de 818 610 milliers de dinars au 30/06/2020 à 800 290 milliers de dinars au 30/06/2021.

En Dinars

	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>776 686 906</b>	<b>751 821 324</b>	<b>798 936 537</b>
<b>Créances classées (1)</b>	<b>116 902 130</b>	<b>147 597 155</b>	<b>103 780 563</b>
Classe 2	20 155 045	43 061 917	20 774 148
Classe 3	10 381 146	42 917 046	8 434 475
Classe 4	86 365 939	61 618 192	74 571 940
<b>Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)</b>	<b>893 589 036</b>	<b>899 418 479</b>	<b>902 717 100</b>
<b>Total brut des créances (Bilan) (3)</b>	<b>864 370 724</b>	<b>877 684 586</b>	<b>878 328 179</b>
<b>Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)</b>	<b>78 626 419</b>	<b>68 989 720</b>	<b>66 633 694</b>
- Provisions affectées	63 762 021	56 767 269	56 024 034
- Produits réservés	14 864 398	12 222 451	10 609 660
<b>Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Avances et acomptes reçus (6)</b>	<b>14 672 258</b>	<b>11 818 614</b>	<b>10 756 134</b>
<b>Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)</b>	<b>800 290 359</b>	<b>818 610 145</b>	<b>825 327 272</b>
<b>Ratio des créances classées (1) / (2)</b>	<b>13,08%</b>	<b>16,41%</b>	<b>11,50%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)</b>	<b>67,26%</b>	<b>46,74%</b>	<b>64,21%</b>

### 3.4 Évolution de l'activité Factoring au 31/12/2020

#### 3.4.1. Les contrats

##### a) Définition

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et la garantie des créances des adhérents. Ces services sont réglementés par un contrat de factoring.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution dudit contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société (factor) est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

##### b) Les volumes

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	Variation 2019-2020
<b>Volume des contrats actifs (CA Contractuel)</b>	<b>497 150</b>	<b>464 250</b>	<b>442 041</b>	<b>-4,78%</b>

##### c) Répartition sectorielle du volume des contrats actifs

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	Variation 2019-2020
Agroalimentaire	34 737	33 565	24 403	-27,30%
Commerce	332 399	373 658	380 255	1,77%
Industrie	98 402	51 489	36 620	-28,88%
Services	31 612	5 538	763	-86,22%
<b>Total</b>	<b>497 150</b>	<b>464 250</b>	<b>442 041</b>	<b>-4,78%</b>

Source : TLF Pôle Factoring

#### 3.4.2. Les factures achetées

##### a) Définition

La cession des créances ou achat des factures est un élément du contrat de factoring. Il s'agit de créances commerciales ou professionnelles de l'adhérent relatives à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

##### b) Les volumes des factures achetées et leur évolution

En milliers de Dinars				
	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	Variation 2019-2020
<b>Acheteurs locaux (avec et sans recours)</b>	<b>438 958</b>	<b>425 626</b>	<b>327 622</b>	<b>-23,03%</b>
Avec recours	421 763	406 321	317 119	-21,95%
Dont sans recours	17 195	19 305	10 503	-45,59%
<b>Acheteurs locaux (avec et sans recours)</b>	<b>40 918</b>	<b>32 395</b>	<b>25 659</b>	<b>-20,79%</b>
Dont export	13 289	10 704	9 143	-14,59%
Dont import	27 629	21 691	16 517	-23,85%
<b>Total des produits de factoring</b>	<b>479 876</b>	<b>458 021</b>	<b>353 281</b>	<b>-22,87%</b>

c) Répartition sectorielle du volume des factures achetées (Local/Export/Import) :

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	Variation 2019-2020
<b>Acheteurs locaux (avec et sans recours)</b>	<b>438 958</b>	<b>425 626</b>	<b>327 622</b>	<b>-23,03%</b>
Agroalimentaire	33 545	30 773	18 087	-41,23%
Commerce	287 571	342 570	281 828	-17,73%
Industrie	87 315	47 205	27 141	-42,50%
Services	30 527	5 077	566	-88,86%
<b>Export</b>	<b>13 289</b>	<b>10 704</b>	<b>9 143</b>	<b>-14,59%</b>
Agroalimentaire	0	0	0	-
Commerce	11 146	10 676	9 119	-14,59%
Industrie	2 143	28	24	-14,59%
Services	0	0	0	-
<b>Import</b>	<b>27 629</b>	<b>21 691</b>	<b>16 517</b>	<b>-23,85%</b>
Agroalimentaire	0	0	0	-
Commerce	5 526	1 952	1 487	-64,67%
Industrie	22 103	19 739	15 030	-10,70%
Services	0	0	0	-
<b>Total</b>	<b>479 876</b>	<b>458 021</b>	<b>353 281</b>	<b>-22,87%</b>

Source : TLF Pôle Factoring

### 3.4.3. L'encours de financement

a) Définition

L'encours de financement est l'engagement réel du factor. Il s'agit de la somme de tous les paiements (de tout type) faits à l'adhérent et tous les prélèvements de commissions moins les remboursements reçus des clients et des encaissements débiteurs.

b) Évolution de l'encours

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	Variation 2019-2020
<b>Encours de financement</b>	<b>103 505</b>	<b>108 123</b>	<b>89 881</b>	<b>-16,87%</b>

### 3.4.4. Le financement et le décaissement

a) Définition

Dans le cadre d'un contrat de factoring, dès l'instant où une ligne de financement globale a été mise en place et le compte courant ouvert au nom de l'adhérent, les avances sont consenties, sur la demande de ce dernier, sur le solde de son compte créditeur.

b) Évolution

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	Variation 2019-2020
<b>Le financement et le décaissement</b>	<b>372 091</b>	<b>366 402</b>	<b>280 308</b>	<b>-23,50%</b>

### c) Le portefeuille

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
<b>Composition du portefeuille</b>			
Affacturation achats domestiques	438 958	425 626	327 622
Affacturation achats export	13 289	10 704	9 143
Affacturation achats import	27 629	21 691	16 517
Affacturation effet à l'encaissement	75 979	96 653	75 640
	<b>Nombre</b>	<b>Montant</b>	<b>Nombre</b>
<b>Dossiers contentieux</b>	61	6 152	58
			<b>Montant</b>
<b>Provisions</b>			4 523
<b>Créances classées</b>			5 110

Source : TLF Pôle Factoring

### 3.4.5. Évolution des engagements sur la clientèle de l'activité Factoring

Les engagements nets de l'activité d'affacturation ont baissé de 16,38% passant de 118 396 milliers de dinars au 31/12/2019 à 99 003 milliers de dinars au 31/12/2020.

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
<b>Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>99 003 236</b>	<b>118 395 812</b>	<b>118 231 894</b>
<b>Créances classées (1)</b>	<b>5 109 589</b>	<b>4 522 804</b>	<b>6 197 938</b>
Classe 2	0	0	0
Classe 3	0	0	0
Classe 4	5 109 589	4 522 804	6 197 938
<b>Total Engagements (Bilan et Hors Bilan) (2)</b>	<b>104 112 825</b>	<b>122 918 616</b>	<b>124 429 832</b>
<b>Total brut des créances (Bilan) (3)</b>	<b>89 880 595</b>	<b>108 122 566</b>	<b>103 504 805</b>
<b>Provisions et Agios réservés sur créances classées (4)</b>	<b>5 109 581</b>	<b>4 522 804</b>	<b>6 197 938</b>
- Provisions affectées	5 109 581	4 522 804	6 197 938
- Produits réservés	0	0	0
<b>Provisions et Agios réservés sur créances courantes (5)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Avances et acomptes reçus (6)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Engagements nets (2) – (4) – (5) – (6)</b>	<b>99 003 244</b>	<b>118 395 812</b>	<b>118 231 894</b>
<b>Ratio des créances classées (1) / (2)</b>	<b>4,91%</b>	<b>3,68%</b>	<b>4,98%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées) (4) / (1)</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

### 3.5 Evolution de l'activité Factoring au 30/06/2021

En milliers de Dinars

	30/06/2021		30/06/2020*		31/12/2020		Variation S1 2020 - S1 2021
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
<b>Acheteurs factorés</b>							
Commissions de factoring	2 359	31,78%	2 286	26,15%	4 776	28,73%	3,19%
Commissions de financement	5 064	68,22%	6 456	73,85%	11 846	71,27%	-21,56%
<b>Total des produits de factoring</b>	<b>7 423</b>	<b>100,00%</b>	<b>8 742</b>	<b>100,00%</b>	<b>16 622</b>	<b>100,00%</b>	<b>-15,09%</b>

\*Chiffres définitifs et audités.

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 30/06/2021 s'élève à 7 423 mDT contre 8 742 mDT au 30/06/2020 enregistrant ainsi une baisse de 15,09% en glissement annuel.

On constate également :

- Une diminution des commissions de factoring qui passent de 2 286 mDT au 30/06/2020 à 2 359 mDT au 30/06/2021, soit une croissance de 3,19% ;
- Une diminution des commissions de financement de 6 456 mDT au 30/06/2020 à 5 064 mDT au 30/06/2021, soit une baisse de 21,56%.

Source : TLF Pôle Factoring

### 3.6 Indicateurs d'activité du Leasing au 30/06/2021

En milliers de Dinars

INDICATEURS	Deuxième Trimestre			Cumul			Année 2020 (*)
	30/06/2021 (**)	30/06/2020 (*)	Variation	30/06/2021 (**)	30/06/2020 (*)	Variation	
<b>Approbations Mobilier</b>	<b>100 143</b>	<b>48 920</b>	<b>104,71%</b>	<b>221 967</b>	<b>127 480</b>	<b>74,12%</b>	<b>367 534</b>
Agriculture	3 990	3 971	0,46%	10 207	9 663	5,63%	26 862
Industrie	23 898	7 648	212,47%	47 630	23 202	105,28%	68 097
Bâtiments & Travaux publics	5 914	3 661	61,54%	17 635	10 590	66,52%	34 490
Tourisme (2)	19 080	5 068	276,51%	35 675	16 095	121,65%	39 428
Services & Commerce	47 262	28 573	65,41%	110 820	67 929	63,14%	198 657
<b>Approbations Immobilier</b>	<b>344</b>	<b>145</b>	<b>136,98%</b>	<b>1 140</b>	<b>1 706</b>	<b>-33,20%</b>	<b>6 608</b>
Agriculture	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0
Industrie	0	0	0,00%	0	0	0,00%	1 493
Bâtiments & Travaux publics	0	145	-100,00%	0	145	-100,00%	145
Tourisme (2)	0	0	0,00%	0	735	-100,00%	929
Services & Commerce	344	0	100,00%	1 140	826	37,95%	4 041
<b>MONTANT TOTAL DES APPROBATIONS</b>	<b>100 487</b>	<b>49 065</b>	<b>104,80%</b>	<b>223 107</b>	<b>129 186</b>	<b>72,70%</b>	<b>374 142</b>
<b>Mises en force Mobilier</b>	<b>82 545</b>	<b>36 908</b>	<b>123,65%</b>	<b>160 637</b>	<b>102 412</b>	<b>56,85%</b>	<b>303 127</b>
Agriculture	2 330	3 741	-37,72%	6 198	9 399	-34,06%	23 249
Industrie	19 170	6 840	180,26%	35 882	19 210	86,79%	53 557
Bâtiments & Travaux publics	4 588	3 842	19,43%	12 926	11 104	16,40%	32 173
Tourisme (2)	15 547	3 133	396,21%	22 963	10 421	120,34%	34 055
Services & Commerce	40 910	19 352	111,40%	82 669	52 278	58,13%	160 093
<b>Mises en force Immobilier</b>	<b>298</b>	<b>678</b>	<b>-56,09%</b>	<b>2 370</b>	<b>982</b>	<b>141,39%</b>	<b>5 545</b>
Agriculture	0	0	0,00%	0	0	0,00%	0
Industrie	0	0	0,00%	722	0	-100,00%	735
Bâtiments & Travaux publics	0	0	0,00%	0	0	0,00%	145
Tourisme (2)	0	513	0,00%	0	603	0,00%	797
Services & Commerce	298	165	80,37%	1 648	379	334,79%	3 868
<b>MONTANT TOTAL DES MISES EN FORCE</b>	<b>82 843</b>	<b>37 586</b>	<b>120,41%</b>	<b>163 008</b>	<b>103 394</b>	<b>57,66%</b>	<b>308 672</b>
Encours Financiers du Leasing				793 739	806 846	-1,62%	815 254
Encours Financiers du Factoring				96 583	93 938	2,82%	89 881
Total des Engagements Courants Leasing (a)				776 740	751 821	3,31%	798 937
Total des Engagements Courants Factoring (e)				107 874	98 475	9,54%	99 003
Total des Engagements Classés Leasing (b)				116 868	147 597	-20,82%	103 781
Total des Engagements Classés Factoring (f)				5 580	9 865	-43,44%	5 110
Total des Engagements Leasing (c)=(a)+(b)				893 608	899 418	-0,65%	902 717
Total des Engagements Factoring (g)=(e)+(f)				113 454	108 340	4,72%	104 113
Ratio des Engagements Classés Leasing (d)=(b)/(c)				13,08%	16,41%		11,50%
Ratio des Engagements Classés Factoring (h)=(f)/(g)				4,92%	9,11%		4,91%
Ressources d'Emprunts				636 440	723 200	-12,00%	706 040
Capitaux Propres (***)				172 879	170 324	1,50%	170 324
Revenus Bruts de Leasing (1)	113 704	76 168	49,28%	229 010	193 293	18,48%	420 056
Revenus du Leasing et du Factoring	29 127	26 345	10,56%	55 115	51 971	6,05%	113 101
Produit Net	18 328	15 197	20,60%	29 289	42 439	-30,98%	73 449
Total des Charges d'Exploitation	6 450	5 780	11,61%	13 179	12 345	6,76%	25 246
Trésorerie Nette				7 035	4 229		12 360

(\*) Chiffres Définitifs Audités & Actualisés

(\*\*) Chiffres non Audités

(\*\*\*) Total des Capitaux Propres sans tenir compte du résultat de la période

(2) Ce secteur représente principalement l'activité de location de voitures

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation des loyers a démarré

Encours financiers leasing : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Encours de financement factoring : Encours financiers des contrats de factoring à la fin de la période

Total engagements leasing : Encours financiers leasing + Impayés

Total engagements factoring : Encours de financement factoring + engagement de financement donnés + engagement sous forme de B.O

Revenus du leasing et du factoring : Intérêts sur créances du leasing + revenus du factoring + autres produits d'exploitation

Produit net : Revenus de leasing + revenus du factoring + produits des placements - charges financières - commissions encourues

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

### **Faits saillants du deuxième trimestre 2021**

- Les Mises en Force réalisées au cours du premier semestre ont connu une hausse significative de 57,6 % comparées à la même période de 2020.

- Une baisse de 31% du Produit Net expliquée par des revenus exceptionnels sur notre portefeuille titre et le produit de la cession de la participation dans Tunisie Valeurs effectués au premier trimestre 2020.

### 3.7 Indicateurs d'activité du Factoring au 30/06/2021

En milliers de Dinars

INDICATEURS	30/06/2021	30/06/2020	Variation	Année 2020
<b>Volume des factures achetées</b>	<b>194 556</b>	<b>164 865</b>	<b>18,01%</b>	<b>353 281</b>
<b>Sous total des achats locaux</b>	<b>178 425</b>	<b>150 641</b>	<b>18,44%</b>	<b>327 622</b>
Agroalimentaire	8 951	11 401	-21,49%	18 087
Industrie	26 967	14 690	83,57%	27 141
Services & Commerce	142 508	124 550	14,42%	282 394
<b>Sous total des achats internationaux</b>	<b>16 131</b>	<b>14 224</b>	<b>13,40%</b>	<b>25 659</b>
Agroalimentaire	0	0	-	0
Industrie	4 759	14 176	-66,43%	15 054
Services & Commerce	11 372	49	23304,79%	10 605
<b>Volume des factures financées</b>				
<b>Total des Engagements Courants (a)</b>	<b>107 874</b>	<b>98 475</b>	<b>9,54%</b>	<b>99 003</b>
<b>Total des Engagements Classés (b)</b>	<b>5 580</b>	<b>9 864</b>	<b>-43,43%</b>	<b>5 110</b>
<b>Total des Engagements (c)=a+b</b>	<b>113 454</b>	<b>108 339</b>	<b>4,72%</b>	<b>104 113</b>
<b>Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)</b>	<b>4,92%</b>	<b>9,11%</b>	<b>-45,98%</b>	<b>4,91%</b>
<b>Commissions d'affacturage</b>	<b>2 359</b>	<b>2 286</b>	<b>3,19%</b>	<b>4 776</b>
<b>Commissions de financement</b>	<b>5 064</b>	<b>6 456</b>	<b>-21,56%</b>	<b>11 846</b>
<b>Produits nets d'affacturage</b>	<b>7 379</b>	<b>8 701</b>	<b>-15,20%</b>	<b>16 515</b>

Source : TLF Pôle Factoring

## 3.8 Organisation de Tunisie Leasing et Factoring

### Organigramme

Tunisie Leasing et Factoring est gouvernée par un Conseil d'Administration et une Direction Générale. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

La société a pour objet principal :

- 1/ D'effectuer des opérations de location et de leasing portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers à usage professionnel ;
- 2/ D'effectuer toutes opérations d'affacturage domestique, à l'importation et l'exportation ;
- 3/ D'une manière générale, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

### Principales missions et attributions

DGA Leasing : Pilotage de l'activité du Leasing

DGA Factoring : Pilotage de l'activité du Factoring

### Fonctionnement

Le Conseil d'Administration est assisté par 4 comités :

- Comité d'Audit
- Comité des Risques
- Comité exécutif de crédit
- Comité de rémunération

### Comité d'Audit :

Depuis l'année 2000, la société a mis en place un Comité d'Audit, placé sous l'autorité du Conseil d'Administration. Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 30 avril 2021 sont :

- Monsieur Ahmed BEN GHAZI (Président)
- Monsieur Mehrez RIAHI représentant d'AMEN BANK
- Monsieur Wassim BEN YEDDER représentant PGI HOLDING.

Le comité d'Audit peut inviter à ses réunions tout membre de l'organe de direction, les commissaires aux comptes ainsi que toute autre personne dont la présence est jugée utile. Il établit un rapport d'activité qu'il soumet au Conseil d'Administration.

Concernant l'exercice 2020, le comité d'Audit a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 30 Mars 2021. Les principaux constats évoqués concernent :

- L'étendue des travaux d'audit interne ;
- L'efficacité du dispositif du contrôle interne et des procédures ;
- La fiabilité du Reporting Comptable et Financier des activités de Tunisie Leasing et Factoring ;
- Le système de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- Le suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit interne du comité d'audit de la BCT et des Commissaires aux comptes ;
- L'examen des rapports d'activité de 2020 de la cellule de contrôle de conformité ;
- Le suivi des travaux de la cellule du Contrôle Permanent Opérationnel ;
- Le suivi de l'audit des filiales MLA et Alios ;
- La nouvelle circulaire 2020-06 relative aux mesures exceptionnelles pour le soutien des entreprises et des professionnels ;

- La gestion de la crise sanitaire au sein de TLF et des sociétés filiales ;
- L'examen des stress tests relatifs au provisionnement ;
- La mise à jour de la politique de gestion de conflits d'intérêts de TLF ;
- La charte de contrôle Interne de TLF ;
- Le suivi de post production du système de notation interne des contreparties ;
- Le plan stratégique et la feuille de route relatif au projet de transition aux normes IFRS ;
- Le suivi de l'avancement du projet de transition aux normes IFRS ;
- Le suivi des autres projets structurants menés en 2020.

### **Comité des Risques :**

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 30 avril 2021 sont :

- Madame Sana Fathallah GHENIMA (Présidente)
- Monsieur Ahmed BEN JOMAA
- Monsieur Lotfi BEN HAJ KACEM représentant des Assurances COMAR

Concernant l'exercice 2020, le Comité des Risques a élaboré un rapport d'activité qui a fait l'objet d'une présentation au cours de la réunion du conseil d'administration du 30 mars 2021. Les principaux points évoqués lors de cette réunion concernent :

- Examen des rapports trimestriels adressés à la Banque Centrale de Tunisie et qui portent sur la conformité de Tunisie Leasing & Factoring par rapport aux ratios prudentiels ;
- Examen du calcul des ratios prudentiels prévisionnels attendu 2020-prévu 2021 ;
- Analyse trimestrielle du portefeuille engagement et de la qualité du risque de Tunisie Leasing & Factoring ;
- Analyse sectorielle trimestrielle des demandes de rééchelonnement dans le cadre de la crise COVID-19 ;
- Examen de la circulaire BCT n°2020-21 relative à la prorogation des reports des échéances des crédits ;
- Examen du calcul des provisions collectives de la branche Leasing & branche Factoring prévus par la Circulaire BCT n°2021-01 ;
- Examen trimestriel du rapport des engagements de la filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA) ;
- Revue trimestrielle de l'activité commerciale Leasing & Factoring (approbations, chiffre d'affaires achetés, mises en force, encours financiers, taux de placement et part de marché) ;
- Suivi trimestriel du risque de taux, du risque de transformation & du test de sensibilité au TMM ;
- Examen des travaux du Comité ALCO (Asset-Liability Committee) ;
- Revue de la dernière notation de Fitch Ratings ;
- Suivi du plan de continuité d'activité (PCA) & Suivi des mesures prises par TLF pour faire face à la menace de la pandémie COVID-19 ;
- Suivi de la Gestion des cas COVID-19 par la Direction des Ressources Humaines & Services Administratifs ;
- Suivi du rapport de contrôle sur la visite de la cuisine du restaurant « le Cercle » ;
- Examen et mise à jour de la cartographie des risques ;
- Examen du rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques destiné à la Banque Centrale de Tunisie ;
- Revue du rapport annuel sur le contrôle interne destiné à la Banque Centrale de Tunisie ;
- Examen du rapport annuel/semestriel des travaux effectués par la Cellule de Contrôle de la Conformité ;
- Examen & Validation de la fiche de fonction du Responsable de la Gestion des Risques ;
- Examen du rapport annuel/semestriel des travaux du Responsable du Contrôle Permanent Opérationnel ;
- Examen de la lettre de contrôle interne (LCI) des Commissaires aux Comptes ;
- Suivi de l'avancement de la mission d'audit du système de notation des contreparties & validation du Back-testing ;
- Examen & Suivi de la mission de fiabilisation des données entre Sage et Cassiopae ;

- Suivi du plan d'action par rapport aux insuffisances soulevées lors de la mission d'audit de sécurité du système d'information ;
- Examen de la liste des relations ayant un engagement auprès des établissements financiers supérieur à 5 MDT ;
- Examen de la note de la direction générale relative à la délégation du pouvoir de décision des financements Leasing & Factoring ;
- Suivi du projet d'adoption des normes internationales d'information financières (IFRS) ;
- Suivi de l'activité de la Direction du Recouvrement et du Contentieux ;
- Validation de la Charte de Contrôle Interne de TLF ;
- Examen des résultats du dossier de contrôle social relatif aux années 2017-2018-2019

#### **Comité exécutif de crédit :**

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 30 avril 2021 sont :

- Monsieur Halim BEN YEDDER représentant de PARENIN (Président) ;
- Monsieur Wassim BEN YEDDER représentant de PGI ;
- Monsieur Rached HORCHANI.

Le comité exécutif de crédit est chargé notamment d'examiner l'activité de financement de l'établissement.

#### **Comité de rémunération :**

Les membres composant ce comité, tel que décidé par le conseil du 30 avril 2021 sont :

- Monsieur Ahmed EL KARM (Président)
- Monsieur Wassim BEN YEDDER représentant de PGI
- Monsieur Lotfi HAJ KACEM représentant des Assurances COMAR.

Le comité des rémunérations assiste le Conseil d'Administration pour la nomination des membres de l'organe de direction et les responsables de l'encadrement supérieur et la fixation de leur rémunération.

#### **Cellule de Contrôle de la Conformité :**

La fonction conformité est assurée par Madame Hela MORCHDI (nommée par le Conseil d'Administration du 22 décembre 2017).

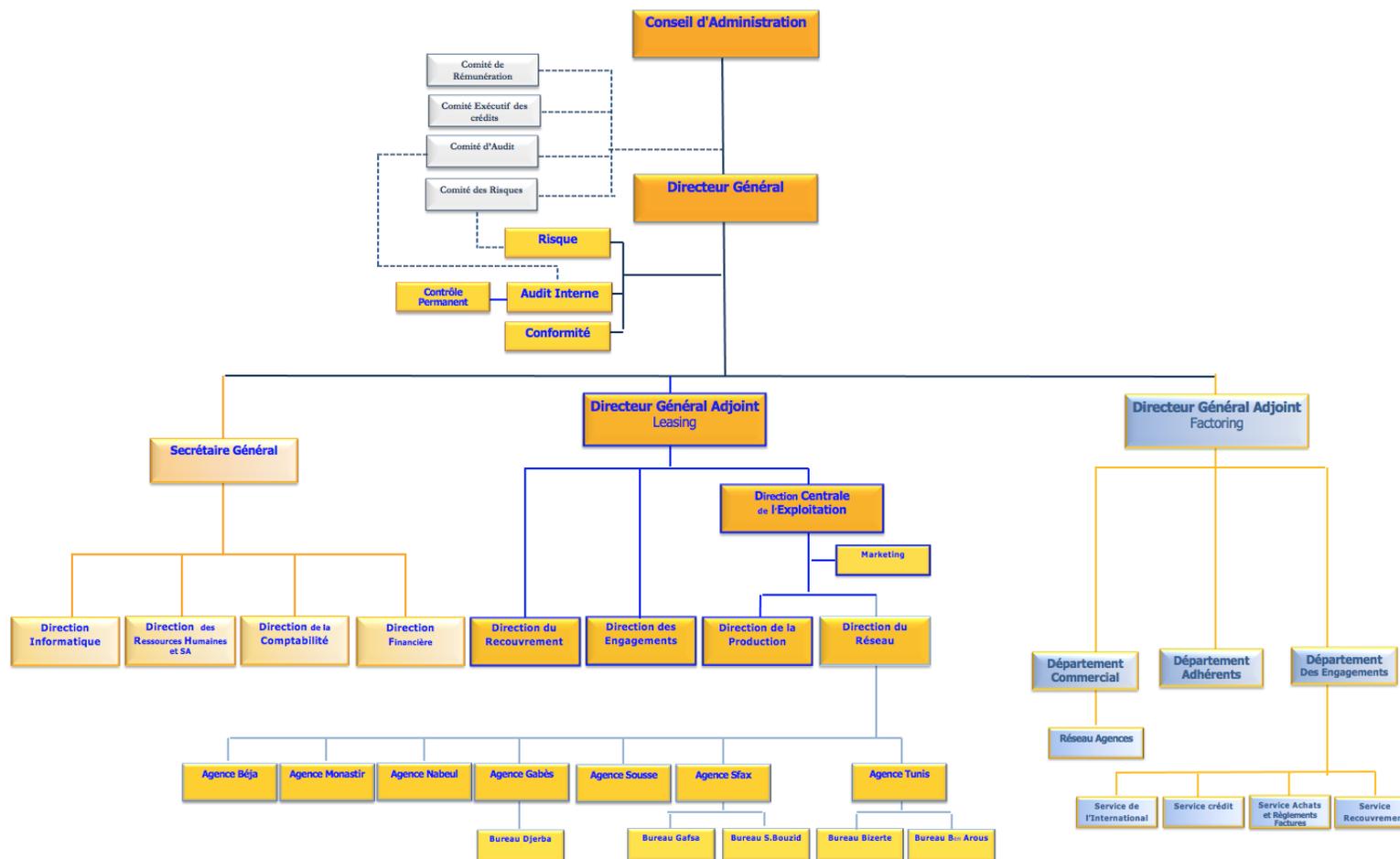
La cellule de conformité veille et participe à la mise en conformité des procédures internes avec les lois, les dispositions réglementaires, les circulaires et les normes professionnelles et déontologiques. Elle a pour objectif :

- D'élaborer la cartographie du risque sur la loi sur le blanchiment d'argent (LBA)
- D'identifier et de cerner les risques de non-conformité ;
- D'évaluer leurs effets sur l'activité de l'établissement ;
- D'organiser et structurer les contrôles relatifs à la conformité ;
- D'assister les services et les structures opérationnelles de l'établissement afin de garantir la conformité.

**Il est à signaler par ailleurs que les commissaires aux comptes ont relevé dans leurs rapports sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2020 certaines faiblesses notamment :**

- **Non-conformité à l'article 75 de la loi 2016-48 relative à la détention d'une banque ou établissement financier de plus de 20% des droits de vote ou du capital d'une même entreprise, tel est le cas de la participation de Tunisie Leasing et Factoring dans la société Tunisie Location Longue Durée ;**
- **Non respect du délai de transfert des dossiers au contentieux pour certains clients n'ayant pas effectué de règlement durant les trois derniers mois, et absence de décisions écrites autorisant ces dérogations ;**
- **Non respect de la règle de transfert au contentieux de certains dossiers ayant un retard de paiement supérieur ou égal à 150 jours;**
- **Non respect des délais de transfert au contentieux pour un certain nombre de clients ayant des chèques retournés impayés, et ce malgré la non régularisation dans un délai de 30 jours ;**
- **Existence de certaines incohérences dans la génération de la balance âgée des créances de leasing.**
- **Non respect du cadre réglementaire régissant les chèques.**

L'organigramme fonctionnel de Tunisie Leasing et Factoring au 31 décembre 2020, se présente comme suit :



## **Système d'information :**

Le système d'information de Tunisie Leasing et Factoring est centralisé au niveau du siège. Ce système comporte 200 PC répartis entre le siège et les agences distantes. Ces agences sont connectées au siège via des liaisons sécurisées MPLS (Multi Protocol Label Switching) pour leur permettre de travailler en temps réel dans des conditions confortables.

Ce système est basé sur les applications métiers du Leasing et du Factoring. Autour de ces applications d'autres applications ont été développées telles que logiciel de recouvrement, logiciel de gestion des effets de règlement, ....

Les principaux logiciels utilisés sont les suivants :

- Logiciel de Leasing (CASSIOPAE) : Ce progiciel cœur de métier du Leasing permet notamment :
  - La gestion des cotations financières
  - Saisie des fiches d'analyse des crédits
  - Intégration de la solution de scoring
  - Workflow du circuit de décision de crédit
  - La saisie des factures et règlements,
  - La gestion des titres de crédit (édition, prélèvements automatiques...)
  - Lettrage automatique des règlements
  - Gestion électronique des documents (intégration de la solution GED dans Cassiopae).
- Logiciel de Factoring (IMX) : Permet la gestion de l'ensemble des processus métiers rattachés à l'activité d'affacturage notamment :
  - La gestion des individus PP et PM
  - La création des contrats de factoring domestique, export et import
  - La gestion des contrats avec garantie.
  - La gestion des alertes via la gestion des agendas des gestionnaires.
  - La gestion des instruments de paiement, leurs lettrages et le suivi de leurs sorts.
  - La gestion du risque adhérent ainsi que de ses débiteurs
  - La gestion des habilitations utilisateurs.
  - La génération automatique d'écriture comptables associée aux diverses opérations métier.
- Logiciel Comptable : permet la gestion de l'ensemble des aspects comptables d'une entreprise.
- Logiciel de Paie : gestion de la paie du personnel de TL.
- Logiciel d'immobilisation propre : permet le suivi de l'immobilisation propre de TL.
- Logiciel de gestion des effets de règlement (GER): solution de gestion du portefeuille des effets de recouvrement client. Il permet de :
  - Créer les chaînes d'effets associées aux contrats de leasing,
  - Gérer l'évolution de la gestion des effets jusqu'à leurs remises en banque (Edition de bordereau et échange de données avec la banque sur support magnétique).
  - Suivre la présentation mensuelle des effets pour règlement et déclaration des impayés.
  - Générer des lettres de relance pour les effets déclarés impayés.
  - Générer des lettres huissier dans le cas d'impayés à répétition.
  - Gérer les demandes de retrait des effets de la banque dans le cadre du lancement d'une procédure contentieuse.
- Logiciel de recouvrement (ROC) : solution de gestion du portefeuille clients du service recouvrement. Il a pour rôle de :
  - Définir d'une manière précise le portefeuille d'un recouvreur,
  - Offrir au recouvreur un agenda gérant l'ensemble des activités de relance de son portefeuille client.
  - Optimiser la relance par un algorithme de priorité tenant compte de l'évolution de la situation du client.
  - Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues du SI, utiles pour le traitement de la relance (Extrait de compte, Liste contrat, Type matériel loué, Garantie, Historique des relances, échéancier global futur, etc.).
  - Générer des lettres de relance (personnalisée par client ou de masse par catégorie de client).
  - Superviser l'activité du service recouvrement.

- Logiciel de contentieux (JURILEASE) : solution de gestion du portefeuille des clients contentieux. Ce logiciel a pour rôle de :
  - Consulter par le biais d'écrans synthétiques, toutes les informations issues d'une base de données d'exploitation, utiles pour le traitement des dossiers contentieux.
  - Saisir toutes les informations spécifiques au traitement du dossier par le service contentieux (avocats, huissiers, procédures contentieuses...).
  - Offrir aux exploitants des fonctionnalités, utiles pour la gestion des portefeuilles et pour le contrôle de l'avancement des dossiers.
  - Tenir un agenda comportant pour chaque client tous les événements, relances... avec des dates de début, des dates de relance et des dates de fin. Cet agenda permettra à la fois de tenir l'historique des dossiers et de faciliter les relances.
  
- Logiciel pour la gestion de l'action commerciale (Microsoft Dynamics CRM) : ce logiciel a pour objectif de :
  - Améliorer la connaissance client
  - Rationaliser le ciblage des clients en optimisant le choix de la population à prospecter.
  - Optimiser le suivi des actions commerciales par téléphone et sur le terrain et le suivi des opportunités d'affaires grâce à l'utilisation d'un agenda.
  - Faciliter les actions de relance téléphonique des clients
  - Planifier et réaliser des actions de marketing.
  - Pouvoir superviser les actions menées par les équipes commerciales
  - Editer des états de reporting pour rendre compte des actions menées et quantifier leur efficacité.
  
- Logiciel de gestion du service assurance (ASSURLEASE) : ce logiciel permet la gestion du service d'assurance ; une application logicielle a été réalisée permettant de gérer la chaîne de traitement de l'adhésion au service depuis la demande du client à la facturation et paiement de l'assureur.
  
- Logiciel de gestion des paiements fournisseurs (IMPRESSION CHEQUE) : application permettant l'automatisation de l'impression des chèques fournisseurs. Les principales fonctionnalités de cette solution sont:
  - Gestion des souches de chéquiers,
  - Automatisation de l'impression des chèques et oblitération des documents payés.
  
- Accès au système d'information de la BCT : Tunisie Leasing et Factoring dispose d'un accès permanent à la centrale des risques et des chèques impayés de la Banque Centrale de Tunisie. Il permet la consultation des engagements des clients auprès du secteur financier et leurs incidents de paiement.

### 3.9 Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité de la société

En tant qu'établissement financier, Tunisie Leasing et Factoring, est confrontée aux risques suivants :

➤ **Le risque de crédit :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Afin de maîtriser ce risque :

- ❖ La direction d'exploitation du pôle leasing se charge du montage des propositions de financement qui sont par la suite analysées par le service étude sur la base d'un outil de scoring. Ces dossiers seront en dernière étape, traités par le comité interne de crédit, le comité des engagements ou le comité exécutif de crédit et ce selon des critères prédéfinis spécifiant pour chaque comité son périmètre d'intervention en fonction :
  - ✓ Du montant de la demande de financement
  - ✓ De l'objet de la demande de financement (Type de matériel)
  - ✓ Du secteur d'activité du client
  - ✓ De la nature du client (Partie liée ou non)
  - ✓ Du montant de l'exposition sur le groupe du client
- ❖ Le département commercial du Pôle Factoring se charge du montage des propositions de financement qui sont par la suite analysées et complétées par une étude du risque acheteur, par le service crédit et ce sur la base des règles et des critères prédéfinis.
- ❖ Le comité de Crédit du pôle Factoring statue sur les nouveaux contrats de factoring des prospects qui ne sont ni parties liées ni classés et dont la limite de financement ne dépasse pas un seuil de 500mDT. Au-delà, c'est le Comité des engagements ou le comité exécutif de crédit qui statue sur ces dossiers selon le cas.

Tunisie Leasing et Factoring, conformément à sa politique générale, se doit de respecter les règles suivantes :

- L'exposition sur un client y compris ses filiales ne doit pas dépasser 25% des fonds propres nets de Tunisie Leasing et Factoring.
- Les engagements pris sur un débiteur ou un groupe de débiteurs ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets après pondération par les risques assurés (garanties imputables).
- La société s'efforcera de répartir ses engagements sur différents secteurs d'activité de façon à bien répartir ses risques et de diversifier autant que possible sa clientèle en recherchant de bons risques sur les grandes entreprises par nature plus solides que les PME qui restent le cœur de cible du métier.

Il est à noter que Tunisie Leasing et Factoring a entamé, en décembre 2016, le projet de mise en place d'un système de notation interne des contreparties selon les exigences de la circulaire 2016-06. Ce projet vise principalement à mettre en place un outil préventif de gestion du risque de crédit qui permet :

- D'aider à la prise de décision de crédit
- De générer les probabilités de défaut
- D'arrêter une allocation judicieuse des fonds propres
- D'ajuster la tarification au risque

La finalisation de ce projet a eu lieu à la fin de l'année 2019.

➤ **Le risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et ses engagements sont contractés et libellés en Dinars Tunisiens.

Pour ce qui est de son activité factoring internationale, la société n'y est pas exposée du fait qu'il est contractuellement à la charge des clients factoring. TLF s'est employée pour avoir des ressources en devises pour pouvoir accorder des financements dans la même devise que celle des factures financées ce qui a fortement contribué à diminuer la charge afférente à ce risque supportée par ses clients.

➤ **Le risque global de taux d'intérêt :**

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe. Pour faire face à ce risque, Tunisie Leasing et Factoring a privilégié les lignes de refinancement à taux fixe tels que les emprunts obligataires et les ressources étrangères pour financer son activité de leasing.

Le refinancement ainsi que le financement de l'activité Factoring se faisant quasi-exclusivement par des lignes à taux variable, la société n'est pas exposée au risque global de taux d'intérêt sur cette activité.

Il est à noter que la société effectue périodiquement des stress test pour anticiper l'impact d'une variation importante du taux de marché monétaire sur la rentabilité de la société.

➤ **Le risque de liquidité et impact de la crise COVID-19:**

L'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

La gestion du risque de liquidité fait l'objet d'un suivi régulier chez Tunisie Leasing et Factoring à travers la mesure de ce risque mensuellement et sa présentation devant le comité de gestion Actif-Passif de la société selon une fréquence trimestrielle.

La politique de diversification des ressources menée depuis des décades et le fait que Tunisie Leasing et Factoring soit adossée au Groupe Amen lui a permis de se prémunir contre les risques d'assèchement de ses liquidités.

Au niveau de Tunisie Leasing et Factoring, la régression des principaux indicateurs ne présente en aucun cas un risque pour la continuité de l'activité. Dès la décision du confinement, le Plan de Continuité de l'Activité a été mis en place assurant le télétravail pour la quasi-majorité de l'effectif et le maintien de nos services vis-à-vis de nos clients et partenaires financiers.

Ainsi, la société a pu mobiliser, durant les 5 premiers mois de l'année 2021, 40 MDT sous forme de ressources obligataires et 49,5 MDT auprès d'un bailleur de fonds étranger.

Parallèlement, la société a assuré sous bonne date toutes ses échéances financières aussi bien locales qu'étrangères sans demander de moratoire.

Au moment d'établissement de ce document de référence, la société est en excédent de liquidités qu'elle place aux meilleurs taux offerts en attendant une reprise ferme de l'activité sur le restant de l'année.

➤ **Le risque de règlement :**

Selon l'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque de règlement s'entend comme le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Pour l'activité leasing, la direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement. Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux.

Quant à l'activité factoring, le service recouvrement et le service crédit se chargent du suivi des impayés et des actions de recouvrement. Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux du pôle factoring.

➤ **Le risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuable à la conception, l'organisation et la mise en œuvre de procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :

- La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels ;
- Le recensement des incidents avérés ;
- Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.

La gestion du risque opérationnel au sein de Tunisie Leasing et Factoring repose sur quatre axes :

- Le risque de pertes provenant de Processus Internes ;
- Le risque de pertes provenant des Ressources Humaines ;
- Le risque de pertes provenant du Système Informatique ;
- Le risque de pertes provenant d'Événements Externes.

➤ **Le risque juridique :**

- Le rapport sur les états financiers consolidés du groupe « TLG » au 31/12/2020 indique que ces derniers ont été arrêtés sur la base d'états financiers provisoires du groupe Alios, non encore finalisés ni arrêtés par sa gouvernance. Cette situation constitue une infraction aux dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales qui prévoit que « le commissaire aux comptes ne certifie les états financiers consolidés qu'après avoir consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au groupe lorsque celles-ci sont soumises à l'obligation de désigner un commissaire aux comptes ». Aussi, il est mentionné au niveau du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020, que les commissaires aux comptes n'étaient pas en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les états financiers consolidés du groupe Alios. Par conséquent, ils n'étaient pas en mesure de tirer une conclusion quant à savoir si le rapport du conseil d'administration comporte une anomalie significative du fait de ce problème.

Il est à signaler que cette situation persiste depuis les états financiers consolidés de l'exercice 2017.

- Risque juridique relatif au non transfert de propriété des titres MLA à la société TLF malgré le remboursement intégral des échéances de l'encours de portage.

Cette situation persiste depuis les états financiers de l'exercice 2017.

### ➤ Le risque fiscal et social

- Il ressort de l'examen des états financiers individuels de la société arrêtés au 31/12/2020 (note 14 « autres passifs ») que la rubrique « Autres provisions pour risques » est composée principalement des provisions constituées pour risque fiscal et social d'un montant de 4 406 KDT. Aussi, il est mentionné au niveau de la note 44 « les contrôles fiscaux en cours » ce qui suit :
  - « -1- : la société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2008...Le jugement définitif de la cour de cassation n'est pas encore prononcé ».
  - « -2- : La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2012...L'affaire suit encore son cours. La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements ».

## 3.10 Dépendance de la société

La dépendance de Tunisie Leasing et Factoring s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT n°2018-06 du 05/06/2018.

Article 50 :

### **Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets**

Aux termes de l'article 50 tiret 1 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de l'établissement, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

→ **Limite : 3 fois les Fonds Propres Nets = 604 284 KDT**

**A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 décembre 2020.**

### **Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets**

Aux termes de l'article 50 tiret 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

→ **Limite : 1,5 fois les Fonds Propres Nets = 302 142 KDT.**

**A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 décembre 2020.**

**L'article 50 est respecté.**

Article 51 :

### **Risques encourus sur un même bénéficiaire**

Aux termes de l'article 51 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2018-06 du 5 juin 2018, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de l'établissement assujéti.

→ **Limite : 25% des Fonds Propres Nets = 50 357 KDT.**

**À ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 Décembre 2020.**

**L'article 51 est respecté.**

Article 52 :

**Risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement au sens de l'article 43 de la loi 2016-48**

Aux termes de l'article 52 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujéti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 75% des fonds propres nets de l'établissement assujéti.

Sur la base des informations communiquées par la société, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article précité s'élève, au 31 Décembre 2020, à **34 129 KDT** représentant ainsi **0,1694 fois** les fonds propres nets de la société.

**A ce titre, il n'a pas été identifié d'engagements en dépassement de ce ratio au 31 Décembre 2020.**

**L'article 52 est respecté.**

Article 9 :

**Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets**

Conformément à l'article 9 de la circulaire BCT n° 2018-06 du 5 juin 2018, les fonds propres nets de la société doivent représenter à fin 2020 au moins 10% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter à fin 2020 au moins 7% des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2020 à **201 428 KDT** et le montant des fonds propres nets de base s'élève à **128 485 KDT** à la même date.

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 11 de la circulaire de la Banque n° 2018-06 du 05 juin 2018, s'élève à **1 011 205 KDT**.

Ainsi, les fonds propres nets de la société représentent au 31 décembre 2020 **17,99%** des risques encourus pondérés contre **17,59%** au 31 décembre 2019 et le ratio de couverture des risques par les fonds propres nets de base s'élève à la même date à **11,47%** contre **12,2%** en 2019.

**L'article 9 est respecté.**

### 3.11 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pionnier dans le métier du leasing avec une expérience de plus de 35 ans dans le domaine.</li> <li>✓ Leader du marché avec une part de 22,3% en termes d'encours au 31/12/2020</li> <li>✓ Groupe diversifié et une forte présence dans tous les domaines de la finance (le leasing, le factoring, le capital investissement et l'intermédiation en bourse).</li> <li>✓ Filiale algérienne aux perspectives prometteuses.</li> <li>✓ Un système de gestion des risques moderne et à la pointe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Hausse des créances classées (11,5%).</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Reprise des investissements d'infrastructure à moyen terme, qui devraient profiter aux sociétés de leasing.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché avec des répercussions sur les marges.</li> <li>✓ Marché local arrivé à maturité.</li> </ul>

### 3.12 Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

### 3.13 Politique sociale et effectif

En 2020, la gestion des ressources humaines a été fortement impactée par la crise sanitaire. En plus du recours au télétravail, la pandémie a également transformé les process RH et notamment les fonctions de recrutement, d'évaluation et de formation. Les entretiens vidéo, les outils d'évaluation en ligne et la formation à distance ont été privilégiés tout en tirant profit des nouvelles technologies numériques. Dans le contexte particulier de la pandémie, des mesures spécifiques ont été mises en œuvre pour assurer la sécurité des collaborateurs tout en veillant à leur apporter le soutien et l'accompagnement nécessaires pour travailler dans les meilleures conditions de santé et de sécurité.

L'effectif de Tunisie Leasing et Factoring est réparti comme suit :

#### Répartition de l'effectif

Catégorie	2020	2019	2018
Personnel de Direction *	73	68	65
Personnel d'encadrement **	79	84	91
Personnel d'exécution	22	24	25
Personnel de service	6	6	7
<b>Total</b>	<b>180</b>	<b>182</b>	<b>188</b>

\* à partir du grade de fondé de pouvoir

\*\* du grade de rédacteur à chef de service principal

#### Évolution de l'effectif

À fin 2020, l'effectif total a atteint 180 employés avec un taux d'encadrement de 84% et un taux de féminisation de 33%.

L'effectif de TLF se caractérise par une population assez jeune avec un âge moyen de 42 ans, dont 20% ont moins de 35 ans et 65% ont moins de 45 ans. 38% de l'effectif a une ancienneté inférieure ou égale à 10 ans.

La structure des anciennetés ainsi que celle des âges reflètent parfaitement la politique de la société visant à recruter de jeunes diplômés et confirme une certaine stabilité des effectifs avec un niveau de turn-over assez faible avec un taux de 6% en 2020.

#### Fidélisation du personnel

Pour fidéliser ses collaborateurs, TLF a mis en œuvre une politique qui privilégie la mobilité interne et le développement des compétences par la formation.

La stabilité des effectifs est, également, le résultat d'un système d'intéressement qui permet de récompenser les plus performants et qui encourage l'actionnariat salarial en facilitant l'achat d'actions TUNISIE LEASING et FACTORING par le personnel dans le cadre de comptes épargne action (CEA).

#### Gestion de la formation

En 2020, l'activité de formation a été profondément perturbée par la crise sanitaire, plusieurs actions de formation en présentiel ont été suspendues et le taux de réalisation des formations planifiées pour 2020 s'est située à 62%.

En 2020, les actions de formation, se sont essentiellement orientées vers le renforcement des compétences et le développement du savoir-faire collectif. Pour répondre aux besoins exprimés par les collaborateurs, 65 actions ont été organisées au profit de 136 participants correspondant à 329 jours de formation et un taux de participation de 76%.

Pour accompagner les transitions organisationnelles post-fusion, 10 actions de formation croisée, à destination des commerciaux des deux métiers de TLF, ont été organisées par des formateurs internes sur les produits du « Leasing » et du « Factoring ».

Étant élu « meilleur service client de l'année 2020 », TLF, porte une attention particulière à la qualité de la relation et du contact avec ses clients et partenaires, c'est ainsi qu'à l'initiative de la Direction Centrale de l'exploitation, un cycle de formation a été élaboré autour des « **Techniques d'accueil et la gestion de la relation client** ». Cette action ayant été suspendue en 2020, il est prévu de la poursuivre en 2021. Compte tenu de l'importance de la sensibilisation sur les risques liés au phénomène de blanchiment d'argent, TLF compte former l'ensemble de ses collaborateurs sur les procédures LAB à travers un cursus en E-learning élaboré par l'académie des banques et des établissements financiers. En 2020, un premier groupe a achevé avec succès la formation certifiante et la participation du reste des collaborateurs est planifiée pour l'année 2021.

### **3.14 Politique d'investissement de Tunisie Leasing et Factoring**

Tunisie Leasing et Factoring prévoit un investissement annuel moyen de maintien et de renouvellement en matériel informatique, véhicules et équipements de bureaux tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

(en mDT)	2021	2022	2023	2023	2025
Investissements prévus	915	1 275	1 440	2 105	825

Concernant les investissements en portefeuille, Tunisie Leasing et Factoring prévoit les investissements suivants :

(en mDT)	2021	2022	2023	2024	2025
Investissements en portefeuille	35 624	0	0	0	0

## Chapitre 4 - PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTATS

### 4.1 Patrimoine de la société au 31/12/2020

#### 4.1.1. Créances de leasing au 31/12/2020

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Encours financiers	805 373 560	847 168 542
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	9 880 914	10 674 181
- Impayés	63 073 708	50 895 221
- Intérêts Constatés d'avance	(4 180 045)	(4 252 397)
<b>Total brut</b>	<b>874 148 137</b>	<b>904 485 547</b>
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(26 397 194)	(20 473 410)
- Provisions collectives	(9 536 033)	(4 261 033)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(29 636 369)	(21 550 191)
- Produits réservés	(13 746 442)	(8 728 409)
<b>Total des provisions</b>	<b>(79 316 038)</b>	<b>(55 013 043)</b>
<b>Soldes nets</b>	<b>794 832 099</b>	<b>849 472 504</b>

(\*) Retraités pour des besoins de comparabilité

#### 4.1.2. Acheteurs factorés

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Comptes des acheteurs locaux	121 496 176	142 723 421
Comptes des acheteurs export	1 666 453	913 271
Comptes des acheteurs import	4 491 447	7 335 133
<b>Sous total (A)</b>	<b>127 654 076</b>	<b>150 971 825</b>
A déduire		
Provisions sur compte adhérents	(5 109 581)	(4 522 804)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 025 108)	(1 025 108)
Provisions sur compte acheteurs	(2 392)	(4 090)
<b>Montant net</b>	<b>121 516 995</b>	<b>145 419 823</b>
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie (FDG Domestique)	12 199 474	14 455 940
Disponible laucaux	11 464 201	10 490 715
Financement par B.O.	9 400 000	10 090 500
Disponible export	(21 753)	297 616
FDG comptes en devise	240 112	179 362
Compte import	4 491 447	7 335 133
<b>Sous total (B)</b>	<b>37 773 481</b>	<b>42 849 266</b>
<b>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</b>	<b>89 880 595</b>	<b>108 122 559</b>

### 4.1.3. Les immobilisations incorporelles et corporelles

#### 4.1.3.1. Les immobilisations incorporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette		
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Résorption	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut		Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	9 479 643	-	1 621 951	-	-	-	11 101 594	7 881 422	1 087 965	-	-	-	8 969 387	2 132 207
Logiciels en cours		1 165 407		266 508	1 347 868	-	-	84 047	-	-	-	-	-	-	84 047
Avances sur acquisition d'Immobilisations Incorporelles		-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>		<b>10 645 050</b>	<b>-</b>	<b>1 888 459</b>	<b>1 347 868</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 185 641</b>	<b>7 881 422</b>	<b>1 087 965</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 969 387</b>	<b>2 216 254</b>	

#### 4.1.3.2. Les immobilisations corporelles

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette		
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Cessions	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut		Fin de période	
Terrain		2 197 320		-	-	-	-	2 197 320	-	-	-	-	-	-	2 197 320
Constructions	5%	7 505 493		-	-	-	-	7 505 493	2 702 050	375 275	-	-	-	3 077 325	4 428 168
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670		-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	2 088 819		225 431	-	116 801	-	2 197 449	642 425	338 240	54 359	-	-	926 306	1 271 143
Mobilier de bureau	10%	911 738		20 285	-	-	-	932 023	681 544	48 070	-	-	-	729 614	202 409
Matériel informatique	33%	1 820 525		235 321	-	-	-	2 055 846	1 627 217	1 517 92	-	-	-	1 779 009	276 837
Installations générales	10%	3 255 021		32 726	-	-	-	3 287 747	1 888 721	282 709	-	-	-	2 171 430	1 116 317
<b>TOTAUX</b>		<b>17 809 586</b>	<b>-</b>	<b>513 763</b>	<b>-</b>	<b>116 801</b>	<b>-</b>	<b>18 206 548</b>	<b>7 572 627</b>	<b>1 196 086</b>	<b>54 359</b>	<b>-</b>	<b>8 714 354</b>	<b>9 492 194</b>	
<b>TOTAL VALEURS IMMOBILISEES</b>		<b>28 454 636</b>	<b>-</b>	<b>2 402 222</b>	<b>1 347 868</b>	<b>116 801</b>	<b>-</b>	<b>29 392 189</b>	<b>15 454 049</b>	<b>2 284 051</b>	<b>54 359</b>	<b>-</b>	<b>17 683 741</b>	<b>11 708 448</b>	

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

#### 4.1.4. Les immobilisations financières (hors titres de placement)

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Titres de participation	60 125 451	44 812 891
Titres immobilisés	2 148 410	10 537 458
Avances sur acquisitions de titres	8 454 613	8 454 613
<u>Montant brut</u>	<u>70 728 474</u>	<u>63 804 962</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(13 546 982)	(6 748 312)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(143 410)
<u>Montant net</u>	<u>57 038 082</u>	<u>56 913 240</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "**Titres de participation**" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>			
<b>Titres de participation</b>	44 812 891	44 812 891	-
<b>Additions de la période</b>			
- Amen Santé	171 340	171 340	-
- Assurances COMAR VIE CIV	562 889	562 889	
- Maghreb Leasing Algérie	16 137 220	16 137 220	
<b>Cessions de la période</b>			
- Tunisie Valeurs	(1 558 889)	(1 558 889)	
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>60 125 451</b>	<b>60 125 451</b>	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "**Titres immobilisés**" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>		
<b>Titres immobilisés</b>	10 537 458	10 537 458
<b>Cessions de la période</b>		
- Société YASMINE	(375 000)	(375 000)
- Société Agricole SIDI OTHMEN	(250 000)	(250 000)
- Société Almes	(1 200 000)	(1 200 000)
- Société Société Briquèterie Jbel Ouest	(2 000 000)	(2 000 000)
- Société agricole DICK	(2 000 000)	(2 000 000)
- Société Méhari Beach Tabarka	(564 048)	(564 048)
- Société Tazoghane	(2 000 000)	(2 000 000)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>2 148 410</b>	<b>2 148 410</b>

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
<b><u>Entreprises liées</u></b>								
Tunisie LLD	29 832	100,000	1,800	53 698			2003/2010	<b>99,44%</b>
Maghreb Leasing Algerie	1 366 444	18,300	19,615	26 802 700			2006/2009/2019	<b>21,02%</b>
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		12 858 379	2015/2017	<b>33,90%</b>
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597		431 827	2006/2017	<b>4,87%</b>
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	<b>100,00%</b>
<b>Total Entreprises liées</b>				<b>45 771 538</b>	<b>-</b>	<b>13 290 206</b>		
<b><u>Entreprises associées</u></b>								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	<b>36,51%</b>
Tunisie Sicar	220	10,000	10,000	2 200			1997	<b>44,00%</b>
Tunisie Valeurs	0	5,000	2,598	0			1991/92/96/98/2004/2012/2019	<b>0,00%</b>
Tuninvest International Sicar	125	10,000	10,000	1 250			1998	<b>25,00%</b>
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	<b>27,27%</b>
<b>Total Entreprises associées</b>				<b>660 894</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b><u>Autres</u></b>								
Amen Santé	132 624	10,00	10,00	1 326 240		32 323	2009/2010/2013/2014/2017/2019/2020	<b>1,40%</b>
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	<b>4,92%</b>
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	<b>-</b>
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	<b>5,51%</b>
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	0		2013	<b>11,63%</b>
Ennaki	389 000	1,00	12,85	4 998 650		224 453	2012	<b>1,30%</b>
Assurances COMAR VIE CIV	46 666	39,65	39,65	1 850 491			2016	<b>7,00%</b>
STLV	1	100,00	100,00	100			2019	<b>-</b>
<b>Total Autres</b>				<b>13 693 019</b>	<b>0</b>	<b>256 776</b>		
<b>Total Titres de participation</b>				<b>60 125 451</b>	<b>0</b>	<b>13 546 982</b>		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Coût Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,000	5 000			1997	-
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,000	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,500	100 500		100 500	2006	1,97%
* Société STEP	100 000	10,000	10,000	1 000 000			2018	10,10%
* Société SGTM	10 000	100,000	100,000	1 000 000			2018	8,06%
				<b>2 148 410</b>	<b>-</b>	<b>143 410</b>		

## 4.2 Les principales acquisitions et cessions d'immobilisation corporelles, incorporelles et financières postérieures au 31/12/2020 :

### 4.2.1 Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles postérieures au 31/12/2020 :

**(En dinars)**

	Acquisitions	Cessions
M.M.B	21 077	
ML TRANSPORT	293 795	163 400
ML INFO	75 596	
A.A.I	51 062	
CONSTRUCTIONS	0	
<b>TOTAL</b>	<b>441 530</b>	<b>163 400</b>

- M.M.B : MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU
- ML INFO : MATERIEL INFORMATIQUE
- A.A.I : AGENCEMENT, AMENAGEMENT ET INSTALLATION

### 4.2.2. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations incorporelles postérieures au 31/12/2020 :

**(En dinars)**

	Acquisitions	Cessions
LOGICIELS INFO	37 493	

### 4.2.3. Les principales acquisitions et cessions d'immobilisations financières postérieures au 31/12/2020 :

L'évolution du portefeuille d'investissement correspond aux nouvelles prises de participation diminuées des cessions réalisées durant la période.

**(En dinars)**

	Acquisitions	Cessions
	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.3 États financiers individuels au 31/12/2020

**Les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels de la société « Tunisie Leasing et Factoring » arrêtés au 31/12/2020 ne s'accrochent pas systématiquement des dispositions légales et réglementaires en la matière et du système comptable des entreprises en ce qui concerne:**

- Une note sur les transactions avec les parties liées indiquant la nature de la relation entre les parties liées conformément aux dispositions du paragraphe 21 de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées;

En outre, la société est tenue de se conformer scrupuleusement aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location ou de mentionner au niveau des notes aux états financiers toute précision relative à ses spécificités.

**Tunisie Leasing et Factoring s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 31/12/2021 et suivants.**

### 4.3.1 Bilans individuels comparés au 31 Décembre

#### BILAN

Arrêté au 31 décembre 2020

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc. 2020	31-déc. 2019	31-déc. 2018 proforma
<b>ACTIFS</b>				
Caisse et avoirs auprès des banques	3	14 314 768	13 866 049	1 290 964
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	4	794 832 099	849 472 504	907 095 306
Acheteurs factorés	5	121 516 995	145 419 823	145 710 577
Portefeuille titre commercial	6	42 993 385	2 692 147	235 307
Portefeuille d'investissements	7	57 038 082	56 913 240	61 160 657
Valeurs Immobilisés	8	11 708 448	13 000 587	12 911 872
Autres actifs	9	32 022 054	31 427 747	15 544 894
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>1 074 425 831</b>	<b>1 112 792 097</b>	<b>1 143 949 577</b>
<b>PASSIFS</b>				
Concours bancaires	10	1 954 824	7 886 108	30 245 801
Emprunts et dettes rattachées	11	727 396 849	769 545 203	817 207 196
Dettes envers la clientèle	12	17 325 898	19 631 540	19 486 580
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	5	37 773 481	42 849 266	49 916 573
Fournisseurs et comptes rattachés	13	85 368 416	83 747 313	54 134 362
Autres passifs	14	27 839 000	18 808 841	21 474 096
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>897 658 468</b>	<b>942 468 271</b>	<b>992 464 608</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		54 000 000	54 000 000	45 000 000
Réserves		58 935 320	60 241 440	53 030 190
Résultats reportés		57 388 506	51 204 778	42 427 757
Résultat de la période		6 443 537	4 877 608	11 027 022
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>15</b>	<b>176 767 363</b>	<b>170 323 826</b>	<b>151 484 969</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>1 074 425 831</b>	<b>1 112 792 097</b>	<b>1 143 949 577</b>

#### 4.3.2 États des engagements hors bilan comparés au 31 Décembre

Arrêté au 31 Décembre 2020

(Montants exprimés en dinars)

	31-déc. 2020	31-déc. 2019	31-déc. 2018
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>128 956 403</b>	<b>94 729 039</b>	<b>113 728 141</b>
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	24 388 921	23 624 672	16 173 520
Engagements données en faveur des banques	51 419 489	39 450 000	71 250 000
Engagements sur autres titres	34 507 744	11 328 541	202 800
Engagements donnés sur l'activité du Factoring	18 640 249	20 325 826	26 101 821
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>171 128 390</b>	<b>264 200 441</b>	<b>174 869 647</b>
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	9 835 545	11 249 462	11 883 893
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	340 048	340 048	340 048
Intérêt à échoir sur contrats actifs	149 493 403	137 279 002	144 240 199
Garanties et engagements de financement reçu des banques	7 302 173	4 499 325	13 468 314
Autres garanties reçues	4 157 221	5 303 656	4 937 193
Garanties reçues des adhérents	-	105 528 948	-
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>61 800 000</b>	<b>53 000 000</b>	<b>26 494 659</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	61 800 000	53 000 000	26 494 659

### 4.3.3 États de résultats comparés au 31 Décembre

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2020

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc. 2020	31-déc. 2019	31-déc. 2018 proforma
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	94 057 575	91 365 960	91 473 327
Revenu du factoring	17	16 622 147	19 511 018	18 427 444
Intérêts et charges assimilés	19	(66 964 504)	(71 010 391)	(72 049 442)
Commissions encourues	20	(107 275)	(143 145)	(166 294)
Produits des placements	21	27 419 072	6 198 451	11 760 186
Autres Produits d'exploitations	18	2 421 556	2 323 259	2 709 372
<b>Produit net</b>		<b>73 448 571</b>	<b>48 245 152</b>	<b>52 154 593</b>
Charges de personnel	22	(16 166 608)	(15 466 458)	(15 264 544)
Autres charges d'exploitation	23	(6 795 541)	(6 908 910)	(7 131 701)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(2 284 050)	(1 957 228)	(1 767 059)
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>( 25 246 199)</b>	<b>( 24 332 596)</b>	<b>( 24 163 304)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<b>48 202 372</b>	<b>23 912 556</b>	<b>27 991 289</b>
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	24	(19 962 154)	(13 735 824)	(4 806 753)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	26	(6 793 429)	(3 145 835)	(3 471 309)
Dotations aux provisions pour risques divers	27	(9 484 594)	(785 683)	(3 486 204)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>11 962 195</b>	<b>6 245 214</b>	<b>16 227 023</b>
Autres gains ordinaires	28	354 252	590 963	397 067
Autres pertes ordinaires	29	(28 854)	(2 305)	(16 851)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>12 287 593</b>	<b>6 833 872</b>	<b>16 607 239</b>
Reprises sur provisions pour impôt différé	0	184 593	184 593	184 593
Impôt sur les bénéfices	30	(5 176 475)	(1 971 842)	(5 044 209)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<b>7 295 711</b>	<b>5 046 623</b>	<b>11 747 623</b>
Eléments extraordinaires	30	(852 174)	(169 015)	(720 601)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>6 443 537</b>	<b>4 877 608</b>	<b>11 027 022</b>
<b>Résultat par action</b>		<b>0,597</b>	<b>0,452</b>	<b>1,167</b>

#### 4.3.4 États de flux de trésorerie comparés au 31 Décembre

Période du 1er janvier au 31 décembre 2020

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31-déc. 2020	31-déc. 2019	31-déc. 2018
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients	31	510 418 890	576 060 581	570 818 548
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(354 655 932)	(385 926 247)	(519 100 576)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31S	316 838 032	383 241 820	396 005 619
Financement des adhérents	31S	(280 307 724)	(366 402 290)	(372 091 307)
Encaissements provenant des crédits à court terme	33	50 599 288	74 232 250	44 836 704
Remboursements des crédits à court terme	33	(65 837 423)	(60 841 845)	(57 388 674)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	34	(25 126 894)	(23 177 766)	(23 933 557)
Intérêts payés	35	(67 825 953)	(71 026 272)	(70 901 826)
Impôts et taxes payés	36	(27 629 307)	(33 466 628)	(11 526 678)
Autres flux de trésorerie	37	(15 407 393)	(7 875 289)	9 707 106
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>41 065 584</b>	<b>84 818 314</b>	<b>(33 574 641)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	(1 054 354)	(2 105 302)	(3 091 147)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	39	62 442	89 696	90 807
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	40	(16 871 449)	(488 280)	(2 133 810)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	41	9 383 890	1 475 652	3 632 849
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>(8 479 471)</b>	<b>(1 028 234)</b>	<b>(1 501 301)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	20 250 000	-
Dividendes et autres distributions	42	-	(6 287 701)	(8 997 451)
Encaissements provenant des emprunts	11	305 454 430	662 547 200	618 100 448
Remboursements d'emprunts	11	(309 660 540)	(686 064 801)	(607 042 592)
Flux liés au financement à court terme	11	(22 000 000)	(39 300 000)	26 300 000
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>(26 206 110)</b>	<b>(48 855 302)</b>	<b>28 360 405</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>6 380 003</b>	<b>34 934 778</b>	<b>(6 715 537)</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	43	5 979 941	(28 954 837)	(22 239 300)
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>43</b>	<b>12 359 944</b>	<b>5 979 941</b>	<b>(28 954 837)</b>

## 4.4 Notes aux états financiers au 31/12/2020

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de TLF de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- D'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- D'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le 1<sup>er</sup> janvier 2009, le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrièmes et cinquièmes tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2012, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie « SIMT » par la société « Tunisie leasing » avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Elle a approuvé les apports effectués par la société « SIMT » à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Éléments d'actifs apportés	8.106.059
• Passifs grevant les biens apportés	(2.785.084)
<u>Apport net</u>	DT 5.320.975

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trois cent soixante-quatorze (374) actions de la société Tunisie Leasing pour cent (100) actions de la société « SIMT ». Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la « SIMT » (estimée à 129,780 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 34,724DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que les quarante et un mille (41.000) actions composant le capital de la « SIMT » devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, cent cinquante-trois mille trois cent quarante (153.340) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la « SIMT », elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 5.320.975) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la SIMT (DT : 4.330.820), soit DT : 990.155 a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Tunisie Leasing a retenu la comptabilisation des apports de la SIMT à leurs justes valeurs conformément à ce qui a été indiqué dans le prospectus visé par le CMF en date du 19 janvier 2012.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 octobre 2012, a décidé de porter le capital social de 35.000.000 Dinars à 40.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 22 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 17 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 5.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et à la libération intégrale de 1.000.000 d'actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.000.000 d'actions, en trois tranches en 300 000 actions la première tranche, 300 000 actions la deuxième tranche et 400 000 actions la troisième tranche portant jouissance respectivement le 1er Janvier 2013, le 1er Janvier 2014, et le 1er Janvier 2015, à raison de :

- 3 actions nouvelles pour 80 anciennes pour la 1<sup>ère</sup> tranche.
- 3 actions nouvelles pour 83 anciennes pour la 2<sup>ème</sup> tranche.
- 2 actions nouvelles pour 43 anciennes pour la 3<sup>ème</sup> tranche

L'assemblée générale extraordinaire du 12 décembre 2017, a décidé la fusion par voie d'absorption de la Société Tunisie Factoring par la société Tunisie leasing avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Elle a approuvé les apports effectués par la société Tunisie Factoring à titre de fusion et qui consistent en la totalité de son patrimoine actif et passif, à la société « Tunisie Leasing ».

La synthèse des apports, telle qu'elle ressort du traité de fusion, se présente comme suit :

• Éléments d'actifs apportés	135 221 418
• Passifs grevant les biens apportés	(109 962 625)
	25 258 793
<u>Apport net</u>	DT 25 258 793

L'établissement des parités d'échange dans le cadre de la fusion a été fixé à trente-deux (32) actions de la société Tunisie Leasing pour vingt-cinq (25) actions de la société Tunisie factoring. Cette parité a été déterminée en faisant le rapport entre la valeur de l'action de la société Tunisie Factoring (estimée à 25,259 DT) et la valeur par action de TL (estimée à 19,762DT).

Il résulte de ce rapport d'échange que le million (1 000.000) actions composant le capital de la société Tunisie factoring devront recevoir, en rémunération de l'apport de ladite société, un million deux cent quatre-vingt mille (1.280.000) actions à créer par la société « TL ».

Par ailleurs, et du fait que la société « TL » est propriétaire de la totalité des actions formant le capital de la Tunisie Factoring, elle a renoncé à l'attribution de ses propres actions en rémunération des apports de cette dernière et par conséquent, l'opération de fusion n'a pas engendré une augmentation de capital et l'émission de nouvelles actions.

La différence entre la valeur nette des biens apportés (DT : 25.258.793) et le montant de la participation de Tunisie Leasing dans le capital de la Tunisie Factoring (DT : 11.087.997), soit DT : 14.170.796 DT a été inscrite parmi les capitaux propres dans un compte intitulé « Boni de fusion ».

Du moment que les normes comptables NCT 6 et NCT 38 interdisent la constatation d'un goodwill généré en interne, ce montant a été totalement résorbé à la même date de sa comptabilisation au niveau des immobilisations incorporelles.

En conséquence, après cette résorption, le boni de fusion constaté s'élève à hauteur de 9 880 796 DT.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51.750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance le premier juillet 2018. La période de souscription s'étalera du 21 décembre 2018 au 21 février 2019.

De même elle a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 2.250.000 (deux millions deux cent cinquante mille) dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte "Résultats reportés".

Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.250.000 dinars à la création et à la libération intégrale de 450.000 (quatre cent cinquante mille) actions nouvelles de 5 (cinq) dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 (dix millions trois cent cinquante mille) actions, à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec jouissance le 1er Janvier 2019.

Au terme de cette augmentation, le capital social sera porté à 54.000.000 (cinquante-quatre millions) dinar divisé en 10.800.000 (dix millions huit cent mille) actions de cinq (5) Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

## **NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES**

### **2-1 Base de préparation des états financiers**

Les états financiers de TLF, arrêtés au 31 Décembre 2020, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité d'exploitation qui prévoient que la société sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires, les états financiers sont préparés sur la base du cout historique, les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisien (DT).

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et notamment par les circulaires n° 2013-21 du 30 décembre 2013 et n° 2012-09 du 29 juin 2012, ainsi que les circulaires de la BCT, n° 2011-04 du 12 avril 2011 et n° 2012-02 du 11 janvier 2012.

Pour présenter ses états financiers de synthèse, Tunisie leasing a adopté, des modèles harmonieux avec les prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, à savoir :

- Le classement des actifs et des passifs par référence à leur nature en privilégiant un ordre décroissant de leur liquidité et de leur exigibilité plutôt que par référence à la distinction des éléments courants de ceux non courants.
- La présentation des postes d'actifs pour leur valeur nette comptable. Les informations relatives aux valeurs brutes ainsi qu'aux comptes correcteurs qui leurs sont rattachées (amortissements cumulés, provisions pour dépréciation et produits réservés) sont fournies au niveau des notes aux états financiers.
- La présentation des engagements hors bilan dans une composante de synthèse faisant partie intégrante des états financiers.

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

## 2-2 Valeurs Immobilisées

- Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.
  - Les taux retenus sont les suivants :
- |                                  |            |            |
|----------------------------------|------------|------------|
| • - Logiciels                    | 3 et 5 ans | 20% et 33% |
| - Constructions                  | 20 ans     | 5%         |
| - Constructions sur sol d'autrui | 5 ans      | 20%        |
| - Matériel de transport          | 5 ans      | 20%        |
| - Mobilier et matériel de bureau | 10 ans     | 10%        |
| - Matériel informatique          | 3 ans      | 33%        |
| - Installations générales        | 10 ans     | 10%        |

### 2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

### 2-4 Dépréciation des créances

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

## 2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision
	A appliquer par classe
. A : Actifs courants	- (*)
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	- (*)
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

(\*) En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier.

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- La détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

#### **2-4-2 Provision à caractère individuel :**

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

##### **2-4-2.1 Les garanties reçues**

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

##### **2-4-2.2 La valeur du matériel en leasing**

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures et aux agences de voyages.
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- Le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de douze mois sans que le matériel ne soit vendu.

### **2-4-3 Provision Collective :**

#### **2-4-3-1 Méthodologie Activités de Leasing :**

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté pour l'activité de Leasing pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

#### **1- Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :**

- Agences de voyage	- Location de voiture
- Agriculture	- Promotion Immobilière
- Agro-alimentaire	- Santé
- Autres industries	- Tourisme
- Autres Services	- Exportateur d'huile d'olive
- Commerce	- Industries pharmaceutiques
- BTP	- Télécom & TIC
- Industries mécaniques et électriques	- Oléifacteurs

2- Pour chaque groupe de créance *i*, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2015 à 2019 TMM<sub>gi</sub> (en%) selon la formule suivante :

$$\text{TMM}_{gi} (N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe } i \text{ de l'année } N-1}$$

$$\text{TMM}_{gi} = \left( \sum_{N=1}^n \text{TMM}_{gi} (N) \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe *i* : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe *i* devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMM<sub>gi</sub> : Taux de migration moyen du groupe de créances *i* ;
- *n* : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM<sub>gi</sub>.

3- Majoration des taux de migration historiques :

Groupe de contreparties	Δ <sub>gi</sub>
Agriculture	4,50%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Oléifacteurs	1,25%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Autres industries	3,25%
BTP	3,25%
Tourisme	7,25%
Agences de voyage	7,75%
Agence de location de voitures	7,50%
Promotion immobilière	4,00%
Exportateurs d'huile d'olive	1,00%
Commerce	1,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Autres services	2,50%

- 4- Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. Dans la présente étude, ces provisions seront calculées sur la base des pertes finales historiques calculées.

Le taux de provisionnement se calcule alors comme suit :

$$TPgi = \frac{\text{Perte attendue sur risque additionnel}}{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}$$

$$TPMgi = \left( \sum_{N=1}^n TPgi(N) \right) / n$$

- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

### Méthodologie de calcul du taux de provisionnement des risques additionnels

Le taux de provisionnement minimum par secteur d'activité sera déterminé sur la base du taux de perte finale attendue par secteur. Cette étude se fera en deux temps :

- Calcul par produit de leasing (auto, équipement et immobilier) du taux de perte effective sur les créances historiques tombées en défaut (contentieux). Ce calcul se fait sur une base statistique pour les produits auto et équipement et ligne par ligne pour l'immobilier (au regard du faible nombre des opérations tombées en défaut).

Les productions retenues pour le calcul des taux de perte pour l'exercice 2020 sont celles des années 2010 à 2014 et qui sont arrivées à maturité.

- Calcul pour chaque secteur d'activité du taux de provisionnement qui correspond au taux de perte finale moyen attendu et qui tient compte de la répartition du risque additionnel par produit de leasing (auto, équipement et immobilier). Ce taux est obtenu par application des taux de perte par produit calculés dans le premier point ci-avant, pondérés par les engagements relatifs à chaque produit au sein du secteur d'activité.

- 5- Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PCgi = Engagements 0 \text{ et } 1 gi \times (TMMgi + \Delta gi) \times TPMgi$$

- 6- Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi.

#### 2-4-4 Provision Additionnelle :

En application des dispositions de la circulaire de la BCTV n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;

- 100 % pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A = N - M + 1$  tel que :

- A : ancienneté dans la classe B4
- N : année d'arrêt des états financiers
- M : année de la dernière migration vers la classe B4

L'examen de notre portefeuille au 31 décembre 2020 n'a pas nécessité la constitution de provision additionnelle.

## 2-5 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises ou à des prestations de services.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le cout du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n°91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, par ailleurs il y'a lieu de mentionner les précisions ci-après aux règles de provisionnement de l'activité d'affacturage.

### 2-5-1 : Méthodologie de classification

La classification est faite sur la base de la balance par âge des comptes acheteurs, après imputation des fonds de garantie et des fonds disponibles revenant aux adhérents.

Pour se faire, il n'est pas fait de distinction entre les créances portées sur les acheteurs privés ou publics.

Un adhérent est classé donc selon l'âge des factures impayées ou en retard de paiement, non couvertes par le disponible et le fonds de garantie.

### 2-5-2 : Provision à caractère individuel

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

TF distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

- (1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :
- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
  - Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.

Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

- (2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :
- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
  - Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
  - Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

### 2-5-3 : Provision collective

Les provisions collectives sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu des événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Le mode de calcul adopté pour l'activité de Factoring pour cette provision est décliné conformément aux étapes suivantes :

**1- Regroupement du portefeuille par groupes de créances sur la base des secteurs d'activité segmentés comme suit :**

• Agences de voyage	• Location de voiture
• Agriculture	• Promotion Immobilière
• Agro-alimentaire	• Santé
• Autres industries	• Tourisme
• Autres Services	• Exportateur d'huile d'olive
• Commerce	• Industries pharmaceutiques
• BTP	• Télécom & TIC
• Industries mécaniques et électriques	• Oléifacteurs

**2- Pour chaque groupe de créance i, calcul du taux de migration moyen du groupe sur les années 2015 à 2019 TMMgi (en%) selon la formule suivante :**

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe } i \text{ de l'année } N-1}$$

$$TMM_{gi} = \left( \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi

**3- Majoration des taux de migration historiques :**

Contrairement au métier du Leasing qui présente une maturité moyenne de ses emplois de 5 ans, l'affacturage présente une maturité moyenne de 120 jours.

Le principe des provisions à caractère général prévu au niveau de l'article 10 bis (nouveau) est de couvrir les risques latents sur les engagements courants (en vie).

Au regard de la maturité des financements en factoring, les risques liés à ces financements se manifestent en bonne partie sur le même exercice et sont par conséquent couverts par les provisions affectées.

De plus, les financements en factoring n'ont pas fait l'objet des reports prévus par la circulaire BCT n°2020-06 au regard de leur maturité.

Compte tenu de ce qui précède, les taux de majoration prévus par l'annexe III de la circulaire 91-24 ne sont pas adaptés aux créances du factoring.

La méthode de calcul retenue par TLF est de ne pas appliquer des taux de majoration aux taux de migration sus-indiqués.

- 4- Détermination du taux de provisionnement moyen « TPM » qui représente le taux de couverture du risque additionnelle par les provisions. Dans la présente étude, ce taux a été calculé sur la période de 2015 – 2019 selon la formule suivante :**

$$TP_{gi} = \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel du groupe i de l'année N}}{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année N}}$$

$$TPM_{gi} = \left( \sum_{N=1}^n TP_{gi(N)} \right) / n$$

- TPM<sub>gi</sub> : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

- 5- Calcul des provisions collectives « PC » du portefeuille (en %) selon la formule suivante :**

$$PC_{gi} = \text{Engagements 0 et 1}_{gi} \times TMM_{gi} \times TPM_{gi}$$

- 6- Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC<sub>gi</sub>**

## 2-6 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de

leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

- Revenus sur les créances issues d'opérations de leasing : Traitement comptable des dossiers de rééchelonnement COVID-19 :

En application du paragraphe 45 de l'avis n°2020-A du 30 décembre 2020 du conseil national de la comptabilité portant sur le traitement comptable relatif au dossier de rééchelonnement et en application des règles prudentielles de la BCT selon la circulaire 91-24, l'encaissement effectif des revenus d'intérêts n'est pas raisonnablement assuré lorsque les crédits renégociés auxquels ils se rapportent sont qualifiés comme douteux. Les revenus de ces clients douteux pris en compte antérieurement en résultat et qui demeurent en impayés continuent à faire l'objet d'une réservation.

## **2-7 Portefeuille titres**

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

### Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels

placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

### Placements à long terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un

contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

## **2-8 Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

## **2-9 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères**

Les dettes et les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en dinar tunisien au cours du jour de la date de l'opération.

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant sont comptabilisées, conformément à la norme comptable tunisienne 15.

## **2-10 Impôts sur les bénéfices**

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité

## **2-11 Taxe sur la valeur ajoutée**

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

## **2-12 Provision pour Risques & charges**

La société a un processus de recensement de l'ensemble des risques auxquels elle est exposée. Ce processus permet de cartographier et d'évaluer d'une manière fiable la valeur des provisions pour risques et charges à constater à la clôture de l'exercice.

## 2-13 Effets de la Pandémie COVID-19

Outre ses répercussions sanitaires, la crise du COVID 19 a eu des retombées lourdes sur l'économie nationale. L'impact ne peut être évalué avec certitude d'autant que la pandémie continuera sa propagation.

Dans ce contexte, une panoplie de mesures a été prise par les autorités compétentes afin d'endiguer l'incidence économique, sociale et financière sur les secteurs touchés ; Ainsi la banque centrale de Tunisie a publié la circulaire 2020-06 imposant au secteur le report des échéances de crédits accordées aux entreprises et aux professionnels, relative à la période allant du 1er mars au 30 septembre 2020, ce qui a impacté négativement les performances du secteur.

Au niveau de Tunisie Leasing et Factoring, cette régression des principaux indicateurs ne présente en aucun cas un risque pour la continuité d'exploitation. Dès la décision du confinement, le Plan de Continuité de l'Activité a été mis en place assurant le télétravail pour la quasi-majorité de l'effectif et le maintien de nos services vis-à-vis de nos clients et partenaires.

Au 31 décembre 2020, environ 4500 contrats représentant un encours de 219 MDT soit 27% du total du portefeuille ont bénéficié de reports de leurs échéances sur une durée moyenne de 4 mois.

L'évaluation des créances objet du report a été effectué en conformité aux règles édictées par la circulaire ci avant citée. En effet, le report d'échéance n'a pas systématiquement comme conséquence une remise en cause de la situation financière des clients individuellement.

Les intérêts de reports relatifs aux clients douteux ou l'encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré, on fait l'objet de réservation en application du paragraphe 45 de l'avis n°2020-A du 30 décembre 2020 du conseil national de la comptabilité portant sur le traitement comptable relatif au dossier de rééchelonnement et en application des règles prudentielles de la BCT selon la circulaire 91-24.

La diversification des produits de TLF a préservé sa résilience et sa rentabilité observée à la fin de l'exercice.

## 2-14 Transitions aux normes IFRS

Dans le cadre de la conduite du PROJET D'ADOPTION DES NORMES IFRS conformément à la décision de l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité du 6/9/2018 et à la circulaire du BCT n°2020-01 du 31 janvier 2020, Tunisie Leasing et Factoring a établi une feuille de route et un plan stratégique lui permettant la mise en place des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). A cet effet, nous avons fait appel à un cabinet pour nous accompagner dans ce processus qui s'articule sur cinq phases :

- Diagnostic des divergences
- Diagnostic du système d'information
- Plan d'action
- Formation
- Implémentation et suivi

Les rapports des deux premières phases sont finalisés, le processus d'implémentation du plan d'action est mis en œuvre.

### NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	<b>31-déc. 2020</b>	<b>31-déc. 2019</b>
- Banques	14 301 311	13 845 235
- Caisses	13 457	20 814
<b><u>Total</u></b>	<b><u>14 314 768</u></b>	<b><u>13 866 049</u></b>

### NOTE 4 : CREANCES SUR LA CLIENTELE, OPERATIONS DE LEASING

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	<b>31-déc. 2020</b>	<b>31-déc. 2019</b>
- Encours financiers	805 373 560	847 168 542
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	9 880 914	10 674 181
- Impayés	63 073 708	50 895 221
- Intérêts Constatés d'avance	(4 180 045)	(4 252 397)
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>874 148 137</u></b>	<b><u>904 485 547</u></b>
- Provisions pour dépréciation de l'encours	(26 397 194)	(20 473 410)
- Provisions collectives	(9 536 033)	(4 261 033)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(29 636 369)	(21 550 191)
- Produits réservés	(13 746 442)	(8 728 409)
<b><u>Total des provisions</u></b>	<b><u>(79 316 038)</u></b>	<b><u>(55 013 043)</u></b>
<b><u>Soldes nets</u></b>	<b><u>794 832 099</u></b>	<b><u>849 472 504</u></b>

## Encours financiers nets

### Solde au 31 décembre 2019

#### Additions de la période

- Investissements	306 595 814	357 773 888
- Relocations	4 344 505	3 993 866

#### Retraits de la période

-Remboursement des créances échues	(327 301 995)	(391 061 461)
-Remboursement des créances anticipées	(17 621 451)	(20 303 380)
-Remboursement des valeurs résiduelles	(6 084 208)	(2 966 476)
-Relocations	(2 520 914)	(3 355 591)

#### Provisions de La période

- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours classées	(9 301 667)	(10 392 275)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des encours courants	(5 275 000)	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours classées	3 190 943	6 327 267
- Reprises sur provisions pour dépréciation des encours courants	186 940	793 967

### Solde au 31 décembre 2020

<b>833 108 280</b>	<b>892 298 475</b>
<b>779 321 247</b>	<b>833 108 280</b>

## 4.1 : Analyse par secteur d'activité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Agriculture	54 986 721	59 440 457
Bâtiments TP	92 950 989	106 778 537
<b>Industrie</b>		
Agro-alimentaire	48 855 548	55 076 115
Chimie	19 015 692	19 123 449
Energie	119 139	34 432
Textile	16 901 851	16 565 745
Mines	988 642	1 788 410
Autres industries	100 511 815	107 407 720
<b>Tourisme</b>		
Hôtellerie	1 831 406	2 095 144
Agences de voyage	7 410 952	8 524 512
Location de voiture	54 731 191	61 668 753
Autres Tourisme	13 527 222	14 158 511
<b>Commerce et service</b>		
Commerce	211 612 513	210 332 994
Transport	53 741 426	50 615 109
Audio-visuel	503 095	633 847
Professions libérales	48 664 328	52 692 382
Autres Services	88 901 944	90 906 606
<b>Total</b>	<b>815 254 474</b>	<b>857 842 723</b>

## 4.2 : Analyse par type de matériel

Les encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Matériel de transport léger	290 926 852	294 428 831
Matériel de transport léger Utilitaire	146 847 658	151 246 373
Matériel de transport lourd	92 525 231	94 702 598
Matériel BTP	83 957 446	90 476 733
Equipement industriel	66 352 939	75 982 878
Equipement informatique	3 785 133	4 989 604
Autres	68 908 828	73 451 912
<b>Sous total</b>	<b>753 304 087</b>	<b>785 278 929</b>
Immeubles de bureaux	24 919 413	29 124 526
Immeubles industriels ou commerciaux	37 030 974	43 439 268
<b>Total</b>	<b>815 254 474</b>	<b>857 842 723</b>

## 4.3 : Analyse par maturité

Les encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Paiements minimaux sur contrats actifs	926 891 470	960 532 007
A recevoir dans moins d'1an	370 330 691	390 059 312
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	551 853 066	565 100 114
A recevoir dans plus de 5 ans	4 707 713	5 372 581
Produits financiers non acquis	149 493 403	137 279 002
Encours contrats actifs (1)	777 398 067	823 253 005
Encours à recevoir dans moins d'1an	296 127 346	319 809 914
Encours à recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	477 100 606	498 382 217
Encours à recevoir dans plus de 5 ans	4 170 115	5 060 874
Créances en cours (2)	9 880 914	10 674 181
Créances échues (3)	7 705 443	4 532 246
Contrats suspendus (contentieux) (4)	20 270 050	19 383 291
<b>Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)</b>	<b>815 254 474</b>	<b>857 842 723</b>

#### 4.4 : Créances de leasing : Impayés

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit:

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
<b><u>Clients ordinaires</u></b>		
- Impayés : Clients ordinaires	33 500 378	27 833 509
<u>Montant brut</u>	33 500 378	27 833 509
A déduire :		
- Provisions : Clients ordinaires	(7 173 066)	(3 908 621)
- Produits réservés (*)	(7 194 430)	(3 831 511)
<u>Montant net</u>	19 132 882	20 093 377
<b><u>Clients litigieux</u></b>		
- Impayés : Clients litigieux	29 573 327	23 061 712
<u>Montant brut</u>	29 573 327	23 061 712
A déduire :		
- Provisions : Clients litigieux	(22 934 807)	(18 021 077)
- Produits réservés : Clients litigieux	(6 080 505)	(4 517 391)
<u>Montant net</u>	558 015	523 244
<b><u>Solde créances de leasing : Impayés</u></b>	<b>19 690 897</b>	<b>20 616 621</b>

(\*) Dont 2 665 275 DT des agios réservés sur des créances ordinaires

## NOTE 4.5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31 décembre 2020

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	679 442 425	76 776 204	16 433 910	5 001 929	37 600 006	815 254 474
Impayés	5 882 246	12 446 741	4 340 238	3 432 546	36 971 934	63 073 705
Avances et acomptes reçus (*)	(7 886 211)	-	-	-	(2 869 923)	(10 756 134)
Produits à recevoir						
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>677 438 460</b>	<b>89 222 945</b>	<b>20 774 148</b>	<b>8 434 475</b>	<b>71 702 017</b>	<b>867 572 045</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	24 233 336	155 585	-	-	-	24 388 921
Ratio des actifs non performants (B2,B3 et B4) (1)			2,30%	0,93%	8,26%	
			<b>11,50%</b>			
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>701 671 796</b>	<b>89 378 530</b>	<b>20 774 148</b>	<b>8 434 475</b>	<b>71 702 017</b>	<b>891 960 966</b>
Produits réservés	-	-	1 370 238	1 010 171	8 229 251	10 609 660
Provisions affectées sur les impayés	-	-	808 686	1 193 700	27 633 983	29 636 369
Provisions affectées sur les encours	-	-	840 703	302 452	25 244 510	26 387 665
<b>TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 019 627</b>	<b>2 506 323</b>	<b>61 107 744</b>	<b>66 633 694</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>701 671 796</b>	<b>89 378 530</b>	<b>17 754 521</b>	<b>5 928 152</b>	<b>10 594 273</b>	<b>825 327 272</b>
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (2)			14,54%	29,72%	81,94%	
			<b>64,21%</b>			

\* Présenté au niveau de la rubrique "dettes envers la clientèle"

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 31 décembre 2020 à 11,50% contre 8,77% à fin décembre 2019

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions et les agios réservés s'établit au 31 décembre 2020 à 64,21% contre 59,65% à fin décembre 2019

## NOTE 5 : ACHETEURS FACTORES

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Comptes des acheteurs locaux	121 496 176	142 723 421
Comptes des acheteurs export	1 666 453	913 271
Comptes des acheteurs import	4 491 447	7 335 133
Sous total (A)	<b>127 654 076</b>	<b>150 971 825</b>
A déduire		
Provisions sur compte adhérents	(5 109 581)	(4 522 804)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 025 108)	(1 025 108)
Provisions sur compte acheteurs	(2 392)	(4 090)
Montant net	<b>121 516 995</b>	<b>145 419 823</b>
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie (FDG Domestique)	12 199 474	14 455 940
Disponible locaux	11 464 201	10 490 715
Financement par B.O.	9 400 000	10 090 500
Disponible export	(21 753)	297 616
FDG comptes en devise	240 112	179 362
Compte import	4 491 447	7 335 133
Sous total (B)	<b>37 773 481</b>	<b>42 849 266</b>
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	<b>89 880 595</b>	<b>108 122 559</b>

## NOTE 5 (SUITE) - ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

Les engagements liés à l'activité d'affacturage, sur la base de la classification arrêtée Au 31 décembre 2020 se présente comme suit :

Nature Engagement	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A.	B1.	B2.	B3.	B4.	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Domestique avec recours	73 991 445	6 478 615	-	-	4 862 730	85 332 790
Domestique sans recours	3 031 373	43 976	-	-	-	3 075 349
Export	1 225 597	-	-	-	246 859	1 472 456
<b>ENCOURS ENGAGEMENTS</b>	<b>78 248 415</b>	<b>6 522 591</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 109 589</b>	<b>89 880 595</b>
Engagements de financement donnés	4 636 026	196 204	-	-	-	<b>4 832 230</b>
Engagements envers les correspondants (import)	-	-	-	-	-	-
Engagement sous forme de B.O.	9 365 000	35 000	-	-	-	<b>9 400 000</b>
<b>Total Engagements hors bilan</b>	<b>14 001 026</b>	<b>231 204</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 232 230</b>
<b>Total Engagements par classe</b>	<b>92 249 441</b>	<b>6 753 795</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 109 589</b>	<b>104 112 825</b>
Taux des engagements non performants (1)			-	-	-	
				<b>4,91%</b>		
Provisions affectées sur les engagements avec recours	-	-	-	-	4 862 722	4 862 722
Provisions affectées sur les engagements sans recours	-	-	-	-	-	-
Provisions affectées sur les engagements export	-	-	-	-	246 859	246 859
<b>TOTAL PROVISIONS AFFECTEES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 109 581</b>	<b>5 109 581</b>
<b>TOTAL PROVISIONS COLLECTIVES</b>	<b>1 025 108</b>					<b>1 025 108</b>
Taux de couverture des engagements non performants (2)			-	-	100,00%	
					<b>100,00%</b>	

(1) le ratio des actifs non performants s'établit au 31 décembre 2020 à 4,91 % contre 3,68% à fin décembre 2019

(2) le ratio de couverture des engagements par la provisions s'établit au 31 décembre 2020 à 100 % contre 100% à fin décembre 2019

## NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

L'analyse du portefeuille titres de placement se présente comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
-Tunisie Sicav	4 299 323	3 325
-POULINA G H	69 600	69 600
-BH	69 100	69 100
-Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020
-Certificat de dépôt	38 500 000	2 500 000
<b>Total brut</b>	<b>43 438 043</b>	<b>3 142 045</b>
Provisions pour dépréciation des titres de placement	(444 658)	(449 898)
<b>Total net</b>	<b>42 993 385</b>	<b>2 692 147</b>

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur de Marché	Coût unitaire d'acquisition	Montant total	Provision	Montant net
-Tunisie Sicav	66	196	196	12 914	-	12 914
- Amen Sicav	912	106	106	96 914	-	96 914
-POULINA G H	8 640	13	8	69 600	-	69 600
-BH	4 714	9	15	69 100	26 250	42 850
-Les Ciments de Bizerte	43 480	2	12	500 020	418 408	81 612
-Certificat de dépôt	1	38 500 000	38 500 000	38 500 000	-	38 500 000
-AMEN PREMIERE SICAV	41 600	101	101	4 189 495	-	4 189 495
<b>Total</b>				<b>43 438 043</b>	<b>444 658</b>	<b>42 993 385</b>

## NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Titres de participation	60 125 451	44 812 891
Titres immobilisés	2 148 410	10 537 458
Avances sur acquisitions de titres	8 454 613	8 454 613
<u>Montant brut</u>	<u>70 728 474</u>	<u>63 804 962</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(13 546 982)	(6 748 312)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(143 410)	(143 410)
<u>Montant net</u>	<u>57 038 082</u>	<u>56 913 240</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée	Partie non libérée
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>			
<b>Titres de participation</b>	44 812 891	44 812 891	-
<b>Additions de la période</b>			
- Amen Santé	171 340	171 340	-
- Assurances COMAR VIE CIV	562 889	562 889	-
- Maghreb Leasing Algerie	16 137 220	16 137 220	-
<b>Cessions de la période</b>			
- Tunisie Valeurs	(1 558 889)	(1 558 889)	-
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>60 125 451</b>	<b>60 125 451</b>	<b>-</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Partie libérée
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>		
<b>Titres immobilisés</b>	10 537 458	10 537 458
<b>Cessions de la période</b>		
- Société YASMINE	(375 000)	(375 000)
- Société Agricole SIDI OTHMEN	(250 000)	(250 000)
- Société Almes	(1 200 000)	(1 200 000)
- Société Société Briquèterie Jbel Ouest	(2 000 000)	(2 000 000)
- Société agricole DICK	(2 000 000)	(2 000 000)
- Société Méhari Beach Tabarka	(564 048)	(564 048)
- Société Tazoghane	(2 000 000)	(2 000 000)
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>2 148 410</b>	<b>2 148 410</b>

## NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS (SUITE)

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Coût Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
<b><u>Entreprises liées</u></b>								
Tunisie LLD	29 832	100,000	1,800	53 698			2003/2010	<b>99,44%</b>
Maghreb Leasing Algeria	1 366 444	18,300	19,615	26 802 700			2006/2009/2019	<b>21,02%</b>
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		12 858 379	2015/2017	<b>33,90%</b>
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597		431 827	2006/2017	<b>4,87%</b>
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	<b>100,00%</b>
<b>Total Entreprises liées</b>				<b>45 771 538</b>	<b>-</b>	<b>13 290 206</b>		
<b><u>Entreprises associées</u></b>								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	<b>36,51%</b>
Tunisie Sicar	220	10,000	10,000	2 200			1997	<b>44,00%</b>
Tunisie Valeurs	0	5,000	2,598	0			1991/92/96/98/2004/2012/2019	<b>0,00%</b>
Tuninvest International Sicar	125	10,000	10,000	1 250			1998	<b>25,00%</b>
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	<b>27,27%</b>
<b>Total Entreprises associées</b>				<b>660 894</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b><u>Autres</u></b>								
Amen Santé	132 624	10,00	10,00	1 326 240		32 323	2009/2010/2013/2014/2017/2019/2020	<b>1,40%</b>
S.P.C.S	174 990	10,00	10,61	1 856 500			2009/2016	<b>4,92%</b>
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,00	100,00	100			2010	<b>-</b>
Taysir Microfinance	6 609	100,00	100,01	660 938			2013/2014/2016	<b>5,51%</b>
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,00	100,00	3 000 000	0		2013	<b>11,63%</b>
Ennakl	389 000	1,00	12,85	4 998 650		224 453	2012	<b>1,30%</b>
Assurances COMAR VIE CIV	46 666	39,65	39,65	1 850 491			2016	<b>7,00%</b>
STLV	1	100,00	100,00	100			2019	<b>-</b>
<b>Total Autres</b>				<b>13 693 019</b>	<b>0</b>	<b>256 776</b>		
<b>Total Titres de participation</b>				<b>60 125 451</b>	<b>0</b>	<b>13 546 982</b>		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

<u>Emetteur</u>	Nombre d'action	Valeur nominale	Cout Unitaire d'acquisition	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	% détenu
* B.T.S	500	10,000	10,000	5 000			1997	-
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	10,000	42 910		42 910	2000	0,48%
* Société BYZACENE	1 005	100,000	100,500	100 500		100 500	2006	1,97%
* Société STEP	100 000	10,000	10,000	1 000 000			2018	10,10%
* Société SGTM	10 000	100,000	100,000	1 000 000			2018	8,06%
				<b>2 148 410</b>	<b>-</b>	<b>143 410</b>		

## NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

### TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 (Montants exprimés en dinars)

#### 8.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute							Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Résorption	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	
Logiciels	20% et 33,33%	9 479 643	-	162 1951	-	-	-	11 101 594	7 881 422	1 087 965	-	-	8 969 387	2 132 207
Logiciels en cours		1 165 407		266 508	1 347 868	-	-	84 047	-	-	-	-	-	84 047
Avances sur acquisition d'immobilisations incorporelles		-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>		<b>10 645 050</b>	<b>-</b>	<b>1 888 459</b>	<b>1 347 868</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11 185 641</b>	<b>7 881 422</b>	<b>1 087 965</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 969 387</b>	<b>2 216 254</b>

#### 8.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute							Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Acquisition	Cessions	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	
Terrain		2 197 320		-	-	-	-	2 197 320	-	-	-	-	-	2 197 320
Constructions	5%	7 505 493		-	-	-	-	7 505 493	2 702 050	375 275	-	-	3 077 325	4 428 168
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670		-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	2 088 819		225 431	-	116 801	-	2 197 449	642 425	338 240	54 359	-	926 306	1 271 143
Mobilier de bureau	10%	9 117 38		20 285	-	-	-	9 320 23	6 815 44	48 070	-	-	7 29 614	202 409
Matériel informatique	33%	1 820 525		235 321	-	-	-	2 055 846	1 627 217	151 792	-	-	1 779 009	276 837
Installations générales	10%	3 255 021		32 726	-	-	-	3 287 747	1 888 721	282 709	-	-	2 171 430	1 116 317
<b>TOTAUX</b>		<b>17 809 586</b>	<b>-</b>	<b>513 763</b>	<b>-</b>	<b>116 801</b>	<b>-</b>	<b>18 206 548</b>	<b>7 572 627</b>	<b>1 196 086</b>	<b>54 359</b>	<b>-</b>	<b>8 714 354</b>	<b>9 492 194</b>

<b>TOTAL VALEURS IMMOBILISEES</b>	<b>28 454 636</b>	<b>-</b>	<b>2 402 222</b>	<b>1 347 868</b>	<b>116 801</b>	<b>-</b>	<b>29 392 189</b>	<b>15 454 049</b>	<b>2 284 051</b>	<b>54 359</b>	<b>-</b>	<b>17 683 741</b>	<b>11 708 448</b>
-----------------------------------	-------------------	----------	------------------	------------------	----------------	----------	-------------------	-------------------	------------------	---------------	----------	-------------------	-------------------

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

## NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Frais d'émission des emprunts	3 404 786	3 263 273
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	272 136	94 231
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	335 297	382 024
- Prêts au personnel	2 113 384	2 199 084
- Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel	272 208	320 951
- Dépôts et cautionnements versés	739 374	345 969
- Cautionnements Citi Bank	18 714	18 714
- Cautionnements imputables aux adhérents	(18 714)	(18 714)
- Avances et acomptes au personnel	103 508	115 977
- Etat, crédit d'impôts sur les sociétés	-	2 546 355
- Compte courant Tunisie LLD	63 591	37 529
- Compte courant MLA	328 038	327 240
- Adhérents, contrats résiliés	23 173	23 173
- Autres comptes débiteurs	7 623 162	17 080 874
- Produits à recevoir des tiers	7 189 361	3 007 818
- Effet à recevoir	10 192 150	1 783 750
- Règlement égarés	13 476	13 476
- Produits d'indemnisation à recevoir	195 621	195 621
- Compte d'attente	598 879	585 575
- Charges constatées d'avance	184 492	531 896
<b><u>Total brut</u></b>	<b>33 652 636</b>	<b>32 854 816</b>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(177 317)	(114 258)
- Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(24 378)	(24 378)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(101 797)	(101 797)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(23 457)
- Provisions pour dépréciation (Produits d'indemnisation à recevoir)	(195 621)	(195 621)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(164 078)	(164 078)
- Provisions pour dépréciation de frais de lettre de change	(325 876)	(325 876)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(325 958)	(325 958)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(292 100)	(151 645)
<b><u>Total net</u></b>	<b>32 022 054</b>	<b>31 427 748</b>

**NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)**

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS**  
**Au 31 décembre 2020**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute						Résorptions					Valeur comptable nette
		Début de période	Apport de fusion	Addition	Résorption	Transfert	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Transfert	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	9 178 619	-	13 18 272	-	3 340 002	7 156 889	5 915 346	1 176 759	-	3 340 002	3 752 103	3 404 786
<b>TOTAUX</b>		<b>9 178 619</b>	<b>0</b>	<b>13 18 272</b>	<b>0</b>	<b>3 340 002</b>	<b>7 156 889</b>	<b>5 915 346</b>	<b>1 176 759</b>	<b>0</b>	<b>3 340 002</b>	<b>3 752 103</b>	<b>3 404 786</b>

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

## NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Banques, découverts	1 954 824	7 886 108
<b><u>Total</u></b>	<b>1 954 824</b>	<b>7 886 108</b>

## NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
<b>Emprunts</b>		
- Banques locales	188 429 377	170 930 241
- Banques étrangères	267 240 000	280 321 186
- Emprunts obligataires	227 047 780	235 671 840
- Crédit à court terme	1 222 571	208 725
- Ligne d'avance	22 100 000	38 351 981
- Certificat de depots	-	22 000 000
<b><u>Total emprunts</u></b>	<b>706 039 728</b>	<b>747 483 973</b>
<b>Dettes rattachées</b>		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 965 700	3 089 502
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	6 704 999	5 206 355
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	12 686 422	13 765 373
<b><u>Total dettes rattachées</u></b>	<b>21 357 121</b>	<b>22 061 230</b>
<b><u>Total</u></b>	<b>727 396 849</b>	<b>769 545 203</b>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

## NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEE (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
<b>EMPRUNTS BANCAIRES</b>						
AMEN BANK	16 666 666	23 000 000	7 000 000	32 666 666	20 333 333	12 333 333
ATB	-	10 000 000	1 166 667	8 833 333	6 833 333	2 000 000
AL BARAKA BANK	22 000 000	42 000 000	55 000 000	9 000 000	-	9 000 000
ABC	11 000 000	22 000 000	22 000 000	11 000 000	-	11 000 000
ATTJARI BANK	24 000 002	15 900 000	9 179 992	30 720 010	16 500 018	14 219 992
BIAT	25 226 191	30 000 000	16 559 523	38 666 668	26 857 144	11 809 524
BTK 2013	-	-	-	-	-	-
ZITOUNA BANK	-	-	-	-	-	-
BH	14 000 000	9 471 430	5 000 000	18 471 430	13 118 370	5 353 060
BT	14 080 506	-	4 016 956	10 063 550	6 046 590	4 016 960
CITI BANK	15 300 000	19 100 000	34 400 000	-	-	-
STB	7 500 000	5 000 000	2 250 000	10 250 000	7 250 000	3 000 000
WIFEK	8 000 000	26 000 000	28 000 000	6 000 000	-	6 000 000
AMEN BANK FACTO	4 571 743	-	2 443 813	2 127 930	374 685	1 753 245
BH FACTO	4 891 557	-	2 091 510	2 800 047	1 153 422	1 646 625
BTE FACTO	3 693 576	2 000 000	1 463 833	4 229 743	2 811 890	1 417 853
ATB FACTO	-	4 000 000	400 000	3 600 000	2 800 000	800 000
<b>Total emprunts Banques Locales</b>	<b>170 930 241</b>	<b>208 471 430</b>	<b>190 972 294</b>	<b>188 429 377</b>	<b>104 078 785</b>	<b>84 350 592</b>
BEI	38 799 504	-	3 225 307	35 574 197	29 670 195	5 904 002
BIRD	16 049 879	-	2 023 809	14 026 070	11 613 372	2 412 698
BERD	47 354 573	-	3 514 285	43 840 288	34 565 143	9 275 145
B.A.D 2013	2 618 227	-	849 152	1 769 075	919 921	849 154
SANAD	38 478 820	-	6 944 750	31 534 070	21 076 545	10 457 525
GGF	29 942 864	-	7 591 801	22 351 063	12 650 804	9 700 259
PROPARCO 2016	7 402 333	-	4 934 888	2 467 445	-	2 467 445
EMP PROPARCO 15000 EUR 2020	-	46 983 000	-	46 983 000	36 542 333	10 440 667
RESPONSABILITY	7 354 500	-	4 903 000	2 451 500	-	2 451 500
RESPONSABILITY MICRO 2017	10 675 398	-	4 270 152	6 405 246	2 135 095	4 270 151
RESPONSABILITY SICAV LUX	9 150 340	-	3 660 129	5 490 211	1 830 081	3 660 130
DEG 2017	33 255 000	-	11 085 000	22 170 000	11 085 000	11 085 000
FADES 2018	7 459 748	-	-	7 459 748	6 962 431	497 317
SYMBIOTICS 2019	31 780 000	-	7 061 913	24 718 087	17 654 717	7 063 370
<b>Total emprunts Banques Etrangères</b>	<b>280 321 186</b>	<b>46 983 000</b>	<b>60 064 186</b>	<b>267 240 000</b>	<b>186 705 637</b>	<b>80 534 363</b>
<b>TOTAL DES CREDITS BANCAIRES</b>	<b>451 251 427</b>	<b>255 454 430</b>	<b>251 036 480</b>	<b>455 669 377</b>	<b>290 784 422</b>	<b>164 884 955</b>

**NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES(SUITE)**

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Fin de période	Éché. + an	Éché. - an
<b>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>						
Emprunt obligataire 2012 I	-	-	-	-	-	-
Emprunt obligataire 2012 II	1 070 000	-	1 070 000	-	-	-
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-I"	-	-	-	-	-	-
Emprunt obligataire 2013 I	3 516 000	-	3 516 000	-	-	-
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	4 468 000	-	2 234 000	2 234 000	-	2 234 000
Emprunt obligataire 2014 I	5 404 000	-	2 702 000	2 702 000	-	2 702 000
Emprunt obligataire 2014 II	7 240 000	-	3 620 000	3 620 000	-	3 620 000
Emprunt obligataire 2015 I	16 814 480	-	6 000 000	10 814 480	5 407 240	5 407 240
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	10 770 000	-	4 000 000	6 770 000	3 385 000	3 385 000
Emprunt obligataire 2015 II	19 545 600	-	6 000 000	13 545 600	7 545 600	6 000 000
Emprunt obligataire 2016 I	20 739 720	-	6 000 000	14 739 720	8 739 720	6 000 000
Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2016"	18 440 000	-	4 000 000	14 440 000	10 440 000	4 000 000
Emprunt obligataire 2017 I	29 972 000	-	7 400 000	22 572 000	15 172 000	7 400 000
Emprunt obligataire 2017 II	27 832 080	-	2 167 920	25 664 160	19 664 160	6 000 000
Emprunt obligataire 2018 I	21 367 960	-	2 240 740	19 127 220	14 405 480	4 721 740
EMPRUNT OBLIGATAIRE SUB 2018	20 492 000	-	1 708 400	18 783 600	17 075 200	1 708 400
EMPRUNT OBLIG 2019-01	25 000 000	-	2 965 000	22 035 000	19 070 000	2 965 000
EMP OBLIG 2020-01	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
EMP OBLIG SUB 2020-01	-	20 000 000	-	20 000 000	20 000 000	-
Emprunt obligataire 2014 - FACTO	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>	<b>235 671 840</b>	<b>50 000 000</b>	<b>58 624 060</b>	<b>227 047 780</b>	<b>164 904 400</b>	<b>62 143 380</b>
<b>AUTRES EMPRUNTS</b>						
CERTIFICATS DE DEPÔTS	22 000 000	11 500 000	33 500 000	-	-	-
<b>TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS</b>	<b>22 000 000</b>	<b>11 500 000</b>	<b>33 500 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>708 923 267</b>	<b>316 954 430</b>	<b>343 160 540</b>	<b>682 717 157</b>	<b>455 688 822</b>	<b>227 028 335</b>

## NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Avances et acomptes reçus des clients	10 756 161	9 928 549
- Dépôts et cautionnements reçus	6 569 737	9 702 991
<u>Total</u>	<b>17 325 898</b>	<b>19 631 540</b>

## NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
<u><i>Fournisseurs d'exploitation</i></u>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	266 846	613 846
- Factures non parvenues	1 573 912	1 471 988
<u>Sous total</u>	1 840 758	2 085 834
<u><i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</i></u>		
- Factures d'achats	1 489 238	1 226 187
- Effets à payer	81 683 237	80 096 404
- Factures non parvenues (Fournisseurs de biens)	174 023	157 728
- Retenues de garantie	181 160	181 160
<u>Sous total</u>	83 527 658	81 661 479
<b><u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u></b>	<b>85 368 416</b>	<b>83 747 313</b>

## NOTE 14 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Personnel, remunerations dues	34 878	25 055
- Personnel, provisions pour congés payés	1 132 911	1 064 002
- Personnel, autres charges à payer	1 118 856	929 209
- Etat, retenues sur salaires	288 800	292 674
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	798 442	1 107 815
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	-	15 827
- Etat, impôts sur les bénéfices et contribution	1 779 453	169 015
- Etat, TVA à payer	2 531 818	1 860 807
- Etat, autres impôts et taxes à payer	38 798	40 923
- Actionnaires, dividendes à payer	26 440	26 440
- Avances sur titres immobilisés	-	564 047
- C.N.S.S	81 750	753 819
- Autres comptes créditeurs	5 519 491	7 266 718
- Compte Courant Stif	39 066	38 600
- Diverses charges à payer	157 784	196 524
- Produits constatés d'avance	950 232	810 073
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	184 629	369 221
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	1 469 235	872 735
- Autres provisions pour risques	11 686 417	2 405 337 (*)
<b><u>Total</u></b>	<b>27 839 000</b>	<b>18 808 841</b>

(\*) La rubrique « autres provisions pour risques » est composée principalement des provisions constituées pour risque fiscal et social d'un montant de 4 406 KDT et une provision constituée au titre de l'engagement sur l'acquisition des titres de TLG fiancé de 7 281 KDT.

## NOTE 15 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Capital social	(A)	54 000 000	54 000 000
- Réserve légale	(B)	4 743 880	4 500 000
- Réserves spéciales de réinvestissement		12 107 184	13 657 184
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	(A)	27 436 462	27 436 462
- Boni de fusion		10 870 951	10 870 951
- Résultats reportés		57 388 506	51 204 778
<b>Total des capitaux propres avant résultat de la période</b>		<b>170 323 826</b>	<b>165 446 218</b>
Résultat de la période		6 443 537	4 877 608
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>176 767 363</b>	<b>170 323 826</b>

### **Résultat par action:**

Résultat de la période (1)		6 443 537	4 877 608
Nombre d'actions (2)		10 800 000	10 800 000
Résultat par action (1) / (2)	(C)	0,597	0,452

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 octobre 2018, a décidé de porter le capital social de 45.000.000 Dinars à 51 750.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 2.250.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves. Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création et la libération intégrale de 450.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 10.350.000 actions à raison d'une action nouvelle pour 23 actions anciennes avec jouissance respectivement le 1er janvier 2019

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2020 à la somme de 54.000.000 Dinars divisé en 10.800.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

### TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Arrêté au 31 décembre 2020

(exprimé en dinars)

	Capital social	- Prime d'émission	Réserve légale	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation du capital	- Réserves spéciales de réinvestissement	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2018</b>	45 000 000	18 350 212	4 500 000	10 870 951	-	15 532 184	3 776 843	39 289 440	10 455 834	147 775 464
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2019			-					10 455 834	(10 455 834)	-
Réintégration prime d'émission		(4 413 750)						4 413 750		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018								(6 288 750)		(6 288 750)
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 09/10/2018	6 750 000	13 500 000						-		20 250 000
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 09/10/2018	2 250 000							(2 250 000)		-
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre						(1 875 000)		1 875 000		-
Modifications comptables approuvées par le conseil 29/08/2019								3 709 504		3 709 504
Résultat au 31 décembre 2019									4 877 608	4 877 608
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	54 000 000	27 436 462	4 500 000	10 870 951	-	13 657 184	3 776 843	51 204 778	4 877 608	170 323 826
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/06/2020			243 880		-	-		4 633 728	(4 877 608)	-
Réintégration prime d'émission		-						-		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2019								-		-
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par L'A.G.E du 09/10/2018	-	-						-		-
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par L'A.G.E du 09/10/2018	-							-		-
Réserve spéciale de réinvestissement approuvée devenue libre						(1 550 000)		1 550 000		-
Modifications comptables approuvées par le conseil 29/08/2019								-		-
Résultat au 31 décembre 2020									6 443 537	6 443 537
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	54 000 000	27 436 462	4 743 880	10 870 951	-	12 107 184	3 776 843	57 388 506	6 443 537	176 767 363

## NOTE 16 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
<u>Intérêts conventionnels</u>	93 294 327	89 606 729
<u>Intérêts intercalaires</u>	338 902	340 286
<u>Intérêts de retard</u>	5 350 380	4 611 580
<b><u>Total intérêts de crédits bail</u></b>	<b>98 983 609</b>	<b>94 558 595</b>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(4 206 646)	(2 536 026)
. Intérêts de retard	(2 057 094)	(1 650 777)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	922 970	677 544
. Intérêts de retard antérieurs	414 736	316 624
<b><u>Variation des produits réservés</u></b>	<b>(4 926 034)</b>	<b>(3 192 635)</b>
<b>Total des revenus de leasing</b>	<b>94 057 575</b>	<b>91 365 960</b>

## NOTE 17 - REVENUS DU FACTORING

L'analyse des revenus de factoring au titre de la période, se présente ainsi :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Commission de factoring	4 418 994	5 347 687
Intérêts de financement	11 846 218	13 856 864
Autre commission de factoring	356 935	306 467
<b>Total</b>	<b>16 622 147</b>	<b>19 511 018</b>

## NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	363 030	376 791
- Commissions d'assurance	838 883	645 892
- Autres produits d'exploitation	1 219 643	1 300 576
<b><u>Total des autres produits d'exploitation</u></b>	<b>2 421 556</b>	<b>2 323 259</b>

## NOTE 19 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Intérêts des emprunts obligataires	19 705 746	20 570 192
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	18 332 820	22 332 223
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	26 879 218	18 617 778
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de Remboursement des emprunts	1 176 759	854 438
<b><u>Total des charges financières des emprunts</u></b>	<b>66 094 543</b>	<b>62 374 631</b>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	354 596	2 848 155
- Intérêts sur opérations de financement (charges)	463 956	5 696 052
- Pénalités fiscales et sociales	172	13 364
- Pertes de change	32 809	105 495
- Gains de change	(17 286)	(74 277)
- Autres charges financières	35 714	46 971
<b><u>Total des autres charges financières</u></b>	<b>869 961</b>	<b>8 635 760</b>
<b><u>Total général</u></b>	<b>66 964 504</b>	<b>71 010 391</b>

## NOTE 20 : COMMISSIONS ENCOURUES

Les commissions encourues se détaillent comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Commissions servies export	4 684	7 042
Commissions servies domestique	85 442	114 612
Commissions servies apporteurs	17 149	21 491
<b><u>Total</u></b>	<b>107 275</b>	<b>143 145</b>

## NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Produits des participations	16 390 343	5 147 546
- Produits des titres Immobilisés	559 233	973 621
- Revenus des autres créances immobilisées	798 171	60 638
- Revenus des valeurs mobilières de placement	340 214	16 646
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	9 331 111	-
<b><u>Total</u></b>	<b>27 419 072</b>	<b>6 198 451</b>

## NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Salaires et complément de Salaires	11 611 345	11 427 840
- Bonus	840 000	650 000
- Indemnités représentatives de frais	366 117	368 390
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	2 417 998	2 367 136
- Autres charges sociales	931 148	653 092
<b><u>Total</u></b>	<b>16 166 608</b>	<b>15 466 458</b>

## NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Achat de matières et fournitures	102 689	121 719
<b><u>Total des achats</u></b>	<b>102 689</b>	<b>121 719</b>
- Locations	210 720	213 600
- Charges locatives et de copropriété	194 887	198 368
- Entretien et réparations	540 256	512 471
- Primes d'assurances	141 163	156 395
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	604 854	674 318
<b><u>Total des services extérieurs</u></b>	<b>1 691 880</b>	<b>1 755 152</b>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 228 890	2 070 498
- Publicités, publications, relations publiques	372 593	324 696
- Déplacements, missions et réceptions	655 005	793 142
- Frais postaux et de télécommunications	349 318	348 591
- Services bancaires et assimilés	624 124	658 462
- Transfert de charges (frais bancaires)	(28 206)	(36 440)
- Transfert de charges (frais de justice)	(5 526)	(10 484)
<b><u>Total des autres services extérieurs</u></b>	<b>4 196 198</b>	<b>4 148 465</b>
- Jetons de présence	77 760	77 760
- Autres charges d'exploitation	77 864	27 914
<b><u>Total des charges diverses</u></b>	<b>155 624</b>	<b>105 674</b>
- Impôts et taxes sur rémunérations	348 017	340 617
- T.C.L	271 600	271 270
- Droits d'enregistrement et de timbres	29 533	49 848
- Autres impôts et taxes	-	116 165
<b><u>Total des impôts et taxes</u></b>	<b>649 150</b>	<b>777 900</b>
<b><u>Total général</u></b>	<b>6 795 541</b>	<b>6 908 910</b>

## NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	19 898 971	19 448 432
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	929 753	412 435
- Dotations aux provisions collectives	5 275 000	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(5 797 008)	(4 177 474)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Factoring)	(344 674)	(671 485)
- Reprises de provisions collectives	-	(1 279 278)
- Créances abandonnées	112	3 194
- Pertes suite à la radiation de créances	-	3 921 085
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	(3 921 085)
<b><u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u></b>	<b>19 962 154</b>	<b>13 735 824</b>

## NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations aux amortissements des valeurs immobilisées de la période se détaillent ainsi :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	1 087 965	745 913
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	1 196 085	1 211 315
<b><u>Total</u></b>	<b>2 284 050</b>	<b>1 957 228</b>

## NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	7 084 723	3 145 835
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	(291 294)	-
<b><u>Total</u></b>	<b>6 793 429</b>	<b>3 145 835</b>

## NOTE 27 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers de la période se détaillent ainsi :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	217 310	-
- Dotations aux provisions pour risques et charges	9 281 080	1 000 000
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(13 796)	(13 796)
- Reprises de provisions pour risques et charges	-	(200 521)
<b><u>Total</u></b>	<b>9 484 594</b>	<b>785 683</b>

## NOTE 28 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	30 336
- Produits sur assistance technique MLA	354 250	319 409
- Autres produits	2	241 218
<b><u>Total</u></b>	<b>354 252</b>	<b>590 963</b>

## NOTE 29 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	28 854	2 305
<b><u>Total</u></b>	<b>28 854</b>	<b>2 305</b>

## NOTE 30 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
<b>Bénéfice comptable</b>	<b>12 287 593</b>	<b>6 833 872</b>
<u>A réintégrer</u>		
- Dotations aux Provisions comptables	42 686 837	24 006 702
- Plus Value de fusion	527 408	527 408
- Diverses charges non déductibles	83 439	6 252 831
- Provisions fiscales constituées en 2017/2016 pour affaires douteuses	9 912 798	7 284 789
<u>A déduire</u>		
- Reprises sur provisions comptables	13 796	6 267 400
- Dividendes	16 325 848	5 663 269
- Reprises sur Provisions fiscales constituées en 2017/2016 pour affaires douteuses	9 912 798	7 284 789
<b>Bénéfice fiscal avant provisions</b>	<b>39 245 633</b>	<b>25 690 144</b>
Provisions pour créances douteuses	24 443 118	19 860 867
Provisions pour dépréciation de titres cotés	12 586	195 443
<b>Bénéfice fiscal</b>	<b>14 789 929</b>	<b>5 633 834</b>
<b>Base imposable</b>	<b>14 789 929</b>	<b>5 633 834</b>
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	<b>5 176 475</b>	<b>1 971 842</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>5 176 475</b>	<b>1 971 842</b>
- Report d'impôt début de période	(2 546 354)	-
- Acomptes provisionnels payés	(1 019 681)	(4 515 749)
- Retenues à la source	(570 484)	(2 447)
<b>Impôt à payer (report)</b>	<b>1 039 955</b>	<b>(2 546 354)</b>
<b>Contribution conjoncturelle</b>	<b>408 476</b>	<b>-</b>
<b>Contribution sociale de solidarité des sociétés</b>	<b>443 698</b>	<b>169 015</b>

## NOTE 31 - ENCAISSEMENT REÇUS DES CLIENTS

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Impayés sur créances de leasing en début de période	4.4	50 895 221	37 612 269
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	4.4	(63 073 705)	(50 895 221)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	12	(9 928 549)	(9 767 650)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	12	10 756 161	9 928 549
- Plus ou moins values sur relocation	4.0	(1 823 591)	(638 275)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	12	(9 702 991)	(9 718 930)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	12	6 569 737	9 702 991
- Intérêts constatés d'avance en début de période	4&14	(4 259 549)	(4 438 157)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	4&14	4 184 214	4 259 549
- TVA collectée		76 447 761	84 673 032
- Loyers encaissés	4.0&16	420 935 224	481 008 476
- Intérêts de retard	16	5 350 380	4 611 580
- Créances virées en Pertes	24	(112)	(3 924 279)
- Remboursement des valeurs résiduelles	4.0	6 084 208	2 966 476
- Remboursements anticipés	4.0	17 621 451	20 303 380
- Produits sur Cessions anticipées	18	363 030	376 791
		<b>510 418 890</b>	<b>576 060 581</b>

### Encaissements reçus des clients

**510 418 890**      **576 060 581**

## NOTE 31 (SUITE) - ENCAISSEMENT REÇUS DES ACHETEURS FACTORES

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Encours de Financement des adhérents en début de période	5&9	108 122 276	103 504 521
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	5&9	(89 880 312)	(108 122 276)
- Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	9&14	(891 449)	(597 949)
- Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	9&14	1 487 949	891 449
- Financement des adhérents (TND + €)		280 307 724	366 402 290
- Produits à recevoir en début de période	9	1 904	3 196
- Produits à recevoir en fin de période	9	(7 135)	(1 904)
- Produits perçus d'avance en début de période	14	(802 921)	(280 250)
- Produits perçus d'avance en fin de période	14	946 063	802 921
- Revenus du factoring	17	16 622 147	19 511 018
- Récupération frais bancaires	23	28 206	36 440
- Récupération frais de justice	23	5 526	10 484
- TVA collectée Factoring		898 054	1 081 880
		<b>316 838 032</b>	<b>383 241 820</b>

### Encaissements reçus des acheteurs

**316 838 032**      **383 241 820**

## NOTE 32 - DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	13	81 661 479	51 840 649
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	13	(83 527 658)	(81 661 479)
- Fournisseurs, avances en début de période	9	(382 024)	(824 121)
- Fournisseurs, avances en fin de période	9	335 297	382 024
- Investissements pour financement de contrats de leasing	4.0	306 595 814	357 773 888
- TVA sur Investissements		49 973 024	58 415 286
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<b>354 655 932</b>	<b>385 926 247</b>

## NOTE 33 - FLUX LIES AUX FINANCEMENTS

	Début de période	Au 31 décembre 2020		Fin de période	
		Utilisations	Remboursements		
Crédit à court terme BTE	208 725	3 139 288	2 125 442	1 222 571	
Ligne d'avance CITI BANK	29 340 000	42 460 000	54 700 000	17 100 000	
Ligne d'avance BTE	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	
Ligne d'avance UIB	3 000 000	-	3 000 000	-	
Ligne d'avance AMEN BANK	1 011 981	-	1 011 981	-	
	<b>11</b>	38 560 706	50 599 288	65 837 423	23 322 571
	-	38 560 706	50 599 288	65 837 423	23 322 571

## NOTE 34 - SOMMES VERSES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en début de période	9	(94 231)	(263 219)
- Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes en fin de période	9	272 136	94 231
- Avances et acomptes au personnel en début de période	9	(115 977)	(93 261)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	9	103 508	115 977
- Charges constatées d'avance en début de période	9	(531 896)	(1 356 396)
- Charges constatées d'avance en fin de période	9	184 492	531 896
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	13	2 085 834	2 293 713
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	13	(1 840 758)	(2 085 834)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	14	25 055	30 590
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	14	(34 878)	(25 055)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	14	1 064 002	938 928
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	14	(1 132 911)	(1 064 002)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	14	929 209	1 182 280
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	14	(1 118 856)	(929 209)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	14	292 674	260 972
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	14	(288 800)	(292 674)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	14	1 107 815	494 088
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	14	(798 442)	(1 107 815)
- C.N.S.S en début de période	14	753 819	813 080
- C.N.S.S en fin de période	14	(81 750)	(753 819)
- Diverses Charges à payer en début de période	14	196 524	841 609
- Diverses Charges à payer en fin de période	14	(157 784)	(196 524)
- Compte courant STIF en début de période	14	(38 600)	(99 122)
- Compte courant STIF en fin de période	14	39 066	38 600
- Prêts au personnel en début de Période	9	(2 520 035)	(2 468 351)
- Prêts au personnel en fin de période	9	2 385 592	2 520 035
- Dépôts et cautionnements versés en début de période	9	(364 683)	(287 956)
- Dépôts et cautionnements versés en fin de période	9	758 088	364 683
- TVA, payées sur biens et services		1 628 407	1 939 708
- Charges de personnel	22	16 166 608	15 466 458
- Autres charges d'exploitation	20&23	6 902 816	7 052 055
- Impôts et taxes fournisseurs	23	(649 150)	(777 900)
<b>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</b>		<b>25 126 894</b>	<b>23 177 766</b>

## NOTE 35 - INTERETS PAYES

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Frais d'émission d'emprunt en début de période	9	(3 263 273)	(1 539 294)
- Frais d'émission d'emprunt en fin de période	9	3 404 786	3 263 273
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	14	15 827	72 932
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	14	-	(15 827)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	11	13 765 373	12 937 516
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	11	(12 686 422)	(13 765 373)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	11	3 089 502	3 774 816
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	11	(1 965 700)	(3 089 502)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	11	5 206 355	3 583 695
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	11	(6 704 999)	(5 206 355)
- Charges financières	19	66 964 504	71 010 391
		<b>67 825 953</b>	<b>71 026 272</b>

Intérêts payés

## NOTE 36 - IMPOTS ET TAXES PAYES

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	9&14	(2 377 340)	806 993
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	9&14	(1 779 452)	2 377 340
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	14	40 923	131 885
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	14	(38 798)	(40 923)
- TVA à payer en début de période	14	1 860 807	3 596 145
- TVA à payer en fin de période	14	(2 531 818)	(1 860 807)
- TVA payées		25 777 186	25 537 239
- Impôts et taxes fournisseurs	23	649 150	777 900
- Impôts sur les bénéfices	30	6 028 649	2 140 857
		<b>27 629 307</b>	<b>33 466 629</b>

Impôts et taxes payés

## NOTE 37 - AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Produits à recevoir des tiers en début de période	9	3 005 914	1 485 744
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	9	(7 182 226)	(3 005 914)
- Autres comptes débiteurs en début de période	9	17 080 874	7 491 280
- Autres comptes débiteurs en fin de période	9	(7 623 162)	(17 080 874)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	9	37 529	12 529
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	9	(63 591)	(37 529)
- Compte courant MLA en début de période	9	327 240	327 240
- Compte courant MLA en fin de période	9	(328 038)	(327 240)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	9	23 456	23 456
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	9	(23 456)	(23 456)
- Comptes d'attente en début de période	9	599 051	600 902
- Comptes d'attente en fin de période	9	(612 355)	(599 051)
- Placements en titres en début de période	6	3 142 045	663 463
- Placements en titres en fin de période	6	(43 438 043)	(3 142 045)
- Autres comptes créditeurs en début de période	14	(7 266 718)	(2 396 920)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	14	5 519 491	7 266 718
- Effet à recevoir en début de période	9	1 783 750	-
- Effet à recevoir en fin de période	9	(10 192 150)	(1 783 750)
- Produits des placements	21	27 419 072	6 198 451
- Autres produits d'exploitation	18	2 058 526	1 946 468
- Autres gains ordinaires	28	354 252	560 627
- Autres pertes ordinaires	29	(28 854)	(6 055 388)
		<b>(15 407 393)</b>	<b>(7 875 289)</b>

Autres flux de trésorerie

## NOTE 38 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Investissements en Immobilisations incorporelles	8	540 591	618 797
- Investissements en Immobilisations corporelles	8	513 763	1 486 505
- Régularisation TVA sur transfert immobilisations corporelles			
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<b>1 054 354</b>	<b>2 105 302</b>

### NOTE 39 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Cessions d'immobilisations corporelles	8	62 442	59 360
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	28	-	30 336
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<b>62 442</b>	<b>89 696</b>

### NOTE 40 - DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Titres de participation libérés au cours de la période	7.0	16 871 449	488 280
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	7	(8 454 613)	(8 454 613)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	7	8 454 613	8 454 613
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<b>16 871 449</b>	<b>488 280</b>

### NOTE 41 - ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Titres de participations cédés au cours de la période	7.0	1 558 889	-
- Titres immobilisés cédés au cours de la période	7.0	8 389 048	1 611 605
- Avances sur titres immobilisés en début de période	14	(564 047)	(700 000)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	14	-	564 047
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<b>9 383 890</b>	<b>1 475 652</b>

## NOTE 42 - DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Dividendes et tantièmes		-	6 288 750
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	14	26 440	25 391
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	14	(26 440)	(26 440)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>-</u>	<u>6 287 701</u>

## NOTE 43 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Banques	3	14 301 311	13 845 235
- Caisses	3	13 457	20 814
- Banques, découverts	10	(1 954 824)	(7 886 108)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		<u>12 359 944</u>	<u>5 979 941</u>

## NOTE 44 – LES CONTROLES FISCAUX EN COURS

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la Cour de cassation n'est pas encore prononcé.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non-ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis. L'affaire suit encore son cours.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements

3- La société a reçu en date du 28 juillet 2020, un avis de vérification approfondie ayant porté sur la période 2017, 2018 et 2019 et après clôture des travaux, une notification de redressement pour un montant de 357KDT en principal.

#### **NOTE 45 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

La rubrique engagements sur autres titres présente au 31-12-2020 un solde de 34 507 KDT correspond aux :

- Engagements pour l'acquisition de titres TLG Finance pour un montant de 10 705 KDT.

La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT.

- Engagements pour l'acquisition de titres MLA pour un montant 23 802 KDT. La réalisation de cette opération reste conditionnée à l'obtention d'une autorisation auprès de la BCT.

#### **NOTE 46 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Mars 2021.

Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

#### **NOTE 47 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

##### **A- Transactions avec les parties liées**

##### **Tunisie LLD**

##### **Engagement Leasing**

Au cours de l'exercice 2020, TLF a mis en force 15 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 2 623 KDT

La marge brute réalisée en 2020 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 605 KDT.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier s'élève à 5 747 KDT.

##### **Location de voitures**

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF un contrat de location de voitures.

Les charges supportées au titre de l'année 2020 s'élèvent à 189 763 DT.

## **Financement en billets de Trésorerie et certificat de dépôt**

TLF n'a pas émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie Location Longue Durée durant 2020.

## **Maghreb Leasing Algérie (MLA)**

### **Compte courant**

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30.11% (dont 9,09% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 328 038 DT et qui a été prévisionné à raison de 325 958 DT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1<sup>er</sup> avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TL sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Un sixième avenant a été signé le 22 Mars 2016 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2016 sont arrêtés à un montant de 176 400 €.

Un septième avenant a été signé le 29 Aout 2017 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2017 sont arrêtés à un montant de 199 200 €. Les prestations facturées en 2017 dans ce cadre, s'élèvent à 363 000 DT.

Un huitième avenant a été signé le 03 Avril 2018 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2018 sont arrêtés à un montant de 168 000 €. Les prestations facturées en 2018 dans ce cadre, s'élèvent à 370 000 DT.

Un Neuvième avenant a été signé le 27 Aout 2019 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2019 sont arrêtés à un montant de 151 360 €. Les prestations facturées en 2019 dans ce cadre, s'élèvent à 320 000 DT.

Le montant des produits à recevoir par TLF au titre de l'exercice 2020 s'élève à 354 KDT (HT), ainsi le solde des produits à recevoir auprès MLA fin 2020 au titre de l'assistance technique s'élève à 674 KDT.

## **Tunisie Valeurs**

Le conseil d'administration réuni le 31 Janvier 2020 a autorisé la société à céder 600 000 actions représentant 15 % du capital de Tunisie Valeurs pour une valeur totale de 10 890 KDT.

### **Commissions**

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TLF ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2020 s'élèvent à 501 827 DT en HT.

## **Financement en billets de Trésorerie et certificats de dépôt**

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats de dépôt de 5 000 KDT qui ont été souscrits en 2019, s'élève à 46 KDT.

TLF n'a pas émis des certificats de dépôt souscrits par Tunisie Valeurs durant l'exercice 2020.

## TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

### Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2020 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 4 635 DT.

## TUNISIE SICAV

### Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats de dépôt de 1 500 KDT qui ont été souscrits en 2019, s'élève à 11 KDT.

TLF n'a pas émis des certificats de dépôt souscrits par Tunisie Sicav durant l'exercice 2020.

## La société MAKATEB EL HORCHANI

Au cours de l'exercice 2015, la société TLF a acquis trois places de parking auprès de la société MAKATEB HORCHANI pour un montant total de 45 KDT HT

IMMOBILISATIONS	Valeur Brute	dotation 2020	Cumul Amortissement au 31/12/2020	VCN au 31/12/2020
Acquisition 03 Places de parking	45	2	12	33

## Société Dar El Jeld

### Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2020 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 91 KDT.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier s'élève 1 112 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 269 KDT

## AMEN BANK

Au 31 décembre 2020, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 5 624 KDT créditeur, les intérêts débiteurs nets qui ont été supportés par TLF au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 135 KDT.
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 34 795 KDT. Les charges financières supportées au titre des emprunts contractés auprès AB s'élèvent à 1 952 KDT.

## PGI HOLDING

### Convention de participation aux frais du siège

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2020 s'élève à 160 KDT (HT).

## **AMEN BANK- Maghreb Leasing Algérie**

TLF et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de TLF viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

TLF a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

- Remboursement d'un montant global de 4 547 KDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 KDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 se sont élevés à 5 904 KDT et imputés en totalité sur l'encours du portage.
- Les dividendes encaissés par TLF au cours 2019 en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 1 478 KDT.
- Les dividendes encaissés au cours 2020 par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2017 se sont élevés à 1 566 KDT.
- Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2018 se sont élevés à 3 489 KDT.
- Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2019 se sont élevés à 1 932 KDT.

## **Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)**

La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créditeur de 39 066 DT à la fin de l'exercice 2020.

La charge supportée par Tunisie Leasing & Factoring au titre de ce compte courant en 2020 s'élève à 2 413 DT.

## **POULINA HOLDING**

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing & Factoring tenu le 25 août 2020 a autorisé la société à céder sa participation dans les sociétés du Groupe Poulina pour un montant global de 8 381 KDT.

Au 31 décembre 2020, la créance totale s'élève à 10 165 KDT compte tenu d'un solde de 1 784 KDT au 31 décembre 2019.

### **B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :**

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Adjointes ont été arrêtées par les comités de rémunération réunis en Avril 2014, Avril 2015, Juin 2016 et Novembre 2017 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction au profit du directeur général.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit (En DT) :

	<u>P.C.A</u>		<u>D.G</u>		<u>D.G.A</u> (Pôle Leasing)		<u>D.G.A</u> (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020
<i>Avantages à court terme</i>	296 925	-	605 925	75 292	307 245	27 012	325 473	30 254	131 760	131 760
<i>Avantages postérieurs à l'emploi (*)</i>			3 948		1 202		1 626			
<b>Total</b>	<b>296 925</b>	<b>-</b>	<b>609 873</b>	<b>75 292</b>	<b>308 447</b>	<b>27 012</b>	<b>327 099</b>	<b>30 254</b>	<b>131 760</b>	<b>131 760</b>

(\*) Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

## 4.5 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers individuels au 31/12/2020

### 4.5.1. Notes complémentaires

#### 4.5.1.1. Situation juridique à ce jour des titres MLA objet de la convention de portage signée avec Amen Bank quant à la question de transfert de propriété vu que TLF a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage

L'évolution de la législation algérienne à travers les diverses lois de finances et la loi n° 2016-09 relative à la promotion de l'investissement, ont rendu impossible pour TLF et Amen Bank d'exécuter les obligations contractuelles prévues par la convention de portage.

TLF et Amen Bank étudient une solution palliative pour débloquer la situation.

#### 4.5.1.2. Note complémentaire à la note 14 « Autres passifs » :

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Personnel, remunerations dues	34 878	25 055
- Personnel, provisions pour congés payés	1 132 911	1 064 002
- Personnel, autres charges à payer	1 118 856	929 209
- Etat, retenues sur salaires	288 800	292 674
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	798 442	1 107 815
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	-	15 827
- Etat, impôts sur les bénéfiques et contribution	1 779 453	169 015
- Etat, TVA à payer	2 531 818	1 860 807
- Etat, autres impôts et taxes à payer	38 798	40 923
- Actionnaires, dividendes à payer	26 440	26 440
- Avances sur titres immobilisés	-	564 047
- C.N.S.S	81 750	753 819
- Autres comptes créditeurs	5 519 491	7 266 718
- Compte Courant Stif	39 066	38 600
- Diverses charges à payer	157 784	196 524
- Produits constatés d'avance	950 232	810 073
- Impôt différé suite à l'opération de fusion	184 629	369 221
- Compte Adhérents à Régulariser : L/G	1 469 235	872 735
- Autres provisions pour risques	11 686 417	2 405 337 (*)
<b>Total</b>	<b>27 839 000</b>	<b>18 808 841</b>

(\*) La rubrique « autres provisions pour risques » est composée principalement des provisions constituées pour risque fiscal et social d'un montant de 4 406 KDT et une provision constituée au titre de l'engagement sur l'acquisition des titres de TLG Finance de 7 281 KDT.

Il s'agit d'une provision complémentaire sur les titres TLG Finance au titre des actions à acquérir auprès de Proparco et Responsibility (7 MDT) en vertu d'un engagement de rachat prévu dans le pacte d'actionnaires.

Cette provision a été rattachée à un engagement hors Bilan tel qu'exigé par les commissaires aux comptes.

#### 4.5.1.3. Note complémentaire à la note 21 « Produits des placements » :

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Produits des participations	16 390 343	5 147 546
- Produits des titres Immobilisés	559 233	973 621
- Revenus des autres créances immobilisées	798 171	60 638
- Revenus des valeurs mobilières de placement	340 214	16 646
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	9 331 111	-
<b><u>Total</u></b>	<b>27 419 072</b>	<b>6 198 451</b>

➤ Détail de la rubrique « Produits des participations » :

Les produits de de participation se détaillent comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Dividendes des titres Maghreb Leasing Algerie relatifs à l'exercice 2016	-	1 477 630
- Dividendes des titres Maghreb Leasing Algerie relatifs à l'exercice 2017	-	1 566 273
- Dividendes des titres Maghreb Leasing Algerie relatifs à l'exercice 2018	9 278 056	-
- Dividendes des titres Maghreb Leasing Algerie relatifs à l'exercice 2019	5 540 994	-
- Dividendes des titres Tunisie Valeurs relatifs à l'exercice 2018	-	540 000
- Dividendes des titres Ennaki relatifs à l'exercice 2018	-	225 620
- Dividendes des titres Ennaki relatifs à l'exercice 2019	97 250	-
- Dividendes des titres Tuninvest Sicar relatifs à l'exercice 2018	-	176 323
- Dividendes des titres Tuninvest Sicar relatifs à l'exercice 2019	176 323	-
- Dividendes des titres Tunisie LLD relatifs à l'exercice 2018	-	994 400
- Dividendes des titres Tunisie LLD relatifs à l'exercice 2019	1 292 720	-
- Dividendes des titres STIF relatifs à l'exercice 2018	-	52 800
- Dividendes des titres Tunisie Participations relatifs à l'exercice 2018	-	110 000
- Jetons de presence des titres Tunisie Valeurs relatifs à l'exercice 2018	-	2 500
- Jetons de presence des titres Tunisie Valeurs relatifs à l'exercice 2019	5 000	-
- Jetons de presence des titres S.P.C.S relatifs à l'exercice 2018	-	2 000
<b><u>Total</u></b>	<b>16 390 343</b>	<b>5 147 546</b>

➤ Détail de la rubrique « Produits nets sur cession de valeurs mobilières » :

Les produits nets sur cessions de valeurs mobilières se détaillent comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Plus-value sur cession des titres Tunisie Valeurs	9 331 111	-
<b><u>Total</u></b>	<b>9 331 111</b>	<b>-</b>

➤ Plus-value sur cession des valeurs mobilières Poulina :

La plus-value sur cession des valeurs mobilières Poulina est incluse au niveau de la rubrique « Produits des titres immobilisés » soit : 556 250 DT.

**4.5.1.4. Note complémentaire à la note 24 « Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées » expliquant les raisons de la non-constatation des provisions additionnelles pour les exercices 2020 et 2019 :**

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	19 898 971	19 448 432
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Factoring)	929 753	412 435
- Dotations aux provisions collectives	5 275 000	-
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(5 797 008)	(4 177 474)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Factoring)	(344 674)	(671 485)
- Reprises de provisions collectives	-	(1 279 278)
- Créances abandonnées	112	3 194
- Pertes suite à la radiation de créances	-	3 921 085
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	(3 921 085)
<b><u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u></b>	<b>19 962 154</b>	<b>13 735 824</b>

Selon les dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément à des quotités indiquées dans ladite circulaire. On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

L'application de ces dispositions aux situations arrêtées le 31/12/2020 et le 31/12/2019 n'a pas donné lieu à la constatation d'aucune provision additionnelle.

**4.5.1.5. Note complémentaire à la note 44 « Les contrôles fiscaux en cours » : Situation à ce jour :**

1-La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé des réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la Cour de cassation n'est pas encore prononcé.

A ce jour aucun jugement n'a été prononcé par la Cour de cassation.

Le montant provisionné par la société couvre largement le montant du jugement prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis et confirmé par la cour d'appel.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non-ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis. En mars 2021, un jugement a été prononcé en faveur de la société annulant l'arrêté de taxation d'office.

3- La société a reçu en date du 28 juillet 2020, un avis de vérification approfondie ayant porté sur la période 2017, 2018 et 2019 et après clôture des travaux, une notification de redressement pour un montant de 357KDT en principal.

**4.5.1.6. Note complémentaire à la note 7 « Portefeuille d'investissement » : Pourcentage de détention de TLF dans le capital de la société « Tunisie Location Longue Durée » (99.44%) : Conformité aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers :**

La société TLF détient une participation supérieure à 20% dans le capital de la société Tunisie LLD. Il s'agit d'une entité spécialisée dans la location longue durée et dans la gestion des véhicules d'entreprise, activité considérée comme connexe au Leasing (Leasing Opérationnel). La profession a introduit une demande au Ministère des Finances et à la Banque Centrale pour amender la loi sur le leasing pour intégrer le Leasing Opérationnel dans son champ d'application à l'instar de ce qui est pratiqué dans plusieurs pays. Ce projet est en cours d'étude.

#### **4.5.1.7. Note complémentaire à la note 47-A : « Transactions avec les parties liées » indiquant la nature de relation entre les parties liées (Paragraphe 21 de la NC 39 relative aux informations sur les parties liées) :**

➤ **TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG) :**

TFG et TLF ont le même président de conseil d'administration.

➤ **MAKATEB EL HORCHANI :**

Le propriétaire de cette société est administrateur au sein de Tunisie Leasing & Factoring.

➤ **DAR EL JELD :**

Le président du conseil d'administration de Tunisie Leasing & Factoring est associé au niveau de la société DAR EL JELD.

➤ **AMEN BANK :**

Amen Bank est actionnaire de Tunisie Leasing & Factoring. Elle détient plus de 36% du capital.

➤ **PGI HOLDING :**

Tunisie Leasing & Factoring est filiale de la société PGI HOLDING. Cette dernière détient directement et indirectement plus que 50% des droits de vote au sein du conseil d'administration de TLF.

#### **4.5.1.8. Note complémentaire à la note 46 « événements postérieurs à la clôture » :**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Depuis la clôture des comptes au 31/12/2020, la crise sanitaire du coronavirus persiste encore. La situation, dans le contexte épidémique actuel reste incertaine.

L'impact éventuel sur l'activité et la situation financière de la société ne peut être évalué avec certitude d'autant que la pandémie continuera sa propagation. Ceci étant dit, l'activité des 5 premiers mois de l'année 2021 affiche une progression de la nouvelle production de 60%. Cette forte progression est due à l'arrêt de production en 2020 durant la période de confinement. De même, les performances du recouvrement affichent une nette amélioration et les risques latents et avérés sont convenablement couverts par les provisions.

La régression des principaux indicateurs en 2020 ne présente en aucun cas un risque pour la continuité de l'activité. Dès la décision du confinement, le Plan de Continuité de l'Activité a été mis en place assurant le télétravail pour la quasi-majorité de l'effectif et le maintien de nos services vis-à-vis de nos clients et partenaires financiers. TLF a pu traiter à temps l'ensemble des demandes de sa clientèle et honorer l'ensemble de ses engagements.

La diversification des produits de TLF et sa solidité financière sont des facteurs importants pour la résilience de la société.

#### **2.5.1.9. Note complémentaire à la note 2-14 « transition aux normes IFRS » :**

Dans le cadre de la conduite du PROJET D'ADOPTION DES NORMES IFRS conformément à la décision de l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité du 6/9/2018 et à la circulaire du BCT n°2020-01 du 31 janvier 2020, Tunisie Leasing et Factoring a établi une feuille de route et un plan stratégique lui permettant la mise en place des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). A cet effet, nous avons fait appel à un cabinet pour nous accompagner dans ce processus qui s'articule sur cinq phases :

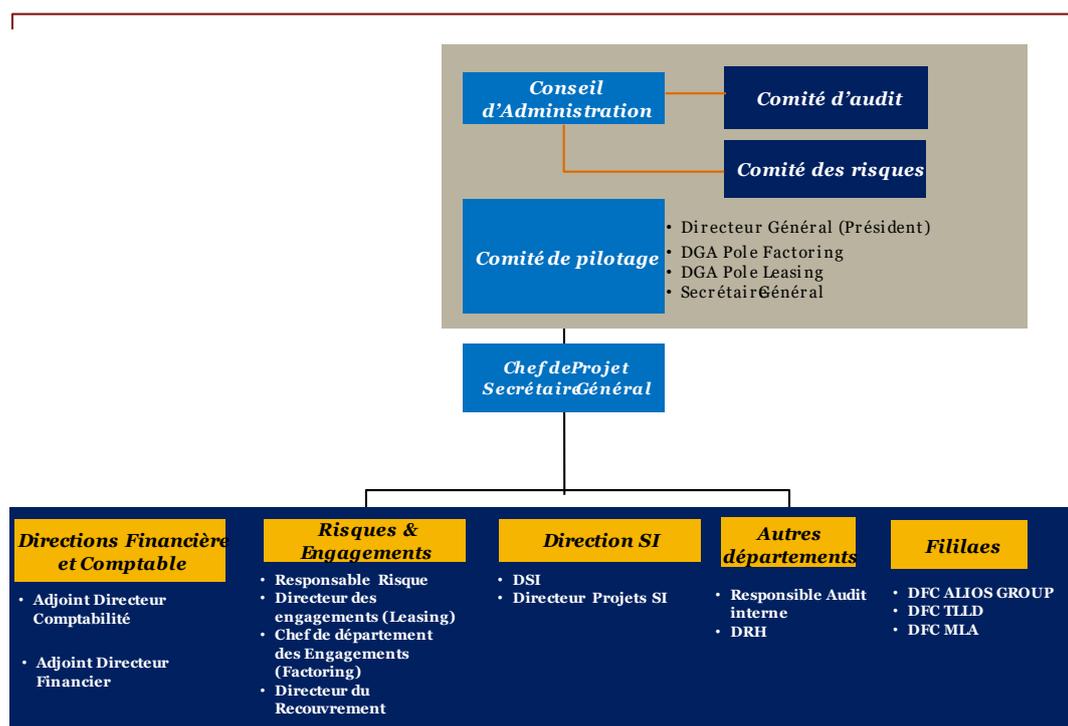
- Diagnostic des divergences
- Diagnostic du système d'information
- Plan d'action
- Formation
- Implémentation et suivi

Les rapports des deux premières phases sont finalisés, le processus d'implémentation du plan d'action est mis en œuvre.

Nous rappelons que le projet de migration vers les normes IFRS a été adopté par les organes de gouvernance en 2020, dans ce cadre et en partenariat avec un cabinet externe nous avons effectué ce qui suit :

- Approbation de l'organigramme du projet ;
- Constitution des comités du projet : Composition, Attribution, Fréquence de réunion, Reporting ;
- Format et fréquence de reporting sur l'avancement du projet au conseil d'administration de la société.

Le tableau ci-dessous récapitule les divers responsables et les organes de pilotages :



## 4.5.2. Notes explicatives

### 4.5.2.1. Note explicative de la note 26 « Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres » :

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	7 084 723	3 145 835
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	(291 294)	-
<b><u>Total</u></b>	<b>6 793 429</b>	<b>3 145 835</b>

➤ *Détail de la rubrique « Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation » :*

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres de participation se détaillent comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres TLG Finance	7 072 137	2 918 069
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres BH	12 586	6 307
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres Amen Santé	-	32 323
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres Les Ciments de Bizerte	-	15 435
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres Ennakl	-	173 700
<b><u>Total</u></b>	<b>7 084 723</b>	<b>3 145 835</b>

### 4.5.3. Notes rectificatives

#### 4.5.3.1. Note sur les « Créances de leasing » : Conformité aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location :

##### 1- L'investissement brut

Selon la définition prévue par la NCT 41 du SCE, l'investissement brut « est le total :

- (a) des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement, et
- (b) de toutes valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur. »

##### 2- Paiements minimaux

Selon la définition prévue par la NCT 41 du SCE « les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location, à l'exclusion du loyer conditionnel, du coût des services et des taxes à payer par le bailleur ou à rembourser au bailleur, ainsi que :

- (a) du côté du preneur, tous les montants garantis par lui ou par une personne qui lui est liée ; ou
- (b) du côté du bailleur, toute valeur résiduelle dont le paiement lui est garanti par :
  - (i) le preneur ;
  - (ii) une personne liée au preneur ; ou
  - (iii) un tiers indépendant ayant la capacité financière d'assumer les obligations de garantie.

Toutefois, si le preneur a la possibilité d'acquérir l'actif à un prix qui devrait être suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée de sorte qu'il soit raisonnablement certain, dès le commencement du contrat de location, que l'option sera levée, les paiements minimaux au titre de la location englobent les montants minimaux à payer au titre de la location sur la durée du contrat de location jusqu'à la date prévue de la levée de l'option d'achat, et le paiement à effectuer pour lever ladite option d'achat. »

Dans le cas de Tunisie Leasing et Factoring, et outre les motifs exposés précédemment (exclusion de la valeur résiduelle non garantie et des loyers conditionnels), le preneur a la possibilité d'acquérir l'actif à un prix suffisamment inférieur à la juste valeur de l'actif, à la date à laquelle l'option peut être levée et il est raisonnablement certain (valeur résiduelle fixée à 1 DT) que ladite option sera levée.

#### 4.5.3.2. Note rectificative de l'état détaillé des titres de participations : Remplacement du libellé « Entreprises liées » par « Entreprises filiales » :

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cout Unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenue</u>
<b><u>Entreprises filiales</u></b>								
Tunisie LLD	29 832	100,000	1,800	53 698			2003/2010	99,44%
Maghreb Leasing Algerie	1 366 444	18,300	19,615	26 802 700			2006/2009/2019/2020	21,02%
TLG Finance	741 642	21,940	23,488	17 419 543		12 858 379	2015/2017	33,90%
Alios Finance	54 245	26,834	26,834	1 455 597		431 827	2006/2017	4,87%
STIF	40 000	1,000	1,000	40 000			2000/2016	100,00%
<b>Total Entreprises filiales</b>				<b>45 771 538</b>	<b>-</b>	<b>13 290 206</b>		
<b><u>Entreprises associées</u></b>								
Tuninvest Sicar	352 645	1,000	1,478	521 084			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	220	10,000	10,000	2 200			1997	44,00%
Tuninvest International Sicar	125	10,000	10,000	1 250			1998	25,00%
Tuninvest Innovations Sicar	13 636	10,000	10,000	136 360			2002	27,27%
<b>Total Entreprises associées</b>				<b>660 894</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		
<b><u>Autres</u></b>								
Amen Santé	132 624	10,000	10,000	1 326 240		32 323	2009/2010/2013/2014/2017/2019/2020	1,40%
S.P.C.S	174 990	10,000	10,609	1 856 500			2009/2016	4,92%
Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100,000	100,000	100			2010	-
Taysir Microfinance	6 609	100,000	100,006	660 938			2013/2014/2016	5,51%
FCPR Tuninvest Croissance	30 000	100,000	100,000	3 000 000	-		2013	11,63%
Ennakl	389 000	1,000	12,850	4 998 650		224 453	2012	1,30%
Assurances COMAR VIE CIV	46 666	39,654	39,654	1 850 491			2016/2020	9,33%
STLV	1	100,000	100,000	100				
<b>Total Autres</b>				<b>13 693 019</b>	<b>-</b>	<b>256 776</b>		
<b>Total Titres de participation</b>				<b>60 125 451</b>	<b>-</b>	<b>13 546 982</b>		



**TUNISIE LEASING & FACTORING**  
**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**États Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2020**

**Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing et Factoring**

**I. Rapport sur l'audit des États Financiers**

**1. Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 avril 2018, nous avons effectué l'audit des États Financiers de Tunisie Leasing & Factoring, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Ces États Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 176 767 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 6 443 KDT.

À notre avis, les États Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

**2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des États Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**3. Observation**

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers 2.4.3 « Provision collective » aux états financiers se rapportant à la constitution des provisions collectives en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91 -24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012 et récemment par la circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021 Sur la base des modifications apportées par la circulaire 2021-01, la société a constaté au titre de l'exercice 2020 une provision additionnelle à hauteur de 5 275 KDT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

#### 4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

##### 4.1 Revenus et produits assimilés

###### Question clé de l'audit

Les intérêts et produits assimilés de leasing et les revenus du factoring comptabilisés par Tunisie Leasing & Factoring s'élevaient au 31 décembre 2020 à 110 680 KDT et représentent 79% du total des produits d'exploitation dont 85% qui correspondent aux intérêts de leasing et 15% relatifs aux revenus de Factoring. Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la société, nous avons néanmoins considéré que la prise en compte des revenus constitue un point clé de l'audit en raison du volume des transactions et de l'importance relative de ces revenus par rapport au total de produits d'exploitation de la société.

###### Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Effectuer une revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par Tunisie Leasing & Factoring en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en sécurité de la technologie de l'information ;
- Identifier les contrôles clefs et réaliser des tests pour vérifier l'application effective de ces derniers incluant des contrôles automatisés ;
- Effectuer les tests de détails de rapprochement des données comptables et des informations issues du système d'information et une revue analytique détaillée des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution des taux de sortie, les tendances du secteur de leasing ;
- Revoir la méthode appliquée pour la comptabilisation des revenus relatifs aux crédits reportés, dans le cadre des mesures de soutien prises en vertu du décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-19 du 15 mai 2020 à la suite de la pandémie Covid-19, et de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2020-06.
- Vérifier le respect de la norme comptable NCT 41 et en particulier que les intérêts sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers 2.5 « Opérations d'affacturage » & 2.6 « comptabilisation des intérêts »

## 4.2 Évaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle

### Question clé de l'audit

La société est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle. Ce risque, inhérent à l'activité de la société, constitue une zone d'attention majeure en raison :

- De l'importance du poste des créances sur la clientèle dans le bilan de la société (85%) soit un montant net de provision de 794 832 KDT pour l'activité de leasing (le montant des provisions et agios réservés représente 9% du total des créances brutes) et 121 517 KDT pour l'activité de factoring (le montant des provisions représente 5% du total des créances brutes) ;
- De l'importance du coût du risque associé (soit une dotation de l'exercice de 19 962 KDT) dans le résultat de l'exercice ; et
- Du fait que l'évaluation des engagements et l'estimation des provisions impliquent un niveau de jugement important.

Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leur dépréciation, de même que les compléments d'information sur ces postes sont présentés dans les notes aux états financiers n°2-4 et n°2-5, ainsi que dans les notes explicatives n°4 et n°5.

### Réponses apportées

Nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par la société, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés et leur capacité à prévenir et/ou détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Le mécanisme de contrôle mis en place en ce qui concerne le processus de dépréciation des engagements sur la clientèle ;
- La fiabilité des informations fournies par la société au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur ;
- Les procédures et contrôles définis par la société en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau minimum de provision requis par la réglementation ;
- Le calcul de la provision collective conformément à la nouvelle circulaire BCT n°2021-01 du 11 janvier 2021.

En outre, nous avons vérifié, à travers un échantillonnage étendu, que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24 relative à la division, à la couverture des risques et au suivi des engagements.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié et suffisant des informations fournies dans les notes aux états financiers.

## 4.3 Évaluation du portefeuille titres

### Question clé de l'audit

Les titres d'investissement s'élèvent à 57 038 KDT au 31 décembre 2020 comme indiqué dans la note 7 « Portefeuille d'investissement ».

A la date d'arrêté des comptes, les titres sont valorisés par la direction de la société sur la base de la valeur d'usage pour les titres cotés et non cotés, comme indiqué au niveau de la note relative aux principes et méthodes comptables appliqués « 2.7 Portefeuille titres ».

Nous avons considéré que l'évaluation des titres non cotés est un point clé d'audit en raison de leur importance significative dans les actifs de Tunisie Leasing & Factoring et du jugement nécessaire à l'appréciation de la valeur d'usage.

#### Réponses apportées

Dans le cadre de notre audit, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier la procédure mise en place par la société dans le cadre du processus d'évaluation des titres non cotés ;
- Challenger les méthodes d'évaluation adoptées par Tunisie Leasing & Factoring et apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation de ces titres au regard des critères prévus par les normes comptables concernées ainsi que les valeurs de marchés communiquées ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

### **5. Rapport du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les États Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les États Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les États Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les États Financiers**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des États Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'États Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des États Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## 7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les États Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des États Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les États Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les États Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des États Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les États Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement

être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des États Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### 1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des États Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les États Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

### 2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 5 avril 2021

### Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young**

Fehmi LAOURINE



**Cabinet MS Louzir**

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Sonia KETARI LOUZIR





**TUNISIE LEASING & FACTORING**  
**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**États Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2020**

**Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing & Factoring,**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :**

- 1) Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing & Factoring tenu le 31 Janvier 2020 a autorisé la société à céder 600 000 actions représentant 15 % du capital de « Tunisie Valeurs » pour une valeur totale de 10 890 KDT.
- 2) Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing & Factoring tenu le 25 août 2020 a autorisé la société à céder sa participation dans les sociétés du Groupe Poulina pour un montant global de 8 381 KDT. Au 31 décembre 2020, le solde de la créance s'élève à 10 165 KDT compte tenu d'un solde de 1 784 KDT au 31 décembre 2019.

**B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :**

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2020 :

1. Le conseil d'administration de Tunisie Leasing & Factoring tenu le 29 août 2019 a autorisé la signature d'une nouvelle convention d'assistance technique avec la filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA).  
Les prestations facturées au titre de l'exercice 2020 dans ce cadre, s'élèvent à 354 KDT. Le montant à recevoir auprès de MLA s'élève à 674 KDT.

2. Tunisie Leasing & Factoring et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Tunisie Leasing & Factoring a procédé au remboursement intégral des échéances de l'encours du portage. Néanmoins, le transfert juridique des titres MLA objet de la convention de portage n'est pas encore effectué.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

3. Tunisie Leasing & Factoring a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2020 s'élève à 160 KDT (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 28 août 2018.

4. La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créateur de 39 066 DT à la fin de l'exercice 2020.

La charge supportée par Tunisie Leasing & Factoring au titre de ce compte courant en 2020 s'élève à 2 413 DT

### **C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :**

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Adjoints ont été arrêtées par les comités de rémunération réunis en Avril 2014, Avril 2015, Juin 2016 et Novembre 2017 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction au profit du directeur général.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit (En DT) :

	<u>P.C.A</u>		<u>D.G</u>		<u>D.G.A</u> (Pôle Leasing)		<u>D.G.A</u> (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020
<i>Avantages à court terme</i>	296 925	-	605 925	75 292	307 245	27 012	325 473	30 254	131 760	131 760
<i>Avantages postérieurs à l'emploi (*)</i>			3 948		1 202		1 626			
<b>Total</b>	<b>296 925</b>	<b>-</b>	<b>609 873</b>	<b>75 292</b>	<b>308 447</b>	<b>27 012</b>	<b>327 099</b>	<b>30 254</b>	<b>131 760</b>	<b>131 760</b>

(\*) Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 5 avril 2021

### Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young**

Fehmi LAOURINE



**Cabinet MS Louzir**

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Sonia KETARI LOUZIR



## 4.7 Analyse de la situation financière de Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2020

### 4.7.1 Engagements financiers au 31/12/2020

(en dinars)

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1-Engagements donnés</b>						
a)garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques						
*nantissement	51 419 489	51 419 489				
c)effets escomptés et non échus						
d) créances à l'exportation mobilisés						
e)abandon de créances						
f) engagement sur titre non libéré	34 507 744	34 507 744				
g) engagement par signature	43 029 170	43 029 170				
<b>TOTAL</b>	<b>128 956 403</b>	<b>128 956 403</b>		<b>0</b>		
<b>2-Engagements reçus</b>						
a) garanties personnelles						
*cautionnement						
*aval						
*autres garanties	11 799 442	11 799 442				
b) Garantie réelle						
* hypothèques	9 835 545	9 835 545				
*nantissement						
c)Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e)Engagements sur intérêts à échoir sur contrats actifs	149 493 403	149 493 403				
<b>TOTAL</b>	<b>171 128 390</b>	<b>171 128 390</b>				
<b>3-Engagements réciproques</b>						
*emprunt obtenu non encore encaissé	61 800 000	61 800 000				
*crédit consenti non encore versé						
*opération de portage						
*crédit documentaire						
*commande d'immobilisation						
*commande de longue durée						
*contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
<b>TOTAL</b>	<b>61 800 000</b>	<b>61 800 000</b>				

## 4.7.2 Encours des crédits contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31/12/2020

### 4.6.2.1. Encours des emprunts obligataires émis par Tunisie Leasing et Factoring

En Dinars

Emprunt Obligataire	Montant en dinars	Échéance	Taux d'intérêt	Durée	Encours au 31/12/2020
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2013-II'	20 000 000	05/02/2019	TMM + 2.35% ou 7.35%	5 ans	2 234 000
		05/02/2021	7,60%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2014 - I	30 000 000	28/04/2019	TMM + 2.20% ou 7.20%	5 ans	2 702 000
		28/04/2021	7,35%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2014 - II	30 000 000	15/12/2019	7.55%	5 ans	3 620 000
		15/12/2021	7,80%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2015 - I	30 000 000	15/05/2020	TMM + 2.30% ou 7.65%	5 ans	10 814 480
		15/05/2022	7,85%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2015-I'	20 000 000	29/06/2020	7.70%	5 ans	6 770 000
		29/06/2022	7,90%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2015 - II	30 000 000	04/03/2021	7.50%	5 ans	13 545 600
		04/03/2023	7,75%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2016 - I	30 000 000	05/04/2021	7.50%	5 ans	14 739 720
		05/04/2023	7,75%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2016'	20 000 000	01/03/2022	7,60%	5 ans	14 440 000
		01/03/2024	7,85%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2017 - I	37 000 000	07/06/2024	7,80%	7 ans avec deux années de grâce	22 572 000
		07/06/2022	TMM+2,35%	5 ans	
		07/06/2022	7,55%	5 ans	
Emprunt Obligataire 2017 - II	30 000 000	08/02/2023	7,95%	5 ans	25 664 160
		08/02/2025	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
Emprunt Obligataire 2018 - I	23 608 700	07/05/2023	7,95%	5 ans	19 127 220
		07/05/2025	8,20%	7 ans avec deux années de grâce	
		07/05/2023	TMM+2,30%	5 ans	
Emprunt subordonné remboursable 'Tunisie Leasing Subordonné 2018'	20 492 000	17/01/2024	10,60%	5 ans	18 783 600
		17/01/2026	11,00%	7 ans avec deux années de grâce	
		17/01/2024	TMM+2,7%	5 ans	
Emprunt Obligataire 2019 - I	25 000 000	17/01/2026	TMM+3%	7 ans avec deux années de grâce	22 035 000
		28/06/2024	11,40%	5 ans	
Emprunt Obligataire 2020 - I	30 000 000	28/06/2026	11,70%	7 ans avec deux années de grâce	30 000 000
		28/06/2024	TMM+2,7%	5 ans	
Emprunt subordonné 'TLF 2020-Subordonné'	20 000 000	29/01/2026	10,25%	5 ans	20 000 000
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>	<b>396 100 700</b>				<b>227 047 780</b>

4.6.2.2. Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing et Factoring  
- **Encours des emprunts bancaires contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2020**

En Dinars

Emprunt	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 31/12/2020
<b>BANQUES LOCALES</b>					
Al Baraka Bank	6 000 000	TMM+3,5%	Principal in fine le 19/04/2021	1 an	6 000 000
Al Baraka Bank	3 000 000	TMM+3,5%	Principal in fine le 28/04/2021	1 an	3 000 000
ABC Tunisie 2020	11 000 000	TMM + 2,80 %	Principal in fine le 21/05/2021	180 jours	11 000 000
Attijari Bank 2016	10 000 000	TMM+2%	Trimestrielle	5 ans	1 500 000
Attijari Bank 2017	10 000 000	TMM+2%	Trimestrielle	5 ans	2 500 000
Attijari Bank 2018	10 000 000	TMM+2,5%	Trimestrielle	5 ans	4 500 000
Attijari Bank 2019	10 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	7 500 010
Attijari Bank 2020 I	5 900 000	TMM+1%	Trimestrielle	1 an	4 720 000
Attijari Bank 2020 II	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	10 000 000
BIAT 2016	20 000 000	TMM + 2,00%	Trimestrielle	5 ans	2 000 000
BIAT 2017	20 000 000	TMM + 2,25%	Trimestrielle	5 ans	6 666 668
BIAT 2020	30 000 000	TMM + 2,50%	Trimestrielle	5 ans	30 000 000
Amen Bank 2018/1	20 000 000	TMM+2,75%	Mensuelle	4 ans	6 666 666
Amen Bank 2019	5 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	4 000 000
Amen Bank 2020 I	10 000 000	TMM+2,5%	Mensuelle	5 ans	9 000 000
Amen Bank 2020 II	13 000 000	TMM+1%	Trimestrielle	3 ans	13 000 000
Amen Bank MT4-FACTO	2 000 000	TMM+2,25%	Semestrielle	5 ans	230 554
Amen Bank MT5-FACTO	1 500 000	TMM+2,5%	Semestrielle	3 ans	278 872
Amen Bank MT6-FACTO	1 500 000	TMM+2,5%	Semestrielle	3 ans	546 373
Amen Bank MT7-FACTO	2 000 000	TMM+2,5%	Semestrielle	3 ans	1 072 131
B.H 2017	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	3 500 000
B.H 2018	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	5 500 000
B.H 2020	9 471 430	TMM+1%	Trimestrielle	7 ans	9 471 430
B.H MT1-FACTO	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	575 591
B.H MT2-FACTO	5 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	2 224 456
B.T.E MT1-FACTO	5 000 000	TMM+2,50%	Semestrielle	5 ans	2 229 743
B.T.E MT2-FACTO-2020	2 000 000	TMM+1%	Mensuelle	5 ans	2 000 000
BT 2017	10 000 000	TMM+2,25%	Trimestrielle	5 ans	2 500 000
BT 2019	10 000 000	TMM+2,75%	Mensuelle	5 ans	7 563 550
STB 2018	10 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	5 500 000
STB 2020	5 000 000	TMM+3%	Trimestrielle	5 ans	4 750 000
ATB 2020	10 000 000	TMM+2,25%	Mensuelle	5 ans	8 833 333
ATB-FACTO	4 000 000	TMM+2,50%	Semestrielle	5 ans	3 600 000
WIFAK BANK	6 000 000	TMM+1%	Principal in fine le 11/06/2021	180 jours	6 000 000
<b>Total</b>	<b>302 371 430</b>				<b>188 429 377</b>

- **Encours des emprunts étrangers contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2020**

Emprunt	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Modalité de remboursement	Durée	Encours au 31/12/2020
<b>BANQUES ETRANGERES</b>					
BEI (Crédit participatif)	1 619 000				154 398
BEI T1	20 634 165	0,958%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	4 421 607
BEI T2	1 942 996	1,256%	Semestrielle jusqu'à 11/01/2022	7,5 ans	416 357
BEI 2017-I	26 947 164	0,911%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec quatre années de grâce	15 ans	26 947 165
BEI 2017-II	3 634 670	1,208%	Semestrielle jusqu'à 06/02/2032 avec quatre années de grâce	15 ans	3 634 670
BIRD 2012 I	4 916 154	3,90%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	1 053 462
BIRD 2012 II	3 073 291	4,15%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2022	10 ans	658 562
BIRD 2012 III	1 510 553	4,740%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2023	10 ans	647 380
BIRD 2015	6 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/07/2027	12 ans	4 666 666
BIRD 2018	7 000 000	TMM+1,75%	Semestrielle jusqu'à 15/01/2030	12 ans	7 000 000
BAD 2013 I	4 953 318	4,330%	Semestrielle jusqu'à 15/11/2022	10 ans	1 415 234
BAD 2013 II	990 753	4,720%	Semestrielle jusqu'à 15/05/2023	10 ans	353 841
BERD 2016	12 300 000	3,000%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2021	5 ans	3 514 288
BERD 2019	40 326 000	3,960%	Semestrielle jusqu'à 10/07/2024	5 ans	40 326 000
SANAD 2016	15 443 750	3,100%	Semestrielle jusqu'à 05/07/2021	5 ans	3 431 848
SANAD GGF	24 675 000	3,100%	Semestrielle jusqu'à 15/09/2021	5 ans	5 483 331
SANAD FUND 2019	31 615 000	3,268%	Semestrielle jusqu'à 05/10/2024	5 ans	28 102 222
SANAD GGF 2019	18 976 200	3,100%	Semestrielle jusqu'à 15/12/2024	5 ans	16 867 732
PROPARCO	22 207 000	3,390%	Semestrielle jusqu'à 15/03/2021	5 ans	2 467 445
PROPARCO 2020	46 983 000	3,550%	Semestrielle jusqu'à 15/02/2025	5 ans	46 983 000
RESPONSABILITY 2016	24 515 000	3,691%	Semestrielle jusqu'à 28/06/2021	5 ans	2 451 500
RESPONSABILITY MICRO 2017	19 215 700	3,820%	Semestrielle jusqu'à 23/05/2022	5 ans	6 405 246
RESPONSABILITY SICAV LUX 2017	16 470 600	3,691%	Semestrielle jusqu'à 23/05/2022	5 ans	5 490 211
DEG 2017	44 340 000	3,310%	Semestrielle jusqu'à 25/12/2022	5 ans	22 170 000
FADES 2018	7 459 748	6,000%	Semestrielle jusqu'à 01/09/2028	10 ans	7 459 748
SYMBIOTICS 2019	31 780 000	4,479%	Semestrielle jusqu'à 17/06/2024	5 ans	24 718 087
<b>Total</b>	<b>439 529 062</b>				<b>267 240 000</b>

- **Encours des crédits à court terme et lignes d'avance contractés par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2020**

Banques	Montant en dinars	Taux d'intérêt	Durée (Jours)
BTE	1 222 571		
CITIBANK	2 000 000	TMM+1,5%	183 jours
CITIBANK	1 000 000	TMM+1,5%	162 jours
CITIBANK	1 500 000	TMM+1,5%	173 jours
CITIBANK	1 000 000	TMM+1,5%	166 jours
CITIBANK	1 000 000	TMM+1,5%	174 jours
CITIBANK	2 100 000	TMM+1,5%	168 jours
CITIBANK	3 000 000	TMM+1,5%	126jours
CITIBANK	3 000 000	TMM+1,5%	181 jours
CITIBANK	1 500 000	TMM+1,5%	182 jours
CITIBANK	1 000 000	TMM+1,5%	160 jours
BTE	5 000 000	TMM+1%	7 ans
<b>TOTAL</b>	<b>23 322 571</b>		

- **Encours des certificats de dépôts émis par Tunisie Leasing et Factoring au 31 Décembre 2020**

L'encours des certificats de dépôts au 31/12/2020 est nul.

#### 4.7.3 Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire TLF 2021-1

En Dinars

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
<b>SICAV</b>	19	196 300	19 630 000	49,08%
<b>FCP</b>	4	48 000	4 800 000	12,00%
<b>PERSONNES MORALES</b>	3	63 500	6 350 000	15,88%
<b>PERSONNES PHYSIQUES</b>	16	23 200	2 320 000	5,80%
<b>ASSURANCES</b>	7	69 000	6 900 000	17,25%
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>400 000</b>	<b>40 000 000</b>	<b>100%</b>

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en dinars	%
Taux fixe	49	400 000	40 000 000	100,00%

#### 4.7.4 Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre

	PRODUITS				CHARGES				SOLDES		
	2020	2019	2018 (*)		2020	2019	2018 (*)		2020	2019	2018 (*)
Revenus du leasing et du factoring	109 916 474	109 117 747	107 450 394	Charges financières nettes	66 964 504	71 010 391	72 049 442				
Intérêts de retard & intercalaire	5 689 282	4 951 866	2 723 928								
Commissions encourues	-107 275	-143 145	-166 294								
Variation des agios réservés	-4 926 034	-3 192 635	-273 551								
Autres produits d'exploitation	2 421 556	2 323 259	2 709 372								
<b>Produit d'exploitation</b>	<b>112 994 003</b>	<b>113 057 092</b>	<b>112 443 849</b>	<b>Total des charges nettes financières</b>	<b>66 964 504</b>	<b>71 010 391</b>	<b>72 049 442</b>	<b>Marge commerciale (PNB)</b>	<b>46 029 499</b>	<b>42 046 701</b>	<b>40 394 407</b>
Marge commerciale (PNB)	46 029 499	42 046 701	40 394 407	Charges de personnel	16 166 608	15 466 458	15 264 544				
Produits des placements	27 419 072	6 198 451	11 760 186	Autres charges d'exploitation	6 795 541	6 908 910	7 131 701				
<b>Sous Total</b>	<b>73 448 571</b>	<b>48 245 152</b>	<b>52 154 593</b>	<b>Sous Total</b>	<b>22 962 149</b>	<b>22 375 368</b>	<b>22 396 245</b>	<b>Excédent Brut d'exploitation</b>	<b>50 486 422</b>	<b>25 869 784</b>	<b>29 758 348</b>
Excédent Brut d'exploitation	50 486 422	25 869 784	29 758 348	Dotations aux amortissements	2 284 050	1 957 228	1 767 059				
Reprise sur provisions sur créances				Dotations aux provisions sur créances	19 962 154	13 735 824	4 806 753*				
Reprise sur provisions sur titres				Dotations aux provisions sur titres	6 793 429	3 145 835	3 471 309				
Reprise sur provisions sur risques				Dotations aux provisions sur risques divers	9 484 594	785 683	3 486 204				
Autres produits ordinaires	354 252	590 963	397 067	Autres pertes ordinaires	28 854	2 305	16 851				
				Impôts sur les sociétés	4 991 882	1 787 249	4 859 616				
<b>Sous Total</b>	<b>50 840 674</b>	<b>26 460 747</b>	<b>30 155 415</b>	<b>Sous Total</b>	<b>43 544 963</b>	<b>21 414 124</b>	<b>18 407 792</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>7 295 711</b>	<b>5 046 623</b>	<b>11 747 623</b>
Résultat des activités ordinaires après impôts	7 295 711	5 046 623	11 747 623	Résultat négatif des activités ordinaires	-	-	-				
Gains extraordinaires	-	-	-	Pertes extraordinaires	852 174	169 015	720 601				
				<b>Sous Total</b>	<b>852 174</b>	<b>169 015</b>	<b>720 601</b>	<b>Résultat net de l'exercice avant modifications comptables</b>	<b>6 443 537</b>	<b>4 877 608</b>	<b>11 027 022</b>
Effet positif de modification comptable	-	3 709 504	3 138 317	Effet négatif de modification comptable	-	-	-				
<b>TOTAL</b>	<b>7 295 711</b>	<b>8 756 127</b>	<b>14 885 940</b>					<b>Résultat net de l'exercice après modifications comptables</b>	<b>6 443 537</b>	<b>8 587 112</b>	<b>14 165 339</b>

(\*) retraités pour des besoins de comparabilité

#### 4.7.5 Tableau de mouvement des capitaux propres après affectation

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Réserve affectée à l'augmentation de capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 décembre 2018 avant affectation</b>	<b>45 000 000</b>	<b>18 350 212</b>	<b>10 870 951</b>	<b>-</b>	<b>4 500 000</b>	<b>3 776 843</b>	<b>15 532 184</b>	<b>39 289 440</b>	<b>10 455 834</b>	<b>147 775 464</b>
Affectations approuvées par l'AGO du 30/04/2019								10 455 834	(10 455 834)	-
Réintégration prime d'émission		(4 413 750)						4 413 750		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018								(6 288 750)		(6 288 750)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 875 000)	1 875 000		-
<b>Solde au 31 décembre 2018 après affectation</b>	<b>45 000 000</b>	<b>13 936 462</b>	<b>10 870 951</b>	<b>-</b>	<b>4 500 000</b>	<b>3 776 843</b>	<b>13 657 184</b>	<b>49 745 274</b>	<b>-</b>	<b>141 486 714</b>
Augmentation de capital par apport en numéraire	6 750 000	13 500 000								20 250 000
Augmentation par incorporation de réserves	2 250 000							(2 250 000)		-
Modifications comptables								3 709 504		3 709 504
Résultat au 31 décembre 2019									4 877 608	4 877 608
<b>Solde au 31 décembre 2019 avant affectation</b>	<b>54 000 000</b>	<b>27 436 462</b>	<b>10 870 951</b>	<b>-</b>	<b>4 500 000</b>	<b>3 776 843</b>	<b>13 657 184</b>	<b>51 204 778</b>	<b>4 877 608</b>	<b>170 323 826</b>
Affectations approuvées par l'AGO du 26/06/2020					243 880			4 633 728	(4 877 608)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2019								-		-
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(1 550 000)	1 550 000		-
<b>Solde au 31 décembre 2019 après affectation</b>	<b>54 000 000</b>	<b>27 436 462</b>	<b>10 870 951</b>	<b>-</b>	<b>4 743 880</b>	<b>3 776 843</b>	<b>12 107 184</b>	<b>57 388 506</b>	<b>-</b>	<b>170 323 826</b>
Résultat au 31 décembre 2020									6 443 537	6 443 537
<b>Solde au 31 décembre 2020 avant affectation</b>	<b>54 000 000</b>	<b>27 436 462</b>	<b>10 870 951</b>	<b>-</b>	<b>4 743 880</b>	<b>3 776 843</b>	<b>12 107 184</b>	<b>57 388 506</b>	<b>6 443 537</b>	<b>176 767 363</b>
Affectations approuvées par l'AGO du 30/04/2021					656 120			5 787 417	(6 443 537)	-
Réintégration prime d'émission		(1 004 600)						1 004 600		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2020								(3 888 000)		(3 888 000)
Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre							(7 825 000)	7 825 000		-
<b>Solde au 31 décembre 2020 après affectation</b>	<b>54 000 000</b>	<b>26 431 862</b>	<b>10 870 951</b>	<b>-</b>	<b>5 400 000</b>	<b>3 776 843</b>	<b>4 282 184</b>	<b>68 117 523</b>	<b>-</b>	<b>172 879 363</b>

#### 4.7.6 Répartition des résultats des trois derniers exercices

Désignations	(En dinars)		
	2020	2019	2018
Bénéfice net	6 443 537	4 877 608	10 455 834
+ Report à nouveau	57 388 506	51 204 778	39 289 440
+ Réintégration prime d'émission	1 004 600	0	4 413 750
<b>= Total</b>	<b>64 836 643</b>	<b>56 082 386</b>	<b>54 159 024</b>
- Réserve légale	656 120	243 880	0
<b>= Solde</b>	<b>64 180 523</b>	<b>55 838 506</b>	<b>54 159 024</b>
- Réserve spéciale de réinvestissement	0	0	0
+ Reprise sur réserve spéciale de réinvestissement	7 825 000	1 550 000	1 875 000
<b>= Bénéfice disponible</b>	<b>72 005 523</b>	<b>57 388 506</b>	<b>56 034 024</b>
- Dividendes	3 888 000	0	6 288 750
<b>= Résultat reporté</b>	<b>68 117 523</b>	<b>57 388 506</b>	<b>49 745 274</b>

#### 4.7.7 Évolution des revenus du leasing, du factoring et du résultat d'exploitation

Désignation	(En dinars)		
	2020	2019	2018 *
Revenus de leasing et factoring	110 679 722	110 876 978	109 900 771
Produit net	73 448 571	48 245 152	52 154 593
Résultat d'exploitation	11 962 195	6 245 214	16 227 023*
Capital social	54 000 000	54 000 000	45 000 000
Nombre d'actions	10 800 000	10 800 000	9 000 000
Revenus par action	10,248	10,266	12,211
Produit net par action	6,801	4,467	5,795
Résultat d'exploitation par action	1,108	0,578	1,803

\* retraités pour des besoins de comparabilité

#### 4.7.8 Évolution du résultat net

(En dinars)			
Désignation	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018 *
Bénéfice avant impôt (1)	12 287 593	6 833 872	16 607 239
Bénéfice net d'impôt avant modifications comptables (2)	6 443 537	4 877 608	11 027 022
Bénéfice consolidé avant impôt (3)	23 234 978	30 829 482	19 664 330 *
Bénéfice consolidé net d'impôt (4)	13 426 447	16 404 253	5 201 509 *
Capital social	54 000 000	54 000 000	45 000 000
Nombre d'actions (5)	10 800 000	10 800 000	9 000 000
Bénéfice par action avant impôt (1)/(5)	1,138	0,633	1,845
Bénéfice par action net d'impôt (2)/(5)	0,597	0,452	1,225
Bénéfice consolidé par action avant impôt (3)/(5)	2,151	2,855	2,185
Bénéfice consolidé par action net d'impôt (4)/(5)	1,243	1,519	0,578
Bénéfice avant impôt/capital social	22,75%	12,66%	36,90%
Bénéfice net d'impôt/capital social	11,93%	9,03%	24,50%

\* retraités pour des besoins de comparabilité

#### 4.7.9 Évolution des dividendes

(En dinars)			
Désignation	2020	2019	2018
Dividendes en dinars	3 888 000	0	6 288 750
Dividendes par action en dinars	0,360	0	0,699
% du nominal	7,20%	0,00%	13,98%
Date de mise en paiement	18/05/2021	-	17/05/2019

#### 4.7.10 Évolution de la marge brute d'autofinancement

(En dinars)			
Désignation	2020	2019	2018*
Bénéfice net d'impôt avant modifications comptables (1)	6 443 537	4 877 608	11 027 022
Dotations aux amortissements (2)	2 284 050	1 957 228	1 767 059
Dotations nettes aux provisions (3)	36 240 177	17 667 342	11 764 266
<b>Marge brute d'autofinancement (1+2+3)</b>	<b>44 967 764</b>	<b>24 502 178</b>	<b>24 558 347</b>

\* retraités pour des besoins de comparabilité

#### 4.7.11 Indicateurs de gestion et ratios du Leasing

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018**
Résultat net (1)	6 444	4 878	10 456
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	894 864	909 078	964 782
Engagements (2) (bilans et hors bilans)	902 717	932 363	967 547
Fonds propres (avant résultat net) (3)	170 324	165 446	137 320
Capitaux propres avant affectation	176 767	170 324	147 775
Créances sur la clientèle	794 832	849 473	903 386
Créances classées (4)	103 781	81 773	51 204
Produits réservés (5)	10 610	6 762	4 039
Total Provisions (6)	56 034	42 024	32 976
Emprunts et ressources spéciales (7)	729 352	777 431	847 453
Charges financières	66 965	71 010	72 049
Charges d'exploitation (Charges de personnel+autres charges d'exploitation+dotation aux amortissements des valeurs immobilisées) (8)	25 246	24 333	24 163
Produit net (9)	73 449	48 245	52 155
Total brut des créances (10)	878 328	908 738	951 373
Total bilan (11)	1 074 426	1 112 792	1 140 240
Intérêts de crédit bail	98 984	94 559	91 747
Dettes envers la clientèle	17 326	19 632	19 487
Charges de personnel	16 167	15 466	15 265
Portefeuille titre commercial	42 993	2 692	235
Portefeuille d'investissement	57 038	56 913	61 161
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>			
Fonds propres/Engagements (3)/(2)	18,87%	17,74%	14,19%
Taux de créances classées (4)/(10)	11,82%	9,00%	5,38%
Ratio de couverture des créances classées (5+6)/(4)	64,22%	59,66%	72,29%
Créances classées/ (Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement)	11,60%	9,00%	5,31%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT *		17,59%	14,55%
<b>Ratios de structure</b>			
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	16,45%	15,31%	12,96%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	67,88%	69,86%	74,32%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	73,98%	76,34%	79,23%
Emprunts et Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur la clientèle	93,94%	93,83%	95,97%
<b>Ratios de gestion</b>			
Charges de personnel/Produits nets	22,01%	32,06%	29,27%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	43,12%	29,16%	37,98%
Coefficient d'exploitation (8)/(9)	34,37%	50,44%	46,33%
<b>Ratios de rentabilité</b>			
ROE (1)/(3)	3,78%	2,95%	7,61%
ROA (1)/(11)	0,60%	0,44%	0,92%
Résultat net / Produit net	8,77%	10,11%	20,05%
Intérêts de crédit bail / créances sur la clientèle	12,45%	11,13%	10,16%
Produits nets / total bilan	6,84%	4,34%	4,57%

\* Tel que modifié par la circulaire 2012-09 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (banques et sociétés de leasing) que ses fonds propres représentent au moins 10% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

\*\* Retraités pour des besoins de comparabilité

#### 4.7.12 Indicateurs de gestion et ratios du Factoring

En milliers de Dinars

INDICATEURS	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	Variation
Volume des factures achetées	353 281	458 021	479 876	-22,87%
Volume des factures financées	280 308	366 402	372 091	-23,50%
Total des Engagements Courants (a)	99 003	118 396	118 232	-16,38%
Total des Engagements Classés (b)	5 110	4 522	6 198	12,99%
Total des Engagements (c)=a+b	104 113	122 918	124 430	-15,30%
Ratio des engagements classés (d)=(b)/(c)	4,91%	3,68%	4,98%	
Commissions d'affacturage	4 419	5 348	5 000	-17,37%
Commissions de financement	11 846	13 857	13 069	-14,51%
Autres commissions	357	306	358	16,65%

#### 4.8 États financiers consolidés au 31/12/2020

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020, ne s'accroissent pas systématiquement des dispositions légales et réglementaires en la matière et du système comptable des entreprises en ce qui concerne :

- Une note indiquant, le pays d'enregistrement ou de résidence pour les sociétés « ALIOS » et « TLG Finance » et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC35 relative aux états financiers consolidés;
- Une note portant sur la nature de la relation entre la société mère et les filiales dont elle ne détient pas, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote, et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux états financiers consolidés ;

Par ailleurs, il est à noter que les états financiers consolidés du groupe ont été établis sur la base d'états financiers provisoires de la filiale Alios, ce qui constitue une infraction aux dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales.

**Tunisie Leasing et Factoring s'engage à se conformer aux dispositions des normes susvisées ainsi qu'à compléter ses états financiers par toutes les informations requises et les notes obligatoires prévues par les normes comptables en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 et suivants.**

#### 4.8.1 Bilan consolidé au 31/12/2020

		(Montants exprimés en dinars tunisiens)	
		31-déc.	31-déc.
ACTIFS	NOTES	2020	2019
Liquidités et équivalent de liquidités	5	126 172 914	113 884 463
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	6	1 638 421 043	1 854 936 693
Acheteurs Factorés	7	121 516 995	145 419 823
Portefeuille titre commercial		43 903 186	7 596 003
Portefeuille d'investissements	8	15 403 919	22 785 271
Titres mis en équivalence	8	3 081 810	6 259 743
Valeurs Immobilisées	9	165 080 872	157 241 554
Actifs d'impôts différés	10	11 792 884	6 196 227
Autres actifs	11	74 771 197	79 352 062
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>2 200 144 821</b>	<b>2 393 671 839</b>
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Concours bancaires	12	84 266 623	71 810 007
Emprunts et dettes rattachées	13	1 333 420 078	1 537 046 795
Dettes envers la clientèle	14	86 592 277	89 024 921
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	7	37 773 481	42 849 266
Fournisseurs et comptes rattachés		136 383 132	167 546 084
Passifs d'impôts différés	10	6 022 707	3 520 647
Autres passifs	15	112 033 055	94 912 975
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>1 796 491 353</b>	<b>2 006 710 695</b>
Capital social		54 000 000	54 000 000
Réserves consolidés		160 443 826	150 422 518
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>214 443 826</b>	<b>204 422 518</b>
Résultat Consolidé		8 979 580	11 127 817
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	16	<b>223 423 406</b>	<b>215 550 335</b>
INTERETS MINORITAIRES	17	180 230 062	171 410 809
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>403 653 468</b>	<b>386 961 144</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>2 200 144 821</b>	<b>2 393 671 839</b>

#### 4.8.2 État des engagements hors bilan consolidé au 31/12/2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
<b>ENGAGEMENTS DONNEES</b>	<b>114 923 845</b>	<b>104 479 590</b>
Engagements de financements en faveur de la clientèle	63 504 356	65 029 590
Engagements donnés en faveur des banques (*)	51 419 489	39 450 000
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>232 246 162</b>	<b>338 674 937</b>
Garanties reçues	14 479 112	16 893 166
Intérêts à échoir sur contrats actifs	217 767 050	216 252 823
Garanties reçues des adhérents	-	105 528 948
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>161 278 000</b>	<b>193 760 000</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	161 278 000	193 760 000

(\*) correspond au montant des effets et titres de crédit domiciliés chez les banques

#### 4.8.3 État de résultat consolidé au 31/12/2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)			
		31-déc.	31-déc.
	NOTES	2020	2019
<b>Produits d'exploitations</b>			
Revenu de crédit bail	18	217 407 985	234 372 055
Revenu du factoring	19	16 514 872	19 367 873
Revenu des opérations de location longue durée		35 690 078	34 186 868
Autres produits d'exploitation		2 421 556	2 323 259
Produits des placements		11 356 758	1 521 121
<b>Total des Produits d'exploitations</b>		<b>283 391 249</b>	<b>291 771 176</b>
Coût des opérations de location longue durée		(21 617 537)	(19 397 401)
Intérêts et charges assimilés	20	(117 499 417)	(132 686 948)
<b>PRODUIT NET</b>		<b>144 274 295</b>	<b>139 686 827</b>
<b>Charges d'exploitations</b>			
Charges de personnel		(47 907 972)	(44 824 064)
Autres charges d'exploitation		(29 659 500)	(35 472 232)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(7 966 483)	(5 351 460)
<b>Total des Charges d'exploitations</b>		<b>(85 533 955)</b>	<b>(85 647 756)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<b>58 740 340</b>	<b>54 039 071</b>
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	21	(36 369 151)	(24 778 449)
Dotations aux provisions pour risques divers	22	(9 668 768)	(1 013 449)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>12 702 421</b>	<b>28 247 173</b>
Autres gains ordinaires		10 562 805	2 596 524
Autres pertes ordinaires		(30 248)	(14 215)
<b>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>23 234 978</b>	<b>30 829 482</b>
Impôts différés		4 495 796	1 050 618
Impôts exigibles		(15 334 340)	(16 253 229)
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<b>12 396 434</b>	<b>15 626 871</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	1 030 013	777 382
<b>RESULTAT NET DEL'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>13 426 447</b>	<b>16 404 253</b>
Part revenant aux intérêts minoritaires	17	(4 446 867)	(5 276 436)
<b>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</b>		<b>8 979 580</b>	<b>11 127 817</b>
<b>Résultat par action</b>		<b>0,831</b>	<b>1,030</b>

#### 4.8.4 État de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2020

	Notes	31-dec	31-dec
		2020	2019
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	23	822 576 875	1 077 854 766
Encaissements reçus des acheteurs factorés	24	316 838 032	383 241 820
Financements des adhérents		(280 307 724)	(366 402 290)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(25 170 642)	(23 221 622)
Intérêts payés		(80 558 556)	(136 088 195)
Impôts et taxes payés		(62 158 711)	(92 761 332)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	25	(481 745 511)	(758 229 694)
Autres flux de trésorerie		(54 796 385)	12 404 103
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>154 677 378</b>	<b>96 797 556</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	26	(12 573 730)	(29 431 797)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	27	14 703 645	9 710 479
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	28	(16 299 773)	(803 123)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	29	9 561 859	1 590 459
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>(4 607 999)</b>	<b>(18 933 982)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissements suite à l'émission d'action		16 208 000	20 250 000
Dividendes et autres distributions	30	(7 280)	(6 293 301)
Encaissements provenant des emprunts		333 818 430	841 920 400
Remboursement d'emprunts		(429 238 495)	(806 632 282)
Flux liés au financement à court terme		(69 129 107)	(41 528 356)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>(148 348 452)</b>	<b>7 716 461</b>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(1 889 092)	1 580 862
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(168 165)</b>	<b>87 160 897</b>
Trésorerie au début de l'exercice		42 074 456	(45 086 441)
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>31</b>	<b>41 906 291</b>	<b>42 074 456</b>

## 4.9 Notes aux états financiers consolidés au 31/12/2020

### 1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TUNISIELEASING&FACTORING** » est composé de dix sociétés spécialisées chacune notamment, dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing & Factoring** », est une société de droit tunisien, créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonné au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Au cours de l'exercice 2017, l'activité d'affacturage a été reprise suite à l'opération de fusion entre la société mère « Tunisie Leasing » et sa filiale « Tunisie Factoring »

Le capital social de Tunisie Leasing et factoring s'élève au 31 Décembre 2020 à la somme de 54.000.000 dinars divisé en 10.800.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 31 Décembre 2020, à la somme de 6.500.000.000 DZD divisé en 6.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **TLG FINANCE** » est une société par action simplifiée créée le 01 octobre 2014 avec pour objet principal l'acquisition, la détention, la cession et gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de financements spécialisés ou de location opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées. Et son capital initial s'élève à 30 000,00 Euros.

L'assemblée générale mixte du 10 septembre 2015 a décidé de porter le capital social à 18 560 000,00 Euros par émission de 1 853 000 actions nouvelles de 10 Euro chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 06 janvier 2017 a décidé de porter le capital social à 21 877 000,00 Euros par émission de 2 187 700 actions nouvelles de 10 Euro chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

- La société **ALIOS Finance SA**, société holding créée en 1998, a pour objet la prise de participations dans les sociétés visant à développer des opérations de financement, notamment par crédit-bail et le capital social de Alios Finance SA s'élève au 31 Décembre 2018 à € : 12.264.164 divisé en 1.114.924 actions de € : 11 chacune.
- Alios est présent actuellement dans neuf pays de l'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie et Kenya), soit sous forme de filiales ou de succursales.

#### ▪ Sociétés d'investissement

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- ❖ **Tuninvest–Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

- ❖ Son capital actuel s'élève à 966.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 1 dinar chacune, totalement libérées.
  - ❖ Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.
  - ❖ **Tunisie - Participations** : constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 5.000 dinars, divisé en 500 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
  - ❖ **Tuninvest International-SA** constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 5.000 dinars, divisé en 500 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
  - ❖ **Tuninvest Innovations-Sicar** : constituée en 2002. Son capital actuel s'élève à 500.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 10 dinars chacune.
- **Les autres sociétés du Groupe**
- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 3.000.000 dinars, divisé en 30.000 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)**: est une société anonyme de droit Tunisien, constituée le 02 février 2001.

Le capital social s'élève à 40.000 DT divisé en 40.000 actions de 1D chacune, souscrites et libérées en totalité.

La société a pour objet d'effectuer en Tunisie et à l'étranger des missions d'audit économique, juridique et financier et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet social.

## 1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après. L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après :

Tableau 1

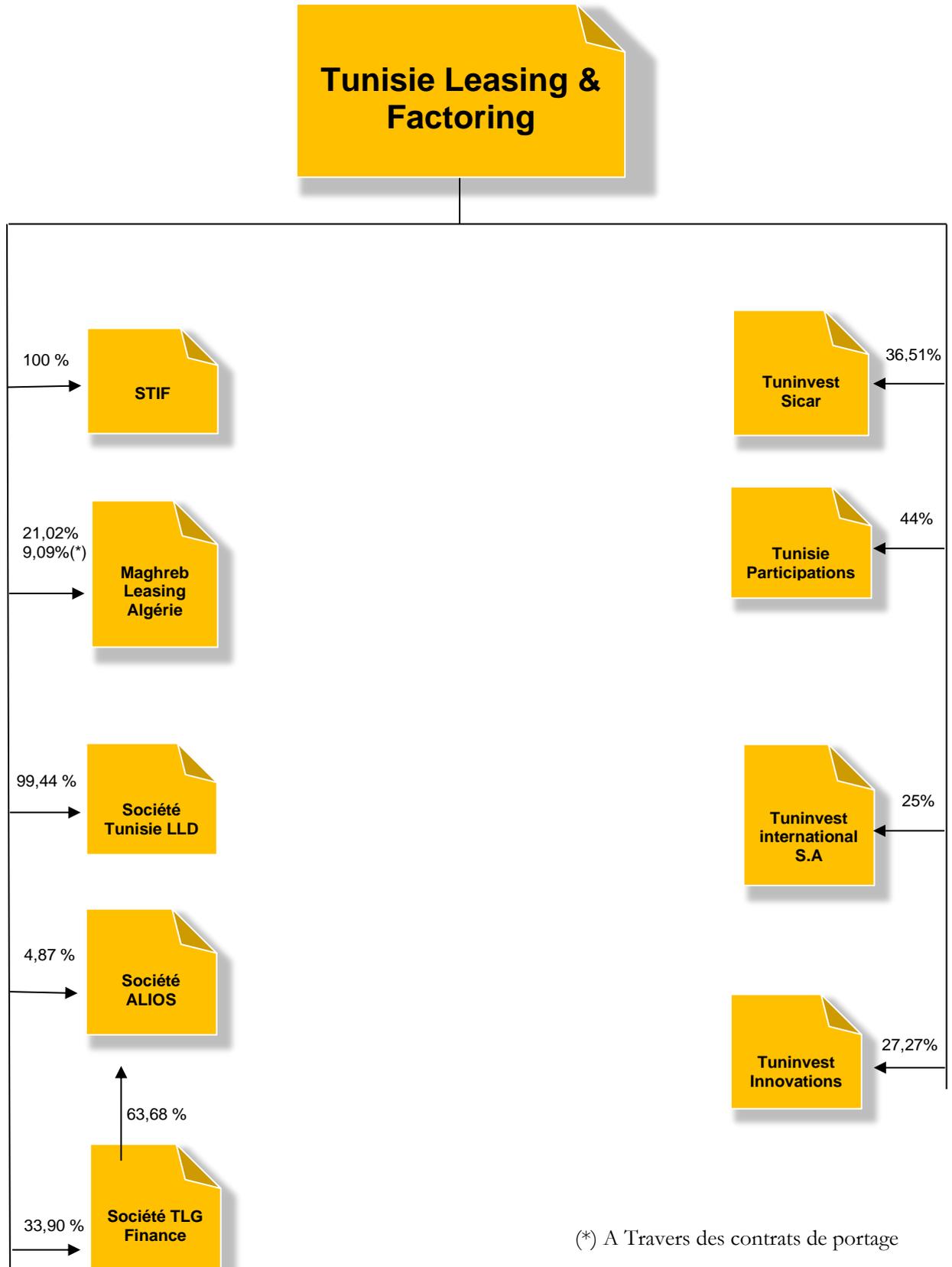
**Tableau des Participations au 31 Décembre 2020**

Sociétés	Tuninvest SICAR		Tunisie Participations		Tuninvest Inter S.A		Tuninvest Innov. SICAR		STIF		Tunisie Location LD		ALIOS		TLG FINANCE		Maghreb L. Algérie	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%			Titres	%
Tunisie Leasing	352 645	36,51%	220	44,00%	125	25,00%	13 636	27,27%	40 000	100,00%	29 832	99,44%	54 245	4,87%	741 642	33,90%	1 366 444	21,02%
Tunisie Valeurs																		
Tunisie Participations																		
Tuninvest SICAR																		
Tuninvest International S.A																		
Tunisie Factoring																		
TLG FINANCE													709 931	63,68%				
Société d'Ingénierie Financière (STIF)																		
Autres	613 355	63,49%	280	56,00%	375	75,00%	36 364	72,73%			168	0,56%	350 748	31,46%	1 446 058	66,10%	5 133 556	78,98%
<b>Total</b>	<b>966 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>500</b>	<b>100,00%</b>	<b>500</b>	<b>100,00%</b>	<b>50 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>40 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>30 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 114 924</b>	<b>100,00%</b>	<b>2 187 700</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 500 000</b>	<b>100,00%</b>

### Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 décembre 2020

Sociétés	Tuninvest SICAR		Tunisie Participations		Tuninvest Inter S.A		Tuninvest Innov. SICAR		STIF		Tunisie Location LD		ALIOS		TLG FINANCE		Maghreb L. Algérie	
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte
Tunisie Leasing	36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		100,00%		99,44%		4,87%		33,90%		21,02%	9,09% (*)
Tunisie Participations																		
Tuninvest SICAR																		
Tuninvest International S.A																		
TLG FINANCE													21,59%					
Société d'Ingénierie Financière (STIF)																		
Autres																		
<b>Total</b>	<b>36,51%</b>		<b>44,00%</b>		<b>25,00%</b>		<b>27,27%</b>		<b>100,00%</b>		<b>99,44%</b>		<b>4,87%</b>	<b>21,59%</b>	<b>33,90%</b>	<b>0,00%</b>	<b>21,02%</b>	<b>9,09%</b>
<b>Total participation</b>	<b>36,51%</b>		<b>44,00%</b>		<b>25,00%</b>		<b>27,27%</b>		<b>100,00%</b>		<b>99,44%</b>		<b>26,45%</b>	<b>33,90%</b>			<b>30,11%</b>	

TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION  
AU 31 Décembre 2020



(\* ) A Travers des contrats de portage

## NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

### 2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing & Factoring, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Sociétés	Degré de contrôle	Méthode retenue
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Participations	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International .SA	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Société Tunisienne d'ingénierie Financière	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALIOS	Contrôle exclusif	Intégration globale
TLG FINANCE	Contrôle exclusif	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing & Factoring détienne 44% du capital de Tunisie Participations et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing & Factoring est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue

### 2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre.

### 2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- **Traitement des participations dans les entreprises associées**

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

#### ▪ **Intégration des sociétés sous contrôle exclusif**

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

#### **2.4 : Règles de consolidation**

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

## 2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

### ▪ Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

### ▪ Élimination des soldes et transactions intra-groupe

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

### ▪ Conversion des états financiers des entités étrangères

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

La similarité des cadres conceptuels du référentiel national et international a justifié le recours à ladite norme, en l'absence de dispositions normatives explicites dans le système comptable des entreprises.

## NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifique à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001, n°2012-09 du 29 juin 2012, n°2012-20 du 6 décembre 2012 et n°2013-21 du 30 décembre 2013.

## NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

### 4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing & Factoring sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan

- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe Tunisie Leasing & Factoring sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

#### 4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	20% et 33%
- Constructions	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation, conduisant, le cas échéant, à comptabiliser une dépréciation de la valeur nette comptable pour la ramener à la valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Les principales modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des goodwill sont prévues par la norme NCT 38. »

#### 4.3 : Portefeuille titres

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres commercial) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

##### Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier. Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

### **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment, pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- ✓ Au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- ✓ À la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

### **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Par ailleurs, et contrairement aux dispositions de la NCT 25 relative au portefeuille titres dans les établissements bancaires, les intérêts courus sur les titres acquis en portage, ne sont constatés en résultat qu'au fur et à mesure de leur cession, et ce, compte tenu de l'incertitude portée à l'encaissement effectif de ces intérêts.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

### **4.4 : Emprunts**

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### **4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)**

Les contrats de location financement établis par TLF et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, TLF enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des Finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut-être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- La valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

#### **4.6 : Politique de provisions**

Le coût du risque est calculé conformément à la réglementation en vigueur.

##### **4.6.1 : Provision à caractère individuel**

###### **Société mère (Activité Leasing)**

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Les classes sont au nombre de 5 :

## Minimum de provision

A appliquer par classe

. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définis par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire BCT n°99-04 du 19 mars 1999.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location sont les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures et aux agences de voyages.
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- Le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- Le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de douze mois sans que le matériel ne soit vendu.

### **Filiale (Maghreb Leasing Algérie)**

Les provisions pour créances sont constituées par référence aux termes de l'instruction de la Banque d'Algérie N° 74-94 du 29 novembre 1994 relative à la fixation des règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers, en fonction de l'ancienneté des impayés.

Les catégories sont au nombre de quatre (4) :

	Taux de provision
Créances courantes	-
Créances à problèmes potentiels	20%
Créances très risquées	50%
Créances compromises	100%

Les garanties ne sont pas prises en considération pour le calcul des provisions.

### Filiale (Alios)

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 1er décembre 2015, Alios a adopté une mise à jour sur l'ancienne politique de provisionnement en vue de s'aligner avec la méthodologie de provisionnement de Tunisie Leasing. Les aménagements de cette politique qui prévoient :

1. La prise en compte pour le crédit-bail et pour la LOA de la valeur des biens financés, et ce comme garantie déductible de l'assiette de provisionnement.

Les taux de provisionnement sont : (5% à partir d'1 jour de retard, 30% à partir de 90 jours, 75% à partir de 180 jours et 100% à partir de 360 jours et en cas de contentieux. Ces taux s'appliquent sur le risque total (impayés + encours).

2. L'assouplissement des taux de provisionnement pour les financements destinés aux particuliers (Crédit à la consommation et LOA) du fait que les premiers retards sont en général imputables aux employeurs qui nous règlent les prélèvements à la source des échéances avec un certain délai.

Le taux de provisionnement est de 5% (à partir du 1er jour de retard), suivi de 30% (30 jours), 50% (60 jours), 75% (120 jours) et 100% (180 jours et contentieux).

### Activité Factoring

Les provisions, à base individuelle, résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provisions minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties.

Les classes de risque sont les suivantes :

	Minimum de provision A appliquer par classe
- A : Actifs courants	-
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
- B2 : Actifs incertains	20%
- B3 : Actifs préoccupants	50%
- B4 : Actifs compromis	100%

Tunisie Factoring (société absorbée par Tunisie Leasing) distingue les garanties imputables et les garanties non imputables :

- (1) La garantie imputable diffère selon qu'il s'agisse de l'activité export ou de l'activité domestique :

- Pour l'activité export : la garantie imputable correspond à la somme des limites de garantie reçues des correspondants étrangers si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garantie.
- Pour l'activité domestique : La garantie imputable est égale à 90% du montant de l'encours de financement sans dépasser le montant de l'encours autorisé par l'assureur si l'acheteur est en dénommé. Le montant de la garantie est égal à 75% du montant de l'encours de financement si l'acheteur est en non dénommé.

Les acheteurs en non dénommé sont les acheteurs dont la limite demandée auprès de l'assureur ne dépasse 10 000 DT et qui ne bénéficient pas de limite de crédit identifiés.

(2) La garantie non imputable diffère selon qu'il s'agisse de créances privées ou de créances publiques :

- Pour les créances privées : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge des impayés est inférieur ou égal à 30 jours, après déduction de l'encours des factures achetées sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ou des factures litigieuses. Il est à noter que l'encours des factures achetées est déduit de la garantie non imputable au titre d'un adhérent si l'acheteur présente des impayés (dont l'antériorité est supérieure à 30 j) avec d'autres adhérents (principe de contagion). Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.
- Pour les créances publiques : elle correspond à l'encours des factures achetées non échues et échues dont l'âge est inférieur ou égal à 360 jours après l'échéance pour les créances prises sur des acheteurs publics, après déduction des factures litigieuses. Le montant de la garantie non imputable ainsi obtenu subira une décote de 10%.

Pour les adhérents en contentieux, aucune garantie n'est retenue.

#### **4.6.2 : Provision à caractère général**

Il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique "Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par la TLG.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

#### **4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing**

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing & Factoring ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit-bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location. Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

- Revenus sur les créances issues d'opérations de leasing : Traitement comptable des dossiers de rééchelonnement COVID-19 :

En application du paragraphe 45 de l'avis n°2020-A du 30 décembre 2020 du conseil national de la comptabilité portant sur le traitement comptable relatif au dossier de rééchelonnement et en application des règles prudentielles de la BCT selon la circulaire 91-24, l'encaissement effectif des revenus d'intérêts n'est pas raisonnablement assuré lorsque les crédits renégociés auxquels ils se rapportent sont qualifiés comme douteux. Les revenus de ces clients douteux pris en compte antérieurement en résultat et qui demeurent en impayés continuent à faire l'objet d'une réservation.

#### **4.8 : Opérations d'affacturage**

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

#### **4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée**

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

**La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit** que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

#### 4.10 : Effets de la Pandémie COVID-19

Outre ses répercussions sanitaires, la crise du COVID 19 a eu des retombées lourdes sur l'économie nationale. L'impact ne peut être évalué avec certitude d'autant que la pandémie continuera sa propagation.

Dans ce contexte, une panoplie de mesures a été prise par les autorités compétentes afin d'endiguer l'incidence économique, sociale et financière sur les secteurs touchés ; Ainsi la banque centrale de Tunisie a publié la circulaire 2020-06 imposant au secteur le report des échéances de crédits accordées aux entreprises et aux professionnels, relative à la période allant du 1er mars au 30 septembre 2020, ce qui a impacté négativement les performances du secteur.

Au niveau de Tunisie Leasing et Factoring, cette régression des principaux indicateurs ne présente en aucun cas un risque pour la continuité d'exploitation. Dès la décision du confinement, le Plan de Continuité de l'Activité a été mis en place assurant le télétravail pour la quasi-majorité de l'effectif et le maintien de nos services vis-à-vis de nos clients et partenaires.

Au 31 décembre 2020, environ 4500 contrats représentant un encours de 219 MDT soit 27% du total du portefeuille ont bénéficié de reports de leurs échéances sur une durée moyenne de 4 mois.

L'évaluation des créances objet du report a été effectué en conformité aux règles édictées par la circulaire ci avant citée. En effet, le report d'échéance n'a pas systématiquement comme conséquence une remise en cause de la situation financière des clients individuellement.

Les intérêts de reports relatifs aux clients douteux ou l'encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré, on fait l'objet de réservation en application du paragraphe 45 de l'avis n°2020-A du 30 décembre 2020 du conseil national de la comptabilité portant sur le traitement comptable relatif au dossier de rééchelonnement et en application des règles prudentielles de la BCT selon la circulaire 91-24.

La diversification des produits de TLF a préservé sa résilience et sa rentabilité observée à la fin de l'exercice.

#### NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

cette rubrique se detaille comme suit

	31-déc 2020	31-déc 2019
-Banques	125 690 772	113 558 473
-Caisses	482 142	325 989
<b><u>Total général</u></b>	<b>126 172 914</b>	<b>113 884 463</b>

## NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

### 6.1 : Créances sur la Clientèle, Opérations de Leasing :

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Encours financiers	1 603 422 914	1 807 244 964
- Impayés	263 911 410	244 558 226
- Interets echus differés	(6 411 476)	(12 431 292)
- Créances en cours (encours des contrats decaissés et non mis en force)	9 880 914	10 674 181
<b><u>Total brut des créances de leasing</u></b>	<b>1 870 803 762</b>	<b>2 050 046 079</b>
- Provisions pour dépréciation des encours	(87 866 655)	(75 343 150)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(116 142 808)	(101 411 590)
- Provisions collectives	(15 098 321)	(10 005 744)
- Produits réservés	(13 274 935)	(8 348 902)
<b><u>Total des provisions</u></b>	<b>(232 382 719)</b>	<b>(195 109 386)</b>
<b><u>Soldes nets</u></b>	<b>1 638 421 043</b>	<b>1 854 936 693</b>

### 6.2 : Créances de Leasing : Impayés

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
<b><u>Clients ordinaires</u></b>		
- Impayés	216 072 790	206 633 386
<b><u>Montant brut</u></b>	<b>216 072 790</b>	<b>206 633 386</b>
A déduire :		
- Provisions	(78 258 530)	(72 386 850)
- Produits réservés	(7 194 430)	(3 831 511)
<b><u>Montant net</u></b>	<b>130 619 830</b>	<b>130 415 025</b>
<b><u>Clients litigieux</u></b>		
- Impayés	47 838 620	37 924 840
<b><u>Montant brut</u></b>	<b>47 838 620</b>	<b>37 924 840</b>
A déduire :		
- Provisions	(37 884 278)	(29 024 740)
- Produits réservés	(6 080 505)	(4 517 391)
<b><u>Montant net</u></b>	<b>3 873 836</b>	<b>4 382 709</b>
<b><u>Solde des clients et comptes rattachés</u></b>	<b>134 493 667</b>	<b>134 797 734</b>

## NOTE 7 : COMPTES COURANTS DES ADHÉRENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2020, comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Comptes des acheteurs factorés		
Comptes des acheteurs locaux	121 496 176	142 723 421
Comptes des acheteurs export	1 666 453	913 271
Comptes des acheteurs import	4 491 447	7 335 133
<u>Sous total</u>	127 654 076	150 971 825
A déduire		
Provisions individuelles sur compte adhérents	(5 109 581)	(4 522 804)
Provisions collectives sur compte adhérents	(1 025 108)	(1 025 108)
Provisions individuelles sur compte acheteurs	(2 392)	(4 090)
<u>Montant net</u>	121 516 995	145 419 823
Comptes des adhérents		
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)	240 112	179 362
Fonds de garantie	12 199 474	14 455 940
Compte import/Export	4 491 447	7 335 133
Disponible	20 842 448	20 878 831
<u>Sous total</u>	37 773 481	42 849 266
<u>Encours de Financement des adhérents</u>	(A) - (B) 89 880 595	108 122 559

## NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Titres immobilisés	15 804 108	23 458 925
<u>Total brut</u>	15 804 108	23 458 925
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(400 187)	(673 654)
<u>Total net</u>	15 403 921	22 785 271

## NOTE 8 (SUITE) : LES TITRES IMMOBILISES :

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Montant total	Partie non libérée	Provision	Date souscription	Observation	% détenu
- B.T.S	500	5 000			1997	(*)	-
- SPCS	174 990	1 819 178			2009/2016		4,92%
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	42 910		42 910	2000	(*)	0,48%
- Academie des Banques et Finances "ABF"	1	100			2010		-
- Société BYZACENE	1 005	100 500		100 500	2006	(*)	1,97%
- Amen Santé	132 624	1 326 240		32 323	2009/2010/2013/2014/2017/2019/2020		1,40%
- Ennakl	389 000	4 998 650		224 453	2012		1,30%
- Tayssir	6 609	660 938			2013/2014		5,51%
- FCPR Tuninvest Croissance	30 000	3 000 000	-		2013/2014/2016		11,63%
- Assurances COMAR NON VIE CIV	46 666	1 850 495			2016		7,00%
- Société STEP	100 000	1 000 000			2018	(*)	10,10%
- Société SGTM	10 000	1 000 000			2018	(*)	8,06%
- Société STLV	1	100			2019		
		<u>15 804 108</u>	<u>-</u>	<u>400 187</u>			

(\*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

## NOTE 8 (SUITE) : TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2020 comme suit :

Emetteur	Coût d'acquisition	Quote-part dans les réserves	Quote-part dans les résultats	Valeur des titres mis en équivalence	% détenu
	(a)				(a)
* Tuninvest Sicar	521 084	1 126 776	1 015 427	2 663 287	36,51%
* Tunisie participations	2 200	225 984	565	228 749	44,00%
* Tuninvest International SA	1 250	7 762	502	9 514	25,00%
* Tuninvest Innovations Sicar	136 360	30 381	13 519	180 260	27,27%
	<u>660 894</u>	<u>1 390 903</u>	<u>1 030 013</u>	<u>3 081 810</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

## NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES  
PERIODE CLOSE LE 31 Décembre 2020  
(exprimé en dinars)

### NOTE 9.1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Effet de variation de taux de change	Acquisition	Résorption	Cessions	Fin de période	Début de période	Effet de variation de taux de change	Dotation de période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	26 785 965	(872 834)	3 736 312	-	-	29 649 443	26 692 656	(326 244)	1 823 600	-	28 190 011	1 459 431
Logiciels (en cours)		1 721 510	-	539 825	(1 347 868)	-	913 467	-	-	-	-	-	913 467
Ecart d'acquisition		2 899 832	-	-	(2 273 317)	-	626 515	623 264	-	3 251	-	626 515	-
<b>TOTAUX</b>		<b>31 407 307</b>	<b>-872 834</b>	<b>4 276 137</b>	<b>(3 621 185)</b>	<b>-</b>	<b>31 189 424</b>	<b>27 315 920</b>	<b>(326 244)</b>	<b>1 826 851</b>	<b>-</b>	<b>28 816 526</b>	<b>2 372 898</b>

### NOTE 9.2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Effet de variation de taux de change	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Effet de variation de taux de change	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	8 238 699	384 250	-	-	-	8 622 949	-	-	-	-	-	8 622 949
Constructions	5%	36 707 987	1 159 753	-	-	-	37 867 740	14 464 361	278 222	790 862	-	15 533 444	22 334 296
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	-	30 670	30 670	-	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	117 178 442	324 076	10 751 707	-	43 101	128 211 123	33 176 465	365 754	6 934 162	79 733	40 396 649	87 814 475
Mobilier de bureau	10% et 20%	8 864 580	377 679	1 451 706	-	-	10 693 965	279 498	114 717	377 036	-	771 252	9 922 713
Matériel informatique	15% et 33%	11 464 153	(8 404)	1 273 881	-	-	12 729 628	11 101 371	32 770	285 391	32 395	11 387 137	1 342 491
Installations générales	10% et 15%	21 814 150	1 043 764	3 241 521	-	-	26 099 435	17 585 042	861 604	515 015	44 383	18 917 278	7 182 157
Avances et comptes aux fournisseurs d'immobilisations		25 488 894	-	-	-	-	25 488 894	-	-	-	-	-	25 488 894
<b>TOTAUX</b>		<b>229 787 574</b>	<b>3 281 117</b>	<b>16 718 813</b>	<b>-</b>	<b>43 101</b>	<b>249 744 404</b>	<b>76 637 406</b>	<b>1 653 067</b>	<b>8 902 467</b>	<b>156 511</b>	<b>87 036 429</b>	<b>162 707 974</b>
<b>Total des Valeurs Immobilisées</b>		<b>261 194 881</b>	<b>2 408 283</b>	<b>20 994 950</b>	<b>(3 621 185)</b>	<b>43 101</b>	<b>280 933 829</b>	<b>103 953 326</b>	<b>1 326 823</b>	<b>10 729 318</b>	<b>156 511</b>	<b>115 852 955</b>	<b>165 080 872</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

## NOTE 10 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(1 348 107)	(1 699 280)
- Passif d'impôt différé, MLA	(1 542 433)	(1 231 603)
- Passif d'impôt différé, ALIOS	(3 132 167)	(589 764)
<b><u>Total des passifs d'impôt différé</u></b>	<b>(6 022 707)</b>	<b>(3 520 647)</b>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	6 563 576	2 418 952
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	1 780 724	358 389
- Actif d'impôt différé, ALIOS	3 448 584	3 418 886
<b><u>Total des actifs d'impôt différé</u></b>	<b>11 792 884</b>	<b>6 196 227</b>
<b><u>Total des impôts différés</u></b>	<b>5 770 177</b>	<b>2 675 580</b>

## NOTE 11 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Clients autres sociétés du groupe	896 572	824 762
- Fournisseurs, avances	20 822 034	18 105 341
- Prêts au personnel	2 156 634	2 259 146
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	272 208	320 951
- Avances et acomptes au personnel	113 715	118 602
- Crédit d'impôt	2 583 767	10 618 828
- Crédit TVA	10 164 281	13 750 080
- Autres comptes débiteurs	10 042 111	18 473 661
- Produits à recevoir des tiers	8 092 601	4 304 820
- Effet à recevoir	10 192 150	1 783 750
- Charges constatées d'avance	6 129 032	5 003 485
- frais d'émission des emprunts à long terme	4 709 468	4 988 497
<b><u>Total brut</u></b>	<b>76 174 572</b>	<b>80 551 922</b>
<b>A déduire</b>		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(94 225)	(94 225)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(177 317)	(114 258)
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(101 797)	(101 797)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(195 621)	(195 621)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(834 414)	(693 959)
<b><u>Total net</u></b>	<b>74 771 198</b>	<b>79 352 062</b>

## NOTE 12 : CONCOURS BANCAIRES

	<b>31-déc. 2020</b>	<b>31-déc. 2019</b>
Banques, découverts	84 266 623	71 810 007
<b><u>Total général</u></b>	<b><u>84 266 623</u></b>	<b><u>71 810 007</u></b>

## NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<b>31-déc. 2020</b>	<b>31-déc. 2019</b>
<b>Emprunts</b>		
- Banques locales	236 473 857	251 799 652
- Banques étrangères	452 636 833	560 281 992
- Emprunts obligataires	241 229 780	266 169 840
- Crédit à court terme	1 222 571	208 725
- Ligne d'avance	22 100 000	38 351 981
- Certificats de dépôt	-	22 000 000
- Crédit ALIOS	346 183 124	364 625 893
- Crédit Leasing LLD	8 709 005	6 725 532
<b><u>Total emprunts</u></b>	<b><u>1 308 555 170</u></b>	<b><u>1 510 163 614</u></b>
<b>Dettes rattachées</b>		
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	2 269 780	3 469 269
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	9 813 160	9 648 537
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	12 781 967	13 765 374
<b><u>Total dettes rattachées</u></b>	<b><u>24 864 907</u></b>	<b><u>26 883 179</u></b>
<b><u>Total</u></b>	<b><u>1 333 420 078</u></b>	<b><u>1 537 046 795</u></b>

## NOTE 13 (SUITE) : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

DESIGNATION	Solde en début de période	Effets de variation de taux de change	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b>BANQUES LOCALES</b>	<b>251 799 653</b>	<b>- 10 143 626</b>	<b>228 731 430</b>	<b>233 913 600</b>	<b>236 473 857</b>	<b>122 036 187</b>	<b>114 437 670</b>
* AMEN BANK	16 666 666		23 000 000	7 000 000	32 666 666	20 333 333	12 333 333
* ATB			10 000 000	1 166 667	8 833 333	6 833 333	2 000 000
* AMEN BANK FACTO	4 571 743			2 443 813	2 127 930	374 685	1 753 245
* BH	14 000 000		9 471 430	5 000 000	18 471 430	13 118 370	5 353 060
* BH FACTO	4 891 557			2 091 510	2 800 047	1 153 422	1 646 625
* BNP (MLA)	18 146 925	(2 475 283)	10 130 000	9 294 449	16 507 193	7 796 082	8 711 110
* CITIBANK (MLA)	17 673 189	(2 410 667)	10 130 000	15 059 933	10 332 589	1 722 089	8 610 500
* AL BARAKA BANK (MLA)	26 464 582	(3 609 834)		10 243 623	12 611 125	5 531 830	7 079 295
* AL SALAM(MLA)	12 080 739	(1 647 843)		5 178 027	5 254 868	1 999 032	3 255 837
* AL BARAKA BANK	22 000 000		42 000 000	55 000 000	9 000 000	-	9 000 000
* A.B.C TUNISIE	11 000 000		22 000 000	22 000 000	11 000 000	-	11 000 000
* ATTJARI BANK	24 000 002		15 900 000	9 179 992	30 720 010	16 500 018	14 219 992
* BIAT	25 226 191		30 000 000	16 559 523	38 666 668	26 857 144	11 809 524
* CITI BANK	15 300 000		19 100 000	34 400 000	-	-	-
* BT 2017	14 080 506			4 016 956	10 063 550	6 046 590	4 016 960
* STB 2018	7 500 000		5 000 000	2 250 000	7 250 000	3 000 000	3 000 000
* WIFEK	8 000 000		26 000 000	28 000 000	6 000 000	-	6 000 000
* BTE FACTO	3 693 576		2 000 000	1 463 833	4 229 743	2 811 890	1 417 853
* ATB FACTO			4 000 000	400 000	3 600 000	2 800 000	800 000
* AMEN BANK 2015 ( LLD)	145 589		-	106 052	39 537	-	39 537
* AMENBANK 2018 VII (LLD)	2 840 815		-	1 373 930	1 466 885	206 826	1 260 059
* ATB 2018 (LLD)	950 907		-	753 500	197 407	-	197 407
* ATB 2019 (LLD)	2 566 667		-	931 791	1 634 876	701 543	933 333
<b>BANQUES ETRANGERES</b>	<b>560 281 992</b>	<b>- 38 187 323</b>	<b>55 087 000</b>	<b>124 544 835</b>	<b>452 636 833</b>	<b>306 673 630</b>	<b>145 963 204</b>
* BEI	38 799 504		-	3 225 307	35 574 197	29 670 195	5 904 002
* BIRD	16 049 879		-	2 023 809	14 026 070	11 613 372	2 412 698
* B.A.D	2 618 227		-	849 152	1 769 075	919 922	849 153
* BERD	47 354 573		-	3 514 285	43 840 288	34 565 143	9 275 145
* SANAD	68 421 684		-	14 536 551	53 885 133	33 727 349	20 157 784
* PROPARCO 2016	7 402 333		-	4 934 888	2 467 445	-	2 467 445
* PROPARCO 15000 EUR 2020			46 983 000	-	46 983 000	36 542 333	10 440 667
* RESPONSABILITY	7 354 500		-	4 903 000	2 451 500	-	2 451 500
* RESPONSABILITY MICRO 2017	10 675 398		-	4 270 152	6 405 246	2 135 095	4 270 151
* RESPONSABILITY SICAV LUX	9 150 340		-	3 660 129	5 490 211	1 830 081	3 660 130
* DEG 2017	33 255 000		-	11 085 000	22 170 000	11 085 000	11 085 000
* SYMBIOTICS 2019	31 780 000		-	7 061 913	24 718 087	17 654 717	7 063 370
* FADES 2018	7 459 748		-	-	7 459 748	6 962 431	497 317
* FRANSABANK (MLA)	10 807 765	(1 474 205)	-	2 299 892	7 033 668	4 553 498	2 480 170
* ABC (MLA)	20 540 697	(2 801 801)	-	3 621 179	14 117 717	10 176 510	3 941 207
* CPA (MLA)	101 790 333	(13 884 444)	8 104 000	22 511 111	73 498 778	50 987 667	22 511 111
* BDL (MLA)	28 591 875	(3 900 000)	-	6 584 500	18 107 375	11 522 875	6 584 500
* TRUST BANK (MLA)	9 137 705	(1 246 405)	-	2 424 166	5 467 134	2 842 302	2 624 832
* AGB (MLA)	41 250 500	(5 626 667)	-	13 506 667	22 117 167	8 610 500	13 506 667
* NATEXIS	11 730 000	(1 600 000)	-	3 376 667	6 753 333	3 376 667	3 376 667
* BNA	32 651 930	(4 453 801)	-	6 634 854	21 563 275	14 928 421	6 634 854
* CNEP BANQUE	23 460 000	(3 200 000)	-	3 521 614	16 738 386	12 969 552	3 768 834
<b>TOTAL DES CREDITS BANCAIRES</b>	<b>812 081 645</b>	<b>(48 330 949)</b>	<b>283 818 430</b>	<b>358 458 435</b>	<b>689 110 690</b>	<b>428 709 817</b>	<b>260 400 874</b>

### NOTE 13(SUITE) : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

DESIGNATION	Solde en début de période	Effets de variation de taux de change	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
						Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2012 II	1 070 000		-	1 070 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2013 I	3 516 000		-	3 516 000	-	-	-
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2013-II"	4 468 000		-	2 234 000	2 234 000	-	2 234 000
* Emprunt obligataire 2014 I	5 404 000		-	2 702 000	2 702 000	-	2 702 000
* Emprunt obligataire 2014 II	7 240 000		-	3 620 000	3 620 000	-	3 620 000
* Emprunt obligataire 2015 I	16 814 480		-	6 000 000	10 814 480	5 407 240	5 407 240
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2015-I"	10 770 000		-	4 000 000	6 770 000	3 385 000	3 385 000
* Emprunt obligataire 2015 II	19 545 600		-	6 000 000	13 545 600	7 545 600	6 000 000
* Emprunt obligataire 2016 I	20 739 720		-	6 000 000	14 739 720	8 739 720	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2016"	18 440 000		-	4 000 000	14 440 000	10 440 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2017 I	29 972 000		-	7 400 000	22 572 000	15 172 000	7 400 000
* Emprunt obligataire 2017 II	27 832 080		-	2 167 920	25 664 160	19 664 160	6 000 000
* Emprunt obligataire 2018 I	21 367 960		-	2 240 740	19 127 220	14 405 480	4 721 740
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2018"	20 492 000		-	1 708 400	18 783 600	17 075 200	1 708 400
* Emprunt obligataire 2019 I	25 000 000		-	2 965 000	22 035 000	19 070 000	2 965 000
* Emprunt obligataire 2014 -TF	3 000 000		-	3 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 2020 I			30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2020 I"			20 000 000		20 000 000	20 000 000	-
* Emprunt obligataire 2015 (MLA)	30 498 000	(4 160 000)	-	12 156 000	14 182 000	6 078 000	8 104 000
<b>TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES</b>	<b>266 169 840</b>	<b>(4 160 000)</b>	<b>50 000 000</b>	<b>70 780 060</b>	<b>241 229 780</b>	<b>170 982 400</b>	<b>70 247 380</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 078 251 485</b>	<b>(52 490 949)</b>	<b>333 818 430</b>	<b>429 238 495</b>	<b>930 340 470</b>	<b>599 692 217</b>	<b>330 648 254</b>

## NOTE 14 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<b>31-déc. 2020</b>	<b>31-déc. 2019</b>
- Avances et acomptes reçus des clients	22 692 515	28 226 604
- Dépôts et cautionnements reçus	63 889 762	60 798 317
<b>Total général</b>	<b>86 582 277</b>	<b>89 024 921</b>

## NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<b>31-déc. 2020</b>	<b>31-déc. 2019</b>
- Personnel, remunerations dues	332 344	1 060 938
- Personnel, provisions pour congés payés	1 132 911	1 064 002
- Personnel, autres charges à payer	1 118 856	929 209
- Fonds social	2 174 769	130 843
- Etat, retenues sur salaires	395 489	569 322
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	857 174	1 229 249
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	-	15 827
- Etat, impôts sur les bénéfices	7 185 541	8 028 037
- Etat, TVA à payer	10 388 180	10 780 267
- Etat, autres impôts et taxes à payer	2 912 758	1 806 287
- Avance sur titres immobilisés	49 251	582 345
- Actionnaires, dividendes à payer	1 449 305	1 373 985
- C.N.S.S	5 968 757	3 224 413
- Autres comptes créditeurs	42 495 622	40 845 006
- Diverses charges à payer	7 934 828	6 500 144
- Produits constatés d'avance	5 393 633	3 435 230
- Compte adheent à regulariser	-	872 735
- Autres provisions pour risques	20 774 402	12 465 135
<b>Total</b>	<b>112 033 055</b>	<b>94 912 975</b>

## NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Capital social	(A)	54 000 000	54 000 000
- Réserve légale		4 743 880	4 500 000
- Prime d'émission		27 436 462	27 436 462
- Réserves spéciales de réinvestissement		12 107 184	13 657 184
- Autres réserves		3 776 843	3 776 843
- Ecart de conversion		28 106 776	26 272 398
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	1 390 903	3 265 829
- Dividendes reçus des filiales		14 819 050	4 917 427
- Résultats reportés		68 062 728	66 596 375
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>214 443 826</b>	<b>204 422 518</b>
- Résultat net des sociétés intégrées (a)		12 396 434	15 626 872
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence (b)	(B)	1 030 013	777 382
- Part revenant aux intérêts minoritaires (C)		(4 446 867)	(5 276 436)
<b>Résultat net revenant à la société consolidante (1)=(a+b-c)</b>		<b>8 979 580</b>	<b>11 127 817</b>
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	(C)	<b>223 423 406</b>	<b>215 550 335</b>
Nombre d'actions (2)	(D)	10 800 000	10 800 000
Résultat par action	(1) / (2)	<b>0,831</b>	<b>1,030</b>

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2020 à la somme de 54.000.000 Dinars divisé en 10.800.000

(B) Voir note 8

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

31-déc-20

(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de reinvestissement	Prime d'émission	Réserves affectée à l'augmentation du capital	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés MEQ	Dividendes reçus des filiales et des Stés Mise en Equivalence	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2018</b>	<b>45 000 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>15 532 184</b>	<b>18 350 212</b>	<b>-</b>	<b>3 776 843</b>	<b>34 683 364</b>	<b>3 040 524</b>	<b>4 114 003</b>	<b>48 119 770</b>	<b>12 869 790</b>	<b>189 986 691</b>
Effets de variation du pourcentage d'intérêts												-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30/04/2019									(4 114 003)	14 383 452	(10 269 449)	-
Réintégration prime d'émission				(4 413 750)						4 413 750		-
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre			(1 875 000)							1 875 000		-
Affectations des résultats des Filiales et des sociétés Mises en Equivalence								225 305	826 323	6 724 754	(2 600 341)	5 176 041
Dividendes reçus des filiales intégrées									4 091 104	(4 091 104)		-
Augmentation par apport en numéraire, approuvée par l'A.G.E du 09/10/2018	6 750 000			13 500 000								20 250 000
Augmentation par incorporation de réserves, approuvée par l'A.G.E du 09/10/2018	2 250 000									(2 250 000)		-
Modifications comptables approuvées par le conseil du 29/08/2019										3 709 503		3 709 503
Ecart de conversion							(8 410 966)					(8 410 966)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018										(6 288 750)		(6 288 750)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2019											11 127 818	11 127 818
<b>Solde au 31 Décembre 2019</b>	<b>54 000 000</b>	<b>4 500 000</b>	<b>13 657 184</b>	<b>27 436 462</b>	<b>-</b>	<b>3 776 843</b>	<b>26 272 398</b>	<b>3 265 829</b>	<b>4 917 427</b>	<b>66 596 375</b>	<b>11 127 818</b>	<b>215 550 336</b>
Effets de variation du pourcentage d'intérêts								(1 800 865)		(675 122)		(2 475 987)
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/06/2020		243 880							(4 917 427)	8 830 947	(4 157 400)	-
Réserve spéciale de reinvestissement approuvée devenue libre			(1 550 000)							1 550 000		-
Affectations des résultats des Filiales et des sociétés Mises en Equivalence								(74 061)		6 579 578	(6 970 418)	(464 901)
Dividendes reçus des filiales intégrées									14 819 050	(14 819 050)		-
Ecart de conversion							1 834 378					1 834 378
Dividendes versés sur le bénéfice de 2019										-		-
Résultat consolidé au 31 Décembre 2020											8 979 580	8 979 580
<b>Solde au 31 Décembre 2020</b>	<b>54 000 000</b>	<b>4 743 880</b>	<b>12 107 184</b>	<b>27 436 462</b>	<b>-</b>	<b>3 776 843</b>	<b>28 106 776</b>	<b>1 390 903</b>	<b>14 819 050</b>	<b>68 062 728</b>	<b>8 979 580</b>	<b>223 423 406</b>

## NOTE 17 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA		
- Dans le capital	92 778 035	43 879 465
- Ecart de conversion	3 766 030	20 438 597
- Dans les réserves	9 836 065	28 227 992
- Dans le résultat	(A) 9 103 687	16 102 893
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD		
- Dans le capital	16 800	16 800
- Dans les réserves	64 554	56 860
- Dans le résultat	(A) 17 163	14 974
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLG FINANCE		
- Dans le capital	32 968 328	32 968 328
- Ecart de conversion	12 194 528	11 187 497
- Dans les réserves	(1 500 478)	(1 386 766)
- Dans le résultat	(A) (1 530 620)	(113 712)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la ALIOS		
- Dans le capital	20 580 957	20 580 957
- Ecart de conversion	31 235 672	28 682 572
- Dans les réserves	(26 157 297)	(18 517 929)
- Dans le résultat	(A) (3 143 363)	(10 727 719)
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>180 230 061</u>	<u>171 410 809</u>
(A) Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>4 446 867</u>	<u>5 276 436</u>

## NOTE 18 : REVENUS DU LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- intérêts conventionnels	210 562 355	227 696 062
- Intérêts intercalaires	496 223	698 392
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A) <u>211 058 578</u>	<u>228 394 454</u>
- Intérêts de retard	(B) 11 275 441	9 170 236
<u>Total des autres produits</u>	<u>11 275 441</u>	<u>9 170 236</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(4 206 646)	(2 536 026)
. Intérêts de retard	(2 057 094)	(1 650 777)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	922 970	677 544
. Intérêts de retard antérieurs	414 736	316 624
<u>Variation des produits réservés</u>	(C) <u>(4 926 034)</u>	<u>(3 192 635)</u>
<u>Total des revenus du leasing</u>	(A)+(B)+(C) <u>217 407 985</u>	<u>234 372 055</u>

## NOTE 19 : REVENUS DU FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de la période close le 31 décembre 2020, se présente ainsi :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Commissions de factoring	4 668 654	5 511 009
- Intérêts de financement	11 846 218	13 856 864
<b><u>Total</u></b>	<b>16 514 872</b>	<b>19 367 873</b>

## NOTE 20 : INTERETS ET CHARGES ASSIMILES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Intérêts des emprunts obligataires	21 311 493	23 448 809
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	19 741 265	23 281 980
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	70 058 565	70 029 370
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	1 176 759	854 438
<b><u>Total des charges financières des emprunts</u></b>	<b>112 288 082</b>	<b>117 614 597</b>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	1 193 328	4 469 901
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	461 483	5 652 822
- Autres	3 556 524	4 949 628
<b><u>Total des autres charges financières</u></b>	<b>5 211 334</b>	<b>15 072 351</b>
<b><u>Total général</u></b>	<b>117 499 417</b>	<b>132 686 948</b>

## NOTE 21 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	19 898 971	19 448 432
- Dotations aux provisions collectives	5 932 844	-
- Reprise aux provisions collectives		(1 279 278)
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(5 797 008)	(4 177 474)
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	-	3 921 085
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	-	(3 921 085)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	929 757	412 435
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(344 674)	(671 485)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	14 894 084	8 224 616
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (MLA)	(2 609 177)	(674 930)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (ALIOS)	17 743 055	26 361 659
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (ALIOS)	(20 844 142)	(24 624 694)
- Pertes sur créances irrécouvrables	7 798 565	2 741 920
- Encaissement sur créances radiées	(1 233 123)	(982 752)
<b><u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u></b>	<b><u>36 369 151</u></b>	<b><u>24 778 449</u></b>

## NOTE 22 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres immobilisés	12 586	227 766
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(291 294)	-
- Dotations de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	217 310	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(13 796)	(13 796)
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	11 208 041	1 000 000
- Reprise de provisions pour risques et charges	(1 464 079)	(200 521)
<b><u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u></b>	<b><u>9 668 768</u></b>	<b><u>1 013 449</u></b>

## NOTE 23 : ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Impayés sur créances de leasing en début de période	50 895 221	37 612 269
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	(63 073 705)	(50 895 221)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	(9 928 549)	(9 767 650)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	10 756 161	9 928 549
- Plus ou moins values sur relocation	(1 823 591)	(638 275)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	(9 702 991)	(9 718 930)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	6 569 737	9 702 991
- Intérêts constatés d'avance en début de période	(4 259 549)	(4 438 157)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	4 184 214	4 259 549
- TVA collectées	76 447 761	84 673 032
- Loyers encaissés	733 093 209	982 802 661
- Intérêts de retard	5 350 380	4 611 580
- Créances virées en Pertes	(112)	(3 924 279)
- Remboursement des valeurs résiduelles	6 084 208	2 966 476
- Remboursements anticipés	17 621 451	20 303 380
- Produits sur Cessions anticipées	363 030	376 791
<b><u>Encaissements reçus des clients</u></b>	<b>822 576 875</b>	<b>1 077 854 766</b>

## NOTE 24 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
Encours de Financement des adhérents en début de période	108 122 276	103 504 521
Encours de Financement des adhérents en fin de période	(89 880 312)	(108 122 276)
Cautionnements imputables aux adhérents en début de période	(891 449)	(597 949)
Cautionnements imputables aux adhérents en fin de période	1 487 949	891 449
Financement des adhérents (TND + €)	280 307 724	366 402 290
Produits à recevoir en début de période	1 904	3 196
Produits à recevoir en fin de période	(7 135)	(1 904)
Produits perçus d'avance en début de période	(802 921)	(280 250)
Produits perçus d'avance en fin de période	946 063	802 921
Revenus du factoring	16 622 147	19 511 018
Récupération frais bancaires	28 206	36 440
Récupération frais de justice	5 526	10 484
TVA collectée	898 054	1 081 880
<b><u>Encaissements reçus des acheteurs</u></b>	<b>316 838 032</b>	<b>383 241 820</b>

**NOTE 25 : DECAISSEMENT POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING**

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	81 661 479	51 840 649
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	(83 527 658)	(81 661 479)
- Fournisseurs, avances en début de période	(382 024)	(824 121)
- Fournisseurs, avances en fin de période	335 297	382 024
- Investissements pour financement de contrats de leasing	433 685 393	730 077 335
- TVA sur Investissements	49 973 024	58 415 286
<b><u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u></b>	<b>481 745 511</b>	<b>758 229 694</b>

**NOTE 26 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Investissements en Immobilisations incorporelles	540 591	618 797
- Investissements en Immobilisations corporelles	12 033 139	28 813 000
<b><u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u></b>	<b>12 573 730</b>	<b>29 431 797</b>

**NOTE 27 : ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Cessions d'immobilisations corporelles	14 703 645	9 680 143
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	30 336
<b><u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u></b>	<b>14 703 645</b>	<b>9 710 479</b>

**NOTE 28 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	16 299 773	803 123
- Dépôts et cautionnements versés		
- Avances sur acquisitions de titres en début de période	(8 454 613)	(8 454 613)
- Avances sur acquisitions de titres en fin de période	8 454 613	8 454 613
<b><u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u></b>	<b>16 299 773</b>	<b>803 123</b>

## NOTE 29 : ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	8 567 017	1 726 412
- Titres de participations cédés au cours de l'exercice	1 558 890	-
- Avances sur titres immobilisés en début de période	(564 048)	(700 000)
- Avances sur titres immobilisés en fin de période	-	564 047
<b><u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u></b>	<b>9 561 859</b>	<b>1 590 459</b>

## NOTE 30 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Dividendes et tantièmes	(7 280)	6 294 350
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	26 440	25 391
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	(26 440)	(26 440)
<b><u>Dividendes et autres distributions</u></b>	<b>(7 280)</b>	<b>6 293 301</b>

## NOTE 31 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Banques	125 690 772	113 558 473
- Caisses	482 142	325 989
- Banques, découverts	(84 266 623)	(71 810 007)
<b><u>Liquidités et équivalents de liquidités</u></b>	<b>41 906 291</b>	<b>42 074 456</b>

## NOTE 32 : LES CONTROLES FISCAUX ET SOCIAUX

1 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en août 2010 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 804 KDT, dont 246 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en septembre 2010, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en février 2012.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juillet 2013 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 737 KDT, dont 186 KDT de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Un jugement préparatoire a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en février 2015, demandant à l'administration de recalculer le montant de la taxation, en éliminant certains chefs de redressement, ce qui a eu pour effet de ramener le montant des impôts à 77 KDT, dont 17 KDT de pénalités, parallèlement l'administration a formulé ses réserves quant audit jugement.

Le jugement définitif a été prononcé par le tribunal de 1ère instance de Tunis, en juin 2015, portant ajustement des montants réclamés par l'administration fiscale à 77 KDT.

Ce jugement a été confirmé en appel contre lequel l'administration fiscale a introduit un pourvoi en cassation courant 2018. Le jugement définitif de la Cour de cassation n'est pas encore prononcé.

2 - La société absorbée « Tunisie Factoring » a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en septembre 2014 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 438 KDT, dont 575 KDT de pénalités.

La société absorbée a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins l'administration n'a retenu que certains arguments et observations présentés par la société.

La société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juillet 2015. En juin 2017, la société a conclu un arrangement partiel avec l'administration fiscale aboutissant au paiement d'un montant de 294 KDT, dont 211 KDT de pénalités.

Cet arrangement ne couvre pas les chefs de redressement relatifs aux avantages fiscaux se rapportant au réinvestissement des bénéfices effectué en 2009 ainsi qu'au non-ajustement du report d'impôt de départ au titre de 2008 suite au précédent contrôle fiscal.

Un arrêté de taxation d'office portant sur les éléments sus mentionnés a été notifié à la société en décembre 2018 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 476 KDT. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis. L'affaire suit encore son cours.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements

3 - La société a reçu en date du 28 juillet 2020, un avis de vérification approfondie ayant porté sur la période 2017, 2018 et 2019 et après clôture des travaux, une notification de redressement pour un montant de 357KDT en principal.

## **NOTE 33 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

### **Tunisie LLD**

#### **Engagement Leasing**

Au cours de l'exercice 2020, TLF a mis en force 15 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 99,44 % du capital, pour une valeur totale de 2 623 KDT

La marge brute réalisée en 2020 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 605 KDT. Au 31 décembre 2020, l'encours financier s'élève à 5 747 KDT.

#### **Location de voitures**

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec TLF un contrat de location de voitures.

Les charges supportées au titre de l'année 2020 s'élèvent à 189 763 DT.

#### **Financement en billets de Trésorerie et certificat de dépôt**

TLF n'a pas émis des certificats de dépôt qui ont été souscrits par Tunisie Location Longue Durée durant 2020.

## **Maghreb Leasing Algérie (MLA)**

### **Compte courant**

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30.11% (dont 9,09% à travers un contrat de Portage) du capital, est débiteur de 328 038 DT et qui a été prévisionné à raison de 325 958 DT.

TL a conclu avec MLA, le 28 juin 2011, un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce à partir du 1<sup>er</sup> avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2012.

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TL sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2015 et à 172 800 €, pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2015.

Un cinquième avenant a été signé le 31 Mars 2015 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2015 sont arrêtés à un montant de 240 000 €.

Un sixième avenant a été signé le 22 Mars 2016 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2016 sont arrêtés à un montant de 176 400 €.

Un septième avenant a été signé le 29 Aout 2017 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2017 sont arrêtés à un montant de 199 200 €. Les prestations facturées en 2017 dans ce cadre, s'élèvent à 363 000 DT.

Un huitième avenant a été signé le 03 Avril 2018 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2018 sont arrêtés à un montant de 168 000 €. Les prestations facturées en 2018 dans ce cadre, s'élèvent à 370 000 DT.

Un neuvième avenant a été signé le 27 Aout 2019 en vertu duquel les honoraires annuels pour l'exercice 2019 sont arrêtés à un montant de 151 360 €. Les prestations facturées en 2019 dans ce cadre, s'élèvent à 320 000 DT.

Le montant des produits à recevoir par TLF au titre de l'exercice 2020 s'élève à 354 KDT (HT), ainsi le solde des produits à recevoir auprès MLA fin 2020 au titre de l'assistance technique s'élève à 674 KDT.

## **Tunisie Valeurs**

Le conseil d'administration réuni le 31 Janvier 2020 a autorisé la société à céder 600 000 actions représentant 15 % du capital de Tunisie Valeurs pour une valeur totale de 10 890 KDT.

### **Commissions**

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TLF ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2020 s'élèvent à 501 827 DT en HT.

### **Financement en billets de Trésorerie et certificats de dépôt**

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats de dépôt de 5 000 KDT qui ont été souscrits en 2019, s'élève à 46 KDT.

TLF n'a pas émis des certificats de dépôt souscrits par Tunisie Valeurs durant l'exercice 2020.

## **TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)**

### **Engagement leasing**

La marge brute réalisée en 2020 sur le contrat de Tuninvest Finance Group s'élève à 4 635 DT.

## TUNISIE SICAV

### Financement en billets de trésorerie et certificats de dépôt

Le montant des intérêts supportés et constatés en charges sur les certificats de dépôt de 1 500 KDT qui ont été souscrits en 2019, s'élève à 11 KDT.

TLF n'a pas émis des certificats de dépôt souscrits par Tunisie Sicav durant l'exercice 2020.

### La société MAKATEB EL HORCHANI

Au cours de l'exercice 2015, la société TLF a acquis trois places de parking auprès de la société MAKATEB HORCHANI pour un montant total de 45 KDT HT

IMMOBILISATIONS	Valeur Brute	dotation 2020	Cumul Amortissement au 31/12/2020	VCN au 31/12/2020
Acquisition 03 Places de parking	45	2	12	33

### Société Dar El Jeld

#### Engagement leasing

La marge brute réalisée en 2020 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 91 KDT.

Au 31 décembre 2020, l'encours financier s'élève 1 112 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 269 KDT

### AMEN BANK

Au 31 décembre 2020, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et TLF se présente comme suit :

- Le solde du compte bancaire de TLF ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 5 624 KDT créditeur, les intérêts débiteurs nets qui ont été supportés par TLF au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 135 KDT.
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de TLF totalise un montant de 34 795 KDT. Les charges financières supportées au titre des emprunts contractés auprès AB s'élèvent à 1 952 KDT.

### PGI HOLDING

#### Convention de participation aux frais du siège

La TLF a conclu une convention de participation aux frais du siège en Août 2011 avec la société PGI Holding.

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister la TLF dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique. En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes qui a été élevé en 2016 à 160 KDT hors taxes à l'occasion de l'établissement d'un avenant à ladite convention.

Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2020 s'élève à 160 KDT (HT).

## **AMEN BANK- Maghreb Leasing Algérie**

TLF et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de TLF, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de TLF de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de TLF viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

TLF a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit

- Remboursement d'un montant global de 4 547 KDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 KDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 se sont élevés à 5 904 KDT et imputés en totalité sur l'encours du portage.
- Les dividendes encaissés par TLF au cours 2019 en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 1 478 KDT.
- Les dividendes encaissés au cours 2020 par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2017 se sont élevés à 1 566 KDT.
- Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2018 se sont élevés à 3 489 KDT.
- Les dividendes à recevoir par TLF en vertu du contrat de portage signé avec l'AMEN BANK au titre de l'exercice 2019 se sont élevés à 1 932 KDT.

## **Société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF)**

- La société Tunisienne d'ingénierie financière (STIF) a accordé à Tunisie Leasing & Factoring, en 2017 une avance en compte courant de 1 130 KDT rémunérée au taux de 8% en vertu d'une convention de compte courant. Le compte courant de STIF est créancier de 39 066 DT à la fin de l'exercice 2020.
- La charge supportée par Tunisie Leasing & Factoring au titre de ce compte courant en 2020 s'élève à 2 413 DT.

## **POULINA HOLDING**

- Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing & Factoring tenu le 25 août 2020 a autorisé la société à céder sa participation dans les sociétés du Groupe Poulina pour un montant global de 8 381 KDT. Au 31 décembre 2020, la créance totale s'élève à 10 165 KDT compte tenu d'un solde de 1 784 KDT au 31 décembre 2019.

## **NOTE 34 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Mars 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## **4.10 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers consolidés au 31/12/2020**

### **4.10.1. Notes complémentaires**

#### **4.10.1.1. Note complémentaire à la note 1-1 « Structure juridique des sociétés du groupe » : Pays de résidence des sociétés « TLG Finance » et « ALIOS Finance » :**

- La société « **TLG FINANCE** » est une société par action simplifiée créée le 01 octobre 2014 avec pour objet principal l'acquisition, la détention, la cession et gestion de participations directes ou indirectes dans toutes sociétés de financements spécialisés ou de location opérationnelles françaises ou étrangères, cotées ou non cotées. Son capital initial s'élève à 30 000,00 Euros.

L'assemblée générale mixte du 10 septembre 2015 a décidé de porter le capital social à 18 560 000,00 Euros par émission de 1 853 000 actions nouvelles de 10 Euro chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 06 janvier 2017 a décidé de porter le capital social à 21 877 000,00 Euros par émission de 2 187 700 actions nouvelles de 10 Euro chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

Le pays de résidence de la société « TLG Finance » est la France.

- La société **ALIOS Finance SA**, société holding créée en 1998, a pour objet la prise de participations dans les sociétés visant à développer des opérations de financement, notamment par crédit-bail et le capital social de Alios Finance SA s'élève au 31 Décembre 2018 à € : 12.264.164 divisé en 1.114.924 actions de € : 11 chacune.

Alios est présent actuellement dans neuf pays de l'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie et Kenya), soit sous forme de filiales ou de succursales.

Le pays de résidence de la société « ALIOS Finance » est la France.

#### **4.10.1.2. Note complémentaire à la note 2.1 « méthodes de consolidation » : Intégration globale :**

- **Nature de la relation entre la société mère Tunisie Leasing et Factoring et la société « TLG Finance » :**

Tunisie Leasing & Factoring qui détient un pourcentage de 33,9% du capital de la société « TLG Finance » et occupe les 2/5 des sièges du conseil d'administration de cette dernière, son Directeur Général exerce la fonction de président au sein de ladite société. De ce fait TLF assure le contrôle de cette filiale ce qui lui permettra de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il s'agit d'un contrôle de fait démontré conformément au paragraphe 10 de la NCT 35 qui prévoit : « Le contrôle existe également lorsque la mère, détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entreprise, dispose : (d) du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ».

Il est à noter que la société « TLG Finance » est consolidée chez « Amen Bank » sous la méthode de mise en équivalence.

➤ **Nature de la relation entre la société mère Tunisie Leasing & Factoring et la société « ALIOS » :**

Tunisie Leasing & Factoring qui détient 4,87% du capital de la société « ALIOS » directement et 21,59% indirectement à travers sa participation dans le capital de « TLG Finance » et occupe les 2/8 des sièges du conseil d'administration de cette dernière et dont son Directeur Général exerce la fonction de président au sein de ladite société, TLF assure le contrôle de cette filiale ce qui lui permettra de diriger ses politiques financières et opérationnelles.

Il s'agit d'un contrôle de fait démontré conformément au paragraphe 10 de la NCT 35 qui prévoit : « Le contrôle existe également lorsque la mère, détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entreprise, dispose : (d) du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ».

Le groupe « ALIOS » est contrôlé par la société « TLG Finance » avec un pourcentage de 63,68%, de même Tunisie Leasing & Factoring contrôle la société « TLG Finance », de ce fait Tunisie Leasing & Factoring assure le contrôle de la société « ALIOS » indirectement via « TLG Finance ».

Il est à noter que la société « ALIOS » est consolidée chez « Amen Bank » sous la méthode de mise en équivalence.

➤ **Nature de la relation entre la société mère Tunisie Leasing & Factoring et la société « MLA » :**

Bien que Tunisie Leasing et Factoring détienne 30% du capital de Maghreb Leasing Algérie et qu'Amen Bank détienne 44,99%, cette participation a été consolidée selon la méthode d'intégration globale parce que Tunisie Leasing & Factoring est présumée exercer un contrôle de fait puisqu'elle contrôle les politiques financières et opérationnelles de cette dernière. Ce contrôle se manifeste par le fait que TLF est représenté dans le comité de crédit de MLA à travers son D.G et son D.G.A et également par l'existence d'un contrat d'assistance technique assuré par Tunisie Leasing & Factoring au profit de MLA.

**4.10.1.3. Note complémentaire à l'état de résultat consolidé :**

➤ **Détail de la rubrique « Autres gains ordinaires » :**

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	8 555 682	41 779
- Gains et pertes de change	(148 301)	421 819
- Autres produits (*)	2 155 423	2 132 926
<b>Total</b>	<b>10 562 805</b>	<b>2 596 524</b>

(\*) : Détail des autres produits :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Remise/ Ristourne obtenu sur contrat assurance MLA	1 310 418	1 169 355
- Reprise sur provision pour réserve latente (Alios)	825 434	722 353
- Apurements de suspens bancaires (TLF)	0	235 443
- Autres produits	19 571	5 775
	<b>2 155 423</b>	<b>2 132 926</b>

#### 4.10.1.4. Note complémentaire sur l'état des engagements hors bilan consolidé :

##### Etat des engagements hors bilan consolidé Exercice clos le 31 Décembre 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
<b>ENGAGEMENTS DONNEES</b>	<b>114 923 845</b>	<b>104 479 590</b>
Engagements de financements en faveur de la clientèle	63 504 356	65 029 590
Engagements donnés en faveur des banques(*)	51 419 489	39 450 000
Engagements sur titres	-	-
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>232 246 162</b>	<b>338 674 937</b>
Garanties reçues	14 479 112	16 893 166
Intérêts à échoir sur contrats actifs	217 767 050	216 252 823
Garanties reçues des adhérents	-	105 528 948
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>161 278 000</b>	<b>193 760 000</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	161 278 000	193 760 000

(\*) cette rubrique correspond au montant des effets et titres de crédit domiciliés chez les banques

#### ❖ Engagements donnés :

##### ➤ Engagements de financement en faveur de la Clientèle :

###### • Opérations de Leasing :

Les engagements de financement en faveur de la clientèle relatifs aux opérations de leasing s'élèvent au 31 décembre 2020 à 44 648 840 DT. Ils s'agit des accords de financement en faveur de la clientèle, matérialisés par des contrats de leasing dûment signés.

###### • Opérations de Factoring :

Les engagements relatifs aux opérations de factoring s'élèvent au 31 décembre 2020 à 18 855 516 DT. Il s'agit des accords de financement en faveur de la clientèle.

##### ➤ Engagements donnés en faveur des banques :

Les engagements donnés en faveur des banques s'élèvent au 31 décembre 2020 à 51 419 489 DT contre 39 450 000 au 31 décembre 2019. Ils correspondent aux montants des effets et titres de crédit domiciliés chez les banques.

#### ❖ Engagements reçus :

##### ➤ Garanties reçues :

Les garanties reçues s'élèvent au 31 décembre 2020 à 14 479 112 DT. Elles sont constituées des hypothèques reçues des clients en garantie des financements accordés.

##### ➤ Intérêts à échoir sur contrats actifs

Les intérêts à échoir sur contrats actifs s'élèvent au 31 décembre 2020 à 217 767 050 DT. Ils correspondent aux montants des intérêts inclus dans les loyers futurs.

#### **4.10.1.5. Note complémentaire à la note 34 « Evènements postérieurs à la clôture » :**

Depuis la clôture des comptes au 31/12/2020, la crise sanitaire du coronavirus persiste encore. La situation, dans le contexte épidémique actuel reste incertaine.

L'impact éventuel sur l'activité et la situation financière de la société ne peut être évalué avec certitude d'autant que la pandémie continuera sa propagation.

La régression des principaux indicateurs ne présente en aucun cas un risque pour la continuité de l'activité.

#### 4.10.1.6. Etat de résultat consolidé par pôle d'activité :

➤ Arrêté au 31/12/2020 :

Exercice 2020	Location Financement	Location Longue durée	Autres(*)	Total
Revenus de leasing	217 407 985	-	-	217 407 985
Revenus du factoring	16 514 872	-	-	16 514 872
Revenu des opérations de location longue durée	20 672 692	15 017 386	-	35 690 078
Autres produits d'exploitation	2 421 556	-	-	2 421 556
CHARGES FINANCIERES NETTES	(116 090 972)	(1 408 445)	-	(117 499 417)
PRODUITS DES PLACEMENTS	11 130 980	225 778	-	11 356 758
Charges de personnel	(46 982 903)	(925 069)	-	(47 907 972)
Autres charges d'exploitation	(29 293 989)	(321 574)	(43 937)	(29 659 500)
Coût des opérations de location longue durée	(13 722 507)	(7 895 030)	-	(21 617 537)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(36 369 151)	-	-	(36 369 151)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(5 563 570)	(129 596)	(2 273 317)	(7 966 483)
Dotations aux provisions pour risques divers	(9 668 768)	-	-	(9 668 768)
Autres gains ordinaires	10 561 642	1 163	-	10 562 805
Autres pertes ordinaires	(28 854)	(1 394)	-	(30 248)
Impôts différés	4 144 624	351 172	-	4 495 796
Impôts exigibles	(13 918 558)	(1 415 082)	(700)	(15 334 340)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	1 030 013	1 030 013
Part revenant aux intérêts minoritaires	(5 960 324)	(17 163)	1 530 620	(4 446 867)
<b>Total</b>	<b>5 254 755</b>	<b>3 482 146</b>	<b>242 679</b>	<b>8 979 580</b>

(\*) Autres: Intermédiation en bourse(Tunisie Valeurs),Gestion de portefeuilles de valeurs mobilières(les sociétés d'investissement) et ingénierie financière.

➤ Arrêté au 31/12/2019 :

Exercice 2019	Location Financement	Location Longue durée	Autres(*)	Total
Revenus de leasing	234 372 055	-	-	234 372 055
Revenus du factoring	19 367 873	-	-	19 367 873
Revenu des opérations de location longue durée	20 572 623	13 614 245	-	34 186 868
Autres produits d'exploitation	2 323 259	-	-	2 323 259
CHARGES FINANCIERES NETTES	(131 737 191)	(949 757)	-	(132 686 948)
PRODUITS DES PLACEMENTS	1 281 024	240 097	-	1 521 121
Charges de personnel	(44 071 130)	(752 934)	-	(44 824 064)
Autres charges d'exploitation	(35 081 070)	(343 440)	(47 722)	(35 472 232)
Autres charges d'exploitation LLD	(11 894 444)	(7 502 957)	-	(19 397 401)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(24 778 449)	-	-	(24 778 449)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(5 041 121)	(184 044)	(126 295)	(5 351 460)
Dotations aux provisions pour risques divers	(1 013 449)	-	-	(1 013 449)
Autres gains ordinaires	2 594 565	1 959	-	2 596 524
Autres pertes ordinaires	(2 305)	(11 910)	-	(14 215)
Impôts différés	960 266	90 352	-	1 050 618
Impôts exigibles	(15 221 403)	(1 031 461)	(365)	(16 253 229)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	777 382	777 382
Part revenant aux intérêts minoritaires	(5 375 174)	(14 974)	113 712	(5 276 436)
<b>Total</b>	<b>7 255 929</b>	<b>3 155 176</b>	<b>716 712</b>	<b>11 127 817</b>

(\*) Autres: Intermédiation en bourse(Tunisie Valeurs),Gestion de portefeuilles de valeurs mobilières(les sociétés d'investissement) et ingénierie financière.

#### 4.10.1.7. Indicateurs d'activité consolidés par secteur géographique :

➤ Arrêté au 31/12/2020 :

Exercice 2020	Tunisie	Algérie	Afrique	Total
Revenus de leasing	93 433 410	63 663 751	60 310 824	217 407 985
Revenus du factoring	16 514 872	-	-	16 514 872
Revenu des opérations de location longue durée	15 017 386	19 911 419	761 273	35 690 078
Autres produits d'exploitation	2 421 556	-	-	2 421 556
CHARGES FINANCIERES NETTES	(68 370 477)	(21 507 142)	(27 621 798)	(117 499 417)
PRODUITS DES PLACEMENTS	11 356 758	-	-	11 356 758
Charges de personnel	(17 091 677)	(9 091 619)	(21 724 676)	(47 907 972)
Autres charges d'exploitation	(6 928 974)	(8 060 889)	(14 669 637)	(29 659 500)
Coût des opérations de location longue durée	(7 895 030)	(13 722 507)	-	(21 617 537)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(19 962 155)	(12 942 751)	(3 464 245)	(36 369 151)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(1 982 325)	(1 987 094)	(3 997 064)	(7 966 483)
Dotations aux provisions pour risques divers	(9 205 886)	-	(462 882)	(9 668 768)
Autres gains ordinaires	1 167	1 262 145	9 299 493	10 562 805
Autres pertes ordinaires	(30 248)	-	-	(30 248)
Impôts différés	4 495 796	-	-	4 495 796
Impôts exigibles	(7 444 430)	(4 175 013)	(3 714 897)	(15 334 340)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	1 030 013	-	-	1 030 013
Part revenant aux intérêts minoritaires	(17 163)	(9 103 687)	4 673 983	(4 446 867)
<b>Total</b>	<b>5 342 593</b>	<b>4 246 613</b>	<b>(609 626)</b>	<b>8 979 580</b>

➤ Arrêté au 31/12/2019 :

Exercice 2019	Tunisie	Algérie	Afrique	Total
Revenus de leasing	90 598 303	75 937 342	67 836 410	234 372 055
Revenus du factoring	19 367 873	-	-	19 367 873
Revenu des opérations de location longue durée	13 614 245	18 564 879	2 007 744	34 186 868
Autres produits d'exploitation	2 323 259	-	-	2 323 259
CHARGES FINANCIERES NETTES	(71 916 918)	(24 831 417)	(35 938 613)	(132 686 948)
PRODUITS DES PLACEMENTS	1 521 121	-	-	1 521 121
Charges de personnel	(16 219 392)	(8 957 898)	(19 646 774)	(44 824 064)
Autres charges d'exploitation	(7 022 763)	(9 235 704)	(19 213 765)	(35 472 232)
Autres charges d'exploitation LLD	(7 502 957)	(11 894 444)	-	(19 397 401)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	(13 735 824)	(7 549 686)	(3 492 939)	(24 778 449)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(1 651 000)	(1 621 717)	(2 078 743)	(5 351 460)
Dotations aux provisions pour risques divers	(1 013 449)	-	-	(1 013 449)
Autres gains ordinaires	272 922	1 589 072	734 530	2 596 524
Autres pertes ordinaires	(14 215)	-	-	(14 215)
Impôts différés	1 050 618	-	-	1 050 618
Impôts exigibles	(3 172 683)	(8 663 122)	(4 417 424)	(16 253 229)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	777 382	-	-	777 382
Part revenant aux intérêts minoritaires	(14 974)	(16 102 893)	10 841 431	(5 276 436)
<b>Total</b>	<b>7 261 548</b>	<b>7 234 412</b>	<b>(3 368 143)</b>	<b>11 127 817</b>

#### 4.10.2. Notes rectificatives

##### 4.10.2.1. Note rectificative de la note 15 « Autres passifs » :

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	31-déc. 2020	31-déc. 2019
- Personnel, remunerations dues	332 344	1 060 938
- Personnel, provisions pour congés payés	1 132 911	1 064 002
- Personnel, autres charges à payer	1 118 856	929 209
- Fonds social	2 174 769	130 843
- Etat, retenues sur salaires	395 489	569 322
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	857 174	1 229 249
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	0	15 827
- Etat, impôts sur les bénéfiques	7 185 541	8 028 037
- Etat, TVA à payer	10 388 180	10 780 267
- Etat, autres impôts et taxes à payer	2 912 758	1 806 287
- Avance sur titres immobilisés	49 251	582 345
- Actionnaires, dividendes à payer	1 449 305	1 373 985
- C.N.S.S	5 968 757	3 224 413
- Autres comptes créditeurs	42 495 622	40 845 006
- Diverses charges à payer	7 934 828	6 500 144
- Produits constatés d'avance	5 393 633	3 435 230
- <b>Compte adhérents à régulariser</b>	<b>1 469 235</b>	<b>872 735</b>
- Autres provisions pour risques	20 774 402	12 465 135
<b><u>Total</u></b>	<b>112 033 055</b>	<b>94 912 975</b>

Au niveau de la note 15 du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2020, la rubrique « Compte adhérents à régulariser » est masquée.

## 4.11 Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020



TLF Leasing-Factoring-LLD

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Messieurs les actionnaires de Tunisie Leasing & Factoring,

#### Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

##### 1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 Avril 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Tunisie Leasing & Factoring, qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 mars 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 403 653 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe s'élevant à 8 980 KDT.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

##### 2. Fondement de l'opinion avec réserve

Le périmètre de consolidation du Groupe TLF inclut la participation dans le groupe Alios qui est consolidée selon la méthode d'intégration globale (cf. note 1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe).

Les états financiers consolidés du Groupe TLF ont été arrêtés par son Conseil d'Administration le 30 mars 2021 sur la base d'états financiers provisoires du Groupe Alios, non encore finalisés ni arrêtés par sa Gouvernance.

La contribution du Groupe Alios dans les capitaux propres consolidés du Groupe TLF s'élève à -1 1 466 KDT, représentant -5% du total des capitaux propres du groupe. Nous jugeons en conséquence ne pas avoir été en mesure de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés justifiant la fiabilité des états financiers définitifs du Groupe Alios clos au 31 décembre 2020, et de déterminer d'éventuels ajustements à reconnaître dans la consolidation du Groupe TLF.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### 3. Observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers 4.6.2 « Provision à caractère général » aux états financiers se rapportant à la constitution des provisions collectives en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91 -24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012 et récemment par la circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021. Sur la base des modifications apportées par la circulaire 2021-01, la société Tunisie Leasing & Factoring a constaté au titre de l'exercice 2020 une provision additionnelle à hauteur de 5 275 KDT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### 4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre la question décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

#### 4-1 Test de dépréciation du goodwill

##### ➤ Risque identifié

Courant 2020, un écart d'acquisition d'un montant net de dépréciations de 2 900 KDT a été comptabilisé à l'actif du bilan consolidé du Groupe TLF, dont un goodwill à hauteur de 2 794 KDT provenant de la première consolidation du Groupe Alios finance par TLG Finance

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités et les hypothèses décrites dans la note 4.2 « Valeurs immobilisées » conduisant, le cas échéant, à comptabiliser une dépréciation de sa valeur nette comptable pour la ramener à la valeur recouvrable.

Vu l'existence d'indices objectifs de perte de valeur, la Direction a déroulé un test de dépréciation dudit actif. Cette analyse a abouti à la constatation d'une perte de valeur totale à hauteur de 2 273 KDT au niveau des comptes de TLG Finance (Filiale de Tunisie Leasing & Factoring) dont la part revenant au Groupe TLF s'élève à 771 KDT au 31 décembre 2020.

Nous avons considéré que la valeur de l'écart d'acquisition est un point clé de notre audit compte tenu de son importance dans les comptes consolidés du groupe et de la détermination de la valeur d'utilité, prise en compte dans les tests de dépréciation, nécessite le recours à des estimations et des hypothèses requérant une part importante de jugement de la direction, notamment en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs, les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires et le taux d'actualisation.

##### ➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque :

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Challenger le test de dépréciation effectué par la direction au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Apprécier la sensibilité de la valeur aux paramètres d'évaluation ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

#### 4-2 Processus de consolidation

##### ➤ Risque identifié

Le Groupe Tunisie Leasing & Factoring englobe plusieurs établissements opérant dans des environnements économiques, juridiques et opérationnels sensiblement différents du contexte Tunisien dans lequel évolue la société mère (Tunisie Leasing & Factoring). Ainsi le groupe est présent actuellement dans dix pays de l'Afrique (*Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie, Kenya et Algérie*), et couvre plusieurs métiers : leasing, location longue durée, crédits, factoring, intermédiation en bourse et capital investissement.

Compte tenu de la complexité des travaux de préparation des comptes consolidés du groupe Tunisie Leasing & Factoring et des risques opérationnels qui en découlent, nous avons considéré que le processus de consolidation est une question clé d'audit.

##### ➤ Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque :

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Revoir le processus de consolidation mis en place par Tunisie Leasing & Factoring (*collecte et intégration des données comptables, analyse des données, recensement des opérations intra groupe, homogénéisation, contrôle de cohérence, répartition des capitaux propres*) ;
- Revoir et valider le périmètre et les méthodes de consolidation applicables ;
- S'entretenir avec la Direction Générale concernant les principales évolutions constatées et leurs impacts sur les comptes consolidés du groupe Tunisie Leasing & Factoring
- Communiquer les instructions d'audit aux commissaires aux comptes des filiales significatives du groupe et ce conformément aux dispositions de l'ISA 600 ;
- S'entretenir avec les auditeurs des filiales, obtenir leurs notes de synthèse et échanger avec eux sur les points d'audit soulevés
- Analyser la conformité des états financiers de chaque filiale consolidée avec les rapports des commissaires aux comptes y afférents

#### 5. Informations relatives au Groupe présentées dans le rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données relatives au groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Comme il est décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » ci-dessus, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les états financiers consolidés du groupe Alios. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de tirer une conclusion quant à savoir si le rapport du Conseil d'Administration comporte une anomalie significative du fait de ce problème.

## **6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus

d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

#### 8. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de Tunisie Leasing & Factoring et de ses filiales. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent au Conseil d'Administration.

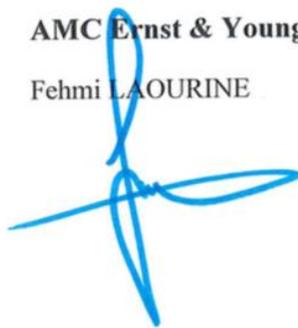
Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de Tunisie Leasing & Factoring et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Tunis, le 12 avril 2021

#### Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young**

Fehmi LAOURINE



**Cabinet MS Louzir**

Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

Sonia KETARI LOUZIR



## 4.12 Comportement boursier de l'action Tunisie Leasing et Factoring depuis 2020

La Bourse de Tunis a été plutôt résiliente face à la crise sanitaire mondiale, et ce grâce aux mesures prises par les autorités de marché et la Banque Centrale dès le mois de mars 2020, l'exposition modérée aux investisseurs étrangers et la présence limitée des secteurs sinistrés suite à la crise COVID-19 à la cote de la Bourse. Le Tunindex s'est replié de 3,33% sur l'année 2020 à 6 884,93 points.

L'action Tunisie Leasing et Factoring a clôturé l'année sur une note positive, gagnant 22,50% à 10,290 dinars.

Le titre a mobilisé des capitaux à hauteur de 4,8 MDT en 2020 contre 3 MDT une année auparavant.

**Contrat de régulation :** En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14/11/1994, l'AGO de la société TUNISIE LEASING ET FACTORING tenue le 07/06/2001 a approuvé la proposition du conseil d'administration relative à la mise en place d'un programme de régulation afin de réguler le cours et réduire sa fluctuation excessive. Le rachat ne concernerait que 10% du capital de la société TUNISIE LEASING ET FACTORING. Ce programme a débuté le 19/09/2001. Depuis cette date, 5 999 actions ont été rachetées dans le cadre de ce programme puis 6 416 actions ont été cédées (5 999 + 417 actions gratuites) le 23/10/2002. L'AGO du 10/06/2004 a renouvelé son autorisation de rachat par la société de ses propres actions. Aucune opération n'a été réalisée dans le cadre de cette nouvelle autorisation.

### Indicateurs boursiers :

**Date d'introduction à la cote :** 16 mars 1992

**Cours d'introduction :** 17,850 DT

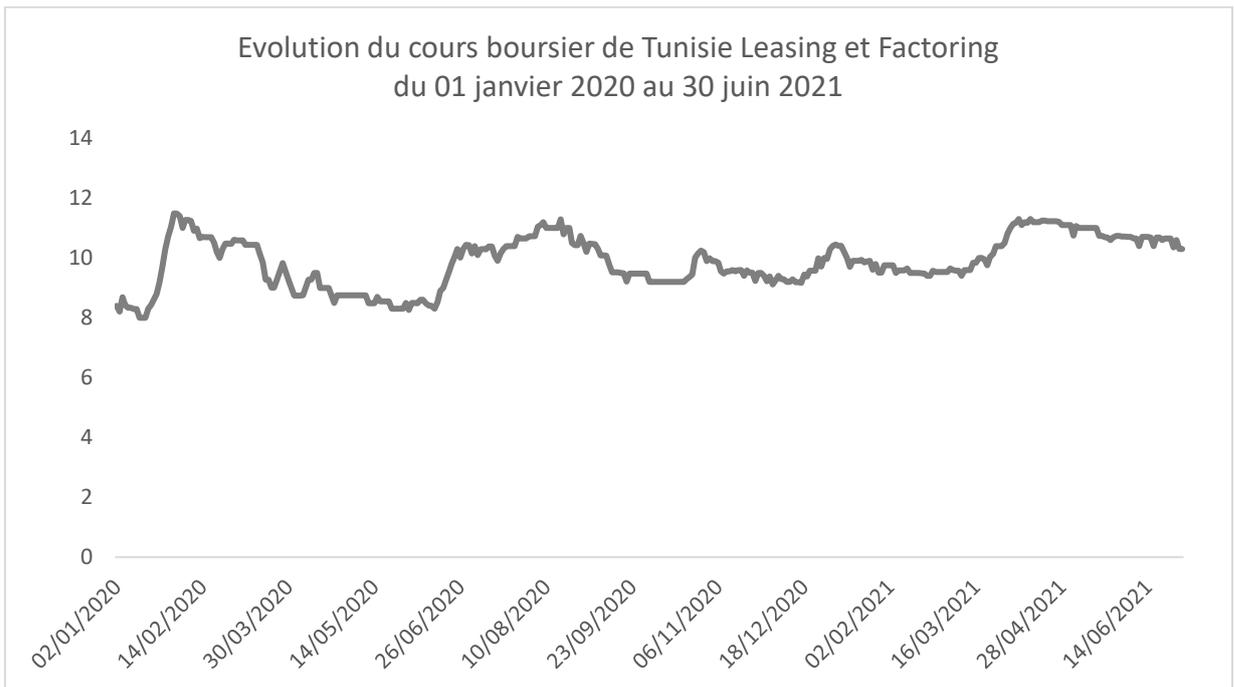
**Capitalisation boursière (au 31/12/2020) :** 111,13 MDT

**Cours le plus haut depuis le début de l'année 2021 jusqu'au 30 juin 2021 :** 11,300 DT

**Cours le plus bas depuis le début de l'année 2021 jusqu'au 30 juin 2021 :** 9,200 DT

	30/06/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Bénéfice par action (en dinars)	0,597	0,597	0,452	1,225
Dividende par action (en dinars)	0,36	0,36	-	0,699
Date de détachement	18/05/2021	18/05/2021	-	17/05/2019
Nombre de titres admis	10 800 000	10 800 000	10 800 000	9 000 000
Nombre de titres traités	143 214	501 814	281 964	835 558
Taux de rotation*	2,65%	4,65%	2,61%	9,28%
Cours fin de période (en dinars)	10,3	10,29	8,4	14,79
Capitalisation en fin de période (en millions de dinars)	111,24	111,13	90,72	133,11
Dividend yield (%) (dividende / cours fin de période)	3,50%	3,50%	-	4,70%
PER (X) (Cours fin de période / Bénéfice par action)	17,25	17,24	10,56	12,73

\* Calculé sur la base du nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice.



## Chapitre 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

### 5.1 Membres des organes d'administration et de direction

#### 5.1.1. Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Ahmed EL KARM	Lui-même	Président	2021-2023*	Tunis
M. Karim BEN YEDDER	Lui-même	Vice-Président	2021-2023**	Tunis
PGI HOLDING	M. Wassim BEN YEDDER	Administrateur	2021-2023**	Tunis
AMEN BANK	M. Mehrez RIAHI	Administrateur	2021-2023**	Tunis
ASSURANCES COMAR	M. Lotfi BELHADJ KACEM	Administrateur	2021-2023**	Tunis
PARENIN	M. Halim BEN YEDDER	Administrateur	2021-2023**	Tunis
PARTNER INVESTMENT	M. Thameur KOUBAA	Administrateur	2021-2023**	Tunis
M. Ahmed BEN GHAZI ***	Lui-même	Administrateur	2021-2023**	Tunis
M. Ahmed BEN JEMAA ****	Lui-même	Administrateur	2021-2023**	Tunis
M. Rached HORCHANI	Lui-même	Administrateur	2021-2023**	Tunis
M. Mehdi TAMARZISTE	Lui-même	Administrateur	2021-2023**	Tunis
Mme Sana FATHALLAH GHENIMA ***	Lui-même	Administrateur	2021-2023*	Tunis

\* Nommés par l'AGO du 30 avril 2021

\*\* Mandats renouvelés par l'AGO du 30 avril 2021

\*\*\* Membre indépendant

\*\*\*\* Membre représentant les petits actionnaires

#### 5.1.2. Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Fonction dans la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Ahmed EL KARM *	Président du Conseil	30/04/2021	Tunis
M. Karim BEN YEDDER**	Vice-Président	27/04/2018	Tunis
M. Hichem ZGHAL ***	Directeur Général	01/05/2017	Tunis
M. Mounir KLIBI ***	Directeur Général Adjoint	22/08/2017	Tunis
Mme. Saloua ARAB ***	Directeur Général Adjoint	22/12/2017	Tunis

\* Nommé par le Conseil d'Administration du 30/04/2021

\*\*Réélu par le Conseil d'Administration du 30/04/2021

\*\*\* Mandat renouvelé par le Conseil d'Administration du 31/03/2020

Il est à signaler que :

M. Ahmed Ben Ghazi (\*), M. Wassim Ben Yedder (\*\*), représentant de PGI Holding et M. Mehrez Riahi représentant d'AMEN BANK sont membres du comité permanent d'Audit Interne.

Mme Sana Fathallah Ghenima (\*\*\*), M. Lotfi Ben Haj Kacem représentant de COMAR, M. Ahmed Ben Jemaa (\*) sont membres du comité des risques.

M. Ahmed El Karm (\*\*\*), M. Wassim Ben Yedder représentant de PGI Holding et M. Lotfi Ben Haj Kacem représentant de COMAR sont membres du comité de rémunération.

M. Halim Ben Yedder représentant de PARENIN (\*), M. Rached Horchani et M. Wassim Ben Yedder représentant de PGI Holding sont membres du comité exécutif de crédit.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonctions dans la société.

(\*) Nommés par le conseil d'administration du 27/04/2018

(\*\*) Nommé par le conseil d'administration du 29/03/2019

(\*\*\*) Nommés par le conseil d'administration du 30/04/2021

### 5.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Fonctions exercées en dehors de la société
M. Ahmed EL KARM	Président du Directoire de l'Amen Bank
M. Rached HORCHANI	Gérant de la société Horchani Finance SARL
Mme. Sana FATHALLAH GHENIMA	Directrice Générale de Sanabil Med ; Gérante de Finland Leaders School
M. Mehrez RIAHI	Membre du directoire d'Amen Bank
M. Hichem ZGHAL	Néant
M. Mounir KLIBI	Néant
Mme. Saloua ARAB	Néant
M. Halim BEN YEDDER	Directeur Général de Parenin / PDG de MEDITRAC INTERNATIONAL
M. Mehdi TAMARZISTE	Directeur Général de Meninx Holding / Gérant de (LE PNEU et SCI)
M. Ahmed BEN JEMAA	Directeur Général de Smart Finance
M. Ahmed BEN GHAZI	Directeur Général d'ABG
M. Karim BEN YEDDER	Directeur Général d'Amen Bank / PDG de PGI HOLDING
M. Wassim BEN YEDDER	DG AMEN CAPITAL/Gérant AMEN CORPORATE FINANCE
M. Thameur KOUBAA	DG MED FACTOR
M. Lotfi HADJ KACEM	Directeur Général Adjoint des Assurances Comar DG STE HAYETT/Gérant SIFA SARL/PDG COMAR Investissement

### 5.1.4. Mandats d'administrateurs, des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'Administrateurs dans d'autres sociétés
M. Ahmed EL KARM	SICAR AMEN, AMEN PROJECT, TLG FINANCE, MAGHREB LEASING ALGERIE ENNAKL, LE RECOUVREMENT
M. Ahmed BEN GHAZI	Magasin Général, ASSAD, Tunis International Bank, Tunisian American Entreprise Fund
M. Mehrez RIAHI	AMEN INVEST, AMEN CAPITAL, SICAR AMEN
M. Ahmed BEN JEMAA	BEN JEMAA MOTORS, SMART FINANCE, SMART ASSET MANAGEMENT
M. Halim BEN YEDDER	PARENIN, PGI HOLDING, SICOF, SINEW, PARETEC, CAFE BEN YEDDER CAFE BOUNDIN, ENNAKL, COMAR, HEAVY, STLV HERTZ
M. Rached HORCHANI	TAYSIR MICROFINANCE, BH
M. Thameur KOUBAA	AGROMED, SITS, SICAR AMEN, STE INTERNATIONAL CITY CENTER EL KABIDHA AL ARABIA LETTAAMIR
M. Wassim BEN YEDDER	PGI HOLDING, SICOF, CAFE BEN YEDDER, CAFE BONDIN, GFCO, AMENINVEST SINEW, PARETEC, PARENIN, MAGHREB LEASING ALGERIE, ALIOS FINANCE, TLG FINANCE
M. Karim BEN YEDDER	SICOF, COMAR, PARNIN, CAFE BONDIN, CAFE BEN YEDDER, AFC, SICAR AMEN MEDITRAC INTERNATIONAL, HEAVY , STLV
Mme. Sana FATHALLAH GHENIMA	NEANT
M. Mehdi TAMARZISTE	UBCI, INDIGO SERVICES HOLDING, EO DATA CENTER, MENINX OIS, LEVEL4 THE COFFEE STUDIO, TUNISIE SECURITE, TUNIS CALL CENTER, CORPORATE TRAVEL AND EVENTS
M. Lotfi BEN HAJ KACEM	COMAR COTE D'IVOIRE, COMAR INVESTISSEMENT, EL IMRANE, AMEN SANTE AMEN FINANCE COMPANY, EL AMENA TAKAFUL

### 5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction dans la société qu'il représente
Amen BANK	M. Mehrez RIAHI	Membre du Directoire
PARENIN	M. Halim BEN YEDDER	Directeur Général
Partner investment	M. Thameur KOUBAA	Néant
PGI HOLDING	M. Wassim BEN YEDDER	Néant
ASSURANCES COMAR	M. Lotfi BEN HAJ KACEM	Directeur Général Adjoint

## 5.2 Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2020

### 5.2.1. Rémunération et avantages en nature attribués par la société Tunisie Leasing et Factoring aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2020

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en Avril 2014 et Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Adjoints ont été arrêtées par les comités de rémunération réunis en Avril 2014, Avril 2015, Juin 2016 et Novembre 2017 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction au profit du directeur général.
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de TLF envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit (En DT) :

	<u>P.C.A</u>		<u>D.G</u>		<u>D.G.A</u> (Pôle Leasing)		<u>D.G.A</u> (Pôle Factoring)		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2020
<i>Avantages à court terme</i>	296 925	-	605 925	75 292	307 245	27 012	325 473	30 254	131 760	131 760
<i>Avantages postérieurs à l'emploi (*)</i>			3 948		1 202		1 626			
<b>Total</b>	<b>296 925</b>	<b>-</b>	<b>609 873</b>	<b>75 292</b>	<b>308 447</b>	<b>27 012</b>	<b>327 099</b>	<b>30 254</b>	<b>131 760</b>	<b>131 760</b>

(\*) Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

### 5.2.2 Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing et Factoring :

Néant

### 5.2.3. Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant

### 5.3 Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Société AMC ERNST & YOUNG représentée par M. Fehmi LAOUIRINE	Immeuble EY, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1003 Tunis Tel : 70 749 111 - Fax : 70 749 045	2018-2020
Société FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB	Immeuble International City Center – Tour des bureaux - Centre Urbain Nord - 1082 – Tunis Tel : 70 728 450 - Fax : 70 728 405	2021-2023*
Cabinet MS Louzir membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited représenté par M. Mohamed LOUZIR	Rue du Lac Oubeira Immeuble Illiade – 1053 – Les Berges du Lac - Tunis Tel : 36 400 900	2018-2020 2021-2023**

\* Commissaire aux comptes nommé par l'AGO du 30 avril 2021

\*\* Mandat renouvelé par l'AGO du 30 avril 2021

### 5.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

#### 5.4.1. Informations sur les engagements

L'encours des crédits accordés liées aux membres du conseil d'administration au 31/12/2020 se présentent comme suit :

<u>Administrateur</u>	<u>Encours des crédits accordés en dinars</u>	<u>Conditions</u>
M. Ahmed ABDELKEFI 1. <u>Dar El Jeld</u>	<u>1 111 919</u>	<u>De 8,75% à 13,2%</u>

#### 5.4.2. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées :

##### Prêts octroyés :

Néant.

##### Crédits reçus :

- **Tunisie Leasing et Factoring** et **Amen Bank** ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing et Factoring, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing et Factoring de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenu que les produits revenant à Amen Bank au titre des

302 200 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing et Factoring viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

Tunisie Leasing et Factoring a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit :

- Remboursement d'un montant global de 4 547 KDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 KDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 se sont élevés à 5 904 KDT et imputés en totalité sur l'encours du portage.
- Les dividendes encaissés par Tunisie Leasing et Factoring au cours 2019 en vertu du contrat de portage signé avec l'Amen Bank au titre de l'exercice 2016 se sont élevés à 1 478 KDT.
- Les dividendes encaissés au cours 2020 par Tunisie Leasing et Factoring en vertu du contrat de portage signé avec l'Amen Bank au titre de l'exercice 2017 se sont élevés à 1 566 KDT.
- Les dividendes à recevoir par Tunisie Leasing et Factoring en vertu du contrat de portage signé avec l'Amen Bank au titre de l'exercice 2018 se sont élevés à 3 489 KDT.
- Les dividendes à recevoir par Tunisie Leasing et Factoring en vertu du contrat de portage signé avec l'Amen Bank au titre de l'exercice 2019 se sont élevés à 1 932 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009.

- Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing et Factoring ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 5 624 KDT créateur.
- Les intérêts débiteurs nets qui ont été supportés par Tunisie Leasing et Factoring au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 135 KDT.
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing et Factoring totalise un montant de 34 795 KDT.
- Les charges financières supportées au titre des emprunts contractés auprès de l'Amen Bank s'élèvent à 1 952 KDT.

## **Chapitre 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR**

### **6.1. Évolution récente et orientation**

#### **6.1.1. Évolution récente**

L'activité de Tunisie Leasing et Factoring a connu une forte reprise au 1<sup>er</sup> semestre 2021, tant au niveau des nouveaux dossiers de financement qu'au niveau de la production.

Les approbations se sont raffermies de 72,7% en glissement annuel pour atteindre 223 107 milliers de dinars au 30 juin 2021. Les mises en force ont progressé de 57,66% sur la même période pour s'établir à 163 008 milliers de dinars.

Les encours financiers du leasing se sont élevés à 793 739 milliers de dinars au 30 juin 2021, soit une baisse de 1,62% en glissement annuel.

Les encours de financement du factoring ont évolué de 2,82% sur la même période, totalisant 96 583 milliers de dinars.

Les revenus du leasing et du factoring ont progressé de 6,05% sur les six premiers mois de 2021 par rapport à la même période de 2020, atteignant ainsi 55 115 milliers de dinars.

Le produit net a baissé de 30,98% à 29 289 milliers de dinars au 30 juin 2021 tenant compte de la plus-value réalisée sur la cession de la participation de la société dans Tunisie Valeurs ainsi que des revenus sur les participations réalisés exceptionnellement au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

Compte tenu de la conjoncture économique difficile marquée par la succession de vagues du coronavirus au T4 2020 et 1<sup>er</sup> semestre 2021, l'activité de leasing a fait face à une qualité de portefeuille toujours détériorée. Le ratio des engagements classés leasing s'est alors établi à 13,08% au 30 juin 2021 contre 16,41% au 30 juin 2020. Quant au factoring, le ratio des engagements classés s'est remarquablement amélioré, passant de 9,11% au 30 juin 2020 à 4,92% au 30 juin 2021.

#### **6.1.2. Orientations stratégiques**

Dans un contexte économique extrêmement difficile, Tunisie Leasing et Factoring privilégie la qualité du portefeuille sur la croissance.

Par ailleurs, au vu de la forte concurrence qui sévit le marché et de l'assèchement de liquidité au niveau du système bancaire, le groupe mise de plus en plus sur la filiale algérienne qui confirme d'une année à l'autre le trend haussier des résultats tirant vers le haut les résultats du Groupe.

De plus, la participation de Tunisie Leasing dans le capital de Tunisie Factoring est passé le 06/10/2017 de 93,34% à 100%, et ce, à la suite de l'acquisition par Tunisie Leasing de 6,66% du capital de Tunisie Factoring (détenue initialement par STIF et d'autres personnes physiques). Cette transaction rentre dans le cadre de l'opération de fusion absorption de Tunisie Leasing de sa filiale. L'opération de fusion a présenté pour le groupe plusieurs avantages, dont notamment, la mutualisation de plusieurs fonctions support permettant de générer des économies d'échelle, la réduction des charges de gouvernance à plusieurs niveaux et le renforcement des fonds propres de Tunisie Leasing à hauteur du boni de fusion.

## 6.2 Analyse des écarts enregistrés entre les réalisations de l'exercice 2020 par rapport aux prévisions

La confrontation des réalisations de l'exercice 2020 par rapport aux prévisions établies pour l'année 2020 telles que publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2020 » fait ressortir les taux de réalisations suivants :

En milliers de Dinars

	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Ecart	Taux de Réalisation	Commentaires
Mises en forces	200 000	308 672	108 672	154,34%	Les prévisions 2020 ont été établies en pleine crise sanitaire liée à la pandémie COVID 19 où la vision des perspectives d'avenir a été floue et incertaine (Arrêt de la production pendant 2 mois) ce qui explique la fixation d'un objectif de production en 2020 en diminution de 45% à peu près par rapport aux réalisations 2019. La légère amélioration dans la situation sanitaire au cours du 2 <sup>ème</sup> semestre 2020 a permis un rattrapage au niveau de la production ramenant la baisse à 14% par rapport à 2019
Créances sur la Clientèle	828 116	794 832	-33 284	95,98%	Les prévisions 2020 ont tenu compte du report d'échéances décrété par la BCT en mars 2020 et qui a porté sur 7 mois de mars à septembre 2020
Revenus du Leasing	86 674	94 058	7 384	108,52%	Les revenus du leasing ont connu une progression de 8% par rapport aux prévisions sous l'effet de l'amélioration du volume des mises en force et du taux de sortie ainsi que de l'augmentation du montant des intérêts de retard facturés
Revenus du Factoring	17 442	16 622	-820	95,30%	Les revenus du factoring ont connu une régression de 5% par rapport aux prévisions sous l'effet de la baisse du volume des factures achetées et du TMM
Emprunts et dettes rattachés	738 311	727 397	-10 914	98,52%	L'écart sur cette rubrique s'explique par le recours en 2020 plus aux lignes de crédit à court terme et aux certificats de leasing
Fournisseurs et comptes rattachés	78 624	85 368	6 744	108,58%	Des négociations des délais de paiement ont été mises en oeuvre avec les principaux fournisseurs d'exploitation
Charges Financières nettes	70 186	66 965	-3 221	95,41%	L'écart observé sur cette rubrique est due notamment à la baisse du TMM et à la négociation de meilleurs taux de refinancement.
Dotations aux provisions sur créances	14 810	19 963	5 153	134,79%	L'écart enregistré sur le coût du risque dénote les difficultés de recouvrement vécues en 2020 suite à la crise sanitaire causée par la pandémie COVID 19 qui a touché quasiment tous les secteurs d'activité.

## 6.3 Analyse des modifications effectuées au niveau des prévisions 2021-2025 par rapport aux informations prévisionnelles 2020-2024

Les prévisions publiées au niveau du document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2020 » sont différentes de celles publiées dans le présent document de référence. En effet, certaines modifications et mises à jour ont été apportées au niveau des hypothèses sous-jacentes relatives aux rubriques suivantes

**Commentaire :** Les estimations commerciales pour la période 2021-2025 au niveau du présent document de référence ont été actualisées pour tenir compte des réalisations de l'exercice 2020 ainsi que la situation économique du pays marquée par la tension sur les liquidités et la crise sanitaire (COVID-19) dont les effets vont s'étaler sur l'année en cours 2021 et les années suivantes.

### Mises en Forces

Année	2021	2022	2023	2024
Mises en forces document référence 2020	330 000	370 000	400 000	430 000
Mises en forces document référence 2021	330 000	363 000	399 300	439 230
<b>Écart</b>	<b>0</b>	<b>-7 000</b>	<b>-700</b>	<b>9 230</b>

### Créances de leasing

Année	2021	2022	2023	2024
Créances de leasing document référence 2020	734 844	712 370	727 913	765 615
Créances de leasing document référence 2021	758 020	757 390	777 232	802 320
<b>Écart</b>	<b>23 176</b>	<b>45 020</b>	<b>49 319</b>	<b>36 705</b>

### Emprunts et dettes rattachées

Année	2021	2022	2023	2024
Emprunts et dettes rattachées document référence 2020	668 560	651 526	673 577	722 577
Emprunts et dettes rattachées document référence 2021	731 570	722 837	743 316	770 496
<b>Écart</b>	<b>63 010</b>	<b>71 311</b>	<b>69 739</b>	<b>47 919</b>

### Revenus de Leasing

Année	2021	2022	2023	2024
Revenus de leasing document référence 2020	85 307	93 977	103 583	112 043
Revenus de leasing document référence 2021	98 841	102 889	108 053	113 773
<b>Écart</b>	<b>13 534</b>	<b>8 912</b>	<b>4 470</b>	<b>1 730</b>

### Revenus de Factoring

Année	2021	2022	2023	2024
Revenus de factoring document référence 2020	17 969	18 511	19 071	19 647
Revenus de factoring document référence 2021	15 923	16 719	17 555	18 433
<b>Écart</b>	<b>-2 046</b>	<b>-1 792</b>	<b>-1 516</b>	<b>-1 214</b>

### Charges financières

Année	2021	2022	2023	2024
Charges financières document référence 2020	71 767	70 707	74 533	80 498
Charges financières document référence 2021	68 408	71 593	74 705	78 868
<b>Écart</b>	<b>-3 359</b>	<b>886</b>	<b>172</b>	<b>-1 630</b>

### Dotations nettes aux provisions

Année	2021	2022	2023	2024	Commentaires
Dotations nettes aux provisions document référence 2020	8 878	6 751	6 275	5 850	Les montants des dotations aux provisions sont estimés en pourcentage des montants des encours financiers de leasing et des encours de financement de factoring. Au niveau du présent document de référence, les provisions relatives à l'activité leasing sont estimées à 1% de l'encours financier pour 2021, 0,8% pour 2022, 0,7% pour 2023 et 0,5% pour 2024 alors que celles relatives à l'activité factoring sont estimées à 0,6% de l'encours de financement sur toute la période 2021-2024. Au niveau du document de référence « Tunisie Leasing 2020 », les provisions relatives à l'activité leasing sont estimées à 1% de l'encours financier pour 2021, 0,7% pour 2022, 0,6% pour 2023 et 0,5% pour 2024 alors que celles relatives à l'activité factoring sont estimées à 0,5% de l'encours de financement pour toute la période 2021-2024. Cette variation du coût du risque entre les deux documents de référence ainsi que la variation au niveau du volume des mises en force expliquent les écarts dans les dotations annuelles et notamment les augmentations enregistrées pour les années 2021, 2022 et 2023.
Dotations nettes aux provisions sur risque clients et résultat des créances radiées document référence 2021	9 122	7 624	7 005	5 542	
Écart	244	873	730	-308	

#### 6.4 Analyse des performances réalisées au 30/06/2021 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2021

La confrontation des réalisations au 30/06/2021 reflétées par les indicateurs d'activité avec les prévisions établies pour l'année 2021 telles que publiées au niveau du présent document de référence « Tunisie Leasing 2021 » fait ressortir les taux de réalisation suivants :

En milliers de Dinars

	Indicateurs d'activité au 30/06/2021	Prévisions année 2021	Pourcentage de réalisation
Mises en force	163 008	330 000	49,40%
Produit Net de Leasing et d'affacturage	29 289	54 256	53,98%
Ressources d'emprunt	636 440	731 570	87,00%
Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)	172 879	172 879	100,00%
Volume des factures achetées	194 556	380 543	51,13%
Volume des factures financées	113 454	301 473	37,63%
Total revenus d'affacturage	7 379	15 789	46,74%

Tunisie Leasing et Factoring s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

**La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.**

## 6.5 Perspectives d'avenir

Les états financiers prévisionnels de la période allant de 2021 à 2025 de la société ont été établis sur la base des états financiers audités arrêtés au 31/12/2020.

Ces états ont été approuvés par le Conseil d'Administration du **30 mars 2021**.

Les états financiers prévisionnels ont été élaborés à partir de données de base historiques et d'hypothèses réalistes et plausibles.

### 6.5.1. Les hypothèses de prévisions retenues sur la période 2021-2025

#### 1. Activité de Leasing

##### 1.1 Mises en force

Compte tenu des mises en force (MEF) réalisées par la société au cours des derniers exercices et des réalisations jusqu'au 31 décembre 2020, les MEF de l'exercice 2021 ont été estimées à 330 000 mDT en augmentation de 6,94% par rapport aux MEF de 2020, puis une croissance annuelle de 10% pour la période allant de 2022 à 2025.

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020-2025
Mises en force	308 585	330 000	363 000	399 300	439 230	483 153	
Taux d'évolution		6,94%	10,00%	10,00%	10,00%	10,00%	9,38%

##### 1.2 Intérêts Conventionnels

Les intérêts conventionnels ont été estimés sur la base des MEF antérieures et des MEF prévues compte tenu d'un taux de placement moyen de **14,25%** pour l'exercice 2021 et 14% pour la période allant de 2022 à 2025.

Les revenus bruts et les dotations aux amortissements sont calculés en utilisant la pondération produits Auto (LA) ; Équipement (LE) ; Immobilier (LI) suivante et des taux moyens de placement suivants :

Type de Leasing	Pondération	Réalisé	Taux de Placement				
			2021-2025	2020	2021	2022	2023
LA – TPE (Très petites entreprises)	42,66%	15,26%	14,40%	14,01%	14,01%	14,01%	14,01%
LA – Autres	14,82%	15,08%	14,15%	14,00%	14,00%	14,00%	14,00%
LE	40,72%	14,68%	14,15%	14,00%	14,00%	14,00%	14,00%
LI	1,80%	14,77%	14,05%	14,00%	14,00%	14,00%	14,00%
	<b>100,00%</b>	<b>14,99%</b>	<b>14,25%</b>	<b>14,00%</b>	<b>14,00%</b>	<b>14,00%</b>	<b>14,00%</b>

#### Évolution des Intérêts Conventionnels

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020-2025
Intérêts conventionnels	93 001	94 277	97 869	102 528	107 694	113 039	3,98%
Taux d'évolution		1,37%	3,81%	4,76%	5,04%	4,96%	

## 2. Activité de Factoring

### 1.1 Le volume d'affaires

Le tableau ci-après reprend le volume des factures achetées sur la période 2020-2025 en retenant comme taux moyen de croissance du chiffre d'affaires 5,54%.

(En mDT)	REALISE		PREVU				TCAM 2020-2025
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Evolution		7,72%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	
Volume de chiffre d'affaires acheté	353 282	380 543	399 570	419 549	440 526	462 552	5,54%
Domestique avec recours	317 119	342 264	359 377	377 346	396 214	416 024	5,58%
Domestique sans recours	10 503	11 336	11 903	12 498	13 123	13 779	5,58%
Export	9 143	9 600	10 080	10 584	11 113	11 669	5,00%
Import	16 517	17 343	18 210	19 121	20 077	21 081	5,00%

### 1.2 Le financement

Le financement des créances est égal au montant des factures achetées déduction faite du montant du fonds de garantie, des autres réserves éventuellement et autres restrictions (dépassement limites débiteurs, dépassement seuil de concentration par débiteur, etc.).

Sur la période 2021-2025, le pourcentage de financement moyen retenu se situe aux alentours de 83% du volume des factures achetées hors import.

Le tableau ci-après reprend l'évolution du montant des financements sur la période 2021-2025 :

(En mDT)	REALISE		PREVU				TCAM 2020-2025
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Volume de chiffre d'affaires acheté hors import	336 764	363 200	381 360	400 428	420 449	441 472	5,56%
Financements	280 308	301 473	316 547	332 374	348 993	366 443	5,51%
Pourcentage de financement	83,24%	83,00%	83,00%	83,00%	83,00%	83,00%	

### 1.3 Les encaissements

Le tableau ci-après reprend l'évolution du montant des encaissements sur la période 2021-2025 tenant compte d'un pourcentage d'encaissement de 91,0% à partir de 2021 :

(En mDT)	REALISE		PREVU				TCAM 2020-2025
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Volume de chiffre d'affaires acheté	353 282	380 543	399 570	419 549	440 526	462 552	5,54%
Encaissements	316 838	346 310	363 626	381 807	400 897	420 942	5,85%
Pourcentage d'encaissement	89,68%	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%	91,00%	

## 1.4 Les produits

- La commission d'affacturage:

La répartition de la commission d'affacturage par nature d'activité se présente comme il est indiqué dans le tableau suivant :

(En mDT)	REALISE			PREVU		
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Commissions d'affacturage domestique	4 318	4 406	4 627	4 858	5 101	5 356
Commissions servies domestique	-85	-112	-117	-123	-129	-136
Commissions d'affacturage export	88	92	97	102	107	112
Commissions servies export	-5	-5	-6	-6	-6	-6
Commissions d'affacturage import	13	14	15	16	16	17
Commissions servies apporteurs	-17	-17	-18	-19	-20	-21
Frais d'enquêtes et de surveillance	9	9	9	10	10	11
Autres commissions	281	259	272	286	300	315
<b>Total commission d'affacturage après rétrocession</b>	<b>4 602</b>	<b>4 646</b>	<b>4 879</b>	<b>5 123</b>	<b>5 379</b>	<b>5 648</b>
<b>Total commission d'affacturage avant rétrocession</b>	<b>4 709</b>	<b>4 781</b>	<b>5 020</b>	<b>5 271</b>	<b>5 534</b>	<b>5 811</b>
<b>Volume du chiffre d'affaires acheté</b>	353 282	380 543	399 570	419 549	440 526	462 552
<b>Taux de la commission d'affacturage avant rétrocession</b>	1,33%	1,26%	1,26%	1,26%	1,26%	1,26%
<b>Taux moyen de la commission d'affacturage</b>	1,30%	1,22%	1,22%	1,22%	1,22%	1,22%

- La commission de financement :

La commission de financement domestique est liquidée sur la base des avances accordées au titre des factures achetées aux taux convenus. Le décompte se fait en fin de période (post compté) chaque fin de mois.

La commission de financement export est calculée à un taux indexé à un taux de devise défini par la banque 3 mois (Taux de devise + Marge). Le décompte se fait en fin de période (post compté), à la date d'encaissement effectif de chacune des factures ayant fait l'objet de financement.

L'évolution des marges de financement se présente comme suit :

	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Marge de financement domestique</b>	3,92%	3,92%	3,92%	3,92%	3,92%
<b>Marge de financement export</b>	3,14%	3,14%	3,14%	3,14%	3,14%

L'évolution de la commission de financement sur la période 2021-2025 se présente comme suit :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020-2025
Commission de financement domestique	11 877	11 053	11 606	12 186	12 795	13 435	2,50%
Commission de financement export	36	89	94	98	103	109	24,70%
<b>Total produits de financement</b>	<b>11 913</b>	<b>11 142</b>	<b>11 700</b>	<b>12 285</b>	<b>12 899</b>	<b>13 544</b>	<b>2,60%</b>

Ainsi, les revenus d'affacturage estimés, pour la période 2021-2025, peuvent se résumer comme il est indiqué dans le tableau suivant :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020-2025
Total commission d'affacturage nette	4 602	4 646	4 879	5 123	5 379	5 648	4,18%
Total produits de financement	11 913	11 142	11 700	12 285	12 899	13 544	2,60%
<b>Total revenus d'affacturage</b>	<b>16 515</b>	<b>15 789</b>	<b>16 578</b>	<b>17 407</b>	<b>18 278</b>	<b>19 192</b>	<b>3,05%</b>

### 3. Les ressources

#### 3.1. Les emprunts

La structure d'endettement de la société est caractérisée par le recours au marché obligataire en premier lieu et aux emprunts bancaires et aux crédits extérieurs en second lieu.

Les emprunts que la société projette de lever, pour la période 2021-2025, se détaillent comme suit :

(En mDT)	2021	2022	2023	2024	2025
Emprunts Obligataires	60 000	60 000	60 000	80 000	80 000
Crédits Bancaires	96 750	74 500	100 500	101 000	114 500
Crédits Extérieurs	61 750	60 000	62 500	65 000	70 000
<b>Total emprunts</b>	<b>218 500</b>	<b>194 500</b>	<b>223 000</b>	<b>246 000</b>	<b>264 500</b>

Les conditions retenues pour les nouvelles ressources sont les suivantes :

- Durée de remboursement des crédits :

- 5 ans pour les emprunts obligataires ;
- 5 ans pour les autres types de crédits.

- Taux moyen : le coût des nouvelles ressources est de 10,5% pour la période 2021-2025.

#### 3.1 Autres ressources : lignes d'avance et crédits à court terme

Ils sont utilisés pour le financement de l'activité factoring.

Le tableau ci-après reprend les utilisations sur ces lignes sur la période 2021-2025 :

(En mDT)	2021	2022	2023	2024	2025
Utilisations	417 108	437 963	459 862	482 855	506 997

## Encours des Emprunts et des Dettes Rattachées

Sur la période 2021-2025, l'encours des emprunts et des concours bancaires existants et à contracter évoluera comme suit :

Encours des Emprunts et des Dettes Rattachés (En mDT)	REALISE		PREVU			
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Emprunts obligataires	227 048	224 904	214 749	205 681	217 163	224 425
Emprunts bancaires et extérieurs	455 669	449 284	447 838	478 185	491 558	528 544
Crédit à court terme	1 223	0	0	0	0	0
Lignes d'avance	22 100	39 228	41 189	43 249	45 411	47 682
Certificats de dépôts	0	0	0	0	0	0
<b>Total emprunts</b>	<b>706 040</b>	<b>713 416</b>	<b>703 776</b>	<b>727 114</b>	<b>754 132</b>	<b>800 650</b>
Dettes Rattachées	21 357	18 154	19 061	16 202	16 364	15 546
<b>Total</b>	<b>727 397</b>	<b>731 570</b>	<b>722 837</b>	<b>743 316</b>	<b>770 496</b>	<b>816 196</b>

## Remboursements de l'Encours des Emprunts Existants, des Emprunts à Contracter, des lignes d'avance et des Certificats de Dépôts

Sur la période 2021-2025, le remboursement de l'encours des emprunts existants et à contracter, des lignes d'avances et des certificats de dépôts évoluera comme suit :

Remboursement des Emprunts (En mDT)		2021	2022	2023	2024	2025
Remboursement Crédits en cours	Emprunts Obligataires	62 143	58 155	45 069	32 517	20 738
	Bancaires & Extérieurs	164 885	104 246	74 053	61 427	23 114
	Crédits à court terme et lignes d'avance	23 323	0	0	0	0
<b>Sous-total</b>		<b>250 351</b>	<b>162 401</b>	<b>119 121</b>	<b>93 945</b>	<b>43 852</b>
Remboursement Fonds à Lever	Emprunt Obligataires	0	12 000	24 000	36 000	52 000
	Bancaires & Extérieurs	0	31 700	58 600	91 200	124 400
	Crédits à court terme et lignes d'avance	377 880	436 002	457 802	480 692	504 727
<b>Sous-total</b>		<b>377 880</b>	<b>479 702</b>	<b>540 402</b>	<b>607 892</b>	<b>681 127</b>
<b>Total général</b>		<b>628 232</b>	<b>642 103</b>	<b>659 523</b>	<b>701 837</b>	<b>724 979</b>

#### 4- Évolution des Capitaux Propres

	En milliers de Dinar					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Capital social	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000
Réserve légale	4 744	5 400	5 400	5 400	5 400	5 400
Autres réserves	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777	3 777
Prime d'émission	27 436	27 436	27 436	27 436	27 436	27 436
Résultats reportés	57 388	67 113	72 870	76 753	82 716	89 722
Réserve spéciale de réinvestissement	12 107	4 282	3 949	3 116	2 282	2 282
Boni de fusion	10 871	10 871	10 871	10 871	10 871	10 871
Distribution	0	3 888	3 888	8 640	8 640	8 640
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>170 324</b>	<b>172 879</b>	<b>178 303</b>	<b>181 353</b>	<b>186 483</b>	<b>193 489</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>6 444</b>	<b>9 312</b>	<b>11 689</b>	<b>13 770</b>	<b>15 646</b>	<b>16 677</b>
<b>Rendement des capitaux propres (ROE)</b>	<b>3,78%</b>	<b>5,39%</b>	<b>6,56%</b>	<b>7,59%</b>	<b>8,39%</b>	<b>8,62%</b>

L'évolution des capitaux propres prévisionnels tient compte des points suivants :

- Un prélèvement en 2018, d'un montant de dividendes de 4,414 KDT sur le compte « Prime d'émission »
- Une augmentation en 2019 du capital social de 6,750 millions de dinars, et ce, par l'émission et la création de 1.350.000 actions nouvelles, au prix de 15 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 10 Dinars par action.
- Une augmentation en 2019 du capital social de 2,250 millions de dinars, et ce, par incorporation de réserves, cette augmentation sera réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 450 000 actions nouvelles de valeur nominal de 5 dinars.
- Les affectations aux réserves légales de 5% des résultats reportés de l'exercice dans la limite de 10% du capital social.
- Des distributions de dividendes annuelles de 7,2 % du capital social pour les exercices 2021 et 2022 et de 16% pour les exercices 2023 et 2024.

#### 5. Charges Financières

L'évolution des charges financières relatives aux emprunts existants est calculée durant la période 2021-2025 conformément à leurs conditions contractuelles.

Le coût des nouveaux emprunts est calculé au taux de 10,50% pour période 2021-2025.

Le taux appliqué aux autres ressources varie selon les bailleurs de fonds.

Les charges financières au titre des emprunts existants et des nouveaux emprunts évolueront comme suit sur la période 2021-2025 :

Charges financières (En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM 2020-2025
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Total Charges Financières	66 965	68 408	71 593	74 705	78 868	82 903	4,36%

## 6. Charges de Personnel et Autres Charges d'Exploitation

Sur la période 2021-2025, les charges de personnel et autres charges d'exploitation évolueront comme suit :

En (mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020-2025
Charges de personnel	16 167	16 499	17 973	19 494	21 123	22 789	7,11%
Taux d'évolution		2,05%	8,94%	8,46%	8,36%	7,89%	
Autres charges d'exploitation	6 796	6 834	7 174	7 535	7 913	8 309	4,10%
Taux d'évolution		0,57%	4,97%	5,03%	5,02%	5,01%	

## 7. Provisions Nettes sur Créances

### 7.1 Leasing

Le coût du risque est estimé sur la base de l'évolution des encours financiers et estimé à **1%** de l'encours financier pour 2021, **0,8%** pour 2022, **0,7%** pour 2023, **0,5%** pour 2024 et 2025, de ce fait les dotations nettes évolueront comme suit :

	REALISE	PREVU					TCAM
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020-2025
Coût du risque sur créances classées (provisions nettes sur créances classées)	14 102	7 850	6 350	5 750	4 250	4450	-20,60%
Coût du risque des créances non classées (provisions collectives)	5275	500	500	500	500	500	-37,58%
<b>Provisions nettes sur créances</b>	<b>19 377</b>	<b>8 350</b>	<b>6 850</b>	<b>6 250</b>	<b>4 750</b>	<b>4 950</b>	<b>-23,89%</b>

### 7.2 Factoring

Le coût du risque est estimé à **0,5%** pour la période 2021-2025, de ce fait les dotations nettes évolueront comme suit :

	REALISE	PREVU					TCAM
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020-2025
Dotations nettes aux provisions affectées	585	527	553	581	610	640	1,81%
Dotations nettes aux provisions collectives	0	245	221	174	183	192	-
<b>Cumul des provisions pour créances</b>	<b>585</b>	<b>772</b>	<b>774</b>	<b>755</b>	<b>792</b>	<b>832</b>	<b>7,29%</b>

Ainsi, les dotations nettes aux provisions estimées, pour la période 2021-2025, peuvent se résumer comme il est indiqué dans le tableau suivant :

	REALISE	PREVU					TCAM
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020-2025
Provisions nettes sur créances classées	14 687	8 377	6 903	6 331	4 860	5 090	-19,10%
Provisions collectives	5 275	745	721	674	683	692	-
<b>Provisions nettes sur créances</b>	<b>19 962</b>	<b>9 122</b>	<b>7 624</b>	<b>7 005</b>	<b>5 542</b>	<b>5 782</b>	<b>-21,95%</b>

## 8. Dotations aux Amortissements des Immobilisations Propres

Les dotations aux amortissements des biens propres de la société sont estimées à :

(En mDT)	REALISE	PREVU					TCAM
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020-2025
Dotations aux amortissements	2 284	2 451	2 175	1 795	1 704	1 653	-6,27%
Taux d'évolution		7,31%	-11,24%	-17,49%	-5,07%	-3,01%	

## 9. Impôts sur les Sociétés

La société n'estime pas procéder à des opérations de réinvestissement durant la période 2021-2025, de ce fait l'impôt effectif à payer est au taux de 35% par rapport au résultat fiscal.

## 10. Dividendes

La société prévoit une distribution annuelle des dividendes de 0,360 dinars par action, soit 7,2% du capital social libéré pour 2021 et de 0,800 dinars par action, soit 16% du capital social libéré pour la période allant de 2022 à 2025.

## 11. Rentabilité et Rendement Prévisionnel

La rentabilité et le rendement prévisionnel des capitaux propres se détaillent comme suit sur la période 2021-2025 :

Rentabilité et rendement	REALISE	PREVU					TCAM
	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020-2025
Revenus nets de leasing (en mDT)	94 058	98 841	102 889	108 053	113 773	119 728	4,94%
Revenus nets de factoring (en mDT)	16 515	15 789	16 578	17 407	18 278	19 192	3,05%
Résultat d'exploitation (en mDT)	11 962	15 350	19 256	22 257	25 253	26 884	17,58%
Résultat net (en mDT)	6 444	9 312	11 689	13 770	15 646	16 677	20,95%
Nombre d'actions	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	10 800 000	0,00%
Résultat par Action (en DT)	0,597	0,862	1,082	1,275	1,449	1,544	20,95%

## 6.5.2. États financiers prévisionnels 2021-2025

### 1) Bilans prévisionnels

En KDT	Réalisé	Prévu				
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>ACTIFS</b>						
Caisse et avoirs auprès des banques	14 315	16 500	16 750	17 500	16 500	18 500
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	794 832	758 020	757 390	777 232	802 320	843 514
Acheteurs factorés	121 517	128 423	134 416	140 766	147 434	154 435
Portefeuille titre commercial	42 993	43 853	44 292	44 735	45 182	45 408
Portefeuille d'investissements	57 038	90 162	90 162	90 162	90 162	90 162
Valeurs Immobilisés	11 708	10 151	9 133	8 617	8 927	8 054
Autres actifs	32 022	32 479	33 776	34 853	36 230	37 840
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>1 074 426</b>	<b>1 079 588</b>	<b>1 085 917</b>	<b>1 113 864</b>	<b>1 146 755</b>	<b>1 197 912</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>						
<b>PASSIFS</b>						
Concours bancaires	1 955	750	1 250	1 000	500	250
Dettes envers la clientèle	17 326	14 727	14 539	14 343	14 486	14 099
Emprunts et dettes rattachées	727 397	731 570	722 837	743 316	770 496	816 196
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	37 773	40 058	42 061	44 164	46 372	48 691
Fournisseurs et comptes rattachés	85 368	83 004	85 749	86 973	81 866	76 961
Autres passifs	27 839	27 288	29 488	28 945	30 906	31 549
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>897 658</b>	<b>897 396</b>	<b>895 925</b>	<b>918 741</b>	<b>944 626</b>	<b>987 746</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital social	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000
Réserves	58 935	51 766	51 433	50 600	49 766	49 766
Résultats reportés	57 388	67 113	72 870	76 753	82 716	89 722
Résultat de l'exercice	6 444	9 312	11 689	13 770	15 646	16 677
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>176 767</b>	<b>182 191</b>	<b>189 993</b>	<b>195 123</b>	<b>202 129</b>	<b>210 165</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>1 074 426</b>	<b>1 079 588</b>	<b>1 085 917</b>	<b>1 113 864</b>	<b>1 146 755</b>	<b>1 197 912</b>

## 2) États de résultats prévisionnels

En KDT	Réalisé	Prévu				
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Intérêts et produits assimilés de leasing	94 058	98 841	102 889	108 053	113 773	119 728
Revenu du factoring	16 622	15 923	16 719	17 555	18 433	19 355
Commissions encourues	(107)	(134)	(141)	(148)	(155)	(163)
Intérêts et charges assimilés	(66 965)	(68 408)	(71 593)	(74 705)	(78 868)	(82 903)
Produits des placements	27 419	5 434	5 007	5 770	6 532	7 295
Autres Produits d'exploitation	2 422	2 600	2 821	3 061	3 320	3 605
<b>Produit net</b>	<b>73 449</b>	<b>54 256</b>	<b>55 702</b>	<b>59 586</b>	<b>63 035</b>	<b>66 917</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Charges de personnel	(16 167)	(16 499)	(17 973)	(19 494)	(21 123)	(22 789)
Autres charges d'exploitation	(6 796)	(6 834)	(7 174)	(7 535)	(7 913)	(8 309)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	(2 284)	(2 451)	(2 175)	(1 795)	(1 704)	(1 653)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(25 246)</b>	<b>(25 784)</b>	<b>(27 322)</b>	<b>(28 824)</b>	<b>(30 740)</b>	<b>(32 750)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>48 202</b>	<b>28 472</b>	<b>28 380</b>	<b>30 762</b>	<b>32 295</b>	<b>34 166</b>
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	(19 962)	(9 122)	(7 624)	(7 005)	(5 542)	(5 782)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	(6 793)	(2 500)	-	-	-	-
Dotations aux provisions pour risques divers	(9 485)	(1 500)	(1 500)	(1 500)	(1 500)	(1 500)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>11 962</b>	<b>15 350</b>	<b>19 256</b>	<b>22 257</b>	<b>25 253</b>	<b>26 884</b>
Autres gains ordinaires	354	320	320	320	320	320
Autres pertes ordinaires	(29)	-	-	-	-	-
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>	<b>12 288</b>	<b>15 670</b>	<b>19 576</b>	<b>22 577</b>	<b>25 573</b>	<b>27 204</b>
Reprises sur provisions pour impôt différé	185	185	-	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	(5 176)	(6 026)	(7 264)	(8 112)	(9 143)	(9 696)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>	<b>7 296</b>	<b>9 828</b>	<b>12 312</b>	<b>14 465</b>	<b>16 430</b>	<b>17 508</b>
Éléments extraordinaires	(852)	(517)	(623)	(695)	(784)	(831)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>6 444</b>	<b>9 312</b>	<b>11 689</b>	<b>13 770</b>	<b>15 646</b>	<b>16 677</b>

### 3) États de flux de trésorerie prévisionnels

EN KDT	Réalisé		Prévu			
	2020	2021	2022	2023	2024	2025

#### Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Encaissements reçus des clients	510 419	528 600	539 967	556 455	611 028	642 258
Décaissements pour financement de contrats de Leasing	(354 656)	(386 387)	(424 663)	(460 298)	(518 155)	(561 924)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	316 838	312 618	329 548	345 631	363 323	381 214
Financements des adhérents	(280 308)	(301 473)	(316 547)	(332 374)	(348 993)	(366 443)
Encaissements provenant des crédits à court terme	50 599	417 108	437 963	459 862	482 855	506 997
Remboursements des crédits à court terme	(65 837)	(401 203)	(436 002)	(457 802)	(480 692)	(504 727)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(25 127)	(24 731)	(26 738)	(28 747)	(30 531)	(32 637)
Intérêts payés	(67 826)	(70 574)	(69 969)	(77 082)	(78 495)	(83 646)
Impôts et taxes payés	(27 629)	(26 273)	(22 846)	(22 165)	(22 953)	(22 299)
Autres flux de trésorerie	(15 407)	4 638	5 682	6 161	7 913	8 628
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectée à) l'exploitation</b>	<b>41 065</b>	<b>52 324</b>	<b>16 396</b>	<b>(10 360)</b>	<b>(14 701)</b>	<b>(32 579)</b>

#### Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 054)	(915)	(1 275)	(1 440)	(2 105)	(825)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	62	21	118	161	91	45
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(16 871)	(35 624)	0	0	0	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	9 384	0	0	0	0	0
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectée aux) activités d'investissement</b>	<b>(8 479)</b>	<b>(36 517)</b>	<b>(1 157)</b>	<b>(1 279)</b>	<b>(2 014)</b>	<b>(780)</b>

#### Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	0	(3 888)	(3 888)	(8 640)	(8 640)	(8 640)
Encaissements provenant des emprunts	305 454	218 500	194 500	223 000	246 000	264 500
Remboursement d'emprunts	(309 661)	(227 029)	(206 101)	(201 721)	(221 145)	(220 252)
Flux liés au financement à court terme	(22 000)	0	0	0	0	0
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>(26 206)</b>	<b>(12 416)</b>	<b>(15 489)</b>	<b>12 639</b>	<b>16 215</b>	<b>35 608</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>6 380</b>	<b>3 390</b>	<b>(250)</b>	<b>1 000</b>	<b>(500)</b>	<b>2 250</b>
Trésorerie au début de l'exercice	5 980	12 360	15 750	15 500	16 500	16 000
Trésorerie à la clôture de l'exercice	12 360	15 750	15 500	16 500	16 000	18 250

## 6.6 Évolution des créances classées Leasing

(En mDT)	Réalisé	Prévu				
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Risque total	902 717	875 757	882 822	909 692	940 062	986 787
Provisions & Agios réservés affectés (hors provisions collectives)	66 634	74 484	80 834	86 584	90 834	95 284
Créances classées	103 781	96 308	94 864	95 480	95 385	95 671
<b>Créances classées / risque total</b>	11,50%	11,00%	10,75%	10,50%	10,15%	9,70%
<b>Provisions / Créances classées</b>	64,21%	77,34%	85,21%	90,68%	95,23%	99,60%

## 6.7 Évolution des créances classées Factoring

(En mDT)	Réalisé	Prévu				
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Risque total	104 113	110 738	116 000	121 525	127 326	133 417
Provisions & Agios réservés affectés (hors provisions collectives)	5 110	5 636	6 189	6 770	7 380	8 020
Créances classées	5 110	5 636	6 189	6 770	7 380	8 020
<b>Créances classées / risque total</b>	4,91%	5,09%	5,34%	5,57%	5,80%	6,01%
<b>Provisions / Créances classées</b>	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

## 6.8 État des cash-flow prévisionnels

( En mDT)	Réalisé	Prévu				
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Résultat net	6 444	9 312	11 689	13 770	15 646	16 677
Remboursement de créances échues	327 302	351 859	361 220	367 550	410 299	430 011
Dotations aux amortissements	2 284	2 451	2 175	1 795	1 704	1 653
Dotations aux provisions et agios réservés	36 240	13 122	9 124	8 505	7 042	7 282
<b>CASH FLOWS PREVISIONNELS</b>	<b>372 270</b>	<b>376 744</b>	<b>384 209</b>	<b>391 620</b>	<b>434 692</b>	<b>455 622</b>

## 6.9 Marge brute d'autofinancement prévisionnel

( En mDT)	Réalisé	Prévu				
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Résultat net	6 444	9 312	11 689	13 770	15 646	16 677
Dotations aux amortissements	2 284	2 451	2 175	1 795	1 704	1 653
Dotations nettes aux provisions	36 240	13 122	9 124	8 505	7 042	7 282
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>44 968</b>	<b>24 885</b>	<b>22 989</b>	<b>24 070</b>	<b>24 393</b>	<b>25 611</b>

## 6.10 Indicateurs et ratios prévisionnels du Leasing

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	Réalisé	Prévu				
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Résultat net (1)	6 444	9 312	11 689	13 770	15 646	16 677
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	894 863	892 035	891 843	912 129	937 664	979 083
Fonds propres (avant résultat net) (2)	170 324	172 879	178 303	181 353	186 483	193 489
Capitaux propres avant affectation	176 767	182 191	189 993	195 123	202 129	210 165
Créances sur la clientèle	794 832	758 020	757 390	777 232	802 320	843 514
Créances classées (3)	103 781	96 308	94 864	95 480	95 385	95 671
Total provisions et agios réservés (4)	66 634	74 484	80 834	86 584	90 834	95 284
Emprunts et ressources spéciales	727 397	731 570	722 837	743 316	770 496	816 196
Charges financières	66 965	68 408	71 593	74 705	78 868	82 903
Produit net (7)	73 449	54 256	55 702	59 586	63 035	66 917
Total brut des créances (5)	902 717	875 757	882 822	909 692	940 062	986 787
Total bilan (6)	1 074 426	1 079 588	1 085 917	1 113 864	1 146 755	1 197 912
Charges d'exploitation (hors dotations aux provisions) (8)	25 246	25 784	27 322	28 824	30 740	32 750
Intérêts de crédit bail	94 058	98 841	102 889	108 053	113 773	119 728
Dettes envers la clientèle	17 326	14 727	14 539	14 343	14 486	14 099
Charges de personnel	16 167	16 499	17 973	19 494	21 123	22 789
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>						
Taux de créances classées (3)/(5)	11,50%	11,00%	10,75%	10,50%	10,15%	9,70%
Ratio de couverture des créances classées (4)/(3)	64,21%	77,34%	85,21%	90,68%	95,23%	99,60%
<b>Ratios de structure</b>						
Total Capitaux propres après résultat/Total bilan	16,45%	16,88%	17,50%	17,52%	17,63%	17,54%
Emprunts & Ressources spéciales/ Total bilan	67,70%	67,76%	66,56%	66,73%	67,19%	68,13%
Créances sur la clientèle/ Total bilan	73,98%	70,21%	69,75%	69,78%	69,96%	70,42%
Emprunts & Ressources spéciales + dettes envers la clientèle/ Créances sur la clientèle	93,70%	98,45%	97,36%	97,48%	97,84%	98,43%
<b>Ratios de gestion</b>						
Charges de personnel/Produits nets	22,01%	30,41%	32,27%	32,72%	33,51%	34,06%
Produits nets / Capitaux propres avant résultat	43,12%	31,38%	31,24%	32,86%	33,80%	34,58%
Coefficient d'exploitation (8)/(7)	34,37%	47,52%	49,05%	48,37%	48,77%	48,94%
<b>Ratios de rentabilité</b>						
ROE (1)/(2)	3,78%	5,39%	6,56%	7,59%	8,39%	8,62%
ROA (1)/(6)	0,60%	0,86%	1,08%	1,24%	1,36%	1,39%
Résultat net / Produit net (1)/(7)	8,77%	17,16%	20,99%	23,11%	24,82%	24,92%
Intérêts de leasing / créances sur la clientèle	11,83%	13,04%	13,58%	13,90%	14,18%	14,19%
Produits nets / total bilan	6,84%	5,03%	5,13%	5,35%	5,50%	5,59%

## 6.11 Indicateurs prévisionnels du Factoring

En milliers de Dinars

Indicateurs de Gestion	Réalisé	Prévu				
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Volume des factures achetées	353	380	399	419	440	462
	282	543	570	549	526	552
Volume des factures financées	280	301	316	332	348	366
	308	473	547	374	993	443
Commissions d'affacturage	4 602	4 646	4 879	5 123	5 379	5 648
Commissions de financement	11 913	11 142	11 700	12 285	12 899	13 544

## 6.12 Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2021 à 2025



**AMC Ernst & Young**  
 Société inscrite au tableau de l'OECT  
 Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
 1003 Tunis - Tunisie  
 Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045  
 MF : 035482 W/A/M/000



Cabinet MS Louzir  
 Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
 Rue du Lac Oubeira-Immeuble Illiade  
 1053 - Les berges du Lac  
 Tel: +216 36 400 900 Fax: + 216 36 050 900  
 MF : 587570 N/A/M/000  
 www.deloitte.tn

### Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2021 à 2025

Nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société Tunisie Leasing et Factoring pour la période allant de 2021 à 2025 établies dans le cadre de la préparation de prospectus et autres documents de référence. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Ces états financiers prévisionnels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 31 mars 2021, et ont été préparés selon les règles et principes comptables retenus par Tunisie Leasing & Factoring, sur la base des éléments et informations disponibles à la date du présent rapport dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Ces prévisions financières présentent les indicateurs suivants :

(En KTND)	2021	2022	2023	2024	2025
Produit net	54 256	55 702	59 586	63 035	66 917
Résultat net	9 312	11 689	13 770	15 646	16 677
Total Bilan	1 079 588	1 085 917	1 113 864	1 146 755	1 197 912

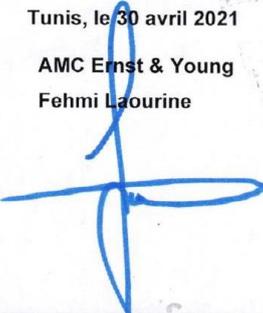
Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles dont notamment ISAE 3400 « Examen d'informations financières prévisionnelles ». Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 30 avril 2021

AMC Ernst & Young  
 Fehmi Laourine



Cabinet M.S.Louzir  
 Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
 Sonia LOUZIR



### 6.13 Tableau d'amortissement des emprunts obligataires et subordonnés en cours émis par Tunisie Leasing et Factoring

Intitulé de l'émission		2021P	2022P	2023P	2024P	2025P
EO TL SUB 2013/2 TF 7.60%	Intérêts	169 784				
	Capital	2 234 000				
EO TL 2014/1 TF 7.35%	Intérêts	198 597				
	Capital	2 702 000				
EO TL 2014/2 TF 7.80%	Intérêts	282 360				
	Capital	3 620 000				
EO TL 2015/1 TF 7.85%	Intérêts	848 937	424 468			
	Capital	5 407 240	5 407 240			
EO TL SUB 2015/1 TF 7.90%	Intérêts	534 830	267 415			
	Capital	3 385 000	3 385 000			
EO TL 2015/2 TF 7.50%	Intérêts	167 040				
	Capital	2 227 200				
EO TL 2015/2 TF 7.75%	Intérêts	877 176	584 784	292 392		
	Capital	3 772 800	3 772 800	3 772 800		
EO TL SUB 2016 TF 7.60%	Intérêts	118 560	59 280			
	Capital	780 000	780 000			
EO TL SUB 2016 TF 7.85%	Intérêts	1 011 080	758 310	505 540	252 770	
	Capital	3 220 000	3 220 000	3 220 000	3 220 000	
EO TL 2016/1 TF 7.50%	Intérêts	122 261				
	Capital	1 630 140				
EO TL 2016/1 TF 7.75%	Intérêts	1 015 992	677 328	338 664		
	Capital	4 369 860	4 369 860	4 369 860		
EO TL 2017/1 TF 7.55%	Intérêts	440 014	220 007			
	Capital	2 914 000	2 914 000			
EO TL 2017/1 TF 7.80%	Intérêts	1 212 432	909 324	606216	303108	
	Capital	3 886 000	3 886 000	3886000	3886000	
EO TL 2017/1 TV TMM+2.35%	Intérêts	105 490	51 600			
	Capital	600 000	600 000			
EO TL 2017/2 TF 7.95%	Intérêts	517 049	344 699	172 350		
	Capital	2 167 920	2 167 920	2 167 920		
EO TL 2017/2 TF 8.20%	Intérêts	1 571 153	1 256 922	942 692	628 461	314 231
	Capital	3 832 080	3 832 080	3 832 080	3 832 080	3 832 080
EO TL 2018/1 TF 7.95%	Intérêts	231 214	154 179	77 090		
	Capital	969 680	969 680	969 680		
EO TL 2018/1 TF 8.20%	Intérêts	1 016 969	813 768	610 326	406 884	203 442
	Capital	2 481 000	2 481 000	2 481 000	2 481 000	2 481 000
EO TL 2018/1 TV TMM+2.30%	Intérêts	335 006	217 351	108 676		
	Capital	1 271 060	1 271 060	1 271 060		
EO TL SUB 2018 CA TF 10,60%	Intérêts	442 976	332 755	221 837	110 918	
	Capital	1 046 400	1 046 400	1 046 400	1 046 400	
EO TL SUB 2018 CA TV TMM+2.7%	Intérêts	254 459	177 422	118 498	59 249	
	Capital	662 000	662 000	662 000	662 000	
EO TL SUB 2018 CB TF 11%	Intérêts	626 013	627 000	501 600	376 200	250 800
	Capital		1 140 000	1 140 000	1 140 000	1 140 000
EO TL SUB 2018 CB TV TMM+3%	Intérêts	619 313	577 103	462 500	346 875	231 250
	Capital		1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000
EO TLF 2019-1 CAT A TF	Intérêts	1 155 960	866 970	577 980	288 990	
	Capital	2 535 000	2 535 000	2 535 000	2 535 000	
EO TLF 2019-1 CAT A TV	Intérêts	156 678	115 455	76 970	38 485	
	Capital	430 000	430 000	430 000	430 000	
EO TLF 2019-1 CAT B TF	Intérêts	1 190 475	1 190 475	952 380	714 285	476 190
	Capital		2 035 000	2 035 000	2 035 000	2 035 000
EO 2020/1 TF 5 ANS 11.60%	Intérêts	3 480 000	2 784 000	2 088 000	1 392 000	696 000
	Capital	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
EO TLF SUB 2020 TF 5ANS 10.25%	Intérêts		2 050 000	1 640 000	1 230 000	820 000
	Capital		4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
<b>TOTAL INTERETS</b>		<b>18 701 817</b>	<b>15 460 617</b>	<b>10 293 709</b>	<b>6 148 226</b>	<b>2 991 913</b>
<b>TOTAL ENCOURS</b>		<b>62 143 380</b>	<b>58 155 040</b>	<b>45 068 800</b>	<b>32 517 480</b>	<b>20 738 080</b>

P : Prévisionnel